REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XXXI. — 1er JANVIER 1916.

D

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-ET-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1916

054
R3274
1916
v.1/2
4 aoo.'16.

136072

VERS LA GLOIRE[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

LA REVANCHE DU DIEU

XV

Pendant l'été, Michel avait voyagé. Il voulait vérifier par ce moyen l'état un peu confus de ses sentimens et s'offrir tout entier à des impressions nouvelles.

Depuis longtemps, il souhaitait visiter l'Espagne. Il était attiré par le charme violent et contrasté de ce pays, dont il avait particulièrement étudié l'art et l'histoire, liés étroitement au cours des siècles et se complétant l'un l'autre. Dès que les vacances furent ouvertes pour lui, il prit le bateau de Barcelone; et, de là, il commença ses pérégrinations à travers la péninsule ibérique, par petites journées, tantôt empruntant les lents chemins de fer aux innombrables stations, tantôt les voitures publiques attelées de mules fringantes, qui escaladaient les côtes en bonds désordonnés et les redescendaient plus vite encore ; quelquefois à pied, avec le bâton du pèlerin silencieux, — et c'était le mode qu'il préférait. Alors il s'arrêtait où sa fantaisie trouvait à se complaire ; il dînait sous une tonnelle tapissée de géraniums et couchait dans quelque salle basse où dormaient déjà des conducteurs de bétail roulés dans leurs longs manteaux.

Cette liberté l'enchantait; malgré la chaleur torride, il

(1) *Copyright by* Jean Bertheroy, 1916.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1915.

avançait seul sur les routes poudreuses, fixant de ses yeux aventureux le ciel d'un sombre bleu violet, que traversaient par instans, comme un vol d'oiseaux migrateurs, des nuages argentés et fins, pareils à ceux que Vélazquez faisait flotter au-dessus du choc ardent des batailles. Il se promettait cette joie suprême de parcourir les Musées après avoir parcouru les campagnes, de comparer les peintures éclatantes, vibrantes et fortes, à ces paysages traversés de tant de lumière et aussi passionnés que des visages. Mais il ne voulait point se presser ; il avait du temps devant soi. Il allait d'abord jusqu'à Tolède, parce qu'il était sûr de trouver là l'essence même de l'âme espagnole et le parfum de cette terre, fertile en miracles de beauté.

Que d'heures il passa dans la cathédrale immense où veille la Vierge enfantine de Berruguète, et où pend de la voûte extradossée d'une chapelle le chapeau du cardinal Ximénès de Cisneros, tel le plus glorieux trophée de la foi ! Et que d'heures aussi sur le pont San Martin, devant la fuite éperdue du Tage, furieux et fou, se précipitant sur les amas de pierres branlantes et les entraînant dans son cours, semblable à un bélier indompté qui frappe de ses cornes le sol rocailleux, l'ébranle et s'en fait une retentissante escorte. Ces rives du Tage, d'une splendeur exaltée et presque constamment revêtues d'une fine poussière de bruine, étaient bien le décor rêvé pour les drames de conscience qui s'y déroulèrent au temps de Ferdinand et de la catholique Isabelle. Michel repassait dans son esprit tout ce qu'il savait de l'époque héroïque et douloureuse où s'enfanta l'unité de l'Espagne, au prix de tant d'autodafés, dont la fumée semblait monter encore et envelopper les abricotiers de la plaine, les remous du fleuve et les maisons dressées contre la colline, au-dessus des hautes murailles crénelées.

En quittant Tolède, Michel se dirigea droit sur Madrid. Déjà, il se sentait renouvelé, et comme guéri d'une maladie latente, dont sourdement son organisme eût été menacé. Dans la grande ville, claire et brillante, aux élégances mystérieuses, où même les mendiantes adossées aux fontaines avaient des allures de princesses déchues, une fleur piquée dans leur chevelure et leurs mains fines sortant du châle sous lequel s'étirait leur corps étroit, — dans cette capitale que le mois de septembre avait vidée de ses plus riches habitans, mais où restait quand même l'animation d'une vie enfiévrée et délirante, Michel

retrouva des sensations qu'il n'avait pas éprouvées depuis qu'il avait quitté Paris, — sensations de griserie indéfinissable, qui se multipliaient ici par des élémens d'une séduction autrement captivante pour un jeune étranger. Venu avec l'intention de passer deux ou trois jours à Madrid, il décida d'y demeurer une semaine. Un soir, sur la proposition d'un interprète d'hôtel, il se laissa emmener dans un quartier populeux pour voir les filles castillanes danser presque à huis clos les danses de leur pays. Ce spectacle ne ressemblait en rien à ceux que les Expositions Universelles offrent à leurs visiteurs ; il était sans mise en scène, sans costumes apprêtés, et ces filles, — dont la plupart semblaient des enfans encore, — paraissaient ne s'adonner à ces jeux que pour leur plaisir, ou celui de quelques hommes, leurs compatriotes, qui les regardaient. Sur une petite estrade, elles venaient l'une après l'autre se livrer aux ardeurs du fandango, que scandait une grêle musique de castagnettes et de tambourins, et aussi la voix des spectateurs, excitée davantage à mesure que le pas de la saltatrice se faisait plus nerveux et plus emporté. Un cri rauque, prolongé, finissait en point d'orgue ce trémoussement frénétique. Puis le silence se rétablissait dans la petite salle obscure, éclairée seulement par le reflet des lumignons accrochés autour de l'estrade. Une forte odeur de jasmin et de cigarettes remplissait l'atmosphère confinée, étouffante pour ceux qui n'en avaient point l'habitude. Après le troisième tour, Michel voulut se retirer ; mais l'interprète lui fit signe de rester quelques instans de plus. Et bientôt une nouvelle danseuse remplaça celle qui avait disparu derrière le rideau de lattes mobiles. Celle-ci avait peut-être seize ans ; elle était fine et jolie, si cambrée dans sa taille exiguë, si capiteuse sous les lourdes mèches brillantes qui ceignaient ses tempes comme un bandeau de satin noir ! Elle avait l'air de n'obéir à aucune règle et d'improviser à mesure les pas qu'elle exécutait avec tant de fantaisie et d'aisance, parfois repliée sur le sol, parfois renversée en arrière comme si elle eût bu à longs traits quelque liqueur pétillante, dont l'âme sortait par ses yeux larges et pleins de lumineux fourmillemens. Cette nature spontanée intéressait Michel, qui s'animait aussi et criait : « Ollé ! ollé ! » avec les autres hommes entassés sur les bancs rugueux. Au point d'orgue final, il envoya à la petite danseuse un œillet rouge qui garnissait sa boutonnière; alors celle-ci

d'un bond dégringola de l'estrade et, avec la souplesse d'un jeune chat, elle alla sauter sur ses genoux. Ensorcelé déjà, il flattait sa chevelure lisse. — « Comment t'appelles-tu ? » demanda-t-il. Mais elle ne comprit pas, et attendait évidemment autre chose... Il s'avisa de lui mettre un louis dans la main. Elle le saisit, se signa avec et s'enfuit aussi vite qu'elle était venue. Un grand garçon, qui la guettait des yeux, courut à sa suite. Tous deux disparurent ensemble derrière le rideau de lattes.

Cet embryon d'aventure avait laissé Michel dans un certain énervement. L'interprète lui avait bien expliqué que ces filles-là n'étaient pas à vendre, et qu'à vouloir les poursuivre, on risquait de s'attirer de terribles représailles de leur *novio*, il gardait l'irritant regret du parfum de cette lourde chevelure qu'il avait respirée un instant et du poids léger de l'enfant, envolée si vite de ses genoux. Sa longue sagesse se révoltait à la fin. Il avait soif de ces lèvres de femme, dont la douceur ne peut par rien être remplacée. Et il errait par les rues grouillantes, se refusant à une bonne fortune banale et maudissant la jalousie stupide des galans d'Espagne, qui l'avait privé d'une joie dont il avait par avance savouré la brûlante ivresse.

Maintenant c'était dans le musée du Prado qu'il cherchait des émotions moins éphémères. Chaque matin il allait y passer de longues heures, et s'exaltait devant les admirables peintures d'une École qui a donné au monde les plus inimitables chefs-d'œuvre : Murillo, Vélazquez, Goya, et le sombre Zurbaran parlaient à son esprit un langage qu'il n'avait pas encore entendu ; puis il y avait aussi les autres chefs-d'œuvre des autres écoles, une sélection merveilleuse qui permettait de regarder dans le même moment les plus belles représentations de la vie que le génie pictural ait produites. Et c'était un enseignement suggestif, une leçon de choses si parfaite que Michel courait d'une toile à l'autre, ne se lassant pas de remplir ses prunelles de cette magnificence des œuvres plastiques que le temps n'affaiblit point.

Un dimanche avant midi, il s'était arrêté plus longtemps devant le chevalet qui porte le tableau célèbre surnommé « la Perle, » et où Raphaël inscrivit l'effigie du pape Jules de Médicis. Auprès de ce visage paisible et serré, il prenait une nouvelle leçon de prudence humaine, lorsqu'il s'entendit

appeler par une voix dont la note bruyante lui sembla en ce lieu une profanation.

— Vous ici! Ah! c'est trop fort!

C'était le docteur Pellier, avec Énimie à son bras.

La surprise de Michel égalait celle qui venait de lui être manifestée. Il était si troublé qu'il se contenta de serrer en silence les mains cordiales tendues vers les siennes. Mais déjà le docteur Pellier était remis de son étonnement :

— Après tout, on se retrouve de plus loin! Alors, vous êtes venu, vous aussi, passer vos vacances en Espagne?

— Oui, dit enfin Michel; depuis bientôt deux mois, je me promène à travers les *sierras;* je suis allé jusqu'à Tolède, et maintenant je m'oublie parmi les délices de cette nouvelle capitale des Castilles.

— Nous, nous venons de Salamanque. Je voulais visiter ce qui reste de son Université, jadis fameuse. Bien peu de choses! Mais le paysage, quelle merveille! On ne s'imagine pas qu'une terre aussi sèche et nue puisse offrir autant de beautés!

— Oui, dit tranquillement Énimie, c'est l'expression ici qu'il faut chercher avant tout; l'expression de la terre d'Espagne est prodigieuse.

Michel la regarda. Était-ce que ses yeux, à lui, étaient changés? Il la trouvait toute différente, comme embellie, avec plus de jeunesse sur les traits. Elle s'appuyait un peu sur le bras de son mari; une toque de velours bleu faisait ressortir la blancheur mate de son teint et la fleur rouge de son sourire.

Cependant le docteur Pellier, heureux comme tous les Français en rupture de domicile, expliquait :

— Voilà bien longtemps que nous devions accomplir ce voyage, — notre voyage de noces! — je n'en avais jamais trouvé le temps!

Lui-même semblait rajeuni et moins préoccupé de soi qu'à son habitude. Était-il entré dans une nouvelle période de lune de miel, et se serait-il repris d'un regain de tendresse pour l'épouse qu'il avait trop longtemps délaissée? Leur couple élégant et bien accordé se dessinait harmonieusement dans la fine lumière de ce musée, parmi tant d'images plaisantes. Michel crut de son devoir d'être discret; il voulut prendre congé. Mais le docteur Pellier le retint...

— Vous ne nous quitterez pas si vite. Il faut au moins venir

déjeuner avec nous! Je connais un restaurant étonnant, qui nous changera un peu de la cuisine cosmopolite des grands hôtels. Nous vous enlevons! N'est-ce pas, Énimie?

Le sourire d'Énimie confirma cette invitation attrayante. Ils traversèrent le musée sans songer à jeter un dernier coup d'œil sur les tableaux mirifiques. Dehors, le docteur Pellier fit avancer une voiture.

— C'est un peu loin, au delà de la Puerta del Sol. Mais cela vous fera traverser un quartier de la ville que vous ne connaissez probablement pas encore.

Michel s'assit en face du couple. Cette rencontre le rejetait subitement dans un ordre de pensées qu'il avait complètement quitté. Il songeait à ses études qu'il allait bientôt reprendre, aux examens qu'il lui faudrait préparer, à toute cette vie laborieuse, traversée d'espoirs et de craintes, qui est celle de tout jeune homme à la conquête de son avenir.

— Vous êtes soucieux? lui demanda le docteur Pellier. Cette promenade *extra muros* ne vous plaît point?

Il protesta. Il sentait passer sur lui le regard affectueux d'Énimie; il avait encore dans l'oreille la musique des mots qu'elle venait de prononcer. — Mais l'appellerait-elle encore « mon cher enfant, » comme auprès du tombeau de Narcissa? Il en doutait. Et cela lui paraissait même impossible, et presque ridicule.

XVI

La première visite de Michel, dès qu'il rentra à Montpellier en cette fin de septembre 1913, fut pour le professeur Dubail, auquel il gardait toujours dans le fond de son cœur une affection émue, faite d'admiration et de gratitude. Sans la présence d'Arlata, il eût multiplié davantage ces fertiles entretiens, dont tant de fois déjà il avait goûté le charme. Mais elle était là toujours, mêlée si étoitement à la vie du Maître, partageant ses travaux, ses loisirs, ses élévations d'esprit, et tellement unie à ce père, dont elle était la collaboratrice fidèle, qu'admirer l'un, c'était presque admirer l'autre, et qu'aimer l'un, c'était presque aimer l'autre aussi. Et cela gênait Michel, surtout depuis qu'il avait appris les projets matrimoniaux de Sébastien Lepic. Il avait même entrepris son voyage d'Espagne sans aller les saluer avant son départ. Mais maintenant une visite s'imposait :

l'oncle Cléophas lui avait dit : « Ne manque pas d'aller voir Dubail; il me demande souvent de tes nouvelles. » Et, une fois de plus, Michel avait traversé l'étroit tronçon de rue qui séparait les maisons voisines de « Sénèque » et de « Pythagore. »

D'ailleurs, il n'était plus le même être depuis qu'il avait retrempé les puissances de son imagination dans le pays où la volupté et la mort forment une alliance si étroite, où le mysticisme le plus embrasé et le réalisme le plus brutal se tempèrent, s'amalgament et se fondent pour forger une qualité d'âmes capables de tous les élans et de tous les sacrifices. Certainement, il revenait mûri et dépouillé de ses acidités de fruit vert; il avait perdu les étonnemens encore puérils de la première jeunesse. Ne touchait-il pas à ses vingt-quatre ans? A cet âge, un homme élevé comme il l'avait été, et tôt livré à soi-même, doit être en état de se juger et de commander à tous ses actes.

Dans le grand salon de reps vert où il n'entrait jamais sans un peu de secrète agitation, il trouva le professeur Dubail entouré d'un groupe d'amis. On discutait. Son entrée passa presque inaperçue au milieu de l'animation générale. Et cela était si peu dans les mœurs de cette demeure si calme d'habitude qu'il ne sut d'abord à quoi attribuer un tel changement. Mais bientôt il comprit que le professeur était en butte à des sollicitations auxquelles il ne paraissait pas vouloir se résigner à céder.

— Allons! mon cher maître, disait un de ses collègues de la Faculté, qui, avant d'arriver à l'agrégation, avait été l'un de ses meilleurs élèves, je vous en prie, ne nous refusez pas la faveur de présider cette conférence! Vous êtes tout désigné pour cela, et votre abstention serait certainement interprétée comme un blâme par tous ceux qui combattent les doctrines du savant Otto Ridler de Leipzig.

Le professeur Dubail caressait nerveusement sa barbe blanche.

— Est-il nécessaire que l'on vienne de si loin pour nous apporter la bonne parole? Je ne le pense pas. Nous savons ce que nous avons à faire entre nous, et nous ne manquons pas d'orateurs qualifiés. Peut-être même en avons-nous trop? Mais ceux-là, on les écoute à peine; ils discourent devant des salles aux trois quarts vides; tandis qu'il suffit à un étranger, quel qu'il soit, de manifester sa présence, pour qu'aussitôt on se

bouscule, on s'écrase, afin de ne rien perdre de ses enseignemens.

— Vous êtes sévère ! Otto Ridler n'est pas le premier venu; il vient ici, précédé d'une réputation presque universelle, et la jeunesse de nos Écoles pourra certainement tirer grand profit de sa conférence; — et même, s'il en était autrement, si nos espoirs étaient déçus, la faute n'en serait qu'à nous, qui l'avons invité, et qui nous devons à nous-mêmes de le bien recevoir.

— Je ne saurais vous blâmer de votre courtoisie; elle est de tradition dans cette Université, où, de tout temps, on a rendu hommage aux valeurs véritables. Au moment des fêtes du Centenaire, toutes les nations, ou presque, n'ont-elles pas reçu de nous une hospitalité libérale et magnifique ? — Je regrette seulement que, pour montrer à nos jeunes hommes le meilleur chemin, vous ayez fait justement appel au représentant d'une science et d'une métaphysique dont ils n'ont malheureusement que trop subi l'influence.

A cet instant, Sébastien Lepic entra; il agitait au bout de sa main droite comme un fanion le papier bleu d'un télégramme, qu'il se hâta de mettre sous les yeux du professeur Dubail.

— Vous voyez, il arrive plus tôt encore que nous ne l'espérions; il s'annonce pour samedi prochain ! Je viens prendre vos instructions pour cette séance solennelle dont je suis chargé d'organiser les détails, — car c'est entendu, n'est-ce pas, maître, c'est vous qui présentez le conférencier au public ? — Oh ! quelques mots seulement !... On sera tellement pressé de l'entendre !

Dans son enthousiasme, il ne s'apercevait pas de ce que ses paroles pouvaient avoir d'incorrect. La voix calme du professeur le rappela, sans acrimonie, à un plus juste sentiment des convenances.

— Je n'aurai garde de retarder la jouissance des auditeurs de M. Otto Ridler. Soyez tranquille, mon ami, je serai aussi bref qu'on peut l'être, par la raison que je ne parlerai pas du tout. Je décline l'honneur qui m'est offert.

Le silence qui suivit donna plus de portée à ce refus, qui semblait inexorable. Cependant, Sébastien ne se montrait pas vaincu; il leva les yeux sur Arlata, qui, assise un peu à l'écart, semblait se désintéresser de la discussion.

— Mademoiselle, c'est sur vous que nous comptons; vous êtes notre suprême ressource. Si vous vous joignez à nous,

votre père ne résistera pas à nos instances. N'êtes-vous pas son conseiller intime, son Égérie ?

Arlata s'était levée et se rapprochait de son interlocuteur. Debout, ses yeux, d'une eau si limpide, resplendissant sous sa chevelure rousse, elle répondit simplement :

— Je ne me permettrais jamais d'intervenir dans une décision que mon père aurait prise. Mais, si vous voulez mon sentiment personnel, je l'approuve absolument. J'ai horreur, oui, horreur, de ce cosmopolitisme des idées qui nous empêche de penser par nous-mêmes, selon l'esprit de notre race. Quel que soit le talent de ce professeur de Leipzig, je m'inscris contre lui par cette seule raison que je suis Française...

Elle s'était animée peu à peu et montrait le fond passionné de son âme.

Sébastien osa lui tenir tête :

— Vous avez tort; permettez-moi de vous le dire. Ce sont des idées qu'il faudra réformer plus tard. Une jeune fille intelligente doit s'adapter à son temps et ne pas se contenter d'une culture aussi étroite...

— Monsieur Sébastien Lepic, prononça Arlata sans se déconcerter, où prenez-vous que cette culture soit aussi étroite que cela? Nous avons tout l'héritage des Latins, la plus belle tradition pensante qui existe dans l'humanité, et nous l'avons enrichie au cours des siècles de l'apport de notre génie national. Cela n'empêche pas d'admirer les œuvres des autres peuples; mais nous voulons garder notre liberté de jugement et la finesse de notre goût. C'est tout ce que j'ai voulu exprimer.

— Bravo! dit le professeur Dubail, en l'enveloppant d'un regard affectueux. Et se tournant vers Sébastien :

— Vous voyez, vous n'aurez pas si facilement raison de la fille et du père. Ils sont tous deux attachés à leurs idées et férus de leur petite et de leur grande patrie. Mais vous-même, mon cher ami, ne vous ai-je pas entendu maintes fois faire l'éloge du régionalisme, et vous montrer bien décidé à ne jamais déserter votre pays natal?

Sébastien rougit; malgré son audace, il comprenait qu'il était allé trop loin; il prit le meilleur parti, celui de battre en retraite :

— C'est vrai, avoua-t-il, et ces idées sont toujours les miennes. Mais j'ai néanmoins la curiosité de l'esprit et le désir

de connaître le plus possible des points de vue des autres hommes.

Il plia le télégramme d'Otto Ridler, qu'il tenait toujours dans sa main, et se décida à prendre congé. En passant devant Michel, il lui glissa à l'oreille :

— Venez-vous?

Et Michel, renonçant à prolonger cette visite à peu près nulle pour lui, suivit son camarade, après avoir demandé au professeur Dubail la permission de revenir un peu plus tard.

Dehors, Sébastien manifesta hautement sa mauvaise humeur :

— Est-ce ridicule? Se cantonner dans un pareil parti pris? Qui est-ce qui la présidera, cette conférence? Quand on saura que le professeur Dubail a refusé, personne n'osera le faire à sa place.

Et, se laissant aller tout à fait :

— De lui, cela ne m'étonne pas trop encore... Mais je n'aurais jamais cru la petite aussi absolue. Il faudra que cela change! Si elle devient ma femme, je ne lui donne pas trois mois pour se mettre à la raison.

— Ah! dit Michel, subitement intéressé, vous êtes agréé déjà?

— Pas encore! J'ai seulement demandé au professeur la permission de faire une cour discrète à sa fille. Il m'en a laissé libre, en me déclarant qu'elle déciderait seule de son choix et qu'il entendait ne jamais lui imposer un mari.

— Ah! dit encore Michel, et vous espérez arriver à vos fins?

— Bien entendu! C'est exactement ce qu'il me faut! Je ne saurais concevoir un rêve plus conforme à mes ambitions et à mes désirs. Ce n'est pas que je partage toutes les théories du professeur Dubail. Vous venez d'en avoir une preuve. Mais j'épouse la fille, et non le père. Et les femmes, mon cher, on en fait ce que l'on veut; il suffit de savoir les prendre.

Il avait retrouvé sa faconde pleine d'optimisme, gesticulant, parlant haut, sans s'inquiéter d'éveiller la curiosité des passans.

— Bonne chance! lui jeta Michel en guise d'adieu.

Mais Sébastien le rappela :

— A propos! Vous serez des nôtres samedi soir? Il ne faut pas manquer. Ce sera très intéressant. Nous devons aussi faire passer une note dans les journaux. Le professeur Otto Ridler y

tient beaucoup, paraît il. Voulez-vous vous charger de la rédiger?

— Peut-être sera-t-il indispensable de le couvrir de fleurs?

— Naturellement! On ne peut rester tout à fait impartial, lorsqu'il s'agit d'un invité, — et d'un invité étranger. La politesse exige que l'on hausse un peu le ton.

— Dans ce cas, je préfère m'abstenir, déclara Michel en souriant.

— Comme il vous plaira.

Ils se serrèrent la main, pressé chacun de retourner à ses occupations. Arrivé à la hauteur de la rue de Candolle, Michel se décida tout à coup à remonter chez le docteur Dubail. Sa visite avait été vraiment trop écourtée; il n'avait pas eu la possibilité d'échanger un mot avec son maître. Sans doute maintenant le trouverait-il débarrassé de ses solliciteurs et disposé à lui prêter une oreille bienveillante. Il avait beaucoup à lui dire de ses projets de travail pour la session qui allait commencer; il voulait le consulter sur l'opportunité de pousser plus avant ses travaux de physiologie et de laboratoire, ce qui retarderait d'une année l'achèvement complet de ses études. Il ne se sentait pas pressé; et plus que jamais, il voulait ne rentrer à Paris que muni d'un bagage scientifique aussi complet que possible, afin d'affronter avec plus de chances la terrible lutte de la concurrence médicale et de se faire une situation en vue parmi la multitude des confrères jeunes ou vieux qui peinaient dans le même dessein. Puis le pur amour de la science lui montait aussi au cerveau; plus il apprenait, plus il désirait savoir; il sentait très bien qu'il était à l'heure de sa vie où le labeur est le plus fécond et le plus facile; jamais peut-être il ne retrouverait tout ce qui lui était offert ici pour donner du large à ses expériences et à sa pensée.

En familier de la maison, il avait rapidement monté les étages, sans frapper à la porte de la rue. Mais quand il fut arrivé dans l'antichambre qui précédait le salon de réception, il ne vit pas le domestique qui s'y tenait d'habitude. Alors il entra, persuadé qu'il allait retouver le professeur, assis dans un fauteuil au coin de la cheminée, à cette place où il l'avait laissé trois quarts d'heure auparavant. Mais non : le salon était vide, et le désordre des sièges témoignait que les visiteurs venaient à peine de partir. Michel allait se retirer, lui aussi, quand une

porte intérieure s'ouvrit, et Arlata, en costume de promenade, s'avança vers lui; tout de suite elle lui tendit la main :

— Vous revenez pour voir mon père! c'est vrai que vous n'avez guère pu lui parler tout à l'heure... Et, maintenant, il n'est plus là; il est allé faire un tour au Peyrou, où je lui ai promis de le rejoindre.

Elle rit :

— Il en avait assez, vous comprenez, de cette discussion ridicule. — Et moi donc? J'en ai encore les oreilles qui me font mal.

Son teint de roses et de lis s'empourpra soudain :

— Concevez-vous M. Sébastien Lepic? Vouloir me mettre en contradiction avec mon père! Est-ce possible, cela? Est-ce admissible? Il ne sait donc pas ce qu'est mon père, ce qu'il représente à mes yeux?... Les quelques bonnes choses qu'il peut y avoir en moi, c'est à lui que je les dois, entièrement!

Maintenant ses yeux étaient humides; elle les posa sur Michel :

— Et vous? Que pensez-vous de tout ceci? Car enfin vous n'avez pris aucune part dans le débat!

— Moi, dit Michel avec sincérité, j'attends pour me faire une opinion d'avoir entendu la conférence du grand homme.

— Ah! reprit Arlata, vous irez donc? Vous ferez comme les autres, comme tous les autres? Vous ne résisterez pas à la tentation?

Elle semblait déçue et désolée. Michel sentait s'appuyer sur lui son regard chargé de surprise.

— Si cela peut vous être agréable, je m'abstiendrai, déclara-t-il spontanément.

Alors elle lui tendit une seconde fois la main :

— C'est gentil, c'est très gentil, et cela fera plaisir à père, j'en suis sûre! Il verra là une marque de déférence pour les principes qu'il a défendus toute sa vie. Je vais lui annoncer la bonne nouvelle.

Elle sortit très vite. Le charme de ses vingt ans flotta encore une minute dans le grand salon austère.

XVII

Une délégation des étudians de l'Université était allée le samedi suivant recevoir Otto Ridler à l'arrivée du train qui devait amener le savant à Montpellier. Mais déjà depuis trois

jours des affiches imposantes annonçaient la conférence qui aurait lieu à la salle de concert du théâtre et pour laquelle toutes les places avaient été retenues. Le professeur de Leipzig parcourait ainsi les grandes villes de France, et partout il recevait le même chaleureux accueil. On mettait une certaine coquetterie à oublier sa nationalité, afin de mieux attester l'impartialité de l'esprit français et la fraternité des hommes de pensée, pour qui, assurait-on, « il n'existe pas de frontières. »

A cinq heures quarante exactement, le train s'arrêtait dans la gare. Aussitôt, ce fut l'exode précipité des voyageurs sortant des compartimens et s'assurant que leurs menus bagages étaient bien rassemblés autour d'eux. On eût dit que tous redoutaient quelque cataclysme et s'empressaient de mettre en sûreté leurs personnes et leurs biens; et cela était un peu comique pour les gens qui tranquillement assistaient, sur le quai de la gare, à cette fuite désordonnée. Seul, un petit vieillard reluisant, porteur de lunettes d'or et coiffé d'un chapeau de soie nettement brossé, descendait sans se presser le marchepied de sa voiture, tenant d'une main une valise plate et de l'autre une forte liasse de journaux et de livres. Alors Sébastien Lepic, persuadé d'avance que c'était là le célèbre Otto Ridler, s'avança au-devant de lui et le salua profondément.

C'était bien Otto Ridler en effet; les présentations achevées, il se laissa emmener dans la cour de la gare, où un landau découvert avait été commandé pour le conduire à l'hôtel; il s'assit, tenant entre ses genoux sa valise plate dont il n'avait jamais voulu se dessaisir, et sous son bras la grosse liasse de papiers. Deux autres landaus suivaient le long de la rue Maguelonne. C'était un cortège. Le petit vieillard regardait à droite et à gauche tout ce qui s'offrait à sa vue, et posait quelques questions, discrètes et brèves. Puis de temps en temps il répétait : « Quelle lumière! Quel soleil! » bien que ce jour d'automne commençât déjà à être sur son déclin. Puis, changeant brusquement de ton, il interpella Sébastien Lepic assis en face de lui :

— N'est-ce pas? C'est bien le professeur Dubail qui me présentera ce soir à votre public?

Sébastien avait prévu l'attaque et se trouvait prêt à la parer.

— Nous sommes au regret; mais il ne pourra venir; il sort peu, son âge l'oblige à de grands ménagemens. Mais nous avons

à sa place un autre maître éminent, le docteur Pellier, qui se fera un plaisir...

Le savant l'interrompit avec une vivacité irritée :

— Pellier? Pellier? Je ne connais pas. Qu'est-ce que ce Pellier? Quels travaux a-t-il publiés? J'avais compté que le professeur Dubail serait à côté de moi sur l'estrade. Ah! c'est fâcheux, très fâcheux!...

Et il s'enfonça dans le mutisme.

Nébuleuse et mortellement longue, la conférence s'était développée devant une salle comble jusqu'au faîte et décidée d'avance à tout accepter des théories qui allaient lui être offertes. Bien que le sujet mal défini, — et qui touchait à la fois à la science et à la métaphysique, à l'embryologie, à la sociologie et au rôle éducateur de la musique, — ne pût être suivi que par ceux des auditeurs qui avaient déjà quelques notions sur ces matières, on voyait de très jeunes hommes et des femmes mûres se pâmer d'admiration à chaque phrase de l'orateur, où revenaient sans cesse les noms sacro-saints de Kant, de Nietzsche et de Wagner. Mais la meilleure partie de l'assistance était composée d'étudians des différentes Facultés qui ne ménageaient ni l'hommage d'un silence attentif, ni les applaudissemens unanimes à ce petit vieillard au verbe monotone, dont la physionomie, sans le luxe des lunettes d'or, se fût égalée à celle d'un modeste employé de bureau. Que disait-il donc qui pût toucher le cœur et l'esprit de cette jeunesse par ailleurs si ardente, et qui exigeait de ses maîtres habituels une qualité de savoir peu commune? Qu'apportait-il de lumineux, de prophétique, ou de simplement nouveau? — Rien! — Mais c'était un étranger. La défectuosité même de son accent, où les consonnes durcissaient dans sa bouche, où les mots semblaient s'allonger indéfiniment, liés entre eux par des traits d'union inflexibles, était un attrait de plus et comme une garantie d'infaillibilité; alors on criait bravo! on tapait du talon sur le parquet de la salle; on lui eût envoyé des fleurs, si on n'eût pas craint de déranger la liasse de notes et le verre d'eau où s'alimentait son éloquence,

Il était visible cependant qu'Otto Ridler s'attendait à mieux, et que dans les autres villes où il avait déjà porté la « bonne parole, » l'accueil avait été plus en rapport avec la réputation

mondiale de ce savant. Ici, les personnalités de marque qui avaient pris place sur l'estrade étaient assez clairsemées, et le docteur Pellier lui-même, après avoir présenté le conférencier, en des termes d'ailleurs excellens, — mais brefs, — s'était empressé de quitter le théâtre, prétextant comme toujours d'un malade grave à visiter. — Et le banquet traditionnel, où s'échangeaient les congratulations et les toasts retentissans, ne lui avait même pas été offert ! Des journalistes, y en avait-il seulement dans la salle ?... Que serait la presse demain ?... Ces préoccupations diverses se reflétaient sur son visage, et en augmentaient l'ingrate sécheresse. Quand il eut achevé et que, ramassant ses notes, il se leva pour saluer l'auditoire, il étendit le bras, indiquant ainsi qu'il avait encore quelques paroles à ajouter ; il dut attendre un instant que les applaudissemens se fussent calmés ; et, quand il fut certain que sa voix porterait jusqu'aux extrémités de la salle, il dit :

— « Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de causer avec vous. Je regrette seulement que vos professeurs ne soient pas venus plus nombreux dans cette enceinte, témoignant ainsi de la solidarité entre maîtres et élèves qui doit exister dans votre Université vénérable. Chez nous, cette solidarité est tellement étroite que nous ne formons entre nous, je puis l'affirmer, qu'un corps et qu'une âme. Et pourtant, notre fondation ne remonte qu'au xve siècle, tandis que la vôtre se perd dans la nuit du Moyen Age, et même dans les fastes du monde antique. Une légende gracieuse veut en effet qu'Apollon, le dieu de la Médecine et le premier des Asclépiades, se promenant un jour sur ces rivages, fut tellement séduit par le charme de votre climat et de votre ciel, qu'il résolut d'y établir pour jamais un de ses plus fameux sanctuaires. Et ce sanctuaire prospéra à ce point que l'on peut aujourd'hui encore répéter les paroles que lui adressait un de vos auteurs du grand siècle, et que je me plairai à rappeler ce soir, si ma mémoire est fidèle : « Salut, ville gracieuse et charmante ! Séjour préféré d'Asclépios, qui répands partout ta lumière et l'éclat de ta gloire ! Tu reçois la visite du Gaulois et du Germain, ainsi que du Sarmate, du Breton, et des enfans des deux Hespéries. — Que de milliers d'hommes distingués sont sortis de ton sein, qui ont travaillé à protéger la santé publique ! Combien de noms illustres n'as-tu pas consacrés dans le passé ! Que d'autres

encore te devront dans l'avenir une réputation immortelle! »

Cette péroraison heureuse déchaîna une nouvelle salve d'applaudissemens, plus nourrie encore que les précédentes... Qu'un étranger fût assez au courant des particularités locales pour pouvoir citer sans défaillance une anecdote oubliée de beaucoup d'habitans, cela flattait le sentiment régional et corrigeait la mauvaise impression qui aurait pu résulter de l'absence de l'élément officiel. Otto Ridler fut porté presque en triomphe par les étudians jusqu'à la Brasserie du Coq d'Or, où un punch d'honneur fut aussitôt organisé. Là, les palabres recommencèrent ; entouré de toute cette jeunesse, qui faisait monter autour de lui l'encens de ses acclamations, le mandarin de Leipzig se laissait aller à plus d'abandon. Il avait allumé sa grosse pipe, et recevait, les yeux à demi clos, les éloges sans retenue qui lui étaient adressés. Après beaucoup d'autres, Bernard Dureval prit la parole ; il trouvait là une trop belle occasion de proclamer ses principes humanitaires pour qu'il la laissât échapper. Dans une improvisation abondante, — car les clichés ne manquaient point sur un sujet aussi rebattu, — il vanta la concorde universelle, les bienfaits de la science et de la paix, ces deux sœurs inséparables, la noblesse qui consiste à oublier les querelles anciennes pour se souvenir avant tout qu'on est citoyen du monde. Ainsi il discourut longtemps. Cet enfant du peuple, ce boursier perpétuel, doué d'autant de réceptivité que de candeur naïve, manifestait une joie singulière à faire sa profession de foi devant cet étranger. Otto Ridler l'écoutait, clignotant un peu des cils sous ses lunettes d'or ; un mince sourire fendait sa bouche, que les fumées brûlantes du punch avaient teinte de rouge écarlate. « Il faudrait venir chez nous, déclara-t-il, lorsque l'étudiant socialiste se fut tu enfin ; vous y apprendriez beaucoup de choses ; un jeune homme ne peut considérer sa culture comme achevée s'il n'a pas pris une notion suffisante de nos méthodes... »

Il se servit un nouveau verre de punch, et bourra pour la seconde fois sa pipe qui venait de s'éteindre ; et, comme il connaissait d'une extraordinaire façon tout ce qui touchait à l'histoire des Universités de tous les pays, il se mit à parler de Félix Platter, ce fils d'un pauvre magister de Bâle qui, parti de sa ville natale pour aller prendre ses grades à Montpellier, s'était empressé d'y revenir et y avait exercé l'art de la méde-

cine d'une façon si brillante qu'ayant accompagné, en 1598, le margrave Georges-Frédéric de Baden aux noces du comte de Hohenzollern à Hechingen, celui-ci avait voulu le retenir à sa cour. Mais Platter préféra demeurer à Bâle, et y continuer la pratique de son art, tout en donnant ses soins aux plus illustres princes de l'époque.

« Resté à Montpellier, ajouta Otto Ridler, que fût-il devenu ? Il eût probablement été obligé de lutter obscurément pour gagner sa vie parmi la foule des autres *Privat docentes* de son temps. Mais, à Bâle, il put tout de suite mettre en valeur la haute science qu'il avait puisée chez vous et écrire dans la paix d'une existence confortable de nombreux ouvrages, tels que sa *Praxis medica*, qui, aujourd'hui encore, sont des trésors pour ceux qui les consultent. — Cela prouve une fois de plus, conclut-il avec bienveillance, que nous avons besoin les uns des autres, et qu'en buvant à la fraternité des nations, nous accomplissons un acte juste et utile. »

On but encore. Les chopes de bière avaient remplacé les fumées altérantes du punch. Vers une heure du matin, tandis que l'on discourait toujours autour des grands mots de conciliation et de justice, le professeur Otto Ridler manifesta le désir de regagner son hôtel ; mais ses jambes étaient vacillantes et l'on dut lui offrir l'appui de deux bras vigoureux. La lune, magnifiquement, éclairait cette place de la Comédie où tard dans la nuit le mouvement se continuait ; elle frappait de ses blancs rayons le groupe des trois Grâces d'Étienne d'Antoine, posé à l'entrée d'une rue adjacente. Arrivé à la hauteur de cette monumentale fontaine, le professeur s'arrêta ; son regard caressait les formes voluptueuses des déesses, dont une eau constamment jaillissante semblait entretenir la vénusté.

« A Leipzig, assurait-il, nous avons d'aussi belles femmes que cela ; seulement elles ne se montrent pas toutes nues devant les passans ! l'Université ne le tolérerait point. »

Il fallut l'arracher à cette contemplation ; l'embryologie, la sociologie et la musique, ces trois termes d'un dogme sacré pour lui, avaient momentanément disparu de sa pensée ; il répétait d'une petite voix secouée par quelque trouble et confuse concupiscence :

« Elles sont belles, très belles ; mais cette lune est vraiment trop indiscrète avec elles. — Les nuits de clair de lune, ne pourrait-on pas les voiler un peu ? »

XVIII

Michel était allé passer cette soirée avec Gabriel d'Artissac. Il l'avait trouvé occupé à jouer de la cithare sur le petit belvédère de son logis, qui dominait le point de vue des toits de la ville et la ceinture riante des jardins, aujourd'hui dorée par l'automne.

Gabriel l'avait accueilli de son fin sourire un peu sceptique.

— Alors, cette fameuse conférence ? Tu ne t'y es pas laissé prendre ?

— Tu le vois, dit Michel. Je viens chercher un refuge auprès de toi.

— Je t'en félicite. Ah ! mon ami, quel fléau que cet envahissement de la pensée allemande chez nous ! Il n'est pas besoin de se déranger ; on sait d'avance ce que l'on entendra. Je puis te la faire, la conférence du professeur Otto Ridler de Leipzig.

— Merci bien ! dit Michel en riant. Ce n'est pas pour cela que je suis venu.

Gabriel d'Artissac, tout à son idée, continua :

— Leur littérature, leur philosophie, leur exégèse, tout cela sue le pédantisme et la pauvreté des moyens. On peut leur appliquer le mot de Renan : une page d'un Raymond Lulle, ou d'un Roger Bacon, renferme plus de véritable esprit scientifique que toute cette science de seconde main.

Mais, voyant que Michel ne l'écoutait que d'une oreille distraite, il changea tout à coup de sujet :

— Alors tu ne m'as pas gardé rancune ?

— Rancune ! Allons donc ! Et de quoi ?

Puis, se souvenant, le « cher enfant » d'Énimie pâlit légèrement et ajouta :

— Au contraire ! Tu m'as épargné la situation la plus fâcheuse et la plus stupide, celle des fausses apparences. Depuis, j'ai revu madame Pellier au bras de son mari ; c'était à Madrid, au musée du Prado ; elle m'apparut toute différente, plus femme et moins maternelle ; et j'ai compris ce qu'il pouvait y avoir de suspect en effet aux yeux du monde dans notre innocente liaison d'âmes.

— En sorte, dit Gabriel, que tu y as renoncé ?

— Tout de suite et sans esprit de retour ! Non que cela ne

m'ait causé quelque souffrance. Je m'étais doucement habitué à cette intimité d'autant plus précieuse pour moi que c'était la première fois qu'une créature féminine me faisait l'aumône d'un peu de tendresse. Mais toute souffrance porte son fruit : auprès du tombeau de Narcissa, j'ai perdu au moins ce mépris outrecuidant de la femme que j'avais jusqu'à présent considéré comme une force, et qui, je le crois bien, était une faiblesse.

Gabriel d'Artissac sourit encore de son fin sourire; son sens psychologique, dont il était fier, se serait-il, dans l'espèce, trouvé en défaut?

— Allons! dit-il, tout est pour le mieux! Écoute ce chant du mystique désir que je viens de composer au clair de lune.

Il avait repris sa cithare, qu'il tenait posée à plat sur ses genoux; ses mains maigres et longues effleuraient les cordes métalliques de l'instrument, et en tiraient des sons d'une volatilité extrême. C'était en même temps une poésie et une mélodie dont les paroles non exprimées se présentaient tout naturellement à l'entendement. Michel les recevait en lui par cette puissance mystérieuse de la sensibilité qui enregistre les plus subtiles notations. Il se sentait transposé dans un monde idéal où les lois de la pesanteur n'auraient plus entravé l'essor éperdu des êtres vers une félicité totale. Les charmes de la musique agissaient sur ses nerfs tendus et vibrans comme les cordes mêmes de ce luth léger; et, dans la féerie de cette nuit lumineuse, il éprouvait, lui aussi, le mystique désir, ce désir d'un grand amour extasié dont si longtemps il avait défendu sa jeunesse.

Soudain Gabriel s'arrêta; il se leva et alla se placer à l'extrémité de la terrasse d'où l'on découvrait le relief entier de la ville.

— Quel merveilleux décor! murmura-t-il.

Et il ajouta, montrant de son index tendu le carrefour d'un quartier populaire :

— Et dire qu'avant qu'il se soit écoulé six heures, la tête d'un homme va rouler à cette place!

Michel eut un bref sursaut d'inquiétude :

— Te moquerais-tu de moi? Quelle est cette prophétie apocalyptique?

— Tu ne lis donc pas les journaux? reprit Gabriel d'Artissac avec autorité. Si tu les lisais, tu ne pourrais ignorer que demain matin dès l'aube, demain 29 septembre 1913, fête de saint Michel,

ton insigne patron, le glaive, non point de l'archange, mais du bourreau, s'abattra sur la nuque d'un criminel de vingt ans.

— Est-ce possible? soupira Michel.

Cela lui paraissait monstrueux, à cause de la beauté des astres et de cette paix divine partout épandue dans la nature. Il demanda d'une voix presque tremblante :

— Et qu'avait-il donc fait, le malheureux?

— Tout ce qu'il y a de plus banal en fait de crime; il a tué, pour s'emparer de quelque argent, une vieille marchande de légumes de son bourg natal. Seulement, l'étrange dans cette affaire, c'est que ce garçon avait eu jusque là une conduite irréprochable; bien noté à l'école, à l'atelier... on le considérait comme un sujet de tout repos. C'est ce que son avocat a fait valoir pour sa défense, invoquant l'irresponsabilité, quelque tare secrète héritée avec le sang. Ordinairement, ces argumens modern-style ont assez de prise. Mais le jury était de mauvaise humeur ce jour-là. Puis on commence à en avoir assez de ces adolescens vertueux qui assassinent les vieilles femmes, dans le dessein peu recommandable de profiter des économies qu'elles ont, sou par sou, amassées. On a condamné celui-ci à mort pour l'exemple. On l'exécutera demain matin.

— Et on fera l'autopsie, je l'espère bien! dit Michel, ressaisi malgré soi par les préoccupations professionnelles.

— Naturellement, on cherchera la cause morbide, le venin ignoré, le ver dans le fruit! Le professeur, le scalpel à la main, nous donnera cette leçon d'anatomie pathologique. Et ce sera autrement plus intéressant, tu peux m'en croire, que les déclamations du conférencier Otto Ridler!

— Oh! reprit Michel, quelle chute après ta délicieuse élévation musicale d'il y a un instant! Comment peux-tu, toi si artiste, si finement organisé, soutenir la brutalité de ces contrastes, sans en ressentir un grand trouble?

— Ce sont précisément ces contrastes qui me soutiennent, mon ami! En menant ensemble l'étude du Droit et celle de la Médecine, en faisant voisiner dans mon cerveau l'amour des Lettres et celui de la Science, j'accomplis le tour de force d'un équilibriste qui danse sur la corde raide, sans trop risquer de se casser le cou. L'un corrige l'autre, et le tempère. Qui sait d'ailleurs quelle part revient aux seules Lettres dans le domaine des conquêtes positives?

— Ah! s'écria Michel; j'ai souvent pensé que l'homme véritablement heureux serait celui qui pourrait en effet aborder à son gré ces deux pôles de l'esprit humain. Mais moi, je n'ai pas tant d'ambition! Je me contente de poursuivre le miracle scientifique, puisque tel est le chemin qui s'est ouvert devant moi.

Ils se séparèrent; une fois de plus, ils avaient été heureux d'échanger ces propos prime-sautiers et versatiles qui, depuis leurs journées de collège, les avaient aidés à comprendre et à affronter la vie.

. . . . . .

Bien avant les autres Écoles, la Faculté de médecine de Montpellier s'était distinguée par ses expériences de dissection. Alors que l'Église défendait encore le dépècement des cadavres comme une profanation impie, maints étudians soigneusement encapuchonnés et munis de lanternes et de sacs, s'en allaient la nuit à la recherche de ce gibier rare; et, plus d'une fois, si l'on en croit les vieux parchemins, quelques moines augustins d'une abbaye voisine, mettant de côté tout scrupule, leur avaient ouvert secrètement la porte du cimetière, leur permettant de déterrer les morts fraîchement inhumés et de satisfaire ainsi à leur passion de la vérité anatomique dont leurs maîtres donnaient l'exemple : en 1537, le célèbre Rondelet, ayant perdu un de ses enfans qu'il chérissait cependant plus que les autres, n'avait pas craint d'en faire lui-même l'autopsie, pour le plus grand profit de la science; et, vers la même époque, son ami Rabelais, nouvellement promu docteur et déjà pourvu d'une charge à l'Hôtel-Dieu de Lyon, avait publiquement disséqué un pendu sur une place de cette ville, ce qui avait groupé autour de lui une foule énorme, attirée par sa verve grandiloquente et par les extraordinaires argumens que devait inspirer à l'auteur de *Pantagruel* cette démonstration macabre. Dès lors et de plus en plus, la mode s'était créée d'assister à ce genre de spectacle, bien que toutes les expériences n'eussent pas une exécution aussi brillante, et que la plupart du temps un simple barbier fût chargé de tenir le scalpel, alors que le professeur se contentait d'indiquer du haut de sa chaire les différens organes du corps, leur structure et leur fonctionnement. Dans le « Theatrum » que le roi Henri II avait fait construire à cet usage, les hautes dames de la société montpelliéraine venaient

chercher de fortes émotions; elles se mêlaient aux étudians et aux curieux; et l'on assure que leur présence ne causait aucun scandale; plus tard, ce fut l'hôtel Saint-Côme qui servit à la communauté des chirurgiens pour les démonstrations anatomiques, jusqu'au jour où Lapeyronie fit élever le magnifique amphithéâtre dans lequel le professeur enseignait sur un siège antique de marbre blanc décoré de mufles de panthères, et contemporain peut-être d'Hippocrate ou de Galien...

. . . . . .

Le corps du jeune criminel était étendu sur une table placée au milieu de la salle. Il était d'une beauté parfaite, portant encore la maigreur vivace de l'adolescence, et cette grâce de la plante humaine à peine arrivée à son éclosion. Intact encore, la poitrine étroite, le ventre creusé, les cuisses fines et longues, il se révélait dans la nudité totale qui ne choque ni l'artiste, ni le savant, parce qu'ils n'y voient qu'un moyen de se rapprocher de la nature et de mieux interpréter ses secrets. Certes, l'idée ne fût venue à personne de songer à autre chose qu'à l'objet pour lequel le corps de cet enfant était venu échouer ici; cependant cette morbidesse, cette langueur d'une chair qui semblait n'avoir reçu de la vie aucune flétrissure, troublait l'imagination et faisait regretter, pour un être aussi juvénile, un aussi triste destin. Une serviette, jetée à la hauteur des muscles du cou, cachait l'horrible section que la guillotine avait faite entre le tronc sanguinolent et la tête détachée, que tout à l'heure le professeur allait prendre dans ses mains et interroger — tel Hamlet dans le cimetière d'Elseneur, « *Alas, poor Yorick!* » — non point avec des mots, mais avec la pointe aiguë de l'acier. Pour le moment, cette tête exsangue semblait dormir; nul affreux rictus n'en déformait l'harmonie; les yeux clos, la bouche close, les narines amincies, les joues gonflées encore d'un reste de sève, elle n'offrait rien de repoussant ni de trivial; le front était proéminent sur l'arcade sourcilière; les cheveux, clairs et rasés, mettaient comme une sorte d'auréole autour des traits, qui avaient pris l'expression définitive du repos. Mais lorsque le lambeau d'étoffe fut enlevé, et que les débris de ce qui avait été un homme plein de jeunesse et de force apparurent dans leur déplorable état, ce fut un frisson d'horreur dont les plus blasés parmi les habitués de l'amphithéâtre ne purent se défendre : ce cadavre-là ne ressemblait pas aux autres;

il portait avec lui un mystère de plus que celui de la Vie et de la Mort, le mystère de la conscience et de l'âme, de l'inconnu, du psychisme; — et tous ces hommes, penchés sur cette tête maintenant ouverte, anxieux, frémissans, cherchaient la tare invisible, la fissure anormale qui, d'un enfant de vingt ans, pouvait avoir fait un monstre. Mais ils ne trouvèrent rien, rien, rien! Le cerveau était sain et superbe; les viscères, minutieusement interrogés à leur tour, donnèrent la même réponse : rien! rien! rien! Il fallait donc admettre une fois de plus la décevante certitude du mal, le profond instinct de bestialité caché aux racines de chaque être, et que seules l'éducation, les valeurs de l'idée religieuse ou des hautes vérités morales pouvaient réussir à combattre. Et c'était une grande pitié, une grande douleur, une grande honte...

Michel était sorti de l'amphithéâtre à demi fou, avec un bourdonnement incessant aux tempes et cette fade odeur du sang et des produits aseptiques qui s'attachait à sa gorge, à ses vêtemens, à ses mains, malgré des ablutions nombreuses. Il se sentait abreuvé d'une amertume qui remontait à ses lèvres comme une lie; il éprouvait un effroi, une épouvante et un doute, — oh! oui, un doute surtout, une poignante inquiétude... — Aurait-il la force de continuer à envisager ces obscurs problèmes, à se pencher sur ces choses horrifiques, sur ces misères éternelles, la souffrance, la maladie, le crime, à contempler face à face le néant de tout, ce silence glacial et sans issue où aboutit la course des êtres vers la mort?...

Et tant d'espoirs cependant auraient voulu chanter en lui et prendre leur essor comme autant d'oiseaux légers dans le ciel! Celui qui avait tué et dont on venait de palper les fibres encore vibrantes avait eu, lui aussi, ces élans d'espérance, ces aspirations vers l'infini, ses vingt ans, son printemps, sa joie d'exister! et il avait tué; il avait commis le crime, le crime inepte, stupide; et rien dans ses organes ni dans son sang ne décelait la moindre défectuosité, qui eût pu être une excuse à tant d'abjection...

Michel se sentait à demi fou. — Il aurait voulu se plonger tout entier dans un bain de régénération et d'oubli. Qu'allait-il faire? Où allait-il? Machinalement, il se dirigea vers l'Esplanade et le Champ-de-Mars pour retrouver des camarades, ou respirer sous les platanes un air moins épais. Comme il arrivait à la

hauteur du théâtre, il croisa le docteur Pellier, qui, au fond de sa victoria découverte, filait à toute vitesse dans la direction du faubourg des Lattes. En l'apercevant, le mari d'Énimie fit arrêter et, d'un geste, il invita Michel à s'approcher de lui.

— C'est une chance que je vous rencontre, expliqua-t-il. Je suis obligé de me rendre en hâte à Montferrier, où l'un de mes confrères m'a appelé en consultation auprès d'un malade qui présente des symptômes graves de paralysie générale. Je n'ai pas eu le temps d'avertir ma femme que je ne rentrerai probablement pas dîner ce soir. Voulez-vous vous charger de la prévenir ?

— Si cela vous oblige ! répondit Michel.

Il attendait quelque autre recommandation. Mais la voiture avait repris son allure vertigineuse ; on entendait le sabot des deux chevaux alezans qui heurtaient à dures saccades le pavé de la longue rue sonore. Michel s'attarda encore un peu ; puis, comme cinq heures sonnaient à l'église Notre-Dame-des-Tables, il se mit en marche vers l'hôtel du docteur Pellier.

XIX

Énimie lisait dans un petit boudoir Empire, qui attenait à sa chambre, lorsque Michel fut introduit auprès d'elle. Une lampe électrique, allumée déjà et posée sur la tablette ronde d'un guéridon, éclairait sa stature flexible que recouvrait une robe d'intérieur aux longs plis. Le reste de la pièce était plongé dans une pénombre douce ; un store de guipure appliqué au vitrage de la fenêtre filtrait le jour, qui au dehors achevait lentement de décroître.

Bien qu'inattendue et insolite, cette visite ne parut point la surprendre ; elle posa le livre qu'elle tenait, pour tendre sa main à l'arrivant ; puis elle lui désigna un fauteuil bas, posé en face de celui sur lequel elle était assise.

— Vous avez quelque chose à me dire ? demanda-t-elle de sa voix paisible.

Michel s'acquitta de la commission dont le docteur Pellier l'avait chargé ; il avait hâte de sortir, car la tête lui faisait toujours mal ; mais, par politesse, il ne voulait pas se retirer trop vite ; il ajouta quelques phrases insignifiantes, comme en échangent les gens du monde lorsqu'ils entendent ne pas quitter

le terrain des banalités générales ; puis, peu à peu, sans qu'il ait su comment, l'entretien glissa sur l'Espagne et sur les souvenirs qu'il en avait rapportés. Alors les tendres yeux d'Énimie s'illuminèrent d'une flamme subite :

— Quel beau voyage pour nous aussi ! trop court seulement... Mon rêve serait de retourner partout où nous avons passé, d'y rechercher les mêmes puissantes émotions. Mais c'est un rêve impossible ; rien ne se recommence dans la vie, et moins encore ces instans privilégiés où l'on oublie toutes les tristesses du passé pour goûter un bonheur sans mélange.

Elle continua, s'exaltant encore davantage :

— Ces soixante jours n'ont été qu'une seule longue journée heureuse ; nous avions retrouvé l'enthousiasme et l'illusion de la première jeunesse ; nous avions vingt ans !

— Oui, dit Michel, je vous ai vue toute transfigurée ce dimanche matin où je vous rencontrai au Musée du Prado ; vous aviez vingt ans en effet ; vous étiez pareille à ces jeunes « niñas » que Goya a peintes avec tant de séductions, un éventail sur la bouche et le regard chargé de fugitifs éclairs, comme un ciel d'orage.

Elle ne s'aperçut pas qu'il s'animait lui aussi, et reprit avec la même voix nuancée de mélancolie :

— Tout cela est fini maintenant ! Je suis retombée dans l'état d'indigence où je me trouvais autrefois, je suis devenue une femme comme les autres.

Il protesta :

— Vous vous trompez ! Vous êtes telle que vous étiez cet inoubliable matin ; le feu de l'Espagne est resté sur vous, sur vos lèvres, dans votre regard. Ah ! vous êtes belle, et je voudrais être peintre ou poète pour avoir le droit de vous le faire entendre sans vous offenser.

Il était sincère, et s'effrayait presque de sa sincérité. Mais pourquoi s'en fût-elle offensée ? Elle semblait à peine faire attention à ses paroles ; elle était ailleurs. Cela l'enhardit pour exprimer tout ce qui subitement se heurtait dans son esprit. Il lui dit encore :

— C'est une modestie insoutenable de prétendre que vous êtes une femme comme les autres. Vous êtes, au contraire, incomparable et unique. Du premier jour où j'ai pu me rapprocher de votre âme, j'ai compris tout ce qu'elle contenait de

rare et d'infiniment supérieur ; et maintenant je comprends mieux encore. Vous êtes celle qu'un homme ne peut avoir connue, sans en garder au fond de lui-même le lumineux rayonnement.

Elle ne lui répondit pas; ses yeux s'étaient posés sur un portrait du docteur Pellier placé au milieu d'une console entre deux gerbes de roses. Il était là, montrant le sourire victorieux du mâle qui se sait beau, qui se connaît irrésistible; ses traits charmans et fins se rehaussaient de cette fierté masculine, et aussi du sentiment de sa valeur dont personne ni lui-même ne pouvait douter. Michel avait suivi ce reproche muet, cette invocation douloureuse de l'épouse à l'époux; cela lui donna une petite irritation qu'il surmonta rapidement. D'ailleurs Énimie reportait à présent sur lui son regard expressif et changeant. Elle s'était remise à parler de l'Espagne, et racontait avec un plaisir visible l'excursion qu'ils avaient faite pour se rendre à Salamanque, dans cette partie abrupte et sauvage du vieux royaume de Léon, où ils avaient rencontré une bande de Bohémiens qui avaient voulu lui tirer la bonne aventure. Mais elle s'y était refusée; et elle expliquait doucement :

— Je n'ai pas besoin qu'on me révèle l'avenir; je n'en attends rien de plus que ce que la vie m'a donné; demain sera pour moi pareil à aujourd'hui; il n'y a de place ni dans mon cœur, ni dans mon imagination pour des surprises nouvelles.

— Qu'en savez-vous? lui demanda brusquement Michel.

Il s'était levé, mû par une agitation extrême; il ne songeait plus à s'en aller; il restait là, debout et immobile, dominant de son buste le fauteuil dans lequel elle était assise; il découvrait en elle des détails jolis que jamais encore il n'avait aperçus : la finesse de ses cheveux châtains, plus clairs et rebouclés sur la nuque, et le lobe rosé de ses oreilles, pareil à un coquillage délicat. Mais il ne prêtait à ces choses qu'une attention distraite et pour ainsi dire étrangère à sa propre pensée. Elle eût été laide, flétrie et sans attraits, que peut-être en ce moment l'eût-il entourée du même impétueux désir; car du fond de son être, à grandes vagues, c'était bien un désir charnel qui montait, un désir tellement aveugle et violent qu'il en tremblait de tous ses membres et qu'il cachait ses mains dans les poches de son veston pour les empêcher de toucher à cette femme qu'il vénérait encore de toutes les puissances de son être. Certes il ne voulait

point lui manquer; il eût préféré mourir; il restait là, cependant, rivé au tapis, incapable de surmonter cette fièvre, cette folie, qui achevait de consumer son cerveau.

Encore si elle eût manifesté quelque vague effroi, quelque inquiétude, cela peut-être l'eût aidé à reprendre possession de soi-même; mais qu'elle était loin de soupçonner le combat qui se passait en lui! Elle continuait à parler doucement, avec cette simplicité tranquille qui s'opposait comme un défi au paroxysme où il venait d'atteindre; elle renversait un peu la tête en arrière; cette tête aux lignes pures se trouvait maintenant à la hauteur de son cœur; il voyait, entre le double ourlet des lèvres, passer l'humide blancheur des dents un peu inégales; il respirait ce souffle ambré qui avait la saveur d'un fruit mûri par les magnifiques ardeurs de l'été. Et tout à coup le spectacle auquel il avait assisté deux heures auparavant repassait devant ses yeux : sur la table de l'Amphithéâtre les tronçons du corps du guillotiné; ce crâne ouvert que fouillait le scalpel; ces viscères, cette loque humaine à peine refroidie, cette puanteur du cadavre... De tout cela il gardait encore l'indicible horreur; il gardait pour toujours, lui semblait-il, l'éclaboussure du sang de ce criminel; et ce besoin qu'il avait ressenti de se plonger dans un bain d'oubli et de régénération le reprenait d'une exigence plus vive.

Il regardait la tête charmante d'Énimie... Ah! s'il pouvait, une fois seulement, prendre cette bouche sous la sienne, y retrouver les aromes puissans de la vie, y perdre les relens fétides de la mort! S'il pouvait une fois seulement boire le baiser sur cette bouche de femme!.., Que demanderait-il de plus au destin? Son désir, effréné tout à l'heure, se satisfaisait d'avance dans l'idée de ce baiser ardent, — si ardent qu'il en redevenait pur, si magnifique qu'il porterait avec soi son absolution. Oh! oui, tous les écœuremens, tous les dégoûts, toutes les pourritures se fondraient, — comme le plomb déliquescent dans l'âme brûlante du creuset, — se fondraient au feu de ce baiser unique, de cette volupté plus insondable que la vie et que la mort, et aussi profonde que l'infini...

Pourtant il n'osait pas encore, une sueur le parcourait tout entier à la pensée de cette profanation; l'hostie, au fond du tabernacle, n'était pas plus digne de respect que cette chaste bouche qui, en dehors de l'union sacramentelle, n'avait jamais dû subir le moindre contact impie, la moindre souillure sacri-

lège. Lui, qui n'était pas religieux, il se sentait dans l'état d'un croyant en face de la Divinité, toute ferveur et adoration, et cela augmentait encore son éperdu, son épouvantable désir...

— Pas un seul jour, poursuivait Énimie, sans rien changer à son attitude confiante, pas un seul jour je ne compte voir quelque signe miraculeux passer dans mon ciel; le soir où ma petite Cecilia est morte, elle a emporté tous les grands espoirs de ma vie.

— Ne dites pas cela! ne dites pas cela! répétait fiévreusement Michel.

— Si, je le dirai; je puis bien le dire à vous, que je regarde presque comme mon enfant.

Il ne l'avait pas laissée achever; dans un élan passionné, il s'était penché sur elle et, de ses lèvres frémissantes, il cherchait les lèvres d'Énimie, ces lèvres fraîches, ces lèvres pures qui devaient lui rendre l'éternelle aspiration au bonheur. Mais elle se dérobait, se refusait, effrayée de la brusquerie de cette attaque, et n'osant encore y croire; plus fort qu'elle et résolu à la vaincre, il l'atteignait déjà et la couvrait de sa face. Alors elle poussa un cri, un long cri de douleur et de surprise, tel qu'en pousse au fond des bois une biche traquée par le chasseur et qui sent déjà sur sa gorge la menace sanglante du couteau.

Michel s'était redressé. Ce cri l'avait rendu à lui-même.

— Pardon! oh! pardon! murmura-t-il.

Elle s'était redressée aussi, blême de stupeur, mais sans colère; elle fut assez miséricordieuse pour lui dire :

— Vous me demanderez pardon plus tard. Pour le moment, partez, partez vite!...

Pourquoi ne se tuerait-il pas? Pourquoi ne se ferait-il pas justice? N'était-il pas aussi coupable que ce jeune criminel qui, ce matin, avait payé sa dette à l'Humanité? Plus coupable peut-être encore? Il avait voulu abuser de l'amitié d'une femme, de la confiance d'une femme, — ce qu'il y a de plus sacré dans les rapports des êtres entre eux, — et lui ravir son honneur!... Il avait commis ce forfait, cette turpitude!... Voilà à quoi avait abouti cette longue période de sagesse dont il était fier, et qu'il considérait comme une libération après les écarts d'une adolescence trop libre. Mais que parlait-il de libération? Il était enchaîné, lui aussi, enchaîné à ses sens comme tous les

autres hommes, et le dieu qu'il avait voulu dédaigner se vengeait de lui plus terriblement qu'il n'aurait pu le prévoir. — Oserait-il jamais se représenter devant Énimie, et lui expliquer, s'il en était capable, par suite de quelles circonstances presque fatales, presque étrangères à sa volonté, il en était arrivé à lui infliger cet outrage?... Il se méprisait, il avait horreur de lui, et une tristesse abondante comme les flots de l'Océan envahissait les profondeurs de son âme. Certes, s'il se comparait au reste des humains, il était obligé de convenir qu'il ne se reconnaissait ni plus mauvais, ni plus dépravé; beaucoup, sans doute, auraient agi comme il venait de le faire, sans en éprouver les mêmes remords. Mais c'était précisément cette certitude de l'ignominie pesant sur toute la génération d'Adam qui le désolait et l'accablait. Et il s'en allait, les épaules voûtées, la tête basse, honteux d'être un homme, — le frère de ce jeune criminel qui, ce matin, avait monté les marches de la guillotine, et dont le cerveau, le cœur, le sang et les moelles ne présentaient rien d'anormal, pas la moindre tare, — absolument rien d'anormal!

XX

« *Indue purpuram, conscende cathedram et grates age quibus debes* : Revêts la robe rouge, introduis-toi dans la chaire et rends grâce à qui tu le dois. »

C'était par ces paroles rituelles que, jadis, le chancelier de l'Université annonçait au nouveau bachelier en médecine son admission dans le sein de la docte compagnie; alors, l'un des quatre professeurs qui avaient été chargés de l'examiner ouvrait devant lui un volume d'Hippocrate et lui faisait prêter le serment, — moment solennel dans la vieille enceinte, où les effigies de tous les maîtres anciens semblaient prendre part à cette vocation d'un nouveau disciple et être les témoins de sa promesse. Rigides et beaux, et tous portant le chaperon bordé d'hermine, ils représentaient l'effort de la science durant la longue succession des siècles; presque tous avaient laissé des noms illustres : c'était Arnaud de Villeneuve, Gui de Cauliac, Honoré Piquet, Valescure de Tarente, Richer de Belleval, Rabelais, Rondelet, pour ne citer que les précurseurs; et tous, avec des visages différens, des barbes brunes ou blondes, des

yeux bleus ou noirs, des traits fins ou saillans, avaient entre eux cet air de famille, cette mystérieuse ressemblance, que crée parmi les êtres la parenté des esprits...

Descendu de la chaire, où il n'était resté que quelques brèves minutes, l'élu sortait de la salle encore plus cérémonieusement qu'il n'y était entré; un bedeau portait devant lui la masse d'Hercule, entourée du serpent d'Esculape, double emblème de la force et de la prudence, qui doivent être les qualités de tout bon médecin. La masse était en argent et le serpent en vermeil; le bedeau pliait sous le poids de cet insigne, qui avait coûté plus de dix-huit cents livres à la Faculté. Mais, aussitôt refermée la porte de la salle, le protocole faisait place à un étourdissant tapage; les étudians, dans les couloirs, attendaient le bachelier frais émoulu, encore tout gonflé de légitime orgueil; et, dès qu'il avait paru, les coups de poing pleuvaient sur lui. *Vade et occide, Caïn*, lui criait-on à chaque bourrade. Et cela voulait dire : « Va chercher fortune où tu voudras, » puisqu'on exigeait de lui qu'il n'exerçât la médecine ni dans la ville ni dans les faubourgs, jusqu'à ce qu'il eût passé sa licence et coiffé le bonnet carré de docteur.

Vade et occide, Caïn. Cela voulait dire aussi : « Tu es sorti de nos rangs; nous te devons désormais le respect; mais, en attendant, reçois ceci, reçois cela, et encore ceci, et encore cela! » Les étudians, à poings fermés, tombaient sur leur camarade, qui ripostait de son mieux, au risque de déchirer la robe rouge qui le vêtait encore. Et c'étaient des cris, un tumulte, une gaieté, un étourdissant branle de jeunesse.

Sébastien Lepic avait affronté avec un succès retentissant le dernier examen qui devait précéder la soutenance de sa thèse. Félicité par les professeurs, congratulé par ses camarades, il touchait à la réalisation de tous ses espoirs. Le soir, à la Brasserie, il avait longuement péroré, selon le mode de sa verve, montée encore par la griserie du triomphe. Si le cérémonial qui présidait maintenant à l'accession des degrés n'était plus aussi solennel, il n'en éprouvait pas moins la légitime fierté d'avoir atteint le point décisif, et déjà il se regardait presque comme l'égal de ces maîtres qui, le sachant fort, avaient essayé de le « coller » tout à l'heure.

— Ah! il n'aurait pas fallu qu'ils me poussent à bout!

déclarait-il avec une arrogance superbe, je les aurais remis à leur place avec un choix d'argumens! Je leur aurais rappelé d'abord qu'au temps de Rondelet et de Rabelais, les Étudians avaient auprès d'eux un « procurator » qui surveillait les examens et ne souffrait pas que le professeur cherchât à les intimider de quelque façon que ce fût, par des questions perfides, ou par des paroles méprisantes, — sous peine de quoi le dit procurator les dénonçait à l'Assemblée de ses collègues.

— Oui, oui, dit Albéric Gouvion en haussant les épaules. Dans ce temps-là, les professeurs, au lieu de se soutenir entre eux comme ils le font aujourd'hui, — alors même qu'ils ont adopté des doctrines tout à fait contraires, — ne se gênaient pas pour s'envoyer en public les reproches les plus suggestifs : « *Tu es asinus! Tu es bardatus!* » Telles étaient les aménités qu'ils avaient coutume d'échanger. Et l'on voit d'ici la joie des « escholiers, » et le parti qu'ils en tiraient pour se défendre.

— Il y avait plus de liberté alors qu'à présent, constata Pierre Brizuedla entre deux bouffées de cigarette.

Mais, en sa qualité de démocrate humanitaire, Bernard Dureval protesta :

— Jamais de la vie! Certes, nous ne sommes pas encore arrivés à l'idéal d'une société fonctionnant selon les règles de la justice intégrale; mais, depuis 93, on peut dire que le sort de l'individu n'est plus livré aux tyrannies d'une secte.

— Mon cher, intervint Gabriel d'Artissac, qui avec Michel se tenait à l'extrémité de la table où les consommations étaient plus rares, n'apercevez-vous pas au contraire qu'en appliquant logiquement vos principes de solidarité humaine, vous arrivez précisément à reconstituer la société du Moyen Age, où tout était obligation réciproque, entr'aide mutuelle, depuis les corporations d'ouvriers, où les droits de chacun étaient rigoureusement sauvegardés, jusqu'aux confréries de pénitens recrutées dans les classes peu aisées, qui soignaient les malades, labouraient les champs de ceux qui étaient empêchés, enterraient les morts, tout cela pour rien, pour le plaisir, semble-t-il! Mais il y avait alors ce qui n'existe plus aujourd'hui, ou à peine, — le respect, le grand respect, une hiérarchie solide comme l'armature d'une cathédrale, et la résignation, cette autre vertu chrétienne, un peu démodée aujourd'hui. En sorte que si nous retombons après 93, avec notre mentalité d'hommes modernes,

à cette organisation serrée et solide, nous perdrons le peu que les immortels principes nous ont fait gagner!

— Il a raison, dit Albéric Gouvion, qui, en réalité, se souciait fort peu du débat.

Quelques jeunes femmes venaient de faire leur entrée dans la Brasserie, et tout de suite le ton de la conversation et les dispositions des étudians s'en trouvèrent changés. Ces « friches dames » avaient appris le succès de Sébastien Lepic et, pour lui en témoigner leur joie, elles lui apportaient un bouquet de renoncules. Sébastien prit le bouquet, en détacha une fleur; puis, un instant après, sans même invoquer de prétexte, il disparut.

— Je sais bien où il va, dit aussitôt la grande Denise avec un peu de dépit; il n'a plus qu'une idée en tête maintenant, c'est d'épouser la fille du docteur Dubail.

Plus indulgentes, les autres souriaient sans surprise.

— Tout a une fin! Il faut bien que tout finisse! Un médecin doit être marié, comme un prêtre doit rester célibataire; c'est le métier qui veut ça!

— En attendant, conclut Denise, nous en sommes pour nos frais de représentation.

Mais Béhémond, la bouche gracieusement arrondie dans le bronze de son visage, s'empressait d'intervenir :

— Mesdames, je vous offre de vous emmener toutes dîner à Palavas, au bord de la mer. On prendra des autos et l'on reviendra quand on voudra.

En chœur, elles se récrièrent :

— A Palavas! Dans cette saison, vous n'y pensez pas! Nous serions dévorées par les moustiques!

Au fond, l'idée d'avoir le mulâtre pour cavalier unique les réjouissait peu. Elles cherchaient des yeux d'autres partenaires; mais les uns, pour des raisons de travail, les autres pour des raisons d'argent, ou pour des causes très différentes, ne montraient aucun désir de se mettre en fête.

— On pourrait aller ailleurs, suggéra Béhémond complaisamment.

Il fut convenu que dans la soirée on se retrouverait à l'Eldorado, où la jeune Esther donnait un numéro exceptionnel. Mais l'entrain faisait défaut en l'absence de Sébastien Lepic, le principal organisateur de ces « bombes. »

Accoudée sur la table, la grande Denise était devenue rê-

veuse. Elle avait espéré reconquérir ce soir le cœur de son ami; elle lui avait pardonné ses infidélités passagères. — Avait-elle réellement un sentiment tenace pour lui? D'un geste impatient, elle repoussa Béhémond, qui avait passé un bras autour de sa taille; puis, comme il insistait pour qu'elle acceptât au moins qu'il fît apporter quelques douceurs, elle répondit avec un mince sourire d'indifférence :

— Oh! vous savez! Très peu pour moi! Le moins possible!

Mais il ne comprenait pas ces finesses du langage « blanc. »

Sébastien était entré chez le professeur Dubail, tel le vainqueur en pays conquis. Les félicitations que lui avait adressées le matin même à la Faculté le père d'Arlata, ne lui laissaient aucun doute sur la réponse différée jusqu'alors, et qu'il considérait dans sa pensée comme liée étroitement au succès de ce dernier examen qu'il venait d'enlever si brillamment. Il n'imaginait pas un instant qu'en dehors de cette considération majeure, des considérations d'un autre ordre pussent intervenir dans la décision de cette fille intelligente et belle, dont il n'avait même pas pris la peine de gagner les sentimens. Elle lui plaisait; il devait lui plaire; pour le reste, il était de cette catégorie d'hommes, à la psychologie sommaire, qui estiment que dans le mariage il suffit que la femme aime *après;* il se chargeait de la réduire à l'amour; c'était une question d'alcôve, d'habitude et de savoir faire. Certes, l'avenir qui allait s'ouvrir devant eux était plein d'agréables promesses; Sébastien connaissait ses propres valeurs physiques et morales; il pouvait sans trop de présomption se vanter de posséder toutes les qualités requises pour devenir un honnête chef de famille, et un praticien distingué. Il ne voyait rien au delà. « Le but de la vie, c'est la vie, » se répétait-il, satisfait de cette formule qui renfermait toutes ses ambitions.

Dans le grand salon vert, il marchait d'un pas délibéré, les yeux fixés sur la portière intérieure par laquelle plusieurs fois déjà il avait vu entrer le père et la fille. Il s'attendait encore à les voir apparaître, mais avec des visages plus sourians que d'habitude; et le docteur Dubail, poussant Arlata dans les bras de Sébastien, lui disait : « Elle est à vous! »

Et cela lui semblait tout naturel.

Cependant l'attente commençait à lui paraître longue; il

entendait dans la pièce voisine s'échanger un dialogue de deux voix rapides, et il avait conscience que son sort se jouait en ce moment. Un quart d'heure s'écoula encore. Enfin, le docteur Dubail entra seul dans le grand salon vert; il ne souriait pas; il semblait au contraire un peu contraint et déçu, en même temps qu'il invitait Sébastien à s'asseoir en face de lui.

— Eh bien! nous voilà presque confrères?

— Oh! pas tout de suite! dit Sébastien sans s'étonner. Je ne compte passer ma thèse que dans quelques mois. J'ai choisi un sujet difficile qui me demandera beaucoup de recherches. Vous me permettrez bien de vous la dédier?

— J'en serai heureux et flatté, dit le professeur avec cette bonne grâce parfaite qui était la sienne.

Du geste qui lui était familier, il caressait sa longue barbe. Sébastien reprit, après un court silence :

— N'aurai-je pas le plaisir de voir Mademoiselle Arlata?

— Mais si! Je pense qu'elle va venir. Je la quitte, il n'y a qu'un instant. Et précisément la voici!

Arlata venait d'entrer; rien en elle ne décelait le moindre trouble; elle tendit la main à Sébastien et le complimenta à son tour :

— Il paraît que vous avez été extrêmement brillant; mon père m'a dit que vous avez tenu tête à tous vos maîtres.

Mais Sébastien s'irritait de tant de louanges :

— Oh! de grâce! ne parlons plus de cet examen. J'ai fait comme beaucoup d'autres.

Il ajouta, en la regardant bien en face :

— Si je suis content d'avoir réussi, c'est dans la pensée que ce succès me rapprochait de mes plus chères espérances.

Maintenant, ses yeux se tournaient vers le docteur Dubail, comme pour chercher une approbation ou un appui. Alors le professeur dit à sa fille :

— Arlata, répète à Monsieur Sébastien Lepic ce que tu viens de me dire à moi-même. Tu lui dois de ne pas le laisser ignorer plus longtemps tes intentions.

Avec un angélique sourire qui illuminait la nacre rosée de sa peau, Arlata expliqua :

— C'est très simple : je ne veux pas me marier encore; si je me marie, ce sera plus tard, beaucoup plus tard, et je ne pense pas que ce soit avec vous.

Et, comme le visage de Sébastien Lepic laissait voir sa cruelle déception, elle ajouta dans un joli sentiment de pitié féminine :

— Il ne faut pas que cela vous attriste. Mais j'ai sur le mariage des idées qui ne sont assurément pas les vôtres. Je ne suis plus une petite fille. — Des petites filles de vingt ans, on n'en rencontre plus beaucoup maintenant, même en province ! Et vous, vous semblez croire au contraire que, pour cette chose effrayante, oh ! oui, et si belle, de fondre deux cœurs en un pour toujours, il suffit de se convenir à peu près, de n'avoir de part et d'autre ni de trop grandes divergences de caractère, ni de trop grands défauts. Ne supposez pas que je veuille vous faire de la peine ; j'ai réfléchi, j'ai regardé autour de moi, j'ai vu tant de femmes malheureuses et qui pourtant étaient dignes de tout le bonheur ! Et je me suis demandé : Pourquoi sont-elles malheureuses ? qu'est-ce qui leur manque ? J'ai cru le comprendre : il leur manque d'avoir un mari qui soit en même temps un ami indulgent et tendre, à qui elles puissent se confier, comme l'enfant à sa mère, comme le croyant à Dieu. J'attendrai pour me marier d'avoir trouvé cet ami.

De nouveau elle tendit la main à Sébastien :

— Vous ne m'en voulez pas ? Je vous ai donné la meilleure preuve d'estime dont je puisse disposer, la franchise !

Accablé, Sébastien était retombé dans son fauteuil. En cette minute, il souffrait réellement, dans son orgueil, dans sa sensibilité aussi ; et grand était son effort pour ne pas laisser passer les larmes qui affluaient à ses yeux. Pourtant, il ne croyait pas encore que la résolution d'Arlata fût définitive, et que d'une bouche aussi candide ait pu sortir un arrêt aussi implacable ; et il attendait que le docteur Dubail lui adressât quelques paroles d'espoir ou de réconfort. Mais le Maître, la tête penchée, continuait à caresser nerveusement sa longue barbe. Ce fut entre les deux hommes un instant pénible. Enfin, Sébastien se décida à demander, comme on prie :

— Peut-être parviendrez-vous à la convaincre ?

Le docteur Dubail releva la tête :

— N'y comptez point ! Je ne ferai rien pour cela. Ma conscience s'y oppose ! Cela vous étonne, mon ami ? reprit-il avec plus de douceur. Vous allez bientôt comprendre. Il faut que vous sachiez d'abord que j'envisageais avec une faveur

secrète l'idée d'un mariage qui ne m'eût pas séparé d'Arlata, et qui m'eût permis en même temps d'avoir en vous un successeur naturel; un enfant de plus à mon foyer, c'était une joie, une bénédiction de plus... Mais précisément à cause de cette intime préférence, j'avais à me défendre d'influencer celle qui, seule en l'espèce, a le droit de décider de son sort. Un père ne doit pas être égoïste, surtout lorsque, comme moi, il a trouvé en sa fille une collaboratrice de toutes les minutes, un précieux, un délicieux secours... Arlata se mariera comme il lui plaira, c'est le moindre gage de reconnaissance que je puisse lui réserver en retour de tant de belles heures de sa jeunesse qu'elle m'a données si libéralement!

Il était ému; ses yeux de penseur, ordinairement calmes et secs, se mouillaient d'une tiède rosée. Sébastien se pencha sur les mains du Maître et les baisa; il sentait mieux encore maintenant tout ce qu'il venait de perdre. Mais l'arc tendu de sa volonté refaisait en lui de l'espoir. Pourquoi s'attarderait-il à courir après l'impossible? D'autres jeunes filles, belles, bien apparentées, il y en avait beaucoup dans cette ville où tant d'anciennes familles vivaient dans les fortes traditions du passé. Il se sentait assez riche de ressources pour demander au destin une compensation.

XXI

Michel avait appris avec une relative indifférence, de la bouche de l'oncle Cléophas, l'effondrement des projets matrimoniaux de Sébastien Lepic, — ces projets qui l'avaient si fort indigné naguère! Maintenant, sa préoccupation principale était de revoir Énimie, et de solliciter le pardon sans lequel il sentait bien qu'il ne saurait savourer aucune joie.

Bien qu'il eût cessé de fréquenter l'Institut de Botanique, et qu'il n'eût plus aucune raison de traverser le Jardin Royal, il était retourné plusieurs jours de suite, dans l'espoir de la rencontrer, du côté du tombeau de Narcissa. Mais elle avait sans doute déserté ce lieu, près duquel, auparavant, elle avait coutume de venir abriter sa rêverie; la grotte était solitaire, et les mânes de la fille de Young ne recevaient plus sa visite consolatrice et maternelle. Michel relisait l'inscription funèbre : *Placandis Narcissæ mânibus.* Il restait un moment à méditer sur ce

mystère insondable, — la mort de cet être jeune et charmant, — puis il s'en allait à petits pas découragés parmi la splendeur verdoyante du jardin.

Énimie lui gardait-elle rancune de son absurde et inconvenant assaut? Voilà ce qui le tourmentait perpétuellement. Même au travail, il conservait le sentiment de cette gêne, comme s'il eût été disqualifié à ses propres yeux. Pour la première fois depuis qu'il était conscient de ses actes, il connaissait le goût amer du remords. Alors, qu'attendait-il pour aller se jeter aux pieds de cette femme? Que redoutait-il? Il n'osait se l'avouer; il le savait cependant! Ce qu'il redoutait, ce n'était pas Énimie, ses reproches, son juste courroux, mais lui-même. Il redoutait qu'en sa présence, le mauvais désir qui déjà l'avait mordu aux entrailles ne le reprît, ne l'obsédât et ne le contraignît à quelque irréparable faute. Voilà cette chose louche et obscure qu'il portait en soi et qui lui faisait baisser la tête au milieu des splendeurs de la vie, cette chose louche et obscure, le ferment mal consommé de ce coupable désir; ah! le dieu continuait à le tenir dans ses serres, à le torturer par cette sournoise menace! Comment ferait-il pour s'en dégager jamais?

Il souffrait... Il était décidé, après la clôture de cette session, à retourner à Paris, où il n'aurait plus qu'une année de cours pour terminer ses études. Là, il entrerait dans une existence différente; il se créerait de nouvelles relations, il en retrouverait d'anciennes. Il lui en coûtait cependant d'abandonner avant le terme final les maîtres qu'il vénérait, et les camarades auprès desquels il avait eu de si agréables momens d'abandon, — Gabriel d'Artissac surtout, son plus vieil ami, presque un frère! Mais il le fallait; il n'entrevoyait pas d'autre moyen pour récupérer le calme qu'il avait perdu.

En attendant, il lui fallait maintenir et régulariser son effort: le pourrait-il sans défaillance? Souvent, dans la nuit, il se réveillait avec cette anxiété toujours présente qui veillait à ses côtés. Il pensait à Énimie et à la démarche nécessaire qu'il remettait chaque jour et que chaque jour écoulé rendait plus difficile à accomplir. « Demain, se promettait-il, demain j'irai la trouver. Elle s'étonne sans doute de mon silence et peut-être déjà m'a-t-elle retiré toute son estime. » Cela lui était insupportable, d'avoir perdu l'estime de cette créature d'élite, qui avait contribué à l'élévation de son esprit. Il savait que chaque

homme « ondoyant et divers » laisse de soi-même une image différente, selon les qualités ou les défauts de ceux qui reçoivent en eux cette image : au clair miroir de l'âme d'Énimie, il avait dû rester longtemps glorieux et pur, entouré d'une sorte d'auréole et bénéficiant de cette lumière qui la baignait toute. Maintenant, le charme était rompu ; l'auréole s'était dissipée : il ne serait plus jamais pour elle qu'un être quelconque, accessible aux plus basses tentations, un de ces gâcheurs vulgaires qui, pour une minute de plaisir, sont prêts à sacrifier les plus nobles joies de l'amitié.

Après avoir cherché à la rejoindre, il évitait maintenant de passer près de chez elle, de crainte de la rencontrer. D'ailleurs, avec ces courts après-midi d'automne, il ne sortait presque plus. De la maison de l'oncle Cléophas à la Faculté de Médecine, établie dans l'ancien prieuré Saint-Germain, il n'y avait que quelques pas à faire, le porche de la cathédrale à contourner ; puis, quand il se rendait aux hôpitaux, dans un quartier excentrique, il suivait la large allée qui reliait entre elles les deux grandes fondations récentes et où on ne rencontrait guère que les professeurs, les « carabins » et le personnel des infirmiers. Ainsi il se croyait plus tranquille ; il cachait sous ces puériles précautions l'anxiété qui vivait en lui, comme font les enfans qui s'appliquent à recouvrir un scorpion d'une montagne de sable ; mais la bête venimeuse fouille avec ses pattes, redresse sa tête, et disperse cette vaine poussière... Bientôt Michel retombait dans ses habituelles préoccupations.

La veille de la Toussaint, il revenait plus tôt de la Faculté ; journée triste et grise où des cendres semblaient voltiger dans l'air ; les cloches qui sonnaient la gloire des Élus annonçaient aussi le tourment des trépassés encore assujettis aux flammes de l'expiation ; et l'idée de la mort flottait partout avec ces cendres invisibles qui ternissaient l'éclat accoutumé du ciel.

Des groupes sortaient de la cathédrale. C'étaient surtout des femmes et des enfans qui, le lendemain sans doute, s'approcheraient de la table eucharistique ; leurs visages étaient recueillis et comme voilés d'une vapeur d'encens qui les séparait du monde. Michel se hâtait, afin de ne pas gêner le pieux exode. Tout à coup, au moment où il allait traverser la place, il aperçut Énimie... Elle avançait, les yeux baissés, les mains rejointes sous les plis de son manteau. L'avait-elle vu, elle

aussi? Il ne se le demanda même point. Toutes ses craintes s'évanouirent; il courut à elle, le cœur bondissant.

Elle s'était arrêtée, mais ses mains restaient croisées sous l'étoffe. Elle le regardait de ce beau regard expressif et profond qui venait de si loin, et qui pourtant était si humain et si direct. Y avait-il un reproche tacite dans ce regard? Il le crut et demanda d'une voix contrite :

— Me permettrez-vous d'aller vous demander pardon?

Elle pâlit; son visage changea soudain; un peu d'émotion passa sur ses lèvres; puis elle répondit simplement :

— Il y a longtemps que je vous ai pardonné. Mais si vous tenez à en recevoir une preuve plus certaine, je ne refuserai pas de vous l'accorder, surtout en un jour comme celui-ci, où toutes les âmes doivent s'unir.

Apaisée, elle souriait maintenant. Michel comprit que la vertu de cette femme était si haute, si invincible, que rien ne la pouvait ternir. Si elle ne lui avait pas gardé rancune, c'était sans doute qu'elle se sentait tellement au-dessus de lui, tellement protégée contre ses audaces intempestives! Il lui retrouvait sa face lisse de Madone, sa voix tranquille, son air de protection maternelle.

— Ai-je été fou! se disait-il. Comment ai-je pu être aussi fou?

Et il s'agitait encore, en la suivant de loin, de très loin, jusqu'à la porte de son hôtel.

Elle l'avait reçu, non point dans ce boudoir intime où le hasard l'avait amené la dernière fois, mais dans l'un des salons d'attente avoisinant le cabinet de son mari. Elle gardait encore son chapeau sur la tête et son mantelet à plis droits qui la recouvrait chastement. Seulement elle s'était dégantée et, comme elle venait de tendre la main à Michel, il s'empara de cette main fraîche et nue, la garda une minute entre les siennes, ivre de ce bonheur et délivré de toute inquiétude.

— Vous êtes bonne! Oh! vous êtes bonne! répétait-il.

D'un geste, elle arrêta son élan :

— Ne parlons plus de cela! Je vous le répète : c'est oublié; il n'en est resté dans mon esprit qu'une grande pitié envers vous, et le désir de vous savoir un peu plus heureux.

— Je n'ai besoin de rien, de rien de plus que votre amitié, protesta-t-il.

Mais elle le calma de nouveau :

— Vous vous trompez! Vous avez besoin de beaucoup d'autres choses... Permettez-moi de vous le dire. Vous seriez mon fils que je ne vous parlerais pas autrement...

Elle lui laissa reprendre sa main ; elle le sentait dompté et docile. Cependant, il frémissait encore ; et c'était à regret qu'il refoulait au fond de soi tout ce qui lui montait aux lèvres. Il aurait tant souhaité s'épancher longuement, se délivrer devant Énimie de tous ces sentimens obscurs qu'elle l'aiderait peut-être à comprendre ! Et il était contraint de se taire, parce que, inflexible, elle le rivait au silence.

— Écoutez-moi, reprit-elle. Nous n'aurons peut-être jamais une meilleure occasion de causer ensemble. Je vais faire moi-même votre examen de conscience ; après cela, vous serez peut-être moins troublé, et vous pourrez vous conduire avec une certitude meilleure.

Un instant, elle s'arrêta, comme pour choisir les mots qui exprimeraient le total de sa pensée, sans blesser cette sensibilité pantelante devant elle :

— Ce qui vous manque, assura-t-elle en baissant la voix, c'est d'aimer. Vous n'avez jamais aimé encore.

Michel cette fois ne put se contenir davantage.

— Vous savez bien que si! Vous savez bien que je vous aime, vous, que je vous aime de toute mon âme. Je vous vénère, je vous place au-dessus de toutes les autres femmes, mais je vous aime autant que l'on peut aimer! Il n'est peut-être pas une créature humaine qui ait inspiré à un homme l'amour immense que j'ai pour vous.

Elle sourit, incrédule :

— Voilà précisément l'erreur dont je veux à tout prix vous faire revenir; car elle serait un obstacle à votre bonheur futur. Vous êtes sincère avec vous-même, je n'en doute pas, parce que vous êtes jeune, parce que vous êtes enthousiaste et ardent, et aussi parce que vous avez soif de cet amour que vous connaissez mal et que vous brûlez de posséder. Cela viendra. Vous comprendrez alors que vous avez pris l'ombre pour le soleil, et un mirage pour la réalité.

Il avait abandonné sa main et n'osait plus lever les yeux sur elle. Venait-elle vraiment de lire dans son cœur? Elle était si sage, si clairvoyante, si tendre! Et puis l'amour a tant de falla-

cieuses apparences, tant de masques séduisans, tant de travestissemens perfides! Son vrai visage, le pur, le resplendissant, qui donc pouvait se vanter de l'avoir contemplé en face?... Qui donc est certain de connaître le visage véritable de l'amour? Tant de gens se trompent qui croient réellement aimer! Et lui-même, jusqu'à cet instant, s'était-il avisé que ses sentimens pour Énimie pouvaient ressembler à de l'amour? Non, cela lui était apparu tout à coup, tandis qu'elle lui parlait à voix basse...

Il s'était levé; il se préparait maintenant à prendre définitivement congé d'elle.

— Vous avez raison peut-être... Je suis un halluciné, un dément; mais j'ai trouvé le remède, qui est de brusquer mon départ; je quitterai cette ville dans peu de mois, pour n'y jamais revenir.

Cette nouvelle inattendue ne troubla point Énimie.

— Vous ne partirez pas, dit-elle, votre destin n'est pas là.

— Pourquoi? Ne suis-je pas libre, si je souffre, de conduire où je veux ma souffrance?

Elle l'enveloppa d'un de ces regards lumineux où elle mettait toute la beauté de son âme :

— Vous ne partirez pas, répéta-t-elle, parce qu'avant vous aurez rencontré le bonheur sur votre chemin.

JEAN BERTHEROY.

(La dernière partie au prochain numéro.)

L'ALSACE A VOL D'OISEAU

UN SOIR AU MONT SAINTE-ODILE

I. — LA MONTÉE

C'était quelques années avant la guerre de 1914.

Un clair matin d'automne rayonnait sur l'étroite vallée de Barr, qui s'insinue dans les Vosges, au pied du Menelstein, à l'orée de la plaine d'Alsace. Nichée dans une faille de la chaîne, cette vallée sans issue, qui aboutit à la Forêt des Sept-Vents et au Hohwald, est un des plus vieux coins celtiques du pays, comme le prouvent le nom de son torrent, la Kirnek, et du Krax, mamelon sauvage, boisé de pins trapus, qui domine fièrement la contrée et la sépare de la plaine. Ce matin-là, l'azur vif dardait sur le monde son plus éblouissant sourire. Le ciel s'épandait comme un pavillon de lumière sur les montagnes, revêtues de leurs manteaux de forêts et déjà chatoyantes des teintes fauves et rouges de l'automne. Je n'y pus tenir parmi mes livres et mes paperasses. D'un bond je fus hors ma maison et résolu de grimper au Mur-Payen pour passer la journée au mont de Sainte-Odile.

Un sentier de traverse quitte la vallée, franchit quelques masures et s'élève à travers des vignobles et des prairies en pente douce sur le contrefort de la montagne. On atteint un large vallon, tapissé de gazons humides et lustré par les sources

qui s'en échappent en ruisselets. Derrière surgit, haute dans le ciel, la ruine du château de Landsberg, en grès rouge, avec sa tour carrée, ébréchée par les siècles, mais toujours majestueuse. Un chemin pierreux s'engage dans une épaisse châtaigneraie. Sous les feuilles dorées du soleil matinal, qu'agite une brise légère, retentissent les cris stridens des geais qui se disputent les baies rouges des sorbiers, et glisse, de temps à autre, le vol lourd d'un faisan aux ailes mordorées. On dépasse la pinède du Mœnkalb, et le sentier devient plus raide. Après maint lacet de la route, nous voici près du château de Landsberg, qui émerge des bois de châtaigniers, sur un ressaut de la montagne, au pied du Menelstein, avec son mur d'enceinte et ses larges douves, envahies par la végétation. De là déjà, la vue s'étend sur la plaine immense. Ici régnèrent jadis, pendant des siècles, les riches seigneurs de la contrée. Leur forteresse, inaccessible aux envahisseurs qui ravagèrent l'Alsace au Moyen Age, n'a laissé que peu de souvenirs dans l'histoire et dans la légende, sauf celui de Herrade, l'illustre châtelaine de céans, qui devint abbesse de Hohenbourg au couvent de Sainte-Odile et charma ses loisirs en peignant les miniatures d'un merveilleux missel, le fameux *Hortus deliciarum*. On sait que ce bijou d'art mystique périt, avec cent autres trésors, dans l'incendie de la bibliothèque, au bombardement de Strasbourg, en 1870. Les Prussiens ont toujours marqué leurs conquêtes par des destructions de chefs-d'œuvre. Encore s'ils n'avaient saccagé que des livres! Auprès de leurs fureurs brutales d'aujourd'hui, leurs crimes d'autrefois nous semblent d'innocentes peccadilles. Ils étaient alors dans l'enfance de *leur art*.

Je ne m'attardai pas à cette première halte de ma promenade. Du Landsberg, un chemin s'incurve dans la montagne et la longe horizontalement, pour gagner l'hôtel Saint-Jacques. Il s'engage sous une haute futaie de sapins. Leurs colonnes gigantesques se dressent sur un fouillis de jeunes arbustes. Les touffes sombres d'aiguilles couvrent, de leurs grands gestes muets, le frisselis des feuilles vertes. On marche au cœur de la forêt.

Infiniment variées dans leur monotonie apparente, les forêts sont la plus belle parure des Vosges. On ne dirait pas qu'elles ont été faites pour servir de vêtement à la montagne, mais que la montagne fut créée pour porter ces temples resplendissans, où vibrent tant de harpes et de lyres. Des essences nombreuses

les composent, mais le sapin règne en maître sur les hauteurs et les couvre de ses masses compactes. Lorsque à ses sombres pyramides le hêtre mêle son feuillage doré, et le bouleau ses fines ramures d'argent avec sa chevelure transparente, alors seulement la forêt vosgienne déploie sa grâce et sa majesté. Mais il faut pénétrer dans le labyrinthe des sous-bois, pour comprendre le charme et soupçonner la vie intime de la forêt.

O forêts! bois profonds! solitudes! asiles!

s'écrie Victor Hugo comme pour s'élancer, en quatre bonds, dans leur plus secret mystère. Et Baudelaire ajoute, saisi d'un frisson religieux :

Forêts, vous m'effrayez comme les cathédrales!

C'est que la forêt de sapins est une cathédrale, en effet. Colonnades à perte de vue; branches retombantes en pendentifs ou croisées en ogives; trouées d'azur éclatantes comme des vitraux peints; flèches de soleil qui percent les aiguilles et jettent des losanges d'or sur les herbes folles. Sur les tapis de mousse, les feuilles luisantes du houx s'allument comme des candélabres, les fougères en éventail s'étalent comme des rosaces vertes. Et les nefs se prolongent à l'infini sur le sol inégal. On monte et l'on descend, pour remonter encore. On s'égare entre ces piliers innombrables, sans jamais trouver l'abside et le chœur de cette église sans limite.

Mais ne vous contentez pas de regarder, écoutez aussi. Car ces nefs ont leur musique, ces dômes ont leurs chants. Les forêts sont un vaste orchestre, qui a pour maître l'atmosphère et pour musiciens les vents. Ils y jouent de merveilleuses symphonies. Des Dieux passent dans leurs harmonies et dans leurs silences. Lorsqu'en automne, les tempêtes de l'équinoxe s'abattent sur les vieux hêtres, déjà dépouillés de leurs feuilles, qui avoisinent le Hohwald et le Champ-du-Feu, on croit entendre mugir un orgue géant. Le son roule, de bas en haut, à travers tous les registres du formidable instrument, depuis la basse ronflante jusqu'aux sifflemens aigus. On dirait la voix de Tarann, le Dieu de la guerre, qui souffle dans sa trompe et soulève tout un peuple. Mais, au printemps, quand des milliers d'insectes bourdonnent autour de l'érable et du chêne, quand la chaleur

de midi fait taire le gazouillis des oiseaux, et que les abeilles, ivres de lumière et de parfums, se plongent avec frénésie dans le calice des fleurs, c'est la note soutenue et langoureuse des violons qui règne sous les bois. On dirait alors que Rosmertha, la déesse de la vie et de l'amour, s'étire et se réveille dans son berceau, sous les baisers ardens de Bélen, Dieu du soleil. Mais que, par un beau soir d'été, où glisse une brise subtile, nous montions vers les hautes sapinières, et nous surprendrons, dans leurs fines aiguilles, des soupirs d'âmes et des voix séraphiques comme celles des harpes éoliennes, venues des lointains inaccessibles.

Ainsi les voix primordiales de la terre et du ciel tissent leurs concerts dans les forêts des Vosges. Aux diverses saisons, ou même en un seul jour, aux divers étages de la montagne, on peut se donner la sensation de l'échelle des Dieux par lesquels l'humanité essaye de s'immerger dans l'Au-delà qui nous enveloppe. La lumière et le jour ne sont-ils pas eux-mêmes des messagers de l'Invisible qui jouent sur les cordes de nos âmes? On se sent devenir païen dans les profondeurs bourdonnantes et chaudes de la forêt; on redevient chrétien dans ses hauteurs austères; on s'éthérise vers les cimes.

Je remémorais en moi ces impressions multiples, en marchant, sous le clair soleil matinal, sur le sentier feutré d'aiguilles de sapin, d'où s'échappait l'encens voluptueux de la résine. En même temps je pensais : « Ah! que l'humanité dépoétisée et matérialisée d'aujourd'hui est loin des sources éternelles où l'âme s'abreuve! » Je me promettais de m'arrêter un instant sur l'unique banc de bois qu'on rencontre sur ce chemin et d'où l'on jouit d'une vue pittoresque, en retour, sur le château de Landsberg, à travers une éclaircie de la forêt. A mon grand déplaisir, je vis le banc occupé; mais bientôt je poussai un cri de joie en m'apercevant que l'hôte de ma chère solitude était un ami, le docteur Pierre Bucher, de Strasbourg. Il tenait en main un carnet, dans lequel il écrivait avec une attention profonde. Comme il ne m'avait pas vu venir, j'eus la joie de le surprendre dans sa méditation.

— Vous ici? m'écriai-je. Quelle chance et quel bonheur de vous rencontrer!

Il se leva avec une exclamation et me serra gaiement la main. Je repris :

— Que faites-vous là? Seriez-vous capable d'improviser des vers dans ce site pittoresque.

— Quelle idée! J'ai des soucis plus graves. J'étais en train tout simplement de noter mes courses de demain en divers points de l'Alsace. Il faut que j'aille à Schlestadt, à Mulhouse et à Saverne.

— Chez vos malades?

— Non. Nous organisons dans ces villes des réunions littéraires et de petites écoles privées pour l'enseignement populaire de la langue française.

— Des écoles clandestines alors?

— Pas précisément, disons *ésotériques*, pour me servir de votre langage.

— A la bonne heure! Toujours au travail pour la grande cause. Mais le hasard a voulu que je vous saisisse au vol; je vous tiens et ne vous lâcherai pas. Au lieu de passer votre après-midi à Saint-Jacques, vous allez monter avec moi à Sainte-Odile, où nous coucherons, après une halte au Menelstein.

— J'accepte, me répondit le docteur Bucher, d'autant plus qu'une fois là-haut, j'aurai un grand service à vous demander.

— Tant mieux! ajoutai-je.

— Ne vous engagez pas à la légère; ce sera peut-être plus sérieux que vous ne pensez.

— Qu'importe! Je me fie à vous, car je vous connais. Vous êtes le chevalier obscur d'une idée sublime. Si vous demandez quelque chose aux autres, ce ne sera jamais que pour Elle! Vous obéir me portera bonheur, quoi qu'il m'en coûte. Alors je promets d'enthousiasme!

— Toujours dans votre nuage, dit mon ami avec un fin sourire; mais, pour cette fois, j'y monte avec vous. Partons.

Et nous nous remîmes en route dans la forêt ombreuse, sous le soleil brûlant de midi.

II. — LE MUR PAYEN

Le ciel s'élargit entre les sapins. La forêt se change en parc et s'ouvre sur un large vallon. Voici, sur un petit plateau, l'hôtel Saint-Jacques, avec sa terrasse et une superbe échappée vers la plaine. En arrière, au fond de la ravine, se dresse en

pyramide le mont de Sainte-Odile. Le rocher, qui supporte le couvent, surgit des pointes de la futaie entre trois abîmes. C'est là peut-être l'aspect le plus imposant, le profil le plus significatif du vieux sanctuaire gallo-romain et celto-chrétien, qui renferme tant d'émotion latente.

Après une halte d'une heure sur la terrasse de l'hôtel Saint-Jacques, nous attaquâmes la pyramide boisée qui gagne le sommet en zigzags. Je m'extasiais sur la vitalité agile de mon jeune ami. Il montait entre les sveltes fûts de sapins, comme un chevreuil, et j'avais quelque peine à le suivre. Son esprit remuant s'impatientait de mon calme. Tandis que le spectacle de la nature suscitait chez moi les images du passé et m'ouvrait la route des rêves, le paysage fouettait chez lui l'inquiétude du présent et le désir ardent de l'action. Nous passâmes près de la source célèbre, que, selon la légende, la sainte fit jaillir d'un rocher de grès rouge, pour guérir un aveugle.

— Voyez, dis-je, elle est toujours aussi cristalline. Celle-là ne changera jamais.

Il répliqua : — Je ne puis plus y boire, en pensant qu'elle appartient à nos ennemis.

Des marches taillées dans le roc conduisent au couvent, à travers de vieux érables. Nous le laissâmes à notre droite, pour longer en pleine forêt la haute muraille qui conduit au Mur Payen. On grimpe un escalier aventureux, à l'angle d'un rocher, et l'on se trouve subitement à l'intérieur de l'enceinte cyclopéenne, à l'air libre, sur le plateau da la Bloss, couvert de bruyères et de petits bois. Mon compagnon, toujours avide du but, bondissait devant moi, sur le sentier qui serpente, descend et remonte, entre les blocs déjetés et les buissons. A droite, ondulait la vaste lande; à gauche, entre les pointes des sapins sortant de l'abîme, bleuissaient les lointains de la plaine. Un vent frais courait sur nos têtes.

— Ici, m'écriai-je, nous trouverons la paix et la liberté. On boit de l'espace, on respire du ciel.

— Et moi, dit mon avant-garde impétueux, je ne respire que du feu qui brûle mes poumons. Regardez ce poteau indicateur avec ses caractères allemands. C'est la marque de nos maîtres... nous ne sommes pas chez nous ici!

A ce moment, nous atteignîmes de plain-pied la roche granitique du Menelstein. C'était la cime.

Plaine et montagne, le panorama s'étalait dans toute sa splendeur et son relief saisissant, immense tableau de verdures nuancées sous l'immense coupole d'azur. De cet observatoire, l'œil embrasse la terre alsacienne depuis la trouée de Belfort jusqu'aux hauteurs du Palatinat. Il parcourt librement cette longue bande cultivée, parsemée de villages aux toits rouges, de moissons dorées et de verts pâturages. Elle forme un contraste violent avec l'Océan sauvage des montagnes, dont les côtes vont se perdre dans la plaine en ondes gracieuses. A nos pieds, le Landsberg n'est plus qu'un carré rose jeté sur le tapis des bois. Au premier plan, les ruines d'Andlau et de Spesbourg, couronnant la première crête, ne paraissent que des huttes posées sur des collines. Derrière elles, l'Ungersberg arrondit sa tête. Plus loin, se creusent quatre ou cinq vallées, dont les cols se dessinent l'un sur l'autre. Leurs teintes estompées chatoient du vert sombre au violet profond et au lilas tendre. Le Hohkœnigsbourg, qui dresse au loin sa pointe, paraît un château fantastique bâti sur un nuage. Les Alpes bernoises, qui ne percent que rarement les brumes de l'horizon, ne scintillaient pas au-dessus du Jura. A notre arrivée, deux bandes de nuées, venues de l'Ouest, traversaient l'atmosphère. L'une, tout près de nous, à notre niveau, étendait ses ailes comme un vol de cigognes; l'autre, plus haut, cachait le soleil de ses marbrures. Les stries noires, dont la plaine se tigrait sous leurs ombres mobiles, lui donnaient l'aspect caméléonesque d'une mer avant l'orage.

— Reposons-nous ici, dis-je, avant d'aller chercher notre gîte au couvent. N'est-ce pas le plus beau point de l'Alsace? Dans la sérénité de cet horizon, l'esprit doit reprendre sa maîtrise sous la menace insidieuse et incessante des puissances adverses.

— Vous avez cette force? dit mon ami d'un ton presque amer en s'asseyant en face de moi, sur une saillie du roc, au bord de l'abîme. Il me lança un regard aigu et poursuivit avec une ironie légère : — Je vous admire et vous envie !... Vous me faites penser à un aigle, qui bat des ailes sur son nid et n'aperçoit pas le chasseur qui, d'en bas, le vise au cœur. La voilà devant nous notre « magnifique Alsace. » Toujours la même et toujours nouvelle, comme l'a nommée Gœthe. Mais est-elle bien à nous, et qu'en pouvons-nous faire sous le joug

ennemi? Enfin, que sommes-nous devenus nous-mêmes sous cette pression formidable? Depuis deux mille ans, deux races ennemies se disputent notre territoire, si bien que nous n'avons pas eu le temps de nous saisir et de constituer notre moule. Et voici que l'aigle prussien, l'aigle noir à deux têtes, « l'affreuse bête » ainsi nommée par Henri Heine, nous dévore et nous ronge le cœur! Sommes-nous dignes de cela? Michelet, que j'estime hautement, fut cependant injuste pour nous. Dans son merveilleux tableau de la France, il dit que l'Alsace est tour à tour une France ou une Allemagne affaiblie. Eh bien! je proteste, car chaque Alsacien, qui possède une âme et une volonté, se sait quelqu'un et sent en soi-même une individualité irréductible. Mais quel est notre signe distinctif parmi les races, notre symbole et notre devise? Qu'avons-nous à donner de nouveau au monde? En un mot, quelle est notre mission? Je vous le demande à vous. Ah! je vous entends, à chacun son rôle. Je suis un combattant, vous êtes un contemplatif. Mais alors, remplissez votre office. Le mont de Sainte-Odile est le cœur de l'Alsace; vous devez entendre ses battemens. Dites-nous donc ce qu'est ce cœur, car on ne l'a pas dit encore.

— Vous vous trompez, répondis-je, cette montagne, vous le savez mieux que personne, a été admirablement décrite et auscultée par un des premiers écrivains français de notre temps, à la fois artiste, penseur et patriote de profession. La superbe évocation, placée par Maurice Barrès dans son livre *Au service de l'Allemagne*, est une eau-forte gravée d'un burin magistral, où l'intensité du trait atteint le charme de la couleur. Joignez-y la méditation du parfait styliste sur *la Pensée de Sainte-Odile*, et vous reconnaîtrez avec moi qu'il ne reste rien à dire sur le sujet après un tel morceau. M. Barrès a nommé ce lieu « ma montagne, » et il en a le droit. « C'est ici, dit-il, un des postes où nul ne peut me suppléer. A travers la grande forêt sombre, un chant vosgien se lève, mêlé d'Alsace et de Lorraine. Il renseigne la France sur les chances qu'elle a de durer. » Qu'ajouter à cela? Ne devons-nous pas nous féliciter, nous autres Alsaciens, de ce qu'un Lorrain illustre ait donné de notre montagne sainte la plus belle image et la plus noble idée? Cela ne prouve-t-il pas l'indissoluble union des deux provinces arrachées à la France par la guerre de 1870, sœurs dans

le martyre présent comme elles le seront dans la délivrance?

— Je partage votre avis quant à la qualité de ce chef-d'œuvre, dit Pierre Bucher, cela d'autant plus que je dois beaucoup à Maurice Barrès, que j'ai été son disciple et le suis encore. Malgré cela, il reste quelque chose à dire et quelque chose à faire. Dans l'intérêt de la France comme dans le nôtre, Barrès nous prescrit une règle de conduite et voici la norme qu'il propose à notre orientation intellectuelle. « La romanisation des Germains, dit notre sage précepteur, est la tendance de l'Alsacien-Lorrain, telle est la formule où j'aboutis dans mes méditations de Sainte-Odile. » Soit. Je reconnais cette fonction que nous impose l'histoire et notre propre désir. Mais ce n'est pas tout. Nous ne sommes pas de simples instrumens de romanisation, nous sommes encore quelque chose par nous-mêmes. Comme chaque individu a sa nature et sa destinée propre, chaque province d'un grand pays a son tempérament et ses facultés particulières qui concourent à l'harmonieuse plénitude de la grande patrie. Il manquerait quelque chose d'essentiel à la France sans la Provence gréco-latine, sans la Bretagne kymrique, sans les provinces demi-espagnoles et basques des Pyrénées, sans la Normandie trempée de sang scandinave, sans la Flandre demi-wallonne et demi-néerlandaise. Il en est de même de l'Alsace. Mais quel est le sceau de son génie, le mot de sa destinée? Ce sceau serait-il encore à frapper, cette destinée n'est-elle pas encore sortie de ses limbes? Quoi qu'il en soit, nous la sentons en nous, elle nous travaille, elle veut sortir. Pourquoi ne nous aideriez-vous pas à la faire éclore? Il est des gens, et non des moindres, qui vous tiennent pour un rêveur chimérique et dangereux, mais ceux que vous avez éveillés et soulevés de votre enthousiasme vous appellent « un voyant de l'âme. » Si vous l'êtes vraiment, pourquoi ne tenteriez-vous pas de résoudre l'énigme de l'âme alsacienne?

— Vous soulevez là une question vitale et je ne vois pas de plus noble tâche, mais pardonnez-moi si je me récuse. Pour dire à l'Alsace ce qu'elle fut, ce qu'elle doit être et ce qu'elle sera, il faudrait trouver un Alsacien plus enraciné dans son terroir et qui eût étudié en détail toutes les couches de sa population. Or, pour mes péchés, je suis un oiseau migrateur. Ma pensée a trop erré vers d'autres patries pour s'enfoncer dans le sol natal et en recueillir toute la sève. J'ai trop butiné dans

d'autres zones pour connaître toutes les fleurs de mon pays natal. Cette vallée du Rhin, avec le fleuve de civilisation qui la baigne, est un cadre superbe, et pourtant mon désir n'a jamais pu s'y confiner. Les villes d'Ombrie et la plage d'Éleusis m'ont dit plus de choses que les honnêtes et vaillantes cités de notre Décapole. C'est seulement en Italie et en Grèce, aux pays de beauté, que je me suis senti vraiment et complètement homme. Les cimes du Pinde et les rives du Nil m'ont plus appris que les sommets des Vosges. Enfin, j'éprouve une mystérieuse et invincible attraction pour la Bretagne et pour tous les pays celtiques, où la mélodie profonde de l'âme répond si doucement au chant éternel de l'Atlantique.

— Cela fait, dit mon interlocuteur, qu'à force d'avoir tant de patries, vous n'en avez plus aucune.

— Tout au contraire! repris-je. J'appartiens à une patrie aussi vivante et aussi durable que celle qui s'attache au sol, à une patrie éternelle, à une patrie en marche. C'est celle de la race aryenne, qui, descendue des hauts plateaux de l'Asie, vint s'établir autour de la Méditerranée et attirer les peuples du Nord dans son orbite. Elle incarne la Civilisation, elle représente l'Humanité. Mieux qu'aucune autre nation, la France gréco-latine et celtique a reçu la quintessence de cette civilisation. Elle l'incarne par son alliage ethnique, elle la glorifie par son idéal et son effort séculaire. Telle est la raison supérieure pour laquelle je me sens Français de corps et d'âme. C'est parce que la France a placé l'Humanité au-dessus d'elle-même qu'elle est si grande et qu'elle a gagné le cœur des nations. Ici, mon point de vue diffère de celui de Barrès. Le sien est juste pour la patrie visible, mais insuffisant pour la patrie invisible et idéale. Disciple en cela de Taine, il fait sortir toutes les vertus d'un peuple du sol et de la race. Mais est-ce là le principe moteur de l'histoire? Souvenons-nous du beau cri de Michelet: « La Tradition, c'est ma mère; mais la Liberté, c'est moi! » Nous sommes plus « qu'une feuille éphémère de l'arbre de vie que l'automne pourrit, » nous sommes plus « qu'un effet de toutes les saisons qui meurent, » selon les expressions de Barrès dans sa méditation. Nous sommes des âmes immortelles qui se développent à travers les âges. Nous avons deux patries, l'une dans le Visible, l'autre dans l'Invisible, et les fluctuations de nos vies résultent de l'action réciproque et

incessante de ces deux patries, dont nous sommes le centre conscient. Que seraient l'homme et l'humanité sans l'individualité et sans l'inspiration? Une matière inerte. Si sainte Odile n'avait pas été une âme débordante d'amour et de foi, elle n'eût point dompté le féroce Atalric, son père, et converti au christianisme les barbares mérovingiens. C'est parce qu'elles sentent le souffle divin et savent le transfuser en un verbe nouveau que les âmes conscientes et les volontés maîtresses jouent le drame de l'histoire. Le sol et la race ne leur fournissent que les décors et les costumes. — Une destinée impérieuse m'a poussé à rappeler, à mes risques et périls, ces vérités à notre temps qui a cessé de les comprendre parce que son âme s'est atrophiée. J'ai plus vécu dans l'éternel que dans l'éphémère, dans l'idéal que dans le réel. Vous voyez que je ne suis pas fait pour l'opération délicate que vous attendez de moi.

— Vous me peinez, reprit le docteur obstiné. Je ne nie ni n'affirme vos idées; elles ne sont pas de mon ressort. Gardez-en le mérite ou la responsabilité. Mais, en ma qualité de médecini et de patriote, je m'attache au réel, à l'urgent, à ce sol où nous avons à faire notre œuvre de libération et de synthèse.

Et, fixant sur moi un regard d'une tristesse incisive, Pierre Bucher ajouta :

— Vous avez beau avoir d'autres patries, c'est à celle-ci, où vous êtes né, que vous devez votre sève vitale. C'est là que plongent vos racines, sans peut-être que vous le sachiez. Quittez un peu vos songes... Faites votre devoir et dites-nous notre mission.

— Je le voudrais si je le pouvais; mais c'est à vous de le faire. Vous seul le pouvez, parce que, mieux que personne, vous avez vécu le drame intime qui se joue dans l'âme des jeunes Alsaciens, placés entre la France et l'Allemagne. Vous ne le vivez pas seulement, vous l'agissez. Vous savez donc ce qu'il est. Racontez-moi ce drame, et le dénouement sortira de votre récit.

— Vous êtes un homme étrange, poursuivit mon compagnon, en se déridant soudain de son air taciturne. Quand vous vous avisez de sortir de votre nuage, vous savez donner dans le cœur de vos amis des coups de lancette qui en font jaillir des secrets longtemps gardés et qu'ils avaient juré de ne confier à personne.

— Cette lancette, mon cher docteur, n'est autre que ma sym-

pathie pour les âmes vivantes et sincères. Parlez sans crainte. En vous épanchant, vous vous délivrerez peut-être d'un poids qui vous oppresse.

— J'essayerai donc, mais sans aucun espoir de résoudre le problème. En remuant ces souvenirs intimes, je ne vous parlerai que des sensations révélatrices qui jalonnèrent les points tournans de ma jeunesse et aiguillèrent mon effort.

III. — EN QUÊTE D'UNE PATRIE

Nous étions toujours assis sur le rocher du Menelstein. Le soleil, encore haut dans le ciel, ne descendait que lentement vers les crêtes chevelues des Vosges. Un léger brouillard se dessinait, comme une ligne blanche, au pied de la Forêt-Noire. Parfois un petit coup de vent passait sur la lande et agitait ses buissons rabougris, mais rien ne troublait le calme de cette soirée d'automne, embaumée d'une odeur de résine et de bruyère. J'écoutai avec une attention profonde le récit suivant de mon ami :

« Mes années de voyage pourraient se définir d'un mot : histoire intérieure d'un Alsacien en mal de sa patrie. Je n'en rappellerai pas toutes les étapes et vous dirai seulement celles qui me secouèrent de fond en comble. Si je mentionne les deux premières : Paris et Berlin, c'est qu'elles furent capitales et que leur contraste donna un choc décisif à ma sensibilité nationale. — Paris est la ville la plus connue du monde, et cependant vous imagineriez difficilement quelle sorte d'émotion produisit vers 1900, dans l'âme d'un jeune Alsacien, momentanément sorti de la geôle prussienne, le premier aspect de la capitale française. Je m'étais logé au quartier Latin. Alfred de Vigny compare Paris, vu du haut de la tour Saint-Jacques, à une meule immense qui tourne sous une invisible manivelle. Pendant les premières semaines, je me sentis broyé par cette meule, puis emporté au hasard par le flot humain qui court sous cette roue infatigable. Mais bientôt une impression lumineuse s'en dégagea, et je me souviens, comme d'une chose ineffaçable, de la prodigieuse leçon d'histoire et d'esthétique reçue au bout d'un mois. Dans cette fourmilière, où grouille la France et le monde, le passé, — et quel passé ! — est toujours vivant, par

les monumens qui la dominent. Par eux, il parle, il règne, il agit.

« En plein quartier Latin, sous les sombres arceaux de Cluny, où Julien, vainqueur des Germains, fut proclamé empereur par ses légions, on s'aperçoit que Rome, la première, posa son empreinte sur l'oppidum gaulois. Un peu plus loin, au bord de la Seine, dans l'île mère de la cité, la cathédrale de Notre-Dame et la Sainte-Chapelle élèvent vers le ciel la grande pensée chrétienne du Moyen Age avec leur flèche mystique. Longez les quais; à la façade du Louvre, nous accueille le génie de la Renaissance italienne, assagie de majesté royale et de grâce française, avec, dans ses flancs, tous les trésors de l'art mondial. En face, sur l'autre rive, veille en retrait, modeste et sérieuse, la coupole de l'Institut, asile et synthèse des sciences et des arts. En amont de la Seine, au quartier populaire de Saint-Antoine, sur l'emplacement de la Bastille disparue, se dresse la colonne de Juillet, avec le Génie de la Liberté, qui s'élance dans l'espace infini. En aval, voici la place de la Concorde où l'âme nationale, aidée du génie de Napoléon, se formule en une merveilleuse image. Hélas! ce fut ici la place de Grève, ensanglantée par tant de supplices au Moyen Age et où tombèrent tant de têtes augustes sous la Révolution. Mais tout cela doit être effacé par un pacte de paix et de résurrection. Les lignes, l'encadrement, les perspectives de cette place sont uniques. Élégance dans la grandeur, harmonie dans la clarté, mesure dans l'expansion. On dirait qu'elle veut s'ouvrir au monde avec ses quatre voies, et cependant comme elle se recueille de nouveau en un seul point! C'est l'obélisque de Gisèh qui darde sa fine siguille, au centre de ce cadran national. Si j'étais vous, je me hasarderais peut-être à dire ceci : Le monolithe égyptien ajoute son verbe, au verbe des villes de France assises en cercle autour de lui. De ses quatre faces, il regarde à la fois, aux quatre coins de l'horizon, le Parlement et l'église de la Madeleine, le Louvre et l'Arc de triomphe de la Grande Armée. Il semble dire : Entre la politique et la religion, entre le pouvoir et la nation, seule la conscicnce de l'Éternel et du Divin peut joindre toutes les antithèses et apaiser toutes les haines dans l'unité de la patrie. Mais, n'étant qu'un simple observateur, je me contente de trouver que, placé à cet endroit, l'obélisque est un éloquent appel à l'équilibre entre les extrêmes et à la synthèse nationale.

« C'est ainsi qu'en cette méditation juvénile, l'obélisque de la place de la Concorde me parut marquer l'heure étornelle au cadran de la France.

« Peut-être cette première impression que je reçus de votre capitale, impression qui ne se cristallisa que plus tard, vous paraîtra-t-elle puérile. Mais je devais vous en faire part pour vous expliquer mon développement postérieur. Si cette symbolique de « l'inclyte cité de Lutèce » vous fait sourire, songez que je vins à Paris à l'époque où florissait le symbolisme. Je passai six mois au quartier Latin, ne fréquentant que la jeunesse des Écoles. Temps de fermentation et de désorientation. On s'intéressait à tout, on cultivait avec une égale ferveur Wagner, Ibsen, Tolstoï, Hauptmann, Mæterlinck, Ruskin et d'Annunzio, sans but connu, sans idéal précis. Une atmosphère de scepticisme et de relâchement régnait à la surface de cette génération, mais, au fond, quelle vaste curiosité, quelle ardeur généreuse, quel désir de tout comprendre et en même temps d'être soi avec une énergie sans frein ! J'emportai de Paris l'impression d'un foyer de passion et de lumière, d'où devait jaillir quelque jour une flamme immense. La somme de ces lumières éparses produisait une lueur prodigieuse, pareille à celle que les millions de becs de gaz font flotter au-dessus de l'énorme cité ou aux rayons électriques que la tour Eiffel promène sur l'enceinte de Paris. Je me disais : Si toutes ces volontés ardentes se fondaient en une même pensée, quelle force elles constitueraient ! De leur désordre même il se dégage une puissance de sympathie et d'intuition, supérieure à la lourde science d'outre-Rhin, et que rien ne saurait arrêter. C'est le cœur de l'humanité qui bat la charge dans cette fièvre chaude, et c'est à ce foyer brûlant qu'il faudra revenir.

« Mais, avant cela, je voulais voir nos ennemis chez eux. Le programme de mon éducation exigeait cette épreuve, qui faisait partie de mon enquête morale et intellectuelle. Un Alsacien, qui veut maintenir dans son pays la culture et la tradition françaises, fait bien d'aller voir dans sa citadelle le tyran redoutable qui prétend lui imposer la sienne et le tient sous sa férule, toujours prête à se changer en crosse. Aucun enseignement n'est plus apte à fortifier en lui la conscience nationale que la comparaison des deux capitales. Donc je devais aller à Berlin. O ciel transparent de l'Ile-de-France, azur léger qui

égrène comme des perles tes blancs nuages sur les méandres de la Seine, crépuscules dorés qui enveloppez d'un voile rose les collines de Meudon, ombrages touffus du Luxembourg à travers lesquels me souriait, comme un temple lointain, la coupole du Panthéon, que de regrets vous me laissâtes !

« Nuremberg, que je vis en passant, pendant mon tour d'Allemagne, me parut l'idéal de ce que l'art allemand a su produire aux confins du Moyen Age et de la Renaissance. Féodalité tempérée de richesse bourgeoise et de mystique savante, cela constitue un ensemble original et saisissant. Quelle différence avec Berlin, ville toute moderne qui n'a aucune racine dans le passé de la civilisation, ville fondée par une dynastie purement militaire, dans un pays triste, pour les Borusses, peuple de conquête et de proie. Mon cœur se serra, quand le train traversa les plaines sablonneuses de Brandebourg ; il se refroidit et se contracta, quand je pénétrai dans la capitale prussienne, au point que je me demandai s'il n'allait pas cesser de battre. Pendant toute la durée de mon séjour à Berlin, je crus sentir mon cerveau badigeonné d'un enduit noirâtre, tant mon œil fut assailli de mauvais goût, de laideurs prétentieuses et de faste maussade. Un écrivain allemand contemporain a dit à un journaliste français : « Berlin n'existe pas. L'individualité lui manque. » Jugement à la fois trop sévère et trop indulgent. Cet Allemand n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, que Berlin, dans son noyau et son centre, porte le cachet de la dynastie des Hohenzollern. Par elle et avec elle, il exprime la Prusse, mais il n'exprime pas autre chose. Ici, rien d'harmonieux, ni d'artistique, ni même d'allemand. Aucun lien vivant ne rattache l'arsenal prussien à la grande civilisation méditerranéenne ou à l'Allemagne d'autrefois. La ville moderne est d'un luxe massif, criard et « kolossal. » Il faut employer leur mot favori pour peindre leur style, si c'en est un. Édifices, monumens et statues ne magnifient que la dynastie régnante et le militarisme prussien. Le sombre palais impérial, avec sa façade morne et son corps de garde rechigné, fait penser à une caserne. Les musées ont l'air de prisons et les églises de maisons de correction. Les trente-deux Hohenzollern en marbre, création de Guillaume II, qui ornent la *Siegesallee* dans le Thierpark, guerriers cuirassés et farouches, n'évoquent ni nobles exploits, ni grandes pensées. Durs caporaux d'un peuple de soldats

mécanisés, ils ont l'air d'inspecter les passans comme des sergens recruteurs. Ils sont tous aussi laids que la lourde Victoire, qui, au bout de l'allée, écrase son piédestal de sa masse dorée.

« La marque de Berlin est, d'un côté, un étalage de richesse sans goût, de l'autre un militarisme insolent et dominateur. Partout, à l'Université comme ailleurs, vous sentirez la griffe de l'État, machine à fabriquer des instrumens dociles sur le patron du soldat prussien. Si vous songez que cet esprit a pénétré, par les professeurs pangermanistes, dans les universités et jusque dans les moindres écoles de toute l'Allemagne, que toute sa science et toute son énergie sont au service de l'art militaire et de la conquête du monde, vous avouerez que jamais nation, sauf peut-être Carthage, n'a présenté un exemple plus complet de matérialisme pratique. Je ne sais quel était, il y a cent ans, l'aspect de cette ville qui s'intitulait alors « l'Athènes de la Sprée » et qui s'enorgueillissait d'être la ville la plus spirituelle d'Allemagne. Mais, aujourd'hui certainement, la physionomie de Berlin, qui révèle son âme, de Berlin symbole et quintessence de la Prusse, présente une image effrayante de l'écrasement de l'Esprit par la Matière. État-Moloch, laminoir d'hommes, fabricant de consciences passives.

« Est-il besoin de formuler un parallèle entre Berlin et Paris? Le contraste est si violent qu'il crève les yeux. Paris, ville d'enthousiasme et d'expansion, se perd dans l'idée jusqu'à s'oublier lui-même. Berlin, vampire dévorant, rêve d'absorber le monde pour s'arrondir et repeupler l'univers de sa progéniture. Involontairement, on se dit : « Ceci tuera cela. » Il s'agit de savoir lequel des deux. Nous autres Gréco-Latins, et, tout Alsacien que je suis, je me flatte d'en être par mon éducation, nous avons la naïveté de croire, malgré tout, à la victoire de l'Idée.

« Vous devinez avec quel soulagement je revins de la capitale prussienne dans notre vieille Alsace. Villes et villages, mœurs et sentimens, tout m'y parut intime et familier, d'une fraîcheur accueillante et tonique. J'achevai mes études à l'université de Strasbourg, et, comme j'étais un cycliste passionné, je résolus de parcourir le pays en tout sens pour me pénétrer de sa physionomie et de son âme. Mon ambition était d'en trouver le secret et la formule. Étudiant l'art rustique alsacien,

je me plus à rechercher comment notre caractère provincial se traduit dans l'architecture des maisons anciennes de nos petites villes et de nos riches villages. Leurs murs blanchis à la chaux, aux poutres apparentes, leurs larges auvens où pendent les grappes de maïs, leurs fenêtres ornées de géraniums, les escaliers couverts qui montent au perron, les galeries en bois sculpté qui font le tour des étages, tout invite l'étranger à entrer. Quelquefois, un pignon à tour carrée surmonte le toit. Il indique que le maître de la maison aime à regarder au loin, de tous les côtés. A l'intérieur, où ronfle un grand poêle, où brillent les huches en érable et les bahuts en vieux chêne, on trouve souvent encore un rouet finement ouvragé, souvenir inutile, mais vénéré de quelque grand'mère. Dans toute maison aisée, il y a une chambre du grand-père et une chambre d'ami. Le culte de la tradition et de l'hospitalité sont deux traits essentiellement alsaciens. J'eus de longues causeries avec le berger des hautes chaumes, avec le ségar au seuil de sa scierie mue par le torrent, avec le laboureur marchant derrière son cheval fumant au milieu de la plaine et enfonçant le soc de sa charrue dans le sol d'un geste vigoureux qui dit : Cette terre m'appartient. La bonhomie narquoise, l'indépendance solide et sans faste de leurs propos me rassuraient sur leur caractère.

« Il est plus malaisé de définir l'orientation intellectuelle de notre province en étudiant son histoire. Multiplicité disparate et dispersion, voilà ce qui frappe d'abord. Pays bilingue et de frontière, l'Alsace a expié l'étendue de ses horizons et la variété de ses élémens de culture par un certain manque d'intensité dans sa vie intérieure. J'éprouvai donc très péniblement les oscillations de ma race en les revivant en moi-même. L'incertitude de mes goûts épars, le manque d'un point fixe dans la direction de mes efforts, augmentaient à mesure que s'infiltraient plus profondément dans ma sensibilité les charmes de mon pays, de ses souvenirs et de ses légendes. Cette angoisse, d'autant plus troublante qu'elle était sans objet, fut portée à son comble par une impression de nature, qui prit pour moi la valeur d'un événement symbolique et d'une expérience intime.

« Depuis quelque temps, le Rhin m'attirait par ses bords solitaires, peu visités, et ses îles pittoresques. Dans mes courses errantes, j'étais venu un soir à Rhinau. Me promenant sur la

rive, je trouvai, à quelque distance du village, un vaste champ de roseaux. Une anse du fleuve y formait une sorte de chenal, au fond duquel un pêcheur avait abrité sa barque. Je liai conversation avec cet original, qui semblait plus intime avec le Rhin qu'avec les hommes. Il me dit qu'il allait passer la nuit dans sa hutte délabrée pour surveiller sa pêche. Sa demeure lacustre me plut; elle convenait à ma méditation, et je lui demandai la permission de passer la nuit sur son lit de feuilles sèches, ce qu'il m'accorda volontiers. Je restai assis, à la poupe de la nacelle, pendant que le pêcheur, debout à la proue, lançait, paquet sur paquet, la lourde nasse avec ses lièges flottans dans le fleuve impétueux.

« De mon poste, je jouissais de l'ampleur grandiose du paysage et de son calme musical. On n'entendait que le sourd grondement du fleuve et le froissement léger des quenouilles de roseaux. Des deux côtés du Rhin, la plaine s'étendait à perte de vue. A l'Est comme à l'Ouest, la bande bleuâtre des montagnes bornait à peine son immensité. Dans la coupole du ciel, plus vaste encore, les nuages cuivrés, qui traînaient sur l'or du couchant, formaient des îles flottantes et des castels aériens. Le crépuscule tombait. Soudain, sur l'azur pâle du zénith, je vis se dessiner une ligne formée de petits points noirs et animée d'un mouvement rapide. L'écharpe serpentine tournoya longtemps comme la queue d'un cerf-volant. Elle décrivit, dans le ciel, une série de tours capricieux aux derniers rayons du soleil, comme pour chercher son gîte. Se rapprochant toujours de nous, elle descendit en cercles plus étroits, et, tout d'un coup, houche! d'un plongeon oblique, elle disparut tout près de nous, dans la mer de roseaux, avec un long frémissement suivi d'un silence complet.

« — Ce sont, me dit le pêcheur, des cailles voyageuses qui viennent nicher pour quelques nuits sur les bords du Rhin, pendant leur migration vers le Sud. Vous en verrez d'autres; il en vient des masses ici.

« Il parlait encore, et déjà un nouvel essaim d'oiseaux avait paru dans le ciel. Après les mêmes évolutions sinueuses, il s'enfonça de la même manière dans sa retraite humide et feuillue. Il en vint une demi-douzaine, de tous les bouts de l'horizon, si bien qu'en quelques minutes, des milliers d'oiseaux migrateurs s'étaient engloutis sous l'humble végétation de cette

lagune solitaire, qui protégeait leur sommeil, et où aucun murmure ne trahissait leur présence.

« Le pêcheur ayant déroulé son filet et solidement fixé sa barque au poteau, nous retournâmes dans sa hutte, où je partageai son frugal repas, consistant en une croûte de pain de seigle, un morceau de fromage et une cruche de vin rosé. Quand il m'eut énuméré tous les poissons qu'il allait trouver le lendemain dans son filet, depuis les goujons argentés jusqu'aux brochets et aux carpes chatoyantes de mille couleurs, je me couchai près de la hutte, la tête appuyée sur une gerbe de roseaux, et là, devant les constellations, qui déjà peuplaient l'espace de leurs figures énigmatiques, je me livrai à une méditation inquiète.

« Une identification involontaire se produisit alors, dans mon esprit, entre le spectacle aérien dont j'avais été témoin et le destin de l'âme alsacienne, dont je vivais en moi-même à cette époque l'expansion multiple et dont les astres implacables semblaient darder maintenant dans mon cœur la fatalité tragique. L'Alsace, me disais-je, ce long couloir qui va du Sud au Nord, n'a pas été, au cours de l'histoire, un centre de civilisation déterminée, mais un lieu de passage, de contact et de mélange. Divisée entre tant de maîtres, qui se la sont disputée, elle n'a pas eu le loisir de se ramasser sur elle-même. Et en cela nous lui ressemblons presque tous, nous ses fils. Pareilles à ces oiseaux migrateurs, les idées nous sont venues de tous les points de l'horizon. Du Sud, par les passages des Alpes, nous est arrivée la tradition latine avec les reliques et les mirages d'Orient. Par le Nord s'infiltrèrent les idées mystiques, les métaphysiques nébuleuses. L'Allemagne nous a inondés de légendes merveilleuses et de chants romantiques, tandis que la grâce et la courtoisie, la chevalerie et la liberté, nous sont venues du beau pays de France. Mais qu'avons-nous fait de toutes ces richesses? Avons-nous su étreindre tout ce que nous avons embrassé, transformer en quelque chose de nouveau tout ce que nous avons assimilé? Nous vivons dans un monde de contradictions et nous manquons d'un centre de gravité. Entre l'Allemagne et la France, quel est notre signe distinctif? serons-nous toujours des amphibies et vivrons-nous tantôt dans le marécage du fleuve allemand, tantôt sur la terre française? Ressemblerons-nous éternellement aux grenouilles qui coassent sous ces roseaux,

tandis que glissent sur eux les oiseaux migrateurs, les divines idées, sans pouvoir en saisir une seule?

« Cette nuit passée au bord du Rhin me laissa une défiance invincible pour le fleuve violent, qui ronge ses rives et emporte dans ses ondes verdâtres les arbres et les barques arrachées. De la plaine hantée par tous les oiseaux du ciel, de la plaine sans limite qui disperse l'esprit, je me tournai vers la montagne. Ah! la montagne! elle représente ce qui demeure immuablement. Elle est en quelque sorte la figure visible de l'Éternel. Avec leurs larges croupes et leurs formes ondulées, nos Vosges ne sont pas une barrière infranchissable entre l'Alsace et la France. Des cols faciles, des vallées riantes les unissent. Ces forteresses boisées sont aussi des autels pour la prière et la pensée. Elles invitent l'homme de la plaine à gagner leur hauteur pour voir plus loin. A moi aussi une voix intérieure me disait : Recueille-toi en toi-même et rassemble-toi vers les sommets. Regarde ces petites villes gracieuses avec leurs tours et leurs enceintes fortifiées qui se serrent à l'embouchure des vallées et aux flancs des montagnes; regarde ces châteaux forts qui les dominent farouchement comme des nids d'aigles; regarde ces armées de sapins qui montent à l'assaut des cimes; vois ces pierres dressées qui couronnent les sommets; tout monte, tout se concentre et veut être soi. Fais comme eux, ramasse-toi dans ton essor et puis ressors de toi-même comme ces rochers de granit qui percent les assises de la montagne pour surplomber la robe des forêts, — et tu seras fort et libre dans ta volonté.

« J'essayai, je m'efforçai. Les cimes de la Haute et de la Basse-Alsace me permirent de belles élévations sans m'apporter la paix. D'ici, du Menelstein, du centre et du cœur du pays, j'avais beau découvrir la flèche de la cathédrale de Strasbourg et les cimes lointaines des Alpes, elles ne me disaient pas l'énigme de l'Alsace. Au couvent de Sainte-Odile, je vis les joyeux gars du pays et les payses, coiffées de leurs bonnets argentés et de leurs rubans de moire aux grandes ailes, accourir à la fête patronale de la Sainte, par cet instinct obscur qui réunit le peuple autour d'une grande figure du passé. La charité sublime, qui permit à la fille d'Atalric de dompter le cœur farouche de son père, ne pouvait me révéler ma propre destinée et celle de mon pays. Il y avait encore trop d'Allemagne et trop de brume pour moi dans cet horizon. Il me fallut aller jusqu'au

Schneeberg, où l'on voit la Lorraine, jusqu'au Donon où l'on touche la France, pour assouvir mon besoin de lumière et de lignes précises. Je ne me sentis chez moi, je ne respirai l'air de la patrie, qu'à l'humble maison de Domrémy où est née Jeanne d'Arc. Oh! celle-là était *ma* Sainte, l'héroïne libératrice. Sainte Odile, dit-on, recouvra la vue sous l'eau du baptême et fonda un couvent. Jeanne d'Arc, la Voyante née, la vierge guerrière, créa une patrie par l'amour sans crainte, par la foi combative et le sacrifice de sa vie. Oui, à Domrémy, je trouvai le cœur de la France et le secret de sa destinée, mais où trouverai-je le secret de l'Alsace? »

IV. — L'ÉNIGME ALSACIENNE

— Vous en êtes peut être plus près que vous ne croyez, répondis-je. Car ce récit palpitant, qui résume votre expérience vitale, m'en donne la clef.

Les deux mouvemens d'âme qui ont réglé votre destinée, celui d'*expansion* et de *concentration*, furent aussi ceux de l'âme alsacienne pendant sa longue histoire; c'est en quelque sorte le rythme de sa respiration et la loi de sa vie intellectuelle et morale. Il me semble qu'on pourrait y trouver le mot de son énigme. Souvenez-vous et regardez en vous-même. Dans vos courses et vos voyages, vous vous êtes dispersé par la plaine, au bord du Rhin et vers les Allemagnes, pour vous rassembler ensuite sur vos cimes natales et vous retrouver vous-même en France. En croyant que vous n'apportez rien de nouveau à cette France, vous oubliez l'*étincelle celtique* jaillie du fond de votre âme sur ces hauteurs. Cette étincelle couve au fond de la nation française, elle dort mystérieusement dans son sol et dans le fond de la race gauloise. Elle court des Pyrénées à la mer du Nord et de l'Atlantique au Rhin. N'oublions pas que César engloba dans sa Gaule les Alsaciens sous le nom de Séquanes et Médiomatrices, comme il fit des Belges et des Bellovaques en les appelant les plus intrépides des Gaulois. Comme l'éclat du phosphore et comme le feu du ciel, l'étincelle celtique varie d'intensité et de couleur selon les temps et les lieux. Elle est tantôt blanche, tantôt violette, tantôt cramoisie, mais c'est toujours l'éclair et la foudre. Car c'est l'étincelle de

l'individualité libre, l'élan de la sympathie humaine, le courage de la foi. Elle seule peut saisir les contraires, joindre les extrêmes, résoudre toutes les antinomies. Or, par sa position géographique, l'Alsace semble prédestinée à fondre un jour dans son esprit et dans ses créations les qualités essentielles du génie germanique et du génie français.

— Ah! ne me parlez plus du génie germanique, me dit Pierre Bucher, nous le connaissons trop aujourd'hui.

— Oui sans doute, il est contaminé, perverti, empoisonné jusqu'aux moelles par la Prusse. Elle est devenue l'âme pangermaniste. Celle-là n'est pas seulement notre pire ennemie, c'est celle du genre humain, auquel elle voudrait se substituer en l'écrasant. Mais il y eut jadis une autre Allemagne, celle de ses penseurs, de ses poètes et de ses musiciens. Sont-ils sortis du fond de cette race mal civilisée ou tombés du ciel comme des aérolithes? Quoi qu'il en soit, ils ont existé, ils font partie du patrimoine humain et, s'ils revenaient aujourd'hui, ils renieraient leurs descendans ou se renieraient eux-mêmes. C'est cette Allemagne-là que l'Alsace a aimée, comprise et interprétée, considérant ce travail comme une fonction sociale et un devoir européen. Autant elle abhorre le pangermanisme qui l'opprime et menace de l'asphyxier, autant elle a su apprécier ce que l'Allemagne d'autrefois a produit de grand et de profond par sa légende, sa poésie et sa pensée religieuse ou philosophique. Elle l'a su et l'a voulu, malgré l'attrait irrésistible et le dévouement enthousiaste que lui inspirait la France. — Si maintenant nous essayons de formuler la différence essentielle entre le génie allemand et le génie français, à les mesurer par leur apport au trésor de la pensée, nous dirons ceci : Le génie de l'Allemagne est tourné vers la compréhension de la nature et celui de la France vers la compréhension de l'humanité. Prenez les plus beaux génies de l'Allemagne, dans les domaines les plus divers, qu'ils se nomment Gœthe ou Schiller, Humboldt ou Schelling, Beethoven ou Wagner, vous remarquerez chez eux le besoin d'embrasser l'univers d'une seule étreinte, sous l'empire d'une seule idée, comme un organisme vivant, en subordonnant l'homme à la nature. D'autre part, prenez les grands génies de la France, quel que soit d'ailleurs leur tempérament personnel, leur doctrine ou leur parti, qu'ils se nomment Montaigne, Descartes ou Pascal, Cor-

neille, Racine ou Molière, Voltaire ou Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny ou Michelet, tous ils eurent l'impérieux désir d'affranchir l'homme intérieur par la liberté morale et d'élucider le concept de l'humanité en l'élargissant jusqu'à l'idée divine. En un mot, le génie germanique, à ses heures lucides, a eu le sens du divin dans la nature, et le génie français a le sens du divin dans l'homme. Ajoutons qu'en principe au génie individualiste de la France appartient l'initiative d'une synthèse entre ces deux mondes. Car si l'univers est incapable d'expliquer l'homme, l'homme est capable d'expliquer l'univers s'il trouve dans son humanité profonde la conscience du divin. — Mais revenons à l'Alsace et à sa mission historique. Le Dieu Vogésus, que les Gaulois virent apparaître jadis, sur ces fiers sommets, une épée à la main, est vraiment le Dieu de l'Individualité libre et maîtresse d'elle-même. Ils le dressèrent en face du Rhin, qui représentait pour eux la fatalité féconde, mais sauvage de la Nature, et en face de cette Forêt-Noire, par où vinrent toutes les invasions germaniques. Qui sait si ce Dieu, qui a conduit l'Alsace vers la France pour cimenter leur alliance indissoluble par la fraternité des armes, ne saura pas un jour aussi réveiller l'âme idéaliste de l'Allemagne, aujourd'hui plongée dans un sommeil léthargique et enchaînée au fond d'une tour ténébreuse par un monstre, comme les princesses des légendes gardées par un dragon?

— Ma foi, reprit le docteur, je ne sais pas si la princesse légendaire dont vous parlez n'est pas morte depuis longtemps; ce que je sais, c'est que le monstre qui la garde est vivant, qu'il ne dort pas et qu'il nous guette. Vous ne savez pas ce qu'est le pangermanisme, parce que vous ne l'avez pas vu de près et que vous n'avez pas vu grossir, d'année en année, la bête gigantesque. Mais moi qui vis dans son antre, car Strasbourg est devenue une de ses citadelles, je le connais. Je vois la pâture effrayante dont il s'engraisse, car je lis ses journaux, ses revues et ses livres. Je vois l'armée des professeurs, ivres de force brutale, dépecer chaque jour sur leurs cartes la France et l'Univers. Je vois, derrière eux, la masse servile de soixante-neuf millions d'hommes, grisée de leurs sophismes et de leurs rêves de proie, répéter leurs leçons. A les entendre, la civilisation, l'humanité, la science, l'art et la religion, c'est eux, rien qu'eux, avec leurs canons, leurs machines et leur appétit aussi

formidable que leurs mortiers. Voilà leur Kosmos, il ne s'agit plus que de détruire le reste. En l'Allemagne prussifiée s'incarne et s'accumule un demi-siècle de matérialisme. S'il l'emporte, c'en est fait de nous et de la France, que dis-je, de la liberté du monde. Pour nous défendre d'une telle attaque, ce n'est pas assez de toutes les forces françaises, de tout notre passé de gloire, de beauté et d'héroïsme. Il y faut encore une foi invincible en la mission libératrice de la France et en la Justice divine qui veille sur le monde! — Voyez cette brume qui s'amasse sur la Forêt-Noire à la nuit tombante, le dragon invisible est couché là derrière avec ses écailles d'acier et sa gueule prête à cracher le fer et le feu. Que le chevalier français veille et, avec lui, nous qui voulons rester libres. Il s'agit de périr ou d'abattre le monstre. Nous verrons après s'il y a encore une princesse dans la tour du silence, ou si le dragon l'a déjà dévorée.

— Vous avez raison, dis-je en me levant et en saisissant la main de mon impétueux ami. Quand le feu sacré l'anime, la jeunesse en sait plus long que l'âge mûr. La fusée de sa foi découvre l'avenir. La pensée cède le pas à l'action, car l'action seule fait éclater la lumière de l'idée. Allons passer la nuit au cloître et préparons-nous au grand combat.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LES "PUPILLES DE LA PATRIE"

Nous avons tous conscience du devoir qui s'impose à l'État de secourir les enfans de ceux qui succombent pour la défense de la patrie.

Nous sommes unanimes à reconnaître que cette aide nationale doit se manifester moralement et financièrement, et que les pouvoirs publics ne peuvent pas plus se désintéresser de la question d'éducation que de la question d'entretien matériel des « orphelins de la guerre. »

Il est plus difficile de s'entendre quand il s'agit de déterminer la forme et la mesure de cette intervention nécessaire. La complexité du problème apparaît en effet, aussitôt qu'on en serre de près les données, et dès qu'on s'évertue à préciser les points sur lesquels notre législation appelle une réforme pour mieux s'adapter aux besoins nouveaux universellement reconnus.

La question d'ordre financier est de beaucoup la plus simple. L'État servira des pensions à ceux que le travail du père ne peut plus soutenir. Le principe en est déjà posé dans nos institutions militaires. Aux veuves et aux orphelins des soldats morts au service de la France, la loi du 11 avril 1831 alloue une indemnité viagère.

La pension prévue par ce texte varie seulement avec le grade de la victime. On estimait en effet, en 1831, qu'une récompense toujours égale est due en retour d'un sacrifice toujours pareil. On change aujourd'hui de point de vue. La pension apparaît principalement comme un secours pour ceux qui survivent. Il en faudrait conclure qu'elle peut être refusée

quand l'aisance de la famille lui permet de s'en passer. Nous ne pensons pas qu'on l'admette. Mais inversement, on en déduira qu'on doit, lorsque la pension est nécessaire, la proportionner aux besoins des survivans. On se dispose à majorer la pension modique de la veuve en raison du nombre des orphelins restés à sa charge. Cela semble raisonnable, et tout le monde y peut souscrire.

Autrement angoissant est le problème moral. Non, certes, que nos institutions civiles et publiques soient ici prises au dépourvu. Il existait des orphelins avant que la guerre ait massacré des pères de famille. Le Code civil, conservateur de nos vieilles coutumes, continuateur de nos traditions familiales, a maintenu pour eux l'institution de la tutelle, minutieusement réglementée, théoriquement satisfaisante. Comme, d'autre part, l'expérience a révélé l'inefficacité de cette protection pour les orphelins dépourvus d'une famille même élémentaire, nos lois administratives sont venues au secours de ces derniers en instituant un succédané de la tutelle civile : c'est la tutelle nationale exercée par les services départementaux d'assistance publique.

Tutelle familiale, tutelle nationale, cela ne suffit-il pas? Ne trouvons-nous pas dans l'une ou dans l'autre, suivant les espèces, les secours matériels et les moyens d'éducation que réclament les orphelins de nos défenseurs? On répond unanimement : Non !

Il faut mettre en lumière la raison de cette unanimité pour faire saisir la complexité du double problème qui sollicite l'attention du législateur.

Il faut rappeler pourquoi la tutelle du Code civil ne suffit pas pour sauvegarder les droits des orphelins demeurés sous la garde de leurs proches. Il faut indiquer les motifs qui ne nous permettent pas de demander aux institutions d'assistance publique l'aide nécessaire aux orphelins restés sans famille.

***

La tutelle civile n'apparaît dans notre pratique moderne que comme une formalité juridique principalement destinée à la conservation du patrimoine.

Théoriquement, les dispositions du Code civil sont raison-

nables. Pratiquement, elles sont souvent inappliquées, — on ne constitue pas de tutelles pour les enfans pauvres, — et quand on les applique, elles sont médiocrement efficaces.

Les précautions édictées sont impuissantes à défendre l'orphelin contre les négligences possibles et trop fréquentes des tuteurs.

La gestion tutélaire s'exerce censément sous le contrôle de la famille et de la justice. Or, la justice, en ces matières, n'a qu'un rôle passif. Elle n'est saisie que s'il y a scandale, et les scandales sont heureusement rares.

Quant à la famille, elle est ici représentée par deux rouages également ankylosés, la subrogée-tutelle et le conseil de famille.

Les subrogés-tuteurs, sans encourir ni risques ni blâme, peuvent ne rien faire, ou presque rien. Ils abusent de cette faculté, pensant, non sans quelque raison, que leur intervention dans la gestion tutélaire paraîtrait indiscrète.

Quant aux conseils de famille, leurs membres irresponsables, indifférens pour la plupart aux mineurs qu'ils connaissent à peine, choisis en fait sur la désignation des tuteurs, s'évertuent, quand la loi veut qu'on les convoque, à couvrir les actes de ces derniers, bien plus qu'ils ne se préoccupent de contrôler leur gestion et d'éviter leurs fautes.

Ces lacunes de la législation des tutelles, signalées dans tous les ouvrages de droit, sont apparues de même à l'étranger. Les pays du Nord y remédient par ce que les Allemands appellent l'*Obervormundschaft;* cela consiste à instituer, au-dessus de la tutelle familiale, une surtutelle administrative dont la surveillance ne peut être efficace qu'en ne craignant pas d'être tracassière.

Ces vices du système l'ont fait condamner en France toutes les fois qu'on a tenté de l'y introduire. Rappelons l'intéressant débat ouvert en 1903, sur ce sujet, par la Société d'études législatives. L'institution de la « surtutelle » y fut habilement et ardemment, mais vainement défendue par deux maîtres d'une compétence indiscutée, l'éminent professeur Saleilles, si prématurément enlevé à la science, et le regretté Gastambide, frappé glorieusement, au début de la guerre, par les balles ennemies. Leurs argumens n'ont entraîné que peu de convictions.

Rappelons aussi l'accueil assez froid qu'ont reçu les propositions parlementaires analogues, si unanime qu'on fût à recon-

naître leur évidente opportunité aussi bien que l'excellence des intentions de leurs auteurs.

C'est la proposition de M. d'Estournelles de Constant, en vue de la création de *conseils de tutelle* où devaient se rencontrer le juge de paix, le maire, les directeurs d'écoles primaires et les délégués des œuvres de patronage.

C'est la proposition de M. Ferdinand-Dreyfus, instituant des *délégués à la tutelle*, intermédiaires légaux entre la famille et la justice. Le contrôle individuel des délégués préconisé par M. Ferdinand-Dreyfus n'a guère trouvé plus de faveur que la surveillance collective imaginée par M. d'Estournelles de Constant.

Or il est dangereux aujourd'hui d'ajourner le problème et d'atermoyer davantage. L'imperfection du régime civil des tutelles est regrettable sans doute, même si les victimes de cette lacune juridique sont peu nombreuses. Elle n'est plus supportable lorsque le nombre des tutelles est lamentablement multiplié et que l'institution devient applicable à des milliers et des milliers d'orphelins.

Que dirons-nous d'autre part du régime de la tutelle nationale organisée pour les pupilles de l'Assistance publique? Pour ceux des orphelins de la guerre qui vont demeurer sans famille, n'offre-t-il pas au moins toute garantie? En quoi pèche-t-il donc?

Je me hâte d'affirmer qu'il ne pèche en rien, et que les enfans élevés par les administrations départementales sous le contrôle légal des Préfets et sous la surveillance effective d'inspecteurs spéciaux, reçoivent les soins les plus attentifs et l'éducation la mieux appropriée à leur condition.

Mais, — il y a un terrible « mais, » — leur condition est celle d'enfans trouvés, d'enfans moralement ou matériellement abandonnés, d'enfans nés de parens de hasard, inconnus ou malhonnêtes. Certes, les pauvres petits n'en sont que plus dignes de pitié, et il ne se trouverait personne en notre temps pour leur faire grief de leur naissance! Cependant ne se sent-on pas choqué par la pensée de confondre avec eux, pour les faire profiter des mêmes soins paternels, les enfans de nos braves paysans tombés au champ d'honneur pour la défense de nos foyers? Les fils des glorieuses victimes de la guerre n'ont-ils pas droit à un traitement de faveur, à un privilège de noblesse,

qui ne peut, en aucun cas, s'accommoder de leur inscription sur les contrôles de l'Assistance publique ?

***

Voilà le problème posé sous ses deux faces :

Quelles mesures rendront la tutelle civile effectivement protectrice de la personne et du patrimoine des orphelins pour lesquels on aura le moyen de l'organiser ?

Que convient-il de faire pour assurer l'éducation des orphelins sans famille, c'est-à-dire de ceux qui, si le législateur s'abstenait d'intervenir, tomberaient à la garde et sous la tutelle nationale de l'Assistance publique ?

Le gouvernement a déposé, le 17 juin dernier, un projet de loi qu'ont signé MM. Viviani, Briand, Malvy, Sarraut, Doumergue.

Respectueux du protocole, j'ai cité M. Sarraut l'avant-dernier. La logique eût voulu qu'il figurât en tête de la liste; le projet, préparé à son instigation, sous sa direction personnelle, avec la collaboration d'hommes empruntés aux grands services des ministères intéressés, doit être officiellement tenu pour son œuvre.

Il résout de la manière la meilleure à nos yeux, la plus libérale, la plus loyale, en ce qu'elle fait systématiquement abstraction de toute considération politique, les deux questions posées.

D'ordre essentiellement privé, ses solutions ne doivent soulever aucune passion ; elles ont reçu dans la presse un accueil unanimement favorable. Deux grands parlementaires, spécialistes en cet ordre de questions, M. Bérenger et M. Ferdinand-Dreyfus, les ont honorées d'une approbation sans réserves. Ils étaient, on peut l'écrire sans froisser personne, les deux lumières de la commission sénatoriale chargée de discuter la réforme. Le gouvernement comptait fermement sur leur concours pour déterminer le vote qu'il désirait.

Ce projet cependant n'a plus que de faibles chances de succès. M. Sarraut n'est plus ministre, M. Bérenger et M. Ferdinand-Dreyfus sont morts; MM. Viviani, Briand, Malvy, absorbés par des soucis infiniment plus graves et par des questions plus urgentes, se désintéressent présentement de la réforme. Qui songerait à les en critiquer? M. Painlevé, collaborateur pré-

cieux des services de guerre par la direction qu'il a prise des recherches d'inventions nouvelles, n'est pas en mesure de défendre devant la commission sénatoriale ou dans le parlement les conceptions juridiques adoptées par son prédécesseur. Le président de la commission, d'ailleurs, est devenu ministre lui-même; c'est M. Léon Bourgeois, auteur d'une proposition dont l'esprit et les formules sont précisément le contre-pied de ce que M. Sarraut voulait faire prévaloir. L'analyse qui suit permettra d'en juger.

***

Les préoccupations dominantes du projet Sarraut sont les suivantes : pour la réforme de la tutelle, affermissement de l'idée familiale, c'est-à-dire organisation meilleure du contrôle de la famille par la famille ; — pour l'éducation des orphelins sans famille, large recours aux œuvres privées, sous la surveillance d'organismes administratifs constitués dans un esprit franchement libéral.

Les idées directrices du projet Bourgeois se résument ainsi : subordination de la famille, quand il en existe une, à une « surveillance sociale » dont les politiciens locaux et les instituteurs publics seront les principaux organes; — quand il n'existe pas de famille, fonctionnement obligatoire d'une tutelle civile à l'aide d'élémens étrangers, et avec des garanties réduites (suppression de la subrogée-tutelle et de l'hypothèque légale) ; cette tutelle est, comme la tutelle familiale, soumise au contrôle hypothétique d'un « tuteur social. »

La collaboration des œuvres privées n'est pas interdite, mais l'existence des œuvres est subordonnée à des conditions à déterminer, et leur fonctionnement sera soumis à la surveillance étroite d'organismes presque exclusivement administratifs.

Comparons les textes.

Nous y trouvons un point commun. C'est l'institution d'offices destinés à faciliter la surveillance de l'éducation des orphelins de la guerre, soit dans la famille, soit, surtout, en l'absence de famille. Le projet du gouvernement laisse au pouvoir exécutif le soin de déterminer la composition de l'*Office national*. Il dit seulement que cet office de quarante membres comprendra pour un quart des représentans des associations

philanthropiques ou professionnelles qui s'occupent des orphelins de la guerre.

Les *offices départementaux*, sous la présidence des Préfets, devaient comprendre, sur quatorze membres, six représentans des associations et des syndicats.

Ces dispositions sont inspirées des idées qui ont prévalu dans le parlement, quelques mois avant la guerre, lorsque les Chambres ont délibéré sur les rapports des œuvres et de l'État.

La commission sénatoriale est infiniment moins libérale.

L'office national, composé de soixante-sept membres, ne comprendra que six délégués du « collège des œuvres philanthropiques. »

Les offices départementaux comprendront vingt-huit membres, dont deux représentans élus des œuvres de bienfaisance privée.

Il y aura en outre des sections cantonales de l'office, dont les membres seront choisis « parmi les élus cantonaux, les maires, les instituteurs et institutrices, et les particuliers offrant toutes garanties de moralité, notamment parmi les membres des sociétés protectrices de l'enfance. »

Ces organismes institués, qu'en va-t-on faire?

Pour l'hypothèse où la présence d'ascendans impose la constitution légale d'une tutelle civile, le projet de M. Sarraut n'en fait presque rien. Il a seulement recours à une très légère, très discrète addition au Code civil.

Parmi les rouages de la tutelle, il y en a un qui n'est pas vivifiable, c'est l'organe collectif, le conseil de famille. Pour la plupart des tutelles, il se réunit une fois en tout, pendant un quart d'heure. Son rôle, quand il y a un tuteur légal, se borne à désigner le subrogé-tuteur. Après quoi, le conseil se sépare; il n'existe plus.

Au contraire, il est facile d'utiliser le subrogé-tuteur. C'est un parent proche; en fait, ce sera souvent l'oncle, ou le grand-père paternel. De plus, sa fonction est obligatoire et permanente.

Le subrogé-tuteur ne fait rien aujourd'hui, parce qu'il est irresponsable et que la loi n'exige de lui que très exceptionnellement des actes positifs. N'étant pas obligé, il craint les excès de zèle. Après tout, les affaires de l'enfant « ne le regardent pas. » Elles le regarderont au contraire, si la loi le veut, et dans

la mesure où elle précisera ce qu'il doit faire, en le rendant responsable des suites de son inaction.

Le projet Sarraut exige du subrogé-tuteur qu'il accomplisse ce que dès aujourd'hui le Code réclame de lui, — et, de plus, *qu'il affirme par écrit que ces obligations légales ont été observées.* Il le charge en outre d'aviser annuellement, quoi qu'il advienne, le « juge des tutelles » des conditions dans lesquelles il est pourvu à l'éducation de l'enfant.

C'est peu de chose. On est tenté de dire, c'est moins que rien ! Et cependant, tous les hommes de loi reconnaissent que ce sera presque toujours suffisant pour assurer les orphelins contre les négligences qu'il s'agit d'éviter.

J'ai dit : le subrogé-tuteur avisera le « juge des tutelles. » S'agit-il ici d'un rouage nouveau ? Oui, en fait ; non, en droit. Les parquets sont chargés de veiller à l'exécution des lois. Qu'on leur dénonce un abus commis au détriment d'un incapable, ils auront le devoir d'intervenir, et il n'est pas douteux qu'ils le fassent. Nous n'attendons cependant pas que les procureurs interviennent spontanément dans la gestion tutélaire sous prétexte qu'ils sont les gardiens des droits des incapables.

Or, voici qu'on vivifie ce contrôle légal de la justice en voulant que la famille elle-même, par l'un de ses membres, le subrogé-tuteur, avertisse périodiquement le magistrat que tout se passe correctement. Un « juge des tutelles » ou un membre du parquet si l'on veut, sera désigné pour recevoir cette correspondance et pour en tirer les renseignemens et les conclusions qui faciliteront l'exercice de la surveillance légale. — Mais qui nous assure que les tribunaux apporteront à cette partie de leur tâche le zèle qu'on veut leur demander ? *Quis custodiet custodes ?* — L'office départemental, répond le projet. C'est là, s'il y a tutelle familiale, son rôle exclusif.

Ce rôle s'élargit, s'il n'y a ni tutelle légale, ni tutelle dative spontanément constituée. Au lieu de relever de l'Assistance publique, l'orphelin doit être alors placé sous la tutelle de l'office départemental. Mais comme l'office est un corps délibérant, et non pas un service administratif, comme il est dépourvu des moyens d'action dont les services d'assistance disposent, la garde de ses pupilles sera conférée à des œuvres privées qui, sous sa surveillance, se chargeront de pourvoir à leur éducation.

Intimement associés à la tâche patriotique que le projet leur réserve, les œuvres se soumettront volontiers aux conditions que le gouvernement pourra juger opportun de leur imposer. Aucun contrôle ne les rebutera. La part faite aux œuvres n'empêchera pas d'ailleurs que des particuliers dignes de confiance puissent obtenir, s'ils le demandent, la garde d'orphelins que les offices voudront bien leur confier. En pareille matière. tous les concours honorables doivent être accueillis.

Tel est, — ou tel était, — le projet du gouvernement. Comparons aux dispositions ci-dessus résumées les principes auxquels la commission sénatoriale a donné la préférence, et qui vont probablement servir de base aux discussions parlementaires.

La commission compte sur l'activité des offices, constitués comme nous l'avons vu, pour assurer l'observation plus exacte des lois civiles et pour surveiller étroitement l'éducation des orphelins. Les offices, sans doute, ne sont que des comités où l'on délibère ; ils n'ont pas de représentation active. Il faut pourtant que quelqu'un les renseigne et provoque leurs décisions : ce personnage, en qui se condense toute l'originalité du système, c'est le « tuteur social. »

Le tuteur civil, quel qu'il soit, — mère, grand-père, oncle, ou tuteur datif choisi parmi les amis de la famille, — sera doublé d'un « tuteur social. »

Le rôle de ce tuteur social, dit l'article 21 du projet, est « de seconder l'action morale du tuteur sur l'enfant et de protéger celui-ci dans la vie, de veiller à sa bonne conduite, de s'assurer qu'il reçoit les soins et l'éducation en rapport avec ses aptitudes, avec sa position sociale et sa fortune, sans toutefois s'immiscer dans le libre exercice de la puissance paternelle ou dans les fonctions du tuteur. Il a aussi la mission de renseigner l'office sur les conditions dans lesquelles se développe l'enfant au point de vue tant matériel que moral, et de provoquer, s'il y a lieu, l'intervention de l'office prévue aux articles 19 et 20. »

Remarquez que l'intervention de l'office prévue aux articles 19 et 20 consiste à requérir celle du procureur de la République ou du juge de paix pour prendre contre la famille négligente ou fautive toutes les mesures jugées opportunes !

Le tuteur social est, en définitive, chargé de la police des tutelles civiles.

C'est l'office qui le désigne, ou plutôt la section permanente de sa délégation cantonale, composée des élus cantonaux, des maires, des instituteurs et des institutrices...

Cette conception singulière du « tuteur social » apparaîtrait comme bien chimérique, si l'on n'avait eu la précaution de subordonner la nomination de ce surveillant à la présentation ou à l'agrément des tuteurs civils.

Mais cette précaution même ne supprime-t-elle pas l'efficacité de l'institution? Par quelle vertu particulière les « tuteurs sociaux » ainsi recrutés mettraient-ils plus de zèle à exercer leur fonction de police que n'en ont mis à contrôler la gestion tutélaire, sous l'empire de la législation actuelle, les subrogés-tuteurs choisis dans la famille même? Nous ne pensons pas que le parlement accueille favorablement cette innovation hardie. S'il avait la faiblesse d'y consentir, nous sommes persuadés que les tuteurs sociaux ne seraient tolérés qu'à la condition d'être inactifs, et par conséquent inutiles, ou de comprendre leurs rôles à la façon des parrains, dont la fonction essentielle est d'offrir des étrennes à leurs filleuls.

La commission sénatoriale nous montre au surplus qu'elle craint la défiance des familles contre l'institution qu'elle préconise, puisqu'elle prévoit le refus de tout tuteur social par les mères tutrices ou les ascendans tuteurs. Une telle résistance ferait encourir la perte de tout droit à l'aide matérielle de l'office départemental (article 21, dernier §).

L'institution de la tutelle sociale, organisée en défiance de la famille, fournit la solution du problème pour l'hypothèse où l'enfant reste à la garde de sa mère ou de ses proches. Qu'imagine la commission pour l'enfant qui n'a pas de parens proches et dont elle ne veut cependant pas confier l'éducation aux services d'assistance?

Elle exige des juges de paix, qui, présentement, s'en abstiennent, la constitution spontanée d'un conseil de famille. Ils le composeront d'élémens étrangers. La délégation cantonale, pépinière des tuteurs sociaux, en fournira les membres. Ce conseil, à son tour, désignera un tuteur civil, ou bien l'office sera lui-même investi de la tutelle et la fera gérer par l'un de ses membres ou par un délégué de son choix. Ce tuteur bénévole (car il ne peut être question d'imposer de pareilles charges qu'à ceux qui consentiront à les accepter) sera débarrassé du

contrôle d'un subrogé-tuteur; ses biens ne seront pas soumis à l'hypothèque légale; mais il n'échappera naturellement pas à la surveillance du tuteur social. Il semble même que le premier ne soit donné à l'enfant que pour justifier la présence du second. Comment se priverait-on des avantages d'une invention si merveilleuse!

Naturellement, les tuteurs civils, secondés et surveillés par les tuteurs sociaux, ne seront pas obligés d'élever eux-mêmes leurs pupilles. On admet qu'ils pourront se décharger de ce soin sur des établissemens publics, ou sur des particuliers rétribués ou non, — et même sur des associations philanthropiques ou professionnelles... (article 24). « A la demande des tuteurs, les pupilles de la nation peuvent être confiés, *par l'intermédiaire de l'office départemental*, soit à des établissemens publics, soit à des particuliers, soit à des fondations, associations ou groupemens pouvant, par leurs propres moyens ou avec les pensions affectées aux pupilles..., assurer le développement intellectuel ou professionnel des enfans dont ils auront la garde (article 24). »

Mais quoi! Le tuteur ne pourra-t-il donc confier son pupille à un établissement d'enseignement, ou à une œuvre philanthropique, que *par l'intermédiaire de l'office?* N'aura-t-il même pas la liberté du choix quant aux méthodes d'éducation? Alors, que signifie cette promesse de l'article 19 : « L'office départemental ne peut s'immiscer dans le libre exercice de la puissance paternelle ou dans les fonctions du tuteur? » Les deux textes sont évidemment inconciliables, et, malheureusement, le caractère vague du premier lui fait perdre toute valeur, en présence des dispositions précises du second.

Il devra donc être entendu que ce sont les offices et non les tuteurs qui autoriseront les œuvres à recevoir des orphelins de la guerre. Encore ne pourront-ils accueillir que les demandes de celles des œuvres qui rempliront des conditions à déterminer dans un règlement d'administration publique.

Le projet de M. Sarraut prévoyait de même que certaines conditions seraient requises des œuvres associées à l'éducation des pupilles de la patrie. C'était logique puisqu'elles devenaient les collaboratrices normales de l'administration, et les suppléantes bénévoles de l'Assistance publique.

De semblables dispositions ne se justifient plus, si c'est par l'organisation forcée d'une tutelle civile, dépourvue d'ailleurs

de ses garanties habituelles, mais renforcée par la tutelle sociale, qu'on entend pourvoir à l'éducation des enfans sans parens. N'ayant plus de rôle exceptionnel, les œuvres ne sauraient être privées de la liberté commune ; il serait au moins singulier de les traiter en suspectes, par cela seul qu'elles offrent leur patronage aux pupilles de la patrie.

***

La comparaison des deux projets, celui qui porte la signature des ministres, et celui que la commission s'apprête à y substituer justifie-t-elle nos appréhensions ? Le lecteur en jugera.

Nous n'avons accueilli qu'avec une extrême défiance l'indication, publiée par les journaux, d'une adhésion du nouveau ministère aux conceptions de la commission sénatoriale. Pourquoi se hâter de la sorte, et quelle urgence y a-t-il ? Une réforme qui touche à nos institutions familiales peut-elle être bienfaisante sans avoir été mûrement réfléchie, et si l'on n'est certain d'avance de l'assentiment presque universel ?

C'est dans cet ordre de questions que le législateur manque le plus gravement à son devoir s'il oublie que son rôle n'est pas d'imposer ses désirs et ses volontés à la nation, mais d'être l'interprète des désirs et des volontés de la nation.

Le projet du gouvernement peut être assurément taxé de timidité. On ne saurait répondre qu'il procurera tout le bien qu'on en voudrait attendre. Il a du moins le mérite de ne pas heurter nos habitudes plusieurs fois séculaires et de respecter nos traditions. Nul n'y peut voir une entreprise déguisée contre la conscience des familles, une mainmise des partis politiques sur l'éducation des orphelins de la guerre.

Les auteurs ou les inspirateurs du projet sénatorial n'ont-ils pas aperçu qu'on ne manquerait pas de leur adresser un tel reproche, alors même que leurs intentions ne l'auraient pas mérité ?

H. Berthélemy.

LA GUERRE NOUVELLE

I

La guerre qui s'achève va créer un monde nouveau; mais il est un domaine qu'elle touche avant tous les autres, celui de la technique militaire. Elle renouvelle, avec les conditions de la paix, l'art de la guerre lui-même. Il est trop tôt sans doute pour que les techniciens développent ses leçons : la parole n'est encore qu'aux rêveurs. Permettra-t-on à l'un d'eux d'évoquer parfois l'ombre du grand Jules Verne et de suivre jusqu'au bout, à l'aventure, quelques-unes des percées brusquement ouvertes devant nos yeux?...

« Pourquoi, dira-t-on, s'occuper des guerres futures? N'est-ce pas ici la dernière! Désormais, l'arbitrage ne remplacera-t-il pas les conflits armés! Si tant de pères de famille sont partis de bon cœur pour le champ de carnage, c'est avec l'idée bien arrêtée de clore l'ère sanglante et d'épargner à leur fils et aux fils de leurs fils, à tout jamais, les horreurs que nous avons dû souffrir. Il en sera des nations comme il en fut des particuliers, ajoute-t-on : dans les sociétés primitives, les intérêts individuels se débattaient par les armes; puis sont venus les tribunaux. Nous avons déjà le tribunal des Nations; il est à La Haye. Nous ne permettrons plus qu'on se fasse justice soi-même. L'œuvre de demain sera la formation des États-Unis d'Europe et la promulgation d'une loi des peuples... »

Nombreux sont ceux qui pensaient ainsi aux premiers jours de la guerre; cette idée généreuse les a soutenus et grandis, et c'est bien; mais ils sont probablement moins nombreux, maintenant qu'on a trop mesuré la méchanceté humaine. Si, après des millé-

naires d'état juridique, il y a encore entre particuliers des crimes et des violences, si le duel est encore toléré chez nous-mêmes, encore en honneur dans la « vertueuse » Allemagne, combien faudra-t-il de siècles pour qu'une nation puisse vivre sans se couvrir de son armure et ceindre son épée!...

Combien, si l'on songe que, de l'individu au peuple, l'échelle des temps croît avec celle des masses. Un siècle n'est qu'un jour dans l'évolution des sociétés. Mais pressons la comparaison : d'où est né, entre les hommes, le régime de la légalité judiciaire? du nombre. Peut-on croire qu'il se fût jamais établi dans une petite société de quelques douzaines d'individus? Le frein des passions est dans l'immensité du corps social. On ne supprimera jamais les ambitions, les haines, les cupidités : or, par leur seule intensité, ces puissances de mal sèment la violence, et il paraît inévitable que, parmi les hommes, l'énergie soit du côté de l'injustice. C'est donc une fatalité de la nature humaine que beaucoup soient troublés par l'ambition d'un seul : contre la poussée de son emportement, contre les prestiges de son enveloppement, ils n'ont que de tièdes et pâles et vacillans petits désirs de vertu, encore traversés par les éclats de leurs propres vices. Les velléités d'ordre seront toujours d'un autre degré que les volontés de désordre; pour annihiler une seule de ces dernières, il leur faut se mettre à mille. Comment donc cette condition si difficile est-elle assez communément réalisée, pour devenir entre particuliers la loi absolue de droit et presque la règle constante de fait? Parce que la pensée de justice est celle qui réunit les gens désintéressés. En chaque litige, ils sont foule, tandis que chaque entreprise d'injustice ne recrute que le petit groupe de ses profiteurs directs.

La paix suppose assez d'intérêts distincts pour que tout conflit international laisse hors de son remous une large majorité de témoins, qui le jugent. Elle nécessite le fractionnement de l'humanité en un grand nombre de peuples assez libres pour exprimer une opinion, assez forts pour l'appuyer, assez unis pour grouper leur action. Il suffit de faire l'énumération des grandes Puissances capables d'intervenir efficacement sur un point donné pour voir combien nous sommes éloignés d'un tel idéal.

Nous nous en rapprochons cependant; il n'est pas interdit d'espérer en un jour futur où les conditions de la paix légale

seront réunies. Nous voyons se multiplier les petits États souverains dignes de figurer dans la société des nations. Dans les Balkans viennent d'apparaître les derniers-nés du monde européen; déjà les voici qui pèsent dans la balance de la justice. Le morcellement politique est visiblement favorisé par l'émancipation progressive des colonies, qui deviennent des personnes morales indépendantes. Rien n'est plus significatif, à cet égard, que le fédéralisme anglais, dont l'autonomie du Transvaal et le *Home rule* irlandais forment les récentes manifestations. Le peuplement rapide de la terre agit dans le même sens; il prépare le fractionnement de certains États disproportionnés; il donne du poids à des peuples neufs, comme la République Argentine, ou rajeunis, comme le Japon. Des terres naguère désertes, aussi bien que des terres endormies se lèvent peu à peu des voix et des armes pour le droit. Nous allons assister à la renaissance de la Pologne et peut-être à une désagrégation du double bloc hétérogène bâti par la force injuste des empires germaniques. La paix y gagnera autant que la liberté.

C'est un acheminement. Mais, quand bien même il suffirait à rendre possible dès demain une législation internationale impérative, il est peu vraisemblable qu'on en voie sortir, du premier coup, un ordre stable et définitif. Par quelles convulsions ne faudra-t-il pas passer avant d'établir une loi sur les peuples, qui soit obéie par les forts comme par les faibles! Attendons-nous à des craquemens formidables dans l'édifice de paix. Plus les conflits seront entravés, plus ils deviendront violens : les forces de désordre s'accumuleront sous la contrainte, comme celles d'une vapeur comprimée en vase clos. Nous avons aujourd'hui le spectacle de deux immenses partis, qui englobent presque la totalité des populations européennes; mais on verra quelque jour le monde se déchirer en deux moitiés; toute la terre sera en feu.

Aussi bien, l'ère des tribunaux ne clôt pas le règne de la violence. Il fait seulement des armes un monopole réservé à la police. Et chacun sait que l'armée a son rôle de police : l'emploi légal de la force, le droit de tuer s'étendent donc, le cas échéant, à beaucoup d'entre nous. La guerre disparût-elle, qu'il resterait, rien que pour maintenir la paix entre les citoyens, non seulement des gendarmes, mais des soldats et des canons. Entre nations, il en sera de même : il faudra des sanctions, une

« force publique, » une armée du droit ; il faudra mettre à la raison les récalcitrans ou se tenir prêt à le faire ; il faudra garder en main les puissances de destruction et conserver l'art de la guerre avec ses derniers perfectionnemens, pour que les exécuteurs de la loi restent à hauteur des progrès secrètement poursuivis par les peuples malfaiteurs.

Laissons donc là de dangereuses illusions : on reverra la guerre ; il faut la préparer. Et l'on a, par suite, les plus graves raisons de chercher à prévoir vers quelles formes nouvelles elle évolue.

Un premier trait frappe les yeux : la généralisation de l'état de guerre. Les coalitions des temps passés comprenaient un petit nombre de belligérans. Cette fois-ci, deux empires germaniques, bientôt recrutant la Turquie, se sont adjoint déjà la Bulgarie, et nourrissent l'espoir d'entraîner la Grèce, la Roumanie, peut-être la Chine. De notre côté, aux trois grandes Puissances levées à l'appui des Serbes et des Belges, sont venus s'ajouter d'abord le Japon, puis l'Italie. Le Portugal s'est un instant trouvé dans le conflit ; la Perse, foulée par l'invasion turque, y prend une part détournée. Et ces peuples demi-libres, l'Égypte, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et l'Inde même, les Arabes d'Algérie et nos admirables Sénégalais combattent pour une cause qui semblerait ne les toucher que de bien loin.

Ce caractère d'extension politique ne paraît pas occasionnel. Il résulte de ce que la guerre actuelle est née, et probablement toutes les grandes guerres futures naîtront d'une lutte entre deux principes d'intérêt général. Ainsi le veut, plus encore que le progrès de l'idée d'arbitrage, qui élimine les moindres causes, l'enchevêtrement des intérêts matériels par-dessus les frontières : car la guerre fait trop de ruines, même chez le vainqueur, même chez les spectateurs, maîtres de l'opinion universelle, pour être déchaînée par caprice.

L'extension politique s'aggrave d'une extension géographique. On peut dire qu'aujourd'hui l'Europe entière est à feu et à sang. Mais la mobilisation d'une Puissance d'Extrême-Orient comme le Japon, l'entrée en jeu des États-Unis d'Amérique, à laquelle on a pu s'attendre, le concours volontaire des colonies anglaises font de notre guerre une affaire intercontinentale.

On s'est battu dans toutes les parties du Monde. La lutte navale s'est étendue à la plupart des Océans. Des opérations accessoires ont eu lieu à terre en Asie, en Afrique et en Océanie.

Il n'est pas interdit de penser que les peuples jeunes, qui se développent par tout le globe, qu'ils soient indépendans ou liés par le lien colonial à des nations aînées, se trouveront d'autant plus nécessairement poussés dans les conflits futurs que leurs formes d'activité plus diverses et leurs intérêts plus étendus au dehors leur permettront de moins en moins de se tenir à l'écart des questions communes à l'humanité civilisée.

Il n'y a plus de place pour les indifférens. C'est ce qui résulte avec évidence des faits. Voyez la situation de la Hollande. Il lui serait difficile de regarder avec détachement un combat où son existence, en dépit de sa neutralité, est doublement engagée. Le triomphe des empires de proie signifierait la fin prochaine de son indépendance, et on ne le lui laisse pas ignorer. On parle déjà des beautés d'une union douanière, qui serait le commencement de l'absorption. Comment le conquérant prussien, maître de la Belgique et se donnant pour but la défaite de la marine anglaise, respecterait-il cette enclave dans ses côtes? Le plus curieux est que, dès maintenant, par le seul fait des hostilités, les sources de vie du pays ont été si profondément troublées que les populations ne subsistent que par le bon vouloir des belligérans. Ce bon vouloir n'est pas toujours sans restrictions. L'Angleterre a dû prendre des mesures spéciales pour laisser passer sur mer les vivres indispensables à la nourriture du peuple hollandais et les matières premières que réclame son industrie. Les sous-marins allemands, moins soucieux des intérêts neutres, coulent des bateaux hollandais. L'existence de certains neutres n'est donc plus qu'une existence précaire. Ils n'évitent qu'à demi les maux de la guerre. C'est une raison qui les déterminera plus aisément à en courir tous les risques pour en avoir du moins les profits.

La position des Pays-Bas est exceptionnelle. On pourrait en dire autant de la Suisse, qui subit des inconvéniens analogues. Mais le Danemark, la Suède et la Norvège ne sont pas sans en éprouver de leur côté. L'exemple le plus frappant est donné par les États-Unis. Ce n'est pas seulement la liberté de leur commerce qui a été mise en jeu par la piraterie allemande, c'est aussi la vie de leurs nationaux. Comme ils sont une

grande Puissance assez forte pour traiter d'égale à égale avec l'Allemagne, assez fière pour défendre ses prérogatives, les questions se sont posées pleinement. La difficulté de rester neutre est apparue aussitôt.

Elle ne résulte pas, comme on pourrait le croire, d'un pur accident, mais de la nature des choses. Il est fatal que le commerce maritime prenne sans cesse plus d'importance et que le blocus maritime devienne un des principaux moyens d'abattre l'adversaire. Et il n'est pas moins fatal que les bateaux sous-marins servent à atteindre un commerce dont la continuation est si nécessaire. Ils offrent pour cette tâche des facilités sans égales, dont les marines mal pourvues de cuirassés ne voudront pas se priver. Aucune convention internationale ne parviendra à arrêter sur ce point un peuple bien décidé à tout faire pour triompher ; on ne lui arrachera jamais des mains, sinon par la force, une arme qui peut être mortelle pour ses ennemis, et dont il n'a rien à craindre lui-même. Compter sur l'effet des protocoles est se payer d'illusions. Le jour où l'on fait appel aux armes, c'est qu'on s'en remet à la force comme unique loi. Les principes moraux n'admettent point de partage : celui d'entre eux qui l'emporte se subordonne tous les autres et ne se laissera pas mettre en échec sur son terrain essentiel. La guerre nouvelle est trop réfléchie pour qu'il faille s'attendre à des demi-mesures.

Si le blocus par sous-marins doit être considéré comme inévitable, nous devons aussi envisager ses conséquences. Il comporte l'impossibilité de conduire les prises en lieu sûr et peut-être celle de les visiter. Il faut s'attendre à des accidens de tous les jours vis-à-vis des neutres. Le sous-marin rend possible un blocus à la fois très étendu et parfaitement incontrôlable. Il conduit par là presque fatalement à la prétention de fermer au commerce des mers entières. Ainsi, l'on ruine les pays qui se laissent intimider ; et, pour les autres, si le courant maritime ne s'interrompt pas, on multiplie les forceurs de blocus qui s'exposent à être coulés. Déjà les navires belligérans eux-mêmes portent presque toujours des marchandises ou des passagers neutres, qui sont menacés. La qualification de contrebande de guerre s'étend sans cesse à de nouveaux objets. L'Angleterre a dû y englober tout le commerce allemand, porté par navire neutre, même à destination neutre apparente, par

exemple les marchandises acheminées vers le Danemark ou la Suisse. L'enchevêtrement des intérêts privés par-dessus les frontières est tel qu'on ne peut empêcher un mélange perpétuel des nationalités les plus diverses sur tout ce qui sert d'instrument aux transports outre-mer. Encore la mer est-elle aisée à garder parce que la circulation commerciale s'y fait en surface; le bateau sous-marin, lui non plus, ne s'écarte pas sensiblement de la surface. Les mêmes problèmes se poseront bientôt sous une autre forme, et avec de nouvelles complications, par l'achèvement de la conquête de l'air. Quand l'aéroplane mènera passagers et marchandises, nous aurons le blocus aérien. Comment y départager les droits des neutres et des belligérans dans la rapidité d'une action qui n'admet point de stationnement?...

Dans les conditions que lui font la technique des armes nouvelles et la vie moderne, une guerre n'est donc plus un accident local, un mal restreint; elle devient une crise générale de l'humanité.

II

De là, l'importance prise par les forces morales. De tout temps, elles ont beaucoup compté, mais leur rôle avait autrefois de plus étroites limites. Les facultés morales mises en jeu étaient moins nombreuses et plus proches des réactions instinctives, presque animales. L'évidence des intérêts les plus immédiats, la chaîne d'une stricte obligation poussaient citoyens et soldats contre des obstacles non déguisés. A des situations autrement complexes, il faut maintenant de plus subtils instincts, des principes plus abstraits et tout un travail interne de la conscience publique. La victoire se gagne d'abord sur un théâtre immatériel, dans l'opinion. C'est la cause des efforts faits par les belligérans pour convaincre l'univers de leur bon droit. Rappelons-nous la propagande acharnée des Allemands jusque chez nous. Ils ont dépensé des trésors d'ingénieuse activité pour prouver qu'ils étaient les victimes d'un guet-apens, et que c'était la Belgique qu'il fallait tenir pour responsable de ses propres malheurs. Pendant longtemps, notre négligence à répondre à leurs factums nous a nui dans l'esprit des neutres. Ces derniers peuvent trop aisément favoriser l'un des combattans, rien que par leur aide financière ou par le commerce et

la contrebande des particuliers, pour qu'on ne coure pas de gros risques en se privant de leurs sympathies; or la considération du droit y prend d'autant plus de part que, moins directement intéressés dans le conflit, ils sont des juges plus impartiaux. Ces sympathies préalables seront parfois suivies de conséquences décisives le jour où les intérêts finiront par être atteints, soit qu'elles entraînent la nation neutre dans les hostilités, soit qu'elles la retiennent au contraire. On n'a pas oublié les interventions successives du roi de Roumanie et du roi de Grèce, appuyées l'une et l'autre sur une fraction de l'opinion. La propagande germanique leur avait préparé cet appui.

Il existe, à vrai dire, deux ordres d'argumens, et celui qu'invoquaient, avec le roi de Grèce, certains officiers de son armée ou certains personnages de son entourage politique visait sans doute moins le bon droit de l'Allemagne que sa puissance militaire. Donner la conviction qu'on ne mérite aucun reproche est une victoire morale; donner l'impression qu'on sera le plus fort en est une autre. On gagne autant de cœurs par la crainte que par l'admiration; la réprobation en fait perdre autant que le mépris. Nos adversaires n'ont négligé aucun des moyens d'agir sur les âmes. A les entendre, ils défendent leur existence nationale menacée par une abominable coalition, et ils la défendent non seulement avec un succès ininterrompu, mais par les procédés les plus humains, contre des ennemis sans foi ni humanité.

Cet incessant plaidoyer a fait l'objet d'un véritable système offensif, déployé à grands frais sur toute la surface du monde civilisé, par l'intermédiaire d'agences officielles ou clandestines. A côté des commerçans, les diplomates allemands le plus haut placés y ont tenu leur rôle, de concert avec les hommes de paille recrutés à tous les niveaux de la société comospolite. On a acheté un très grand nombre de journaux, on a créé des organes nouveaux en Suisse, en Italie, en Hollande, en Roumanie, dans les deux Amériques, au Danemark, en Pologne, en Belgique, et même sur le territoire français envahi.

Il ne s'agit pas uniquement de persuader les neutres, il s'agit aussi et avant tout d'ébranler ou de soutenir, d'enflammer ou de troubler le moral des combattans. C'est chez soi d'abord qu'il importe de faire croire à son innocence, à la

pureté de ses intentions, à la continuité et à la portée de ses victoires, à la certitude de son triomphe. Par ces temps où l'opinion règne, même dans les pays où le gouvernement est le moins démocratique, on ne peut susciter un effort public sans l'assentiment général. Il faut demander, outre les sacrifices sanglans du champ de bataille, tant de choses touchant à la vie de tous et de chaque jour! De l'argent d'abord; puis une gêne de tous les actes, une restriction de toutes les libertés quotidiennes. C'est la réquisition des denrées et des métaux, la destruction du bétail, l'obligation du pain de guerre, etc. La nécessité de convaincre est plus évidente encore s'il s'agit des soldats : on ne se bat de bon cœur ni pour une cause injuste, ni pour une cause perdue.

Le poids des forces morales étant si lourd dans la balance, naturellement on vise à en alléger le plateau adverse autant qu'à en charger le sien propre. Il s'agit de jeter dans la masse du peuple ennemi le découragement, pour qu'il se propage jusque dans son armée et pour que la voix publique réclame la paix à tout prix. On mesure à cet effet la formule des communiqués officiels; on fait passer des nouvelles insidieuses par le circuit des pays neutres. On tente d'utiliser les vieilles amitiés privées, qui servent de prétexte à des correspondances tendancieuses, avec prière de faire lire autour de soi. On organise en sous-main des pétitions de mères contre la prolongation du carnage. On joue de toutes les cordes. C'est que jamais la guerre n'a tant été l'œuvre de la nation entière; c'est qu'elle ne s'est jamais tant faite avec l'âme.

Et sans doute, n'a-t-elle jamais demandé tant à l'âme. Qui donc annonçait que dans la douceur de la civilisation les courages s'amolliraient? Parole de pessimiste, bien contredite par l'événement. Il est douteux qu'en aucun temps on ait vu lever pareille moisson d'héroïsme. La preuve en est faite par des milliers de lettres, de récits, de rapports officiels, par les citations à l'ordre du jour, par le spectacle quotidien de ces centaines de mille héros répandus parmi nos deux ou trois millions de soldats en armes. Les d'Assas sont légion. Ces traits qu'on n'inventerait pas et dont un seul fait l'honneur d'une époque, foisonnent autour de nous. Heure et race sublimes! Mais nos alliés et nos adversaires donnent, eux aussi, de nombreux exemples d'un courage égal à celui des plus beaux soldats de

tous les temps. Non ! la guerre nouvelle n'est pas celle de cœurs efféminés par le bien-être. Rien n'autorise à croire que l'avenir sera moins fertile en héroïsme que le présent. Il est vraisemblable, au contraire, que l'humanité se surpassera toujours.

Nous ne voyons point, aux colonies notamment, que la barbarie soit la condition du vrai courage. Elle accompagne souvent la violence ; mais le primitif, le sauvage sont, en un sens, des êtres faibles. Quand il s'agit de résister à la peur, d'accepter le sacrifice, de braver la faim, la soif, la fièvre, l'inconnu, de repousser toute idée de recul en dépit des plus écrasantes disproportions, quand il faut de l'entrain, de la fermeté d'âme et de la volonté, un Européen des villes vaut plus qu'un nègre, fils de la brousse. L'éducation des salons, des livres ou des laboratoires lui a fait une âme plus riche et plus vigoureuse que n'auraient pu faire les forêts vierges. L'empire du cerveau sur le corps est un fruit de la civilisation : sans doute il croît avec le développement de la vie cérébrale.

Quand nous avons appelé sur notre fontière des contingens coloniaux, Marocains belliqueux, Gourkas de l'Inde, élevés en guerriers dès l'enfance, et qu'il a fallu les jeter sous l'effroyable déluge de fer et de feu qui ravage nos tranchées, on ne les a pas sentis capables d'affronter de prime abord les terreurs du champ de bataille, comme nos ouvriers raffinés des faubourgs. On a dû les acclimater lentement au bruit du canon et aux surprises de la guerre nouvelle. Des civilisés sont seuls trempés pour la lutte contre des civilisés.

Il y faut des nerfs d'acier. Mais leur résistance ne saurait résulter d'une insensibilité passive. Fût-on sourd et aveugle, qu'on percevrait, par tout son être, l'ébranlement des obus qui éclatent. L'impassibilité de nos soldats est une vertu active ; un instant de leur calme immobile représente une victoire intérieure remportée par une ardente volonté. « Ce que nous avons fait de plus difficile, écrit l'un d'eux, ce n'est ni une marche, ni un assaut, ni une prise de village, ni la défense d'un bois ; et cependant notre bataillon en compte dans son journal de route !... C'est d'être restés vingt-trois jours et vingt-quatre nuits de suite à recevoir des balles et des marmites *sans bouger*, au Nord d'Ypres. La musique n'arrêtait pas un instant : une gamme variée de *dzinn !* qui tapent sur les nerfs et hérissent la peau ;... les grosses bombardes vous secouant si fort que la

mâchoire et tous les muscles en sursautent pendant quelques minutes. On a vu des hommes, arrivant au front pour la première fois, pris de panique à chacun de ces éclatemens formidables; bientôt pourtant ils dominent leurs impressions. Au milieu de ce tonnerre et parmi les cadavres et les mourans, ils sont mieux qu'impassibles, ils sont gais. C'est la plaisanterie aux lèvres, qu'ils se lancent dans l'ouragan de fer et de bruit; ils rient à la mort ; leur élan, comme leur esprit de sacrifice, comme leur maîtrise d'eux-mêmes viennent des sources les plus hautes, d'un idéal très épuré, d'un profond sentiment du droit, d'une représentation précise et complexe des problèmes internationaux. C'est leur conscience de citoyens qui fait leur héroïsme.

Elle donne à cette guerre un caractère particulier de désintéressement individuel. Dans des temps anciens, les armées ont été composées le plus souvent d'esclaves enrôlés de force, qui n'avançaient que par obéissance. Notre histoire a connu les bandes mercenaires, puis le soldat de métier, récompensés par le carnage et le pillage, ou par l'avancement et la paye. Enfin, vint l'ère de la nation armée. Mais là encore, combien d'actions d'éclat inspirées par un désir de gloire ! Au cours des dernières guerres européennes ou coloniales, on ne manquait pas de publier avec mille détails circonstanciés les noms des généraux vainqueurs, ceux des officiers, des corps de troupe qui s'étaient distingués. La lutte actuelle fut d'abord presque entièrement anonyme : personne ne songeait à s'en plaindre. Nous devons ignorer sur quel front sont nos parens mobilisés, et quels chefs les commandent. Les hauts faits portés à l'ordre du jour n'ont été qu'une faible part de ceux qu'on y pourrait inscrire, et ils précisent le moins possible. Plus d'un parmi nos héros, décrivant ce qu'il a vu d'admirable autour de lui, afin qu'on le sache en France, ne veut ni désigner les acteurs, ni se nommer lui-même. Les intérêts pour lesquels on meurt sont trop supérieurs aux petites ambitions personnelles pour qu'on n'ajoute pas ce sacrifice aux autres. Si grand qu'il se sente, l'individu disparaît dans la Patrie.

Les combats n'ont plus la forme des journées retentissantes d'autrefois, qui prêtaient au décor de la gloire. Un chef, tout empanaché, entouré de son brillant état-major, arrivait à cheval, le matin, sur le champ de bataille, et, dès avant le soir, la face

du monde était changée. Le généralissime était un homme qui se bat. Il joignait l'auréole du courage physique à celle des conceptions soudainement inspirées. Toute son armée évoluait, s'engageait, triomphait sous son regard. Il suivait lui-même, à la longue-vue, chaque épisode de l'action et le coup d'œil du génie saisissait la victoire au passage, en plein soleil. Notre généralissime, à nous, est le chef d'une grande entreprise, comme un patron d'industrie ou un directeur d'administration. C'est un homme de bureau, qui au besoin travaillerait de Paris, en une chambre bien close, les pantoufles aux pieds. Il compulse des états, il reçoit des rapports et signe des papiers. Son instrument est le téléphone. Sa bataille dure des jours quand ce n'est pas des semaines. Il ne la voit que sur la carte, son héroïsme est celui d'un politique, fait de froide confiance, de volonté réfléchie et du courage des responsabilités. Les vertus du général comme celles du soldat se rapprochent de la simple activité du citoyen; leur gloire ressemble à une gloire civique. En réalité, la renommée, qui ne s'attache plus aux guerriers comme au temps de l'*Iliade*, aux chevaliers comme au Moyen Age, ou aux capitaines comme dans les guerres d'ancien régime, ne marque même plus les noms des grands organisateurs émules des Carnot et des Moltke. Aucun rôle individuel n'attire la lumière. L'héroïsme est celui d'une collectivité; l'honneur de la préparation revient à des assemblées inspirées par des groupes politiques et par un corps électoral.

Il y a des sacrifices plus difficiles à réaliser que celui de la vie, le sacrifice par exemple de nos préférences et de nos passions. Si nos combattans ont su renoncer à la récompense suprême de la gloire, pour s'effacer dans l'égalité d'une discipline anonyme, nos partis politiques ont de même compris le devoir patriotique : ils ont accepté spontanément « l'Union sacrée. » Ils ont fait trêve à toute division, à toute discussion, à toute controverse irritante. De l'antimilitarisme d'avant la guerre il ne reste plus trace. Tout a été subordonné au salut public. C'est d'ailleurs un trait commun aux divers belligérans. En Angleterre, la révolte de l'Irlande, qui paraissait inévitable, s'est effacée comme par enchantement; libéraux et unionistes collaborent sans une divergence apparente. En Allemagne, les socialistes ont donné au pouvoir militaire leur appui sans restriction. L'union des cœurs a permis, en Russie comme chez nous, de porter le fer

dans la plaie de l'alcoolisme. Le phénomène est trop général pour ne pas résulter de causes indépendantes de notre situation propre.

Il y a un siècle, remarquons-le, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, ni l'ivresse des conquêtes, ni l'horreur des invasions n'avaient réussi à produire en France la même unanimité. Il s'était toujours trouvé des partis pour appeler, et qui plus est pour favoriser le succès de nos ennemis. A quoi tient la différence? Certainement, à l'évolution de la vie sociale sous l'influence des progrès matériels. On peut mettre en évidence des rapports de deux ordres au moins. Si chaque peuple se serre autour de son drapeau, aujourd'hui plus qu'autrefois, c'est qu'il se sent plus profondément menacé par la guerre. La conquête a pris un sens nouveau, depuis que la culture savante et l'intense exploitation du sous-sol ont donné aux territoires convoités une valeur jadis inconnue. Être conquise, alors, c'était, pour une province, changer nominalement de maître, mais non de vie profonde. C'était une conquête politique, non économique ni sociale. La population restait sur place, telle quelle. Elle continuait à peu de chose près son existence antérieure. De nos jours, avec la mobilité des gens et des capitaux, avec le surpeuplement des pays européens, les habitans des régions annexées doivent s'attendre à être évincés ou exploités. Ils seront atteints dans leur condition privée, dans leur propriété, dans leur race. Leur commerce sera, de force, tourné vers un autre horizon, leur langue sera proscrite, parce que tous les élémens de la production rentrent dans des ensembles nationalisés. Le développement des communications a produit la liaison fatale des intérêts par grandes masses. Le vainqueur ne se contente pas de s'adjoindre le vaincu, il le dévore. Et justement l'appât d'une proie si profitable excite l'esprit de conquête. A ne se point défendre, on sait qu'on risque bien autre chose qu'une humiliation : un démembrement.

Depuis le siècle de la Révolution, il y a eu un grand fait : la politique des nationalités. Elle résultait du sentiment très puissant des liens de race. La race a pris, dans le monde nouveau, une personnalité, une réalité qu'on n'avait jamais connues. N'est-ce pas là l'effet de la solidarité nouvelle créée ou rendue sensible par mille rapports qui manquaient à la vie ancienne? La facilité des transports et celle des correspondances

ont entraîné, par contre-coup, une nécessité de relations multiples et d'incessans échanges de pensée. Le paysan de jadis vivait isolé sur sa terre. Le monde se bornait pour lui à l'horizon de ses champs. Il produisait sa subsistance. Mais notre cultivateur lui-même est devenu un commerçant, obligé d'acheter et de vendre, de s'enquérir et de participer à des groupemens; il voyage, il lit; il est autrement enraciné dans le milieu social. Le reflux de tous les sentimens publics traverse son âme chaque jour au simple dépouillement du journal. La conscience de sa vie dans la nation est entrée en lui pour jamais.

Quoi qu'il en soit, la cohésion, la concentration morale des nations belligérantes semble un des caractères des guerres nouvelles. Elle les pousse vers une concentration politique traduite par la constitution de grands ministères groupant les partis opposés. Les gouvernemens ainsi formés reçoivent du consentement commun des pouvoirs étendus. Le terme logique d'une telle évolution est un recommencement de la dictature antique. On sait que cette magistrature, instituée pour les heures de péril national, était à la fois absolue et éphémère. Ainsi équilibrée, l'institution put être efficace sans produire la tyrannie. Quelle forme nos mœurs politiques donneraient-elles, le cas échéant, à une dictature? Nous avons vu celle de Gambetta en 1870. Elle reposait sur son éloquence de tribun. Elle a gavalnisé la France. C'est par la maîtrise d'une volonté individuelle unique que les puissances internes d'une nation peuvent le mieux être rassemblées en leur entier et mises en œuvre, sans déperdition, jusqu'au bout.

III

Il faut ici donner aux termes leur rigueur absolue. Ce sont bien toutes les forces vives du pays qui sont absorbées par la guerre. Le chemin parcouru depuis un demi-siècle est significatif. En 1870, la France avait mobilisé 800 000 hommes, l'Allemagne 1 500 000 : aujourd'hui, les chiffres sont probablement de 4 millions chez nous, de 9 millions chez nos ennemis, soit plus du quart de la population mâle. Le petit peuple serbe, qui compte à peine 3 millions d'habitans, a pu entretenir en ligne des armées de 500 000 hommes. Les enfans sont levés dès dix-huit ans, les hommes jusqu'à qua-

rante-sept ou quarante-huit ans; ils le sont jusqu'à cinquante ans en Autriche. Au total, dans ces quelques mois, environ 27 millions d'Européens ont déjà été appelés sous les armes. A ce seul chiffre, on s'aperçoit que l'expression de « nation armée » a cessé d'être une figure outrée pour se rapprocher de la réalité stricte.

Mais ce n'est là qu'une partie des forces dont la guerre fait emploi, la partie seulement la plus apparente. Autrefois, l'armée suffisait à presque tous ses besoins avec son personnel militaire : maintenant, d'énormes services publics sont militarisés et travaillent pour elle. D'abord, les chemins de fer : la mobilisation et la concentration initiale de nos troupes ont, à elles seules, nécessité des milliers de trains. Chaque mouvement : avance, recul ou déplacement latéral, met à contribution les voies ferrées. Les transports de l'arrière : vivres, munitions, renforts, blessés, les occupent en permanence, non seulement dans la zone du front, mais jusqu'au cœur du pays. Il y a donc tout un personnel adjoint à l'armée pour ses transports par voie ferrée. Une autre catégorie analogue est constituée par le service sanitaire. Dirigé de haut par les médecins de l'armée, il emploie avec un personnel proprement militaire, un personnel demi-civil, atteignant des effectifs considérables, en particulier dans les hôpitaux auxiliaires. C'est ainsi qu'on y trouve des chirurgiens locaux, non mobilisés, des infirmiers ou aides bénévoles et les dames de la Croix-Rouge. Nous rencontrons un troisième exemple dans la fabrication du matériel de guerre. Celle qui s'exécute dans les arsenaux publics est dévolue à des ouvriers parfois militarisés, dont le nombre s'accroît fortement pendant les hostilités. Mais les arsenaux sont fort insuffisans. On a fait, dans tous les pays belligérans, le plus large appel à l'industrie privée. D'après un article de la *Thurgauer Zeitung* le nombre des ouvriers de Krupp, à Essen, serait passé, depuis l'ouverture des hostilités, de 42 000 à 60 000. Tout ce qui est atelier mécanique ou usine chimique, tout ce qui peut être transformé en l'un ou l'autre, a été ou réquisitionné, ou sollicité de travailler pour l'armement national. On fabrique partout des fusils, des projectiles, des outils pour creuser les tranchées, du fil de fer barbelé, des automobiles, des aéroplanes, des vêtemens militaires, des conserves pour l'armée, etc.

Il y a, par conséquent, à côté des mobilisés, un immense

peuple de travailleurs non seulement payés, mais souvent dirigés par la guerre, indispensables à son succès, consacrés à une tâche nationale. Ceux qui n'étaient pas soumis à des obligations militaires, soit comme hors d'âge, soit en vertu de leur état de santé, sont appelés à collaborer à la défense volontairement, au même titre, par exemple, que les étrangers. Toutefois, les pouvoirs publics, officieusement, et les organisations corporatives, de leur autorité privée, exercent au besoin une pression sur ceux qui feraient preuve de trop peu de bonne volonté.

En Angleterre, M. Lloyd George a dû organiser, avec l'aide des *Trade-Unions*, un recrutement intensif de l' « armée industrielle. » A Londres, des centaines de bureaux sont ouverts dans l'hôtel de ville et les Bourses du travail. Les ouvriers qui s'enrôlent s'engagent à travailler sous la direction du gouvernement, pendant une période de six mois, là où il les enverra, et à reconnaître, pour toute infraction aux termes de leur engagement, la juridiction d'un tribunal spécial, qui vient d'être créé par la loi d'enrôlement. En outre, une autre loi prescrit l'inscription sur un registre national de tous les hommes aptes à servir, de façon qu'on puisse requérir leurs services, soit pour porter les armes, soit pour concourir à la production du matériel de guerre.

La société, menacée, peut, en effet, en arriver à réquisitionner le travail, car une production immense devient une nécessité publique. La question est bien simple et parfaitement claire pour les ouvriers déjà mobilisés, renvoyés du front dans leurs usines. Ceux-là, en reprenant leur outil professionnel, restent en service commandé : ils ne cessent pas d'être militaires : des militaires à l'état latent, comme dirait un physicien.

Faute de prévoir à quels chiffres énormes monterait, en particulier, la dépense en projectiles, nous avions négligé d'organiser dès le temps de paix la fabrication auxiliaire qui les concerne. Même les arsenaux de l'État avaient calculé beaucoup trop étroitement la partie à conserver dans leur propre personnel. Il a donc fallu faire revenir du front un grand nombre de leurs ouvriers ; mais c'est bien autre chose encore lorsqu'on veut équiper à nouveau les usines privées. Or, les techniciens expérimentés dans tous les divers ordres indispensables à la guerre : ingénieurs, directeurs d'usines, contre-

maîtres, ouvriers spécialistes, chirurgiens civils, radiographes, etc., sont désormais plus utiles dans l'exercice de leur spécialité que le fusil en main. Ce qui a été fait pour les employés des chemins de fer doit être imité pour dix autres métiers, où les hommes devraient, dès la déclaration de guerre, *quel que soit leur âge*, être mobilisés dans leur profession et affectés sans délai à un emploi tirant le meilleur parti de leurs capacités. Cela suppose l'établissement préalable d'un rôle de mobilisation concernant l'ensemble des industries auxiliaires de la défense nationale. Ayant omis cette précaution, on a été contraint de rechercher et de renvoyer à l'arrière, après beaucoup de temps perdu, les gens le plus évidemment nécessaires. On s'est efforcé de remplacer les autres. L'opération s'exécuta très imparfaitement, et les conséquences en pèsent encore sur nous. Il est par là bien prouvé qu'en face des consommations de matériel qu'imposeront de plus en plus les guerres futures, on ne peut échapper à une extension du service obligatoire, englobant l'armement industriel des usines.

On ne s'en tiendra pas là. Quelque désir qu'on en ait, on se trouve obligé de lier à la guerre, d'une façon de plus en plus étroite, une foule d'actes de commerce. C'est par un intense courant d'importation que l'État entretient ses stocks de vivres et de matières premières. Il s'adresse, pour la plupart de ses commandes, à des entreprises privées, avec lesquelles il conclut, le plus souvent, des contrats à longue échéance. Il est de son intérêt de laisser à leur disposition les hommes dont elles ont besoin pour le servir. Les inscrits maritimes engagés pour la navigation commerciale n'ont pas été rappelés sous les drapeaux. L'État ne se contente pas de faciliter le recrutement du personnel, et, en cas de nécessité, de le fournir lui-même ; il assure par ses flottes de guerre, même hors des eaux nationales, la protection des bateaux de commerce. Après leur avoir fixé, avec ses commandes, le programme de leurs voyages et de leurs chargemens, il dicte aux armateurs les règles de sécurité à suivre pour échapper aux dangers. Il groupe les navires en convois, leur donne même, comme en Angleterre, des canons contre les sous-marins, etc. Il exerce sur les armateurs une tutelle d'autant plus minutieuse que leur matériel est un instrument plus précieux de son approvisionnement direct. D'ailleurs, beaucoup d'entre leurs navires sont réquisitionnés.

L'industrie des transports maritimes est presque entièrement absorbée par le service public. On sera amené à imposer un régime analogue à d'autres industries, comme celle des mines. L'État, prenant la haute main sur leur effort de production, qui conditionne les opérations de ses armées, en fait en quelque sorte un prolongement de ses services militaires. Aussi voyons-nous déjà les coups des sous-marins allemands ne plus distinguer entre bateaux de guerre et bateaux de commerce. Et la destruction des mines et des usines fait visiblement partie intégrante de la stratégie nouvelle, pour laquelle elle devient un but. On vise partout à détruire les récoltes ou à razzier les provisions des contrées envahies. Ainsi les paisibles occupations du commerce et de l'industrie sont volontairement arrachées à la sphère des intérêts privés que respectait autrefois la guerre, pour être jetées avec les biens et les personnes dans la tourmente dévastatrice.

Tout entretient la confusion. Il n'y a plus rien de strictement privé. Comme il faut nourrir les armées et la population civile, les vêtir, les chauffer, les soigner, les abriter, toutes les sources de production, les unes après les autres, entrent dans le domaine national. Pour pouvoir soutenir plus longtemps que l'adversaire le poids de la lutte, il importe de conserver un certain nombre de marins pêcheurs, d'éleveurs de bétail, de cultivateurs, etc. Il faudrait donc que les rôles fussent d'avance exactement distribués, chacun ayant sa tâche et sa consigne dans tous les métiers essentiels comme dans l'armée mobilisée (1). Le jour où l'un des pays en conflit aura fait l'effort d'organiser ainsi complètement l'aménagement de ses ressources humaines, il en tirera une telle capacité de résistance que ses rivaux devront l'imiter, sous peine d'infériorité mortelle.

La même nécessité a pour conséquence un régime nouveau du matériel, tant matériel d'outillage que matières premières. La réquisition, avec mobilisation, des voitures, des chevaux, des automobiles, des aéroplanes sera doublée d'une réquisition

(1) Le général allemand commandant la région de la Westphalie et du Rhin inférieur a invité les établissemens où l'on travaille pour l'armée à se conformer aux deux règles suivantes : Il est interdit 1° de donner du travail à tout ouvrier qui aura quitté son patron pour gagner davantage ; 2° de proposer un emploi à des ouvriers occupés dans un autre des établissemens visés.

sur place des machines aptes aux fabrications utiles, ainsi que des stocks de blé ou de farine, des dépôts de sucre, de charbon, de métal. Tout cela est plus ou moins inauguré en Allemagne. Pour commencer, une ordonnance du 24 août 1914, complétée par une autre du 15 octobre, oblige tous les commerçans ou producteurs à déclarer en tout temps les quantités en leur possession ou sous leur garde, celles qu'ils doivent livrer ou qui doivent leur être livrées; et cela s'applique à *tous les articles utilisables pour la guerre, ainsi qu'aux matières et objets qui servent à leur fabrication :* en particulier aux produits de première nécessité employés pour l'alimentation des hommes ou des animaux, ainsi qu'aux produits bruts du sol, combustibles, matières éclairantes, etc. Le 2 février, en reproduisant cette obligation avec les menaces de perquisitions et les pénalités qui en sont la suite, une autre ordonnance décrète la saisie et l'expropriation générales de tous les stocks et approvisionnemens en cuivre, nickel, étain, aluminium, antimoine, plomb et alliage. En vertu de cette saisie, la propriété des matières en question passe entre les mains de l'État ou d'une société intermédiaire créée par lui, la *Société des métaux de guerre.* Le détenteur précédent en conserve la garde provisoire jusqu'à réquisition effective.

Pour les fourrages, les mélasses et tous les produits d'agriculture ou d'industrie servant à l'alimentation du bétail, intervient une série de prescriptions analogues. On établit la saisie de l'avoine et de l'orge et l'interdiction d'aucun mouvement commercial concernant ces fourrages, sinon par l'intermédiaire de la *Société pour l'alimentation de l'armée* (1). Les autres matières alimentaires utilisées pour le bétail ne pourront être vendues qu'à la *Société d'approvisionnement des cultivateurs allemands,* et chacun sera astreint à faire connaître à celle-ci, pour chaque catégorie, les quantités disponibles et celles qui sont indispensables au producteur pour sa consommation. La Société, de son côté, ne pourra livrer de produits qu'aux associations communales et aux offices désignés par le chancelier de l'Empire, qui seront chargés de faire la répartition locale suivant les besoins. Enfin, toutes les céréales qui peuvent concourir à la nourriture de l'homme en entrant dans le pain

(1) Mesures analogues pour les graines oléagineuses, le 15 juillet 1915.

sont interdites pour l'alimentation du bétail... D'ailleurs, par ordonnance du conseil fédéral, en date du 19 juin 1915, tous les contrats faits par des particuliers pour acheter des produits de la prochaine récolte en blé, seigle, orge, sucre, etc., sont déclarés nuls. Tout le riz doit être réservé à la *Société centrale d'achat*, etc.

Un article important, les pommes de terre, donne lieu à des règlemens spéciaux, débutant dès le 5 août 1914 par la centralisation obligatoire, entre les mains d'une société privilégiée, de tous les produits de pommes de terre séchées (1). Ces règlemens sont nombreux ; ils touchent à la fois à la question du bétail et à celle du pain. Cette dernière est celle qui a provoqué les mesures les plus retentissantes. On rend d'abord obligatoire le mélange d'au moins 30 p. 100 de seigle dans tous les pains de froment, puis de 10 pour 100 et de 20 pour 100 de farine de pommes de terre dans les pains de seigle. En outre, on impose aux boulangers des heures de travail et des restrictions de vente. Les communes ont reçu mission de surveiller et de rationner la consommation individuelle. Elles ont pour cela distribué les fameuses cartes de pain, et il n'a pas été permis de consommer plus de 225 grammes, puis 200 grammes de farine par tête, ce qui correspond, avec l'addition de fécule de pommes de terre, à environ 3 livres et demie de pain par semaine. Une ordonnance du 28 juin « saisit » toutes les céréales panifiables, au profit des communes.

On a encore limité la production du sucre et celle de la bière ; on a centralisé le commerce du malt ; on a fait le recensement et la déclaration du bétail et spécialement des porcs, et après en avoir réquisitionné une partie pour nourrir l'armée et la population, on a décidé de sacrifier une certaine proportion du reste, soit 30 pour 100 des porcs au commencement de juin, afin d'éviter la perte des matières consommables qu'il aurait fallu consacrer à leur nourriture.

Au total, tous les commerçans et producteurs et un grand nombre de particuliers ont été soumis à l'inspection et à la réquisition des agens du pouvoir public, en ce qui concerne la plupart des matières de première nécessité. On est passé chez eux, allant de ferme en ferme et de boutique en boutique, on leur a pris ce qu'on a voulu, en leur laissant, sur leurs pro-

(1) Le 12 avril 1915 est créé un office impérial pour le ravitaillement en pommes de terre, et il a droit de préemption sur tous les marchés en cours.

visions, les quantités variables et arbitraires estimées nécessaires à leur consommation personnelle ou à celle de leurs animaux. Là où l'on n'a pas cru devoir ordonner des saisies, pour le cuivre des ustensiles de cuisine, pour l'or, pour le caoutchouc, etc., on a provoqué l'apport bénévole de tous les approvisionnemens disponibles. L'État ou les organes intermédiaires créés par lui se sont donc vus chargés d'une concentration formidable de matières, et d'une répartition universelle.

Si ces conditions, nouvelles dans leur rigueur, ont été poussées plus loin en Allemagne qu'ailleurs, cela tient au blocus commercial presque complet qu'a subi ce pays et à l'énergie particulière avec laquelle on y a voulu mener la lutte d'usure. Mais cela n'en fait pas, autant qu'on pourrait le croire, une exception. Les Alliés, tout en continuant à jouir de la liberté des mers, ont cependant éprouvé une gêne sensible pour se réapprovisionner de certaines denrées et de certaines matières premières. A côté du risque de disette complète, qui menaçait nos ennemis, il existe pour tout belligérant un risque de disette relative et une élévation fatale des prix qui retentissent et sur son activité intérieure et sur ses capacités financières. Or, les guerres sont longues. Les progrès scientifiques, quoi qu'on en ait dit, ne les raccourcissent pas. Il semblerait plutôt qu'ils dussent les prolonger. Le succès sera le résultat de toutes les activités nationales portées à leur plus haut point d'intensité et de durée. Toute négligence, tout défaut d'organisation, qui ralentira la production d'une industrie importante ou qui diminuera, avec les réserves financières du pays, son aptitude à soutenir longtemps la guerre, l'atteindra dans ses meilleures chances de triompher. Ceux qui sauront éviter ces défauts l'emporteront, tôt ou tard; il faudra donc, bon gré, mal gré, que leurs émules les imitent. La guerre est une forme de concurrence; elle obéit à la loi générale, et le premier qui emploie un procédé plus efficace oblige tout le monde à suivre. C'est pourquoi l'on ne peut douter qu'en poursuivant son évolution naturelle jusqu'au bout, la guerre devrait conduire quelque jour à la complète absorption des activités pacifiques individuelles dans l'action publique de salut national.

IV

Nous allons aboutir au même terme par d'autres voies et constater que la conclusion s'étend des actes et des biens aux personnes. Ce n'est pas seulement la production et le commerce, c'est-à-dire le côté public de la vie privée, qui rentrent dans le faisceau public, c'est aussi le domaine strictement privé, les libertés du consommateur, l'état des personnes, enfin leur disposition d'elles-mêmes. Le rationnement, la composition réglementée du pain, l'interdiction de nourrir le bétail avec certains produits, concernent déjà le premier de ces trois points. On a fortement engagé les ménagères allemandes à changer de fond en comble leurs menus et leurs procédés de cuisson. La contrainte a même fait son apparition : il a été, par exemple, défendu, en Allemagne, de manger des saucisses au déjeuner. Nous avons connu pour notre part quelques effets du rationnement : nos détaillans ont été astreints à ne pas vendre à la fois plus d'une quantité donnée de telle ou telle denrée à la même personne. Il fallait limiter trois fléaux dangereux : le gaspillage, l'accaparement, l'immobilisation. Quand on voudra serrer de plus près l'emploi raisonné des diverses ressources consommables, on sera amené à des mesures plus strictes. De plus en plus souvent, l'intendance ou les pouvoirs locaux auront à assurer la subsistance, au moins partielle, des populations. Cela ne se fera qu'au moyen d'un rôle administratif de distribution.

La réglementation des personnes n'a guère été généralisée chez nous que dans la question des passeports. Mais ceux-ci dérivent d'un fait qui a et doit avoir de bien autres conséquences : l'espionnage. On sait l'importance prise par cette espèce d'empoisonnement du corps national. On englobe dans l'espionnage des actes qui ne consistent pas seulement à renseigner l'ennemi, mais encore à lui prêter main-forte en travaillant secrètement soit à détruire les ponts, voies ferrées, ouvrages d'art, usines, bateaux et autres pièces d'outillage matériel du pays infesté, soit à en ruiner les forces humaines par la diffusion d'un poison moral, intellectuel ou même physiologique. L'espionnage a préparé en temps de paix devant nos citadelles des plates-formes bétonnées pour les gros canons

allemands, et, dans nos carrières, des réduits pour les régimens du Kaiser. Cette guerre aura révélé la puissance d'une savante organisation d'*avant-guerre*.

Au moment de la mobilisation, les tentatives faites contre nos chemins de fer n'ont pas réussi; mais elles pouvaient entraîner de graves retards. Toutes nos mesures semblent avoir été connues, en Allemagne, dès leur préparation, et souvent aussitôt qu'elles étaient décidées. On a vu dans les récits des combattans les innombrables procédés employés par les espions allemands sur le front pour indiquer aux observateurs ennemis l'importance et les mouvemens de nos troupes ou rectifier le tir des leurs. Lumières aux lucarnes, signaux conventionnels dessinés par les vêtemens étendus ou par les fenêtres fermées, inscriptions à l'intérieur des volets, subitement tournées vers le dehors, silhouettes formées par des attelages d'un laboureur de contrebande, etc., etc., toutes les ruses traîtresses ont servi. On a trouvé des installations de télégraphie sans fil dissimulées parfois de la façon la plus ingénieuse chez nombre de suspects. Les Italiens n'en ont-ils pas découvert une dans l'autel d'une petite église du Trentin, où le desservant lui-même l'avait cachée!

Les affiches de sociétés allemandes vantant leur pacifique produit portaient des marques destinées à guider les troupes d'invasion ou à préciser certains détails topographiques. Dans chaque localité où arrivaient les envahisseurs, ils étaient guidés par quelque ancien employé des principales maisons de commerce de l'endroit, par quelque contremaître ou quelque ingénieur des usines locales, reçu en ami, parfois des années durant, jusqu'au jour de la mobilisation. Ces gens allaient droit aux notables, connaissaient leurs ressources, leur situation, désignaient les chevaux dans leurs écuries, le vin dans leur cave. L'espionnage s'était infiltré dans toutes les cellules du pays. Il nécessite donc dès le temps de paix, mais surtout en temps de guerre, une surveillance extrêmement étroite. Toute surveillance est une discipline : elle suppose et une connaissance des individus, représentée par des formalités et des papiers plus ou moins compliqués, et une direction au moins négative qui leur est imposée. Et, quand la surveillance se précise encore, la direction, de négative, devient positive : à des obligations de ne pas faire se substituent ou plutôt s'ajoutent

des obligations de faire. Chacun, pour reconnaître les siens, leur demande des preuves : aux simples mots d'ordre et de ralliement de la précaution militaire se joignent les marques extérieures de l'embrigadement, les servitudes de cohésion.

Les Français mobilisables ou paraissant tels ont été priés de ne pas sortir dans les rues sans pièces d'identité. Un régime analogue serait facilement appliqué à tout le monde, hommes et femmes, adolescens et vieillards (1). On conçoit encore assez bien la constitution d'un nombreux personnel de vérificateurs, en grande partie bénévoles; il pourrait rendre vraiment efficace une surveillance restée chez nous, jusqu'ici, à l'état embryonnaire. Mais la « reconnaissance » et l'identification des suspects ne suffisent pas : il faut centraliser les renseignemens, les rapprocher, en faire usage; il faut les interpréter localement et leur donner une sanction locale. C'est toute une organisation qui mène, suivant une pente naturelle, au groupement de la population dans les mailles d'un réseau hiérarchisé.

Le même besoin de distinguer, au sein de la masse nationale, les élémens étrangers non assimilés des élémens autochtones ou réellement acquis, a fait reviser le statut des naturalisés. On tend à dissiper toutes les confusions de noms qui prêtent à de vieux Français une apparence tudesque; on tend à lier à l'initiative de naturalisation une francisation du nom patronymique : on va au renforcement de la caractéristique nationale par tous les moyens, et en particulier par une sorte de nationalisme des désinences vocatives qui équivaut, sur un autre plan, à l'uniforme des divers corps de troupes.

La vie privée est encore atteinte dans le secret des correspondances postales. En temps de guerre, les prétentions du cabinet noir sont unanimement acceptées : on sent qu'elles répondent à une nécessité publique. On a même retardé systématiquement et parfois supprimé les lettres; on a empêché, avec grande raison, les combattans de faire savoir à leur famille où ils se trouvaient. A ces obstacles mis à l'échange des idées, on a joint des entraves à la circulation des personnes, surtout dans la zone des armées, mais aussi en quelques points importans de l'intérieur.

Ainsi la protection des intérêts publics rend nécessaires des

(1) On a proposé le livret civique individuel, avec photographie et empreinte digitale.

emprises de plus en plus étendues sur les libertés particulières. La protection des intérêts particuliers concourt au même résultat. Une partie de la France est envahie; voici des réfugiés qui s'enfuient de leurs villages. Les pouvoirs locaux, qui leur ont fait évacuer les localités menacées, dirigent leur émigration vers des régions où il faut les répartir. On doit leur donner un abri provisoire, trouver des refuges, subvenir aux besoins de ceux qui n'ont pas les moyens de se suffire. Il importe d'en savoir le nombre et de connaître exactement leurs capacités de travail, afin de les utiliser avec les moindres pertes possibles. Il y a là un service qui, pour faire face à des nécessités inopinées, aura avantage à établir des cadres préalables. Il faudrait, par profession et par commune, savoir l'effectif des travailleurs non mobilisés, et posséder des renseignemens précis sur les places à leur donner dans les régions de l'intérieur.

Nos législateurs viennent d'admettre un droit nouveau, celui de tout civil, victime de la guerre, à une compensation. C'est du fait de la nation qu'il a été exposé à souffrir dans sa personne ou dans ses biens. C'est elle qui a été frappée en lui. Il a payé parfois sa fidélité au drapeau. La dévastation des armées est une sorte de réquisition qui ne doit pas être gratuite. Les habitans des zones de combat y sont seuls soumis, ou à peu près. C'est un fléau qui les atteint alors qu'ils couvrent les autres de leur corps. La solidarité nationale veut qu'ils soient indemnisés de leurs pertes et que tout citoyen supporte sa quote-part des ruines entraînées par une guerre dont il partage le bénéfice. De là une action publique d'expertise et de contrôle, de secours et de juste réparation, mais aussi un droit et un devoir de direction. Car si l'État prend la responsabilité des dégâts, il lui faut tenir la main à certaines précautions. L'attitude des populations l'engage désormais en quelque mesure : elle l'engage matériellement, puisqu'il paiera, et elle l'engage moralement par voie de conséquence.

En réalité, dans toute contrée occupée par le front, la population est prise en étroite tutelle par les troupes. Elle peut de moins en moins conserver une vie indépendante. Les vivres et ressources, quels qu'ils soient, sont entièrement réquisitionnés. Le bois sert à étayer les tranchées ; les portes mêmes sont démontées pour les couvrir, les chaises emportées pour les

meubler. Les civils doivent être nourris par l'armée. Ils ne sont pas maîtres chez eux. Leurs maisons deviennent des ouvrages de défense, exposés non pas à une simple fusillade, mais à la destruction complète par l'effet des projectiles de grosse artillerie. Bon gré, mal gré, ils se trouvent enveloppés dans l'action militaire. Ils en souffrent comme les soldats; ils y collaborent derrière eux. Car, à la réquisition, s'ajoute la corvée. Pour creuser des tranchées de repos, aménager des routes ou des voies de chemin de fer, enlever et incinérer des cadavres, battre le blé, le transporter, on fait appel à la collaboration bénévole ou forcée de la main-d'œuvre locale. Inversement, l'autorité militaire donne aux ouvriers incorporés des congés pour les travaux urgens et parfois prête des équipes aux cultivateurs. Le peuple désarmé prend naturellement sa place dans le prolongement des cadres propres au peuple en armes.

Songez maintenant à l'étendue des fronts; comptez les provinces qui sont traversées simultanément par cette immense zone de dévastation large d'une trentaine de kilomètres, puis celles que recouvrent successivement son avance ou son recul : la loi d'airain pèse sur des peuples entiers.

Elle opprime encore de façon permanente de vastes espaces parfois éloignés du front et qui sont les régions envahies. Là aussi, le civil est jeté par force dans la guerre, mobilisé et incorporé, en dépit des théoriciens du droit, dans une sorte de régime semi-militaire. Nous voyons les Allemands traiter tout le monde plus ou moins en franc-tireur. La soumission la plus pacifique n'empêche pas les pauvres villageois belges d'être internés, mutilés, fusillés, expatriés. La population civile à l'arrière des lignes allemandes, écrit le « témoin oculaire » qui suit l'état-major britannique, est littéralement réduite en esclavage; et, en échange de son travail, elle reçoit des rations militaires, sans lesquelles elle mourrait de faim. On oblige les hommes à prendre du service dans l'armée allemande. Les maisons sont brûlées. Les femmes et les enfans, tantôt poussés devant les troupes sous le feu de l'ennemi, tantôt contraints à des travaux forcés à l'usage du vainqueur, tantôt envoyés en captivité à des centaines de lieues, ne sont pas frappés moins durement que s'ils avaient vraiment porté les armes. On les accuse de tout ce qu'on veut : le trouble du moment ne permet pas la preuve individuelle. Une discipline, en hiérarchisant les

responsabilités, y maintiendrait la clarté nécessaire; pour protéger les populations, il serait plus efficace de les enrégimenter. Les corps réguliers, pourvus d'un statut militaire, sont les mieux garantis de l'arbitraire ennemi.

L'inscription des non-combattans sur des rôles, leur assujettissement à une discipline plus précise que la simple autorité de police qui les régit actuellement, leur affectation à des travaux à leur portée, mais obligatoires, leur utilisation pour toutes les besognes accessoires dont les combattans pourraient être déchargés, ne présentent pas d'impossibilité. Une mobilisation de ce genre comporterait évidemment une grande majorité de gens mobilisés dans leur maison et dans leur métier. Mais elle mettrait en œuvre énormément de forces aujourd'hui perdues et mal employées. Elle épargnerait au pays un gaspillage de ses puissances d'action qui en annihile la plus grande part. Aujourd'hui que les questions de matériel prennent une influence prépondérante, un système capable de développer dans une proportion considérable la production d'approvisionnemens, de vivres, de munitions, de canons, d'automobiles, d'avions, etc., pourrait suffire à assurer la victoire.

Il semble d'ailleurs que l'effectif même des combattans en devrait être augmenté. Dans cet effort de tout son être accompli par la nation qui ne veut pas périr, les dévouemens passent les bornes anciennes. Bien des postes jadis réservés aux combattans sont sollicités et seraient occupés avec avantage par des faibles, vieillards ou enfans, ou même par les femmes. Alors que celles-ci se sont, en un certain sens, virilisées, les tâches militaires ont, au contraire, souvent évolué vers des formes moins brutales. Tout n'y consiste pas à tuer. Nos soldats emploient beaucoup de temps à creuser et à bâtir. Il y en a qui gardent les voies; d'autres conduisent des automobiles, accompagnent des convois, recensent et administrent des magasins, tiennent des écritures, préparent des repas. On trouverait des femmes aptes à remplir ces offices et désireuses de s'y consacrer. On en a trouvé. A Londres, des femmes se sont exercées, dans un certain nombre d'établissemens fermés, comme le Crystal palace, sous la direction d'officiers, à diverses besognes militaires. C'étaient, dit-on, principalement des suffragettes. Elles ont été embarquées pour le Havre, réparties entre plusieurs compagnies, de 500 femmes

chacune. Elles remplacent les signaleurs, téléphonistes, télégraphistes, estafettes, vaguemestres, automobilistes, brancardiers, etc., jusque sur le front. Le patriotisme des femmes n'a, nulle part, été inférieur à celui des hommes, et si quelques-uns de leurs emplois nouveaux les exposaient au danger, nul doute qu'elles ne sachent mourir elles aussi.

Ce qu'elles savent ou peuvent le moins, c'est tuer. Mais là encore, il y a des cas individuels, et, à côté des femmes il reste nombre d'hommes âgés ou d'adolescens que la guerre appellera quelque jour, parce qu'elle réclame de moins en moins de dépenses musculaires, et qu'il ne lui faut plus, bien souvent, que des mains adroites, des sens aiguisés, un cerveau alerte, toutes choses compatibles avec le jeune âge. Les plus formidables engins de mort finiront par être d'élégantes machines, mues par des manettes légères ou d'innocens robinets; le doigt d'un enfant pourra les conduire. Sur nos monstrueux cuirassés, un effort de femme suffit à pointer les canons des plus gros calibres; en appuyant sur un bouton, on met en mouvement toute la tourelle; et un tour d'une petite roue infléchit la marche du navire entier.

Il n'est donc pas possible de rêver à l'avenir lointain de la guerre sans entrevoir nos arrière-descendans, tous debout dans un sacrifice plus complet que le nôtre, animés par un héroïsme prodigieux et soutenus par une stricte et universelle discipline, chacun à son rang et à sa fonction réglée d'avance. Saisi par la réglementation et par l'autorité publique dans ses biens, dans sa personne, dans celle de tous les siens, assujetti à tous les instans de la vie, lui, sa femme, ses enfans et tous ses proches comme autant de soldats sous les drapeaux, le civilisé aura momentanément aliéné sa liberté d'homme et de citoyen. Il portera volontairement le poids de l'absolutisme dictatorial superposé à une sorte de socialisme patriotique. Comme une masse brusquement solidifiée, le peuple entier ne fera plus alors qu'un bloc devant le bloc ennemi.

V

Laissons ce travail interne, encore fort incomplet, qui caractérise désormais l'état de guerre et passons aux manifestations extérieures de ce dernier, les opérations. On a cru impossible

qu'elles durent longtemps. On a prédit que les peuples, épuisés par l'effort gigantesque de la mobilisation, ne résisteraient pas plus de quelques semaines à l'arrêt de la vie industrielle et commerciale. L'événement n'a pas confirmé ces pronostics.

Pourquoi la guerre serait-elle courte? Aux temps très lointains où l'agriculture était à peu près le seul travail, les guerres pouvaient se prolonger indéfiniment. Elle ne trouvaient leur terme nécessaire que dans l'extinction d'un des partis, lorsque tous ses combattans avaient été tués ou emmenés en esclavage. Le matériel militaire, réduit à quelques espèces d'armes blanches, ne s'usait pour ainsi dire pas. Et quant aux substances ou ustensiles indispensables à une vie extrêmement simple, ce n'était guère l'affaire des hommes. Il suffisait d'une brève interruption dans les combats pour prendre soin des récoltes : les femmes et les enfans pourvoyaient au surplus.

La vie civilisée nous met moins à l'aise pour supporter l'état de guerre. Une grande partie des complications qui la constituent exigent beaucoup de conditions qui sont alors difficiles à réaliser. Chacune des mille jouissances ou commodités quotidiennes devenues nécessaires aux hommes résulte d'un concours de nombreuses activités pacifiques. Elle nous échappe si un seul de ses élémens vient à manquer, parce que des ouvriers sont partis, ou que des usines sont occupées militairement, endommagées, détournées de leur travail ordinaire, etc.

On se passe de bien des choses : il y en a dont on ne saurait se passer. On peut, en quelque sorte, rétrograder vers un état antérieur de civilisation, là où il ne s'agit, après tout, que de se priver de quelques agrémens personnels. Mais la victoire repose sur les mêmes moyens que le bien-être; et ses exigences, à elle, sont irréductibles. On sacrifierait sans peine, par exemple les trains de villégiature; mais il faudra toujours des trains de troupes, et, dès lors, tout ce que suppose l'exploitation des chemins de fer.

Pour ce qui concerne les hommes, on n'en est plus aux massacres du temps jadis. En dépit des apparences, les combats deviennent moins meurtriers, à mesure que les armes sont plus terribles. Nos obus font surtout des blessés, dont la plupart reviennent au feu au bout de quelques semaines. La tendance sera toujours de pousser la dépense en moyens matériels jusqu'aux limites extrêmes, afin d'obtenir les résultats néces-

saires en épargnant les vies humaines. On cherche naturellement à préserver le personnel au prix du matériel. Ce dernier sera donc souvent le premier à bout.

La durée des guerres modernes semble ainsi devoir être limitée, dans un certain nombre de cas, par l'épuisement des ressources accumulées d'avance dans l'un des pays belligérans, sous forme ou de produits tout élaborés, ou de matières premières, ou de moyens de production, ou enfin d'argent et de créances qui permettent d'acheter ce qu'on n'a pas. Mais une erreur générale a été commise dans l'appréciation des trois grands facteurs influant par là sur la prolongation des hostilités : on n'a estimé assez haut ni la consommation prodigieuse de matériel et de valeurs résultant de la guerre, ni l'élasticité de nos besoins, ni surtout l'immensité des ressources d'une grande nation. Ces ressources, sous les trois formes que nous avons vues, s'accroissent très vite avec la civilisation. Le capital amassé, sur chaque point de nos vieux pays, en provisions, en objets d'usage, en matériel producteur, en réserves financières, dépasse l'idée qu'on s'en faisait, quand on cherchait à calculer la résistance des peuples. D'une part, donc, la vie commune est moins troublée, après une année de guerre, que ne s'y fussent attendus les optimistes eux-mêmes. D'autre part, on s'accommoderait de privations faisant des différences bien plus grandes que jadis et nous ramenant presque au même degré de denuement; car l'homme, sous ses habitudes nouvelles, n'a pas tellement changé.

Si les facteurs économiques surajoutés sont impuissans à terminer la lutte, il faut en revenir au facteur essentiel, à l'homme lui-même. Il faut attendre l'épuisement physique d'un belligérant. Les combats, nous l'avons dit, sont moins meurtriers qu'aux temps anciens. On s'égorgeait, on exterminait le vaincu. Une journée anéantissait une armée. Nous avons moins de victimes à proportion de l'effectif engagé et de la durée du combat; mais l'un et l'autre se sont accrus extrêmement. Des millions d'hommes se tiennent face à face, et l'on se bat tous les jours quelque part. Une bataille dure cinq ou six semaines. On a calculé que les Austro-Allemands, sur leurs deux fronts, perdent près de dix mille hommes par jour. Si beaucoup ne sont que blessés, leur mise hors de combat est bien souvent définitive, ou aussi durable que la guerre.

On arrivera par suite, forcément, à une disproportion des forces, qui ne laissera plus à l'un des deux adversaires aucun espoir de résister. Mais on voit que cela peut être long. Des trois élémens de lutte : le nombre, le matériel, le terrain, ce dernier paraît être aujourd'hui celui qu'il est le plus aisé de conserver, aussi longtemps que les deux autres n'ont pas trop baissé. La puissance actuelle de la défensive est la vraie raison de la longue durée de la guerre. Elle permet de garder jusqu'au bout, avec le sol national, tous les moyens d'action qui s'y reproduisent. Les guerres courtes sont celles où le front, comme une balance délicate, est sensible à la moindre inégalité des forces, et où celle-ci se traduit par un grand recul du plus faible. Dans la lutte éternelle entre la protection et le projectile, après des alternatives opposées, l'équivalence s'est toujours rétablie entre eux. Rien ne laisse prévoir si l'un des deux l'emportera définitivement. Dans ce cas seulement, l'une des deux formes de la guerre s'imposerait à jamais : le triomphe complet de la défensive signifierait guerres interminables, celui de l'offensive guerres foudroyantes. L'un correspond à un équilibre stable, l'autre à un équilibre instable, que chaque inclinaison précipite avec plus de violence à sa chute.

Rien n'autorise donc à supposer que les guerres futures seront nécessairement plus brèves que celle d'aujourd'hui. Grâce à l'arbitrage et à un judicieux pacifisme, les conflits superficiels se résoudront probablement sans effusion de sang. Il ne restera que les différends profonds, que n'écarterait aucun artifice. Ce seront d'âpres compétitions. La grandeur des intérêts en jeu, l'ardeur des passions, la puissance matérielle des alliances opposées en feront des luttes de géans, poussées à fond et menées jusqu'au bout.

Un caractère nouveau, qui contraste avec l'efficacité médiocre de l'offensive et avec la prolongation des hostilités, est l'extrême mobilité des opérations. Malgré l'énormité des masses mises en œuvre, les mouvemens sont rapides et les changemens incessans. Les campagnes semblent en perpétuel recommencement. Ces reprises jadis étaient plus lentes et plus difficiles : maintenant, les transports mécaniques permettent de mobiliser et de concentrer en quelques jours, quelques semaines au plus, des moyens considérables sur un théâtre tout nouveau. On ramène de l'intérieur des

renforts se chiffrant à millions; on dégage par une offensive divergente une affaire mal engagée; on tâte l'adversaire successivement partout, et l'on revient à la charge quand on a détourné son attention : c'est une escrime avec ses feintes, ses parades, son agilité.

Les forces se reproduisent, elles sortent du sol presque aussi vite qu'elles se déplacent. Le plus prodigieux n'est pas leur mouvement, mais leur renaissance et leur entretien. Car le chiffre brut des effectifs ne donne qu'une idée incomplète des choses; il faut le multiplier par celui des besoins auxquels on doit pourvoir. Chaque homme emploie à tour de rôle tant d'armes et d'outils, consomme tant d'espèces de projectiles, nécessite des approvisionnemens si variés qu'il donne du travail à tous les corps de métier. L'armée elle-même fait de tout. Image de la nation dont elle rassemble la fleur et qu'elle tend à absorber en entier, elle vit de toutes les vies à la fois. La plupart des activités pacifiques y trouvent leurs correspondantes, non seulement les professions proches de la matière ou du monde animal, comme celles des boulangers, bouchers, conducteurs de troupeaux, éleveurs de chiens, cuisiniers, cordonniers, tailleurs, charrons, forgerons, mécaniciens, menuisiers, terrassiers, maçons, électriciens, chimistes, télégraphistes, photographes, etc., mais plusieurs de celles qui touchent intimement à l'homme et s'élèvent de son corps jusqu'à son âme, depuis l'art dentaire et l'humble métier de pédicure jusqu'au ministère religieux des aumôniers, en passant par le service des postes et la médecine, par le journalisme, le professorat et la judicature. L'existence militaire englobe un trop grand nombre d'hommes venus de partout, elle les retient trop longtemps et les met à trop de besognes pour n'être pas un résumé de moins en moins incomplet de l'existence totale du pays.

Aussi, l'armée se décompose-t-elle en un nombre croissant de corps et spécialités. C'est la loi commune des industries de se subdiviser; mais ici la diversité reste dans l'unité. Ce provignement tient à plusieurs causes durables qui n'ont certainement pas produit tous leurs effets. Le nombre seul permettrait déjà et appellerait la division du travail. Pour l'approvisionnement, en particulier, les raisons sont les mêmes que dans les autres industries productrices : économie, rapidité. Le progrès matériel qui habitue au confortable et le porte jusque dans les

tranchées, est aussi cause de certaines complications. La plupart sont cependant imputables aux armes nouvelles.

Chaque fois qu'apparaît un nouveau moyen de tuer, les bonnes âmes s'attendent à voir la guerre se rendre impossible elle-même par son excès de destruction ; et souvent les techniciens annoncent pour un jour prochain l'élimination des armes anciennes. Mais les fusils s'ajoutent aux sabres et aux lances, les bombes aux boulets, les mitrailleuses aux baïonnettes, les avions aux trains blindés, les sous-marins aux cuirassés, sans que l'homme renonce à aucun des instrumens de mort que la science met successivement en ses mains. C'est miracle que les arcs et les flèches aient passé d'usage. Frondes, catapultes et feux grégeois viennent de renaître sous des formes seulement plus redoutables. Nous n'avons pas moins de cinq succédanés de la cavalerie, si l'on compte à ce titre, avec les troupes cyclistes, celles qui équipent les autos de guerre, les ballons captifs, les dirigeables et les aéroplanes de reconnaissance. L'artillerie de terre s'échelonne depuis la mitrailleuse et le lance-bombes, en passant par le 75 mm., jusqu'au mortier de 420 mm., en douze ou quinze calibres pour chaque armée. Nos types de bateaux vont du chalutier à vapeur, porteur de cinq ou six hommes, au superdreadnought, qui en renferme plus de mille. A la télégraphie et à la téléphonie traditionnelles s'ajoutent les deux sans fil, etc. On a distingué les différentes spécialités par des insignes de diverses sortes et dernièrement par des brassards : la liste en comprend chez nous une soixantaine de variétés principales : c'est un vrai petit dictionnaire.

Une armée représente donc, outre les hommes, un nombre immense d'objets de mille sortes. Chaque unité complète forme un microcosme. Quelques individus : des mitrailleurs avec leurs pièces, l'armement d'un canon, suffisent à constituer un centre où convergent de grands courans de munitions, d'ordres, d'efforts. L'effectif humain n'est qu'un minime résumé. Entre cent mille soldats du premier Empire et le même chiffre des nôtres, il y a la distance de la diligence au train rapide : les deux forces n'offrent point de proportion.

Et cependant les effectifs se sont accrus au delà de toute attente. La dernière des grandes guerres, celle de Mandchourie, avait opposé des armées d'environ 150 000 hommes au début, 350 000 à la fin. En 1870, notre armée du Rhin devait réunir

250 000 hommes contre 390 000 Allemands. Quatre ans auparavant, la victoire de Sadowa avait été remportée par 300 000 Allemands sur 250 000 Autrichiens. La Révolution et l'Ancien Régime livraient combat avec des armées d'une cinquantaine à une centaine de mille hommes.

Déjà, pourtant, Napoléon, devançant son époque, avait cherché à pousser le nombre à ses extrêmes limites. Il avait conçu la Grande Armée. Il avait fait mieux. Si, d'ordinaire, il n'agit pas avec plus de 100 000 à 200 000 hommes, on a dit qu'en 1812 il en avait rassemblé plus d'un million. En réalité, il n'opéra pas avec plus de 650 000. Et c'était déjà plus que n'en peut commander directement un seul chef. Il aboutissait donc à la conception moderne des groupes d'armées. Malgré son génie, il ne put jamais coordonner de pareils ensembles : la machine était trop lourde pour le levier dont il disposait alors. Il avait dépassé les conditions matérielles de son temps.

Depuis un siècle, le progrès a marché. Les groupes d'armées s'articulent sans peine, se tiennent, jouent simultanément, grâce au télégraphe, au téléphone, aux chemins de fer, aux autos, aux ballons. C'est le commandement, au contraire, qui reste au-dessous des possibilités actuelles. Si bien qu'on n'avait pas prévu la mise en campagne de masses de plus de deux millions d'hommes. Nous comptions n'avoir à supporter que le choc de 20 ou 21 corps d'armée allemands de l'active, augmentés de 3 ou 4 corps de réserve, alors que 33 corps et 9 divisions de cavalerie ont opéré contre nous dès le milieu d'août 1914. Plus tard, on nous en a opposé plus de 50. D'après des relevés russes de juin 1915, les armées germaniques du front oriental comptaient à ce moment 45 corps allemands et 26 autrichiens. Au total, on a pu estimer à 2 millions et demi l'effectif de chacun des deux peuples de soldats qui se sont affrontés sur le théâtre occidental, à près de 3 millions chacun de ceux qui ont lutté sur le front russe. Ces énormes ensembles se décomposent en armées d'environ 200 000 ou 250 000 hommes. Chaque parti en présente une dizaine au moins, sur un même front, et elles s'y articulent elles-mêmes en groupes d'armées, par deux, trois ou quatre. La fameuse phalange Mackensen, qui a reconquis la Galicie sur les Russes, se composait de 10 corps d'armée, disposés symétriquement : deux corps en première ligne, puis l'artillerie massée en trois lignes : artillerie légère,

obusiers de campagne, artillerie lourde ; puis 6 corps d'armée en trois lignes, deux par deux, couverts par des flancs-gardes; enfin une réserve de deux corps. Au total, près de 400000 hommes pour un front d'une vingtaine de kilomètres : 20 hommes par mètre courant.

Avant tout autre progrès matériel, on pourrait déjà réaliser des coordinations plus vastes encore. On entrevoit le synchronisme des opérations alliées par-dessus un pays comme l'Allemagne. Resté un peu vague dans la guerre actuelle, il pourrait devenir tout à fait précis. Il se trouvera sans doute des hommes capables de tirer parti des moyens scientifiques déjà acquis pour obtenir des effets autrement puissans que ceux où s'essayent nos stratèges. On n'est qu'à l'aube des mouvemens de masses. Ces effets ne se mesurent pas seulement au nombre des hommes concourant à la fois à la même combinaison stratégique, mais aussi à l'ampleur d'autres concentrations : celle du matériel d'abord. Notre offensive de mai autour de Notre-Dame-de-Lorette était préparée, dit-on, par 1 100 pièces de canon; celle de la phalange Mackensen sur la Dunajec par 1500. Les Allemands en auraient amené 4 000, sur un front de 50 kilomètres, en face des Russes.

A côté du matériel canon, il faut aligner les autres mécanismes de guerre, mitrailleuses, avions, autos, wagons, etc. ; le matériel de protection : masques contre l'asphyxie, cuirasses ou têtières, outils à tranchées, fil de fer barbelé, ciment ; le matériel consommable : munitions, explosifs, vivres. On est surtout limité pour celui-ci, par l'approvisionnement en cartouches, qui se développera certainement dans d'énormes proportions. La consommation d'obus est restée fort inférieure aux besoins de l'artillerie. On avait tablé, en France, sur une dépense moyenne de 13000 coups par jour. Nos adversaires, plus prévoyans, s'attendaient à 35 000. Or, certains jours de bataille en ont coûté plus de 100000. L'Allemagne, dit-on, en fabrique 250 000 par jour. Et cependant, nos artilleurs s'astreignent à la plus extrême économie. Un canon de 75 peut tirer 25 coups par minute. En admettant une allure relativement modérée et quelques minutes seulement d'activité à l'heure, on arrive tout de même à 100 ou 200 coups par heure de bataille et par pièce. Il est probable que les usines belligérantes, dans l'avenir, devront fournir et les convois transporter et distribuer sur le front, journellement,

des millions de projectiles d'artillerie, peut-être des milliards de cartouches pour fusils et mitrailleuses.

L'impossibilité de rassembler sur les quelques kilomètres de l'action décisive, au même instant, tous les moyens dont on disposera pour produire l'événement, tant les hommes que le matériel et les approvisionnemens, incitera à faire de plus en plus grand usage d'une dernière forme de concentration, la condensation dans le temps. Car une seule chose paraît inextensible : le terrain. Entre des frontières ou des océans, un front est borné. La densité des forces vives de combat par unité de longueur est donc destinée à croître avec la puissance totale des armées, et à dépasser ce que peut porter utilement la surface du sol. D'ailleurs, l'avantage de condenser au plus haut degré l'attaque principale reste certain. A défaut de simultanéité, il faut alors la répétition des coups. Les transports modernes donneront voie à ces concentrations par succession rapide : c'est le système des vagues d'attaque. Une troupe en pleine action est immédiatement suivie, soutenue et remplacée par une autre, jusque-là hors d'atteinte. Le réglage des mouvemens au chronomètre ou par ordres doit être parfait. Notre expérience et notre outillage laissent encore à cet égard beaucoup à désirer. La concentration dans le temps amène à des accumulations de troupes et de matériel en profondeur. Employée en grand, elle sera le correctif de la disposition en cordon, qui aura caractérisé la guerre actuelle. Elle prendra toute son importance quand l'aéroplane, étant devenu le moyen de transport qu'il doit être, assurera et les déplacemens extra-rapides, et les superpositions de masses combattantes dans toute l'épaisseur de l'atmosphère.

Le cordon défensif et quasi uniforme est, en effet, caractéristique de la guerre de 1914. Déjà en 1915, on voit s'accentuer des noyaux plus épais. D'où vient la fortune nouvelle et sans doute passagère d'une méthode amplement condamnée par les experts? Elle doit tenir pour partie aux disproportions que nous avons signalées. Le cordon est le dispositif de stratèges qui ont trop de personnel à déployer pour une organisation trop faible du commandement, des communications et des transports. On n'a pas appris jusqu'ici à faire un assez large emploi des instrumens de concentration.

Pour la première fois, on a mis sur pied une quantité d'hommes armés qui suffit à garnir efficacement toute une

frontière : conjonction du nombre avec la puissance de la défensive. Assez d'outils et de bras pour creuser, et au besoin bétonner des tranchées, des tunnels, des cavernes; du fil de fer formant barrage; des armes à tir extra-rapide balayant le glacis de ces fortifications de campagne; l'artillerie elle-même défilée en arrière : voilà les élémens de la nouvelle supériorité défensive. Le cordon était désormais possible. Le rideau mince, qui eût été déchiré il y a quarante ans, résistait. On céda à la tentation de s'abriter.

On y céda d'autant mieux que l'importance des services d'arrière est plus grande. Avec un pareil débit du ravitaillement, on peut moins que jamais laisser toucher à ses communications. Or elles sont surtout constituées sur un réseau fixe, celui des chemins de fer. Il devient essentiel de garder le terrain; et il est plus menacé qu'autrefois par les mouvemens débordans, grâce à la mobilité nouvelle des forces. Ainsi, mobilité et faiblesse relative de l'attaque, puissance de la défensive, énormité des effectifs, insuffisance organique, tout concourait à étirer les armées en longs fils bordant les fronts, comme leur image épinglée sur nos cartes.

Peut-être, dans les guerres futures, les frontières devront-elles aussi être garnies d'une ceinture ininterrompue de défense. Il est probable qu'elle ne formera que la surface d'un dispositif en profondeur, abondamment pourvu de centres défensifs et offensifs. Le pays moderne ressemble à un être vivant qui ne peut plus survivre à certaines blessures trop profondes : il lui faut une carapace. Mais c'est par des organes d'attaque qu'il combat. Son triomphe est une projection de vie au dehors.

N'est-ce pas la plus complète des manifestations vitales? Il y faut, réunis dans le faisceau le plus serré, les trois ordres de forces : la préparation, la matière et l'âme. Là comme ailleurs, si l'évolution des conditions modernes nous enchaîne au Temps, elle nous dégage de la fatalité matérielle et animale. En vain, croit-on nous voir écrasés sous les monstrueuses puissances que nous savons tirer de la nature. Si elles réduisent à rien la valeur relative de notre force physique, si elles semblent annuler en nous le facteur matériel, elles grandissent d'autant les facteurs proprement humains, par cela seul qu'elles restent d'un autre ordre, et ne s'y comparent pas. Elles les portent à leur surface, plus haut quand elles montent, comme la vague qui soulève un bouchon.

Aussi, tant de changemens ramènent-ils à de frappans retours. La violence des explosifs et le débit surabondant des mitrailleuses ont supprimé les déploiemens à découvert qui donnaient aux batailles du Moyen Age leur allure de fête; mais c'est pour reproduire la guerre de ruse et d'embuscade des sauvages. Nos hommes rampent comme des Peaux-Rouges; ils ont appris à se dissimuler presque aussi bien qu'eux. La grande portée des armes, chose singulière, aboutit à ce nez à nez qu'est la lutte des tranchées et à ce corps à corps qu'est l'assaut à la baïonnette. Le mécanisme envahissant aboutit à un besoin et à un jaillissement de courage individuel sans égal peut-être dans l'histoire militaire. Avec la plus haute vertu, il exige et favorise encore d'incessantes activités de l'esprit. La machine rend la guerre moins machinale; elle la spiritualise.

La valeur d'une armée reste donc ce qu'elle fut toujours, le produit de deux facteurs également indispensables. C'est, diraient les mathématiciens, une fonction à deux variables : l'homme et la matière ou, si l'on veut, l'âme et le mécanisme. La valeur du courage n'y est pas annulée, mais au contraire renforcée par la puissance des instrumens que ce courage emploie; et l'utilité des machines de guerre se proportionne à la qualité des hommes qui les conduisent. Chacun des deux facteurs sert à l'autre de coefficient, de multiplicateur. Si l'un d'eux tombe à néant, le total s'anéantit. Sans une âme égale à la nôtre, l'armement le plus perfectionné ne réalise que la barbarie scientifique et, espérons-le, l'impuissance finale de nos ennemis; sans des armes égales aux leurs, notre héroïsme chevaleresque ne nous donnerait jamais qu'une supériorité précaire et stérile.

Il reste à jeter un coup d'œil sur ces merveilles de l'outillage guerrier et sur les perspectives qu'elles offrent à nos rêves d'un avenir si incertain.

GEORGES BLANCHON.

UN SERMON INÉDIT

DE

MIRABEAU

SUR *LA NÉCESSITÉ D'UNE AUTRE VIE*

On connaît les nombreux écrits de Mirabeau et l'on sait qu'il a touché à tout : art, sciences, littérature, diplomatie, politique, finances, banque, agiotage, Histoire, pamphlets, Mémoires, traductions, lettres, esquisses, discours, articles de journaux, compositions érotiques, etc. Une seule corde a paru manquer à sa lyre, la corde religieuse. Et cependant, celle-là aussi, il l'a touchée. Je viens de retrouver un sermon composé par lui en 1782 pour un jeune ministre genevois, sur *la Nécessité d'une autre Vie*, sermon dont Lucas de Montigny, le fils adoptif de Mirabeau, avait dit : « Nous ne lui connaissons d'œuvres inédites écrites à Londres que le commencement très informe d'une *Histoire de Genève*, dont nous avons donné le manuscrit autographe à feu Étienne Dumont, en 1826, et un sermon sur l'*Immortalité de l'Ame*, composé pour un ministre réfugié. » Cet ecclésiastique lui avait été recommandé de Genève, d'où il avait été exilé à la suite des divisions violentes qui s'étaient élevées entre les aristocrates et les libéraux. Mirabeau, qui se trouvait alors à Neuchâtel, le tira de l'indigence, non par des secours pécuniaires qui n'étaient pas à sa portée, mais par le don de ce travail personnel à l'aide duquel le jeune ministre obtint dans un concours une place avantageuse. « Nous publie-

rons quelque jour, disait Lucas de Montigny, d'après le manuscrit autographe, cet éloquent sermon, qui, par le sujet et par la forme, diffère essentiellement des autres ouvrages de l'auteur, et doit, à tous égards, faire beaucoup d'honneur à sa mémoire (1). » Cette promesse que Lucas de Montigny faisait en 1834, il ne l'a jamais tenue, et voici que, quatre-vingts ans après, l'œuvre que j'ai découverte dans le fatras des papiers de Mirabeau (*Archives des Affaires étrangères*, vol. 1888) paraît enfin.

Au sortir du donjon de Vincennes, où il avait été enfermé pendant quarante-deux mois, en raison de ses déportemens et de sa vie scandaleuse, Mirabeau s'était retiré à Neuchâtel où il cherchait à vivre de sa plume. Une pension de 600 francs, beaucoup trop insuffisante, pendant sa détention, l'avait amené à écrire de honteuses pages comme celles de l'*Erotika Biblion*, et *Ma Conversion* que suivirent les *Lettres de cachet* et *les Prisons d'État*, ouvrage politique inspiré par l'horreur de la tyrannie. Mirabeau écrivit d'autres brochures de ce genre, comme *la lettre sur l'Ordre de Cincinnatus* et *Les doutes sur la liberté de l'Escaut*. Entre temps, il composa la dissertation religieuse dont je vais parler, qu'il appelait lui-même *Sermon sur la nécessité d'une autre vie et sur les consolations dues à l'homme juste*.

Avant de publier et d'étudier ce travail particulier, dont on saisira bientôt l'importance philosophique, et j'ose dire l'actualité, — car en ces heures angoissantes de périls ininterrompus où la Mort plane sur toutes les têtes, qui ne songerait au par-delà? — il convient de se demander si Mirabeau était convaincu de son sujet. Croyait-il réellement à un Dieu, à une âme immortelle, à des sanctions futures?

Comment avait-il été élevé? Que pensaient et que lui disaient ses parens? A cinq ans, Mirabeau répondait à Poisson, son précepteur, qui l'avait invité à écrire ce qui lui passerait par la tête : « Monsieur Moi, je vous prie de prendre attention à votre écriture et de ne pas faire de pâtés sur votre exemplaire; d'être attentif à ce qu'on fait : obéir à son père, à sa mère, à son maître : ne point contrarier. Point de détours; l'honneur surtout : n'attaquez personne, non qu'on ne vous attaque. Défendez votre patrie. Ne soyez point méchant avec les domestiques. Ne familiarisez pas avec eux. Cacher les défauts de son prochain,

(1) *Mémoires* de Mirabeau, t. IV, p. 174.

parce que cela peut arriver à soi-même. » On voit qu'il n'est question ni de Dieu, ni de la religion, dans ces préceptes que l'enfant répétait textuellement.

Son père, malgré une vie dissipée, entremêlée de beaucoup de travail, semblait respectueux des choses religieuses; ce n'était d'ailleurs qu'une apparence, car, très infatué de lui-même et peu disposé à remplir tous ses devoirs paternels, il avait introduit une maîtresse, Mme de Pailly, au foyer conjugal. La mère avait, elle aussi, une conduite désordonnée et misérable. Ce ménage n'était donc pas fait pour donner à ses enfans de bons conseils et de bons exemples. Gabriel, le futur comte de Mirabeau, fut confirmé à l'âge de sept ans, et, déjà esprit raisonneur et porté au scepticisme, il disait à ce moment: « On m'expliquait que Dieu ne pouvait faire des choses contradictoires, par exemple un bâton qui n'eût qu'un bout. Je demandai alors si un miracle n'était pas un bâton qui n'eût qu'un bout, et ma grand'mère ne me l'a jamais pardonné... » Plus d'une fois en ses écrits et ses discours, Mirabeau eut de ces saillies à la Voltaire.

Son enfance fut très difficile. Son père, qui ne fut jamais tendre pour lui, ne lui pardonnait pas sa laideur, comme si le pauvre enfant, victime des mauvais soins qui lui furent donnés dans une petite vérole maligne, en était responsable! Il n'est pas d'épithètes désagréables et méchantes que le marquis de Mirabeau ne lui ait sans cesse décochées : « Laid comme Satan, bouffon, comédien; tonneau boursouflé, Polichinelle tout ventre et tout dos; péroreur à perte de vue, embryon de matamore ébouriffé; chenille raboteuse et crottée!... » Et j'en passe! Enfin, le marquis prédisait qu'il serait lâche avec les lâches, vain avec les vains, féroce avec les féroces, et capable de surpasser les porcs... » « Il y a des excrémens, s'écriait-il, dans notre race! » Gabriel de Mirabeau avait pris son parti de toutes ces injures, et comme, un jour, sa mère elle-même plaignait sa future bru de l'époux vilain qu'elle aurait en lui, il répondit vivement : « Le dessous aidera le dessus! »

Ni le père ni la mère ne comprirent ce caractère passionné et tumultueux. Ni l'un ni l'autre ne remplirent à son égard les devoirs naturels et les plus simples; ils ne lui donnèrent que de détestables exemples. Le marquis surtout, qui, pour justifier son titre prétentieux d'*Ami des Hommes*, cherchait à cultiver la

sensibilité et à déraciner l'amour-propre chez autrui, avouait emphatiquement que « son tendon d'Achille était dans un cœur qui sentait les peines de ses semblables et les devinait même. » Il est vrai que, dans un moment de franchise, il reconnaissait lui-même le fatras, le *farrago* de ses propres paroles, et disait « qu'elles n'avaient que la vertu primitive dont l'avait doué la Providence, à savoir de braire avec modulation. » Il ne voyait que les vices de l'enfant et prédisait « qu'il ne serait qu'un fou presque invinciblement maniaque, en sus de toutes les qualités viles de sa souche maternelle... Je vois le naturel de la bête, et je ne crois pas qu'on en fasse jamais rien de bon. » Il aurait fallu le garder près de soi, lui inculquer de bons principes, lui parler morale, devoirs, religion. « Je ne puis me clouer, avouait le marquis, à cet inexplicable et incurable détraquement de tête. J'ai d'autres devoirs à remplir pour justifier la réputation, non méritée, que la Providence m'a dévolue en me payant en monnaie l'estime des honnêtes gens, qui vaut bien une autre chevance. » Il crut bien faire en mettant Gabriel chez l'abbé Choquart, qui dirigeait à Paris une pension militaire assez accréditée, laquelle passait, aux yeux de certains, pour une maison de correction. Le marquis blessa l'amour-propre de l'adolescent en l'affublant alors du nom de « Pierre Buffière, » nom d'une de ses terres en Limousin, car il ne voulait pas « qu'un nom habillé de quelque correction, » comme le sien, traînât sur les bancs d'une école disciplinaire. Le jeune Mirabeau s'appliqua cependant à ses études, y développa son goût et sa mémoire, apprit les classiques avec passion, étudia en outre l'anglais, l'italien, l'allemand, et se distingua aussi bien dans les arts que dans les sciences. C'était déjà un cerveau très puissant, et tout autre que le marquis eût pu tirer un excellent parti de tant de qualités. Mais celui-ci était trop occupé de sa propre personne, de ses intérêts et de ses passions. Il était en désaccord absolu avec sa femme et assurait que les années passées avec elle avaient été « autant de temps de coliques néphrétiques. » Il ne songeait qu'à se débarrasser d'un fils dont il ne voyait que les élans impétueux et dont on lui disait plus de mal que de bien. « Ma véritable croix, disait-il, est mon fils qui s'élève. » Il crut bien faire en le plaçant à dix-huit ans dans le régiment du marquis de Lambert. Dettes, duels, aventures scandaleuses en furent naturellement la suite et amenèrent contre

le jeune officier les rigueurs que l'on sait (1). Au lieu de chercher à modifier, à adoucir, à refréner ce caractère fougueux et désordonné, il semble que le marquis n'ait pensé qu'à l'exciter et à l'aigrir davantage. Et voilà l'homme qu'on représente encore comme un bon maître, un excellent seigneur, un philanthrope dévoué!

On aurait pu croire, étant donné ses principes apparens, qu'au moins ses sentimens religieux lui dicteraient ses vrais devoirs. N'écrivait-il pas au marquis Lango, en 1776, « qu'un des plus grands délits qu'un homme puisse commettre, c'est de se permettre quelque acte ou quelque parole qui affaiblisse autour de lui l'opinion d'une religion toute sainte, qui nous annonce un seul Dieu auteur de toute bienfaisance, prodige de charité, foyer de toute lumière; ce Dieu qui ne veut qu'être aimé, obéi et qui n'a prononcé, dans ses commandemens à l'homme, que l'amour de son semblable et le bon ordre social... » Il faisait l'éloge d'une religion « qui réunit tous ses membres en un même esprit, religion simple dans ses sacrifices, soumise et tendre dans ses dogmes, charitable et constante dans sa discipline; qui appelle tous les hommes à la même table, à la communion du pain, qui sanctifie et consacre tous les actes de la vie, qui embrasse et divinise, en quelque sorte, tous les lieux de la société... » Ceci est très juste et très beau. Mais pourquoi n'avoir pas appliqué envers ses enfans « l'amour de ses semblables » et pratiqué les préceptes si sages de cette religion divine? Le marquis croit se justifier en ajoutant : « Je ne suis pas dévot. Ce n'est pas à cette école qu'on apprend à bien défendre la religion. » Où donc apprendre à la défendre et surtout à la pratiquer, si ce n'est dans la piété et dans le sentiment du devoir? Le marquis n'avait, en réalité, que les dehors hypocrites d'un ami de la religion. Il ne la pratiquait pas sincèrement, et par là même il était incapable de la conseiller et de l'enseigner à son fils. Il reconnaissait lui-même qu'il n'était pas assez maître de lui « pour être vraiment exemplaire. »

Dès lors, comment demander à Gabriel de Mirabeau des

(1) Sa mère écrivait alors à M. de Malesherbes pour obtenir la mise en liberté de son fils victime d'une lettre de cachet : « Son père, aussi sévère envers lui qu'il s'est montré injuste envers moi, lui fait expier des fautes qu'il méritait d'autant plus d'*indulger* qu'elles n'ont eu pour objet qu'une dissipation d'argent assez commune aux enfans de son âge et de son état... » (2 janvier 1776.)

convictions dont on ne lui donnait pas l'exemple? Et cependant, au contraire de ce que disent certains historiens, Mirabeau n'était pas athée. De son contact avec les premiers précepteurs de sa jeunesse, avec le P. Jaubert, avec l'abbé Choquart, il lui était resté quelque sympathie pour la religion catholique et ses ministres. Dans les *Mémoires du Ministère du duc d'Aiguillon* attribués en totalité à Soulavie, et dont les livres VIII, IX, X, XI, sont bien l'œuvre de Mirabeau, je découvre au sujet du soulagement des pauvres ces lignes intéressantes : « Les commissaires de quartiers ignorent ou oublient ses malheureux qui les entourent... Ce sont les bons curés qui l'occupent de trouver, de consoler ces infortunés, condamnés à traîner des jours difficiles dans les privations et la douleur. J'ai vu le curé de Saint-Eustache et plusieurs autres monter à des cinquièmes, au milieu des frimas, consoler et arroser de larmes ces infortunés et soulager leurs besoins. C'est à ces dignes dépositaires qu'il faut confier les aumônes si faussement et si mal distribuées; les secours arriveraient à la source des besoins et les pauvres seraient cent fois plus touchés de recevoir de leur pasteur, que par des cascades ministérielles (1)... Il serait nécessaire aussi de mettre tous les curés du royaume en état d'avoir du pain, car ils n'assisteront pas les pauvres, s'ils le sont eux-mêmes. »

Un des écrivains qui ont le mieux étudié Mirabeau, M. Francis Decrue, croit pouvoir affirmer que sa conduite à l'Assemblée nationale en matière ecclésiastique s'explique par son irréligion même (2).

Cette assertion est peut-être un peu outrée. Je ne nie pas que Mirabeau n'ait porté des coups terribles au clergé et par là même à l'Église, mais était-ce par des sentimens impies? Je ne le crois pas. Sans doute, il a provoqué la confiscation des biens ecclésiastiques et le serment constitutionnel qui ont eu les suites les plus pernicieuses; il a déclaré qu'il préférait aux lois et aux préceptes religieux la loi naturelle ou l'instruction pure et simple qui apprend aux hommes à être justes. Il a admiré les stoïciens et manifesté même une sorte de fatalisme. Mais le

(1) Aussi, avait-il autorisé le curé d'Argenteuil à lui demander, dans sa propriété du Marais, du pain, de la viande, des vêtemens et du linge pour les malades et les nécessiteux.

(2) *Revue historique*, t. XIII (1883).

même homme a placé au premier rang des libertés nécessaires la liberté religieuse (1). Il voulait un clergé catholique, mais qui ne fût ni dominant, ni exclusif. Tout en faisant adopter le serment à la Constitution, il se défendait d'instituer une religion constitutionnelle et n'accordait à l'État que le droit d'empêcher les cultes de troubler l'ordre public. Et, par des contradictions qu'explique seul son caractère impétueux et désordonné, Mirabeau entendait en même temps subordonner la religion à l'autorité civile, et circonscrire étroitement les prêtres dans leurs fonctions en détruisant ce qu'il appelait « le pouvoir ecclésiastique. » Il avait soutenu à la tribune que le Clergé était le dispensateur de ses biens, mais non le propriétaire, puisqu'il ne pouvait les aliéner. Il ajoutait toutefois que l'ordre du Clergé ayant disparu et l'État s'étant substitué à lui dans la possession de ses biens, l'État devait prélever sur eux un salaire suffisan et les secours nécessaires au soulagement des pauvres. Il considérait les prêtres comme des agens de morale (2), leur reconnaissait des droits égaux à ceux des autres citoyens et voulait assurer l'exécution des lois en leur laissant l'entière liberté de conscience. Je le crois en ces matières beaucoup plus large et plus sincère que Talleyrand qui, après avoir défendu comme Agent général du clergé les privilèges de son ordre, avait été le premier à les sacrifier et à créer le clergé constitutionnel.

Chez Mirabeau, suivant l'heure et les circonstances, suivant ses intérêts ou celui de la cause qu'il défendait, l'opinion était variable. Mais, tout en se mettant parfois à la tête des plus exaltés, en défendant ou en provoquant des motions révolutionnaires, il n'était pas, au fond, aussi démocrate, aussi emporté, aussi intransigeant qu'il affectait de l'être. Ainsi, lorsqu'il semblait faire, comme la noblesse au 4 Août, l'abandon de ses droits et de ses titres, M. Riquetti l'aîné, comme il se faisait appeler, n'en demeurait pas moins le comte de Mirabeau et tirait grand orgueil de ses origines. De même qu'il paraissait vouloir supprimer les avantages et les bénéfices du clergé et amener des spoliations, des ruines et du désordre dans toutes

(1) « La liberté, la plus illimitée de la religion, est à mes yeux un droit si sacré que le mot de tolérance, qui essaie de l'exprimer, me parait en quelque sorte tyrannique lui-même. » (*Discours du 22 août 1789.*)

(2) « La religion et la morale publique sont les deux bienfaitrices du genre humain. » (*Discours du 30 octobre 1789.*)

les paroisses de Paris et des départemens, il n'en était pas moins opposé à des violences qu'il répudiait hautement. Il se croyait assez fort pour refréner la tempête qu'il avait déchaînée lui-même, pour calmer les passions qu'il avait surexcitées, mais une mort brutale l'emporta avant qu'il pût revenir sur ce qu'il avait laissé faire. Quoi qu'on ait dit, il n'était pas de ces froids sectaires qui, en décrétant la suppression de l'ordre du Clergé, croyaient pouvoir amener la chute de l'Église.

Que de fois, dans ses discours, il a soutenu que les opinions religieuses étaient au moins aussi respectables que les autres! Pour lui, la religion offrait un point de ralliement sûr aux nations, « car si les rois, disait-il, prétendent tenir leur puissance de Dieu, les peuples tiennent de Dieu la liberté. » Dans un discours du 27 novembre 1790, ne l'a-t-on pas entendu s'écrier : « Dieu est aussi nécessaire aux hommes que la liberté. Ah! loin de nous tout système qui ôterait au vice un frein que les rois ne donnent pas toujours et éteindrait le dernier espoir de la vie malheureuse! « Et dans un autre discours, le 23 août 1790, à propos de la liberté de conscience, de la liberté du culte, du respect de toutes les croyances, il déclare que le mot de tolérance ne peut le satisfaire. « Si l'autorité tolère, remarque-t-il justement, elle peut aussi ne pas tolérer, *tandis que c'est un droit de l'homme que d'exercer sa religion.* » Il conclut que « les gens à chapelet » adorent la Providence, et il déclare qu'ils ont raison. « Nous dirons, écrit-il à son ami Mauvillon, qu'elle est toute bienfaisante, et qu'elle nous prescrit de l'imiter. » S'il a dit, un jour, dans son ouvrage sur les *Lettres de cachet*, que « ce n'est qu'aux despotes qu'il faut faire croire à un jugement à venir, » il se reprend bientôt et il témoigne une croyance sincère à l'immortalité de l'âme, à des récompenses pour l'homme juste et à des punitions pour le méchant dans une autre vie.

Ce sera le thème de son sermon (1) et, chose curieuse, il se rencontrera sur ce sujet avec son père, le marquis de Mirabeau, qui écrivait, cinq ans auparavant, en 1777, au marquis Lango cette belle lettre : « Soyez sûr que tous les liens sociaux et toute société quelconque qui n'est point foire, caravane ou

(1) Il avouera, le 26 novembre 1790, que la théologie n'entra jamais dans le plan de ses études, mais qu'il s'est fait éclairer « par des entretiens avec des ecclésiastiques instruits et d'une raison exacte et saine. »

marché, tiennent à l'opinion de l'immortalité de l'âme et des peines et récompenses futures. L'homme s'y porte de lui-même par une suite de son ambition de ne rien perdre et d'acquérir, par la sensibilité qui abhorre l'idée du néant de ses idoles et de ce qu'elle aime et doit aimer et respecter. Sur cette base, tous les rites religieux sont autant de trésors précieux, indispensables pour rapprocher les hommes. Mais la fraude, mais le fanatisme, où est le remède? Où? Dans la religion (1). Le peuple se fera des superstitions sans vous, partout où la débauche, l'impiété et leur horrible étourdissement n'annihileront pas la crainte et l'espérance. Si la grêle menaçait les gazes et les poupées des palais comme les maisons, vous verriez tout ce peuple venir courir au clocher comme celui des campagnes. La crainte et l'espérance feront des superstitions et les superstitions feront des fripons. L'espérance fait les anges blancs; la crainte les fait noirs, et comme il y a plus de crainte que d'espérance, les superstitions seront noires, les dieux cruels, les cultes sanglans. Il faut du *par-delà* à l'homme; il faut au bon un refuge, il faut au mécréant et à l'espiègle un fouetteur. L'homme donc qui est né dans une société et qui doit tout à une société, est né dans une religion et doit tout à une religion! Qu'il la respecte d'abord comme sa mère!... Ayant des mœurs, la religion viendra à nous comme d'elle-même... Quand je vous ai dit que la religion était le premier des biens sociaux, je n'ai pas pensé dire le premier en date, mais le principal. On ne saurait être reconnu réfléchi sans convenir de cette assertion... Il n'est pas d'un homme sage d'ôter à l'homme, infini dans ses craintes et ses espérances, l'idée et le sentiment d'un Être infini dans sa justice et dans sa bonté, ni l'espoir de sa propre existence en sa présence et sous la loi constante de ces deux attributs. Il n'est pas d'un politique, qui doit avoir étudié l'homme, d'ignorer que tout traité qui renferme vérité, sûreté, probité et autres traitemens de tous les rapports sociaux, tient au fond à l'espérance et que l'espérance tient à la foi... (2). »

(1) « Dieu a posé ce flambeau au milieu de l'univers pour être le point de ralliement et le centre d'intensité du genre humain. » (*Discours du comte de Mirabeau le 14 janvier 1791.*)

(2) « L'Évangile est une économie toute spirituelle offerte aux mortels en tant qu'ils ont une destination ultérieure aux fins de l'association; il est proposé à l'homme comme une seconde raison et comme un supplément de sa conscience. » (*Discours de Mirabeau le 14 janvier 1791.*)

Aussi, n'est-il point étonnant que Mirabeau, éloigné de ces esprits médiocres qui croyaient avoir délivré le peuple d'une basse superstition en lui fermant le Ciel, en écartant de lui un avenir sûr et réparateur, ait saisi l'occasion qui s'offrait à lui pour manifester des convictions en une autre vie et en des consolations futures. Il n'était pas de ces pauvres politiques dont Joseph de Maistre disait avec tant de justesse : « Ils se vengent de leur bassesse envers le pouvoir par leur insolence envers Dieu ! »

Le manuscrit que Mirabeau remit au jeune pasteur, exilé de Genève, prouvait qu'il avait bien étudié les textes sacrés qui étaient de nature à consolider sa thèse. C'est à saint Paul qu'il emprunte le texte qui servira de base au sermon sur *la Nécessité d'une autre vie et des consolations de l'Homme juste sur la terre.*

Ce texte est le suivant : *Si in hac vita tantum sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus* (2e épître aux Corinthiens, ch. XV, verset 19).

« Saint Paul, dit Mirabeau (et ici commence le sermon), qui serait illustre et par la vigueur de son âme et l'étendue de son génie, quand il n'aurait pas été un grand apôtre, adressait aux chrétiens persécutés ces paroles profondément vraies et touchantes, qui sont encore la consolation la plus réelle de la vertu malheureuse, opprimée, méconnue : « *Si nous n'avions d'espérance que dans cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes...* » Sans doute, ces paroles augustes sont dignes d'être proférées dans le temple de l'Éternel où l'on ne saurait trop dire et redire aux hommes tous égaux devant la Majesté suprême, et surtout aux infortunés qui, dans les transports du désespoir, seraient tentés d'interroger sa puissance paternelle, que si la justice dort sur la terre, le Juge éternel veille toujours.

Oui, le culte de l'Être suprême est le premier devoir des humains, parce qu'il est la base de toutes les vérités, le principe de toutes les vertus, la source de toutes les consolations. Invoquez l'athéisme, ô riches, ô grands de la terre, qui voulez jouir sans inquiétude et opprimer sans remords, invoquez l'athéisme!... C'est le digne système des tyrans qui, après avoir tourmenté leur vie dans la recherche de plaisirs aussi vains que coupables, rassasiés de crimes, fatigués de remords, appellent le néant au bout de leur carrière.

Mais nous qui n'avons que Dieu pour nous défendre contre les méchans, nous ne souffrirons pas qu'on nous le ravisse. La nécessité d'une autre vie pour rétablir l'équilibre des choses humaines et de la justice distributive, le seul contraste de l'innocence opprimée et de l'injustice triomphante nous démontrent une Providence bienfaisante et l'immortalité, dont l'Auteur de notre âme l'a douée. En vain accumulerait-on les objections et les sophismes, nous répondrions avec notre cœur, si notre esprit ne trouvait pas de réponse. Nous embrasserions cette grande idée, parce qu'elle honore, parce qu'elle console l'homme dont la vie, moins respectée que celle des plus vils animaux que l'on ne fait périr que pour ses besoins, deviendrait vraiment intolérable, si elle n'était pas prolongée dans une autre patrie que la force, l'ignorance, la cruauté, la démence dont nous sommes les jouets ici-bas, ne pourront jamais atteindre. Mais si l'homme simple juge par sentiment qu'il est une Providence, qu'il est une autre vie, l'homme éclairé le juge également par la raison et par le sentiment.

EXPOSÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE

L'existence de Dieu et sa Providence expliquent toutes les difficultés. L'homme vertueux peut gémir sur la terre, mais, en mourant, il devient libre et va jouir dans le sein de son Auteur des délices ineffables que le méchant n'est pas digne de connaître ni capable de sentir.

EXPOSÉ DE LA SECONDE PARTIE

L'homme vertueux peut gémir sur la terre, mais nous n'avons pas le droit de nous en étonner, parce que les malheurs, inévitablement attachés à l'humanité, dépendent du grand ordre qui régit la nature et ne restent pas sans compensation ; parce que, d'ailleurs, le sort des méchans n'est jamais préférable à celui des gens de bien.

Puisse ma faible voix attirer votre attention, messieurs, sur ces vérités. Je n'oserais pas vous en entretenir par la crainte de nuire, en l'affaiblissant, à une cause si belle, s'il ne s'agissait pas ici plus encore de sentir que de raisonner. Pourquoi se perdre dans des discussions métaphysiques quand il ne faut être qu'homme? A quoi bon des analyses savantes, quand on n'a besoin que de l'équité et de la sensibilité naturelle? Demandons

au Ciel un cœur droit et livrons-nous avec confiance à ce qu'il nous impose.

PREMIÈRE PARTIE

L'existence des effets démontre celle de la cause et l'ordre qui règne dans l'Univers annonce son Auteur. Sans doute, on ne résiste jamais de bonne foi à cette vérité qui se démontre en s'énonçant, et le même homme qui prononce que celui qu'il entend raisonner est un être intelligent, se ment à lui-même, s'il n'aperçoit, dans l'harmonie constante de tous les êtres, que l'ouvrage de l'aveugle hasard.

Il existe une Intelligence suprême, voilà ce que nous dit la Nature, quand nous l'interrogeons dans l'embarras d'expliquer à nous-mêmes, nous et tout ce qui n'est pas nous. Si elle ne nous éclaire pas sur les attributs de la première cause, si, quand nous épuisons notre imagination pour en donner une idée sublime, nous ne faisons encore qu'attribuer à Dieu dans un degré éminent les qualités dont Il nous a doués, si nous ne fabriquons qu'un homme parfait, n'accusons que la faiblesse de notre entendement. La religion seule, portée sur l'aile de la Révélation, nous donne des idées plus saines. Mais enfin la Cause première nous suffit pour concevoir et saisir les rapports de justice fondés sur son existence.

S'il fallait, pour élever notre esprit à la Divinité, atteindre les hauteurs d'une philosophie sublime, concevoir les preuves morales tirées de l'idée que nous avons de l'infini, étudier, calculer les révolutions des mondes qui roulent et gravitent sur nos têtes, entrer dans le détail des preuves physiques que l'histoire naturelle offre à tous les pas dans la génération des êtres depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis l'insecte inaccessible aux instrumens inventés par l'industrie humaine jusqu'à l'éléphant qui, sous ses pas, fait trembler la terre; si cette étendue immense était nécessaire à l'homme, Dieu ne serait que pour les savans, et on ne pourrait pas attester le consentement universel des peuples, sous quelque aspect qu'ils aient envisagé le premier principe, comme une des plus triomphantes preuves de son existence. Mais une vérité si nécessaire aux hommes devait se trouver à la portée de tous. Il ne faut être ni métaphysicien, ni naturaliste, ni géomètre pour avoir une idée intime de l'Être suprême. Il ne faut que sentir, et si le savant

est convaincu par la raison qu'il est un Dieu, tout homme en est persuadé par son cœur. En effet, avec quelque prodigalité que la Nature étale les preuves magnifiques de l'existence de son Auteur, ce concours de démonstration, également frappante et touchante, n'équivaut pas pour le commun des hommes à ce cri de l'âme : « Il faut à notre faiblesse une Divinité qui nous protège. Il est des oppresseurs; il est des opprimés. Il est donc un Dieu qui punit et qui récompense. »

Voilà, d'un bout du globe à l'autre, le cri de ralliement de l'Humanité.

La discorde des élémens et les crimes de ceux qui gouvernent les nations ont tellement frappé tous les hommes qu'ils ont fait naître également dans la religion des peuples barbares et dans la tête des philosophes le système de deux principes générateurs du bon et du mal. Nous sommes à nous-mêmes un si étrange problème; le mal physique et le mal moral qui règnent dans l'univers semblent une énigme si inexplicable; l'homme, abandonné aux seules lumières de sa raison, est si versatile, si ballotté entre la vérité et les objections dont les sophistes s'efforcent de l'obscurcir ou de la détruire, que toutes les nations de la terre, avant que la Révélation les eût éclairées, pour faire Dieu juste l'ont fait inconséquent.

Il était bien plus simple d'attribuer le mal moral à la liberté de l'homme et le mal physique à la punition du mal moral, et surtout il paraissait plus naturel de se former un tout autre système que celui où il faut dévorer une foule d'absurdités.

En effet, l'un des principes est subordonné à l'autre, ou il est son égal. Sont-ils subordonnés? Lequel des deux, qui est dépendant, cesse d'être principe? Sont-ils égaux? Il faut que l'un se repose lorsque l'autre agit. Voilà donc une première cause qui subsiste sans être active. Sont-ils d'accord? Le Dieu du bien approuve le mal; ce qui n'est pas différent de le faire. Se combattent-ils sans cesse sans se détruire? Oh! quels malheureux êtres vous faites de vos dieux! Obéissent-ils tous deux à une Divinité supérieure? Le génie du mal atteste la méchanceté de son maître et le génie du bien sa faiblesse. On ne parviendra pas à détruire cette hydre de contradictions.

Cependant, que conclurons-nous de cet accord imposant de tous les législateurs, de tous les philosophes, de tous les poètes sur la doctrine des deux principes? Que le spectacle continuel

des erreurs et des crimes des hommes a fait donner inévitablement par les nations à leurs dieux les mœurs, le caractère et les inclinations humaines jusqu'au moment où le Ciel même nous dota d'un culte tout céleste, dont la religion naturelle est la base; religion qui fait disparaître parmi les hommes l'inégalité de leur nature qui vient de Dieu et qui y ramène sans cesse; dont la morale, supérieure à celle des philosophes de tous les âges, dépose sans cesse contre le fanatisme de ses ministres et contre les superstitions de ses adorateurs; religion sublime qui embrasse tous les lieux comme elle embrasse tous les temps, sous lesquels le genre humain forme une même famille, qui, n'ayant qu'un Dieu, n'a plus qu'un père et dont le culte épuré, ramenant seul à la liberté première des cœurs flétris par l'opprobre, asservis par les préjugés, serait encore le chef-d'œuvre de la politique humaine, quand il ne serait pas notre Code sacré, et donnerait la clef de tous les problèmes qui ont égaré ou fatigué les sages. En effet, s'il est un Dieu pour nous protéger dans les espaces sans bornes de l'éternité, qu'importe que cette vie passagère, cette vie d'un instant soit agitée de quelques orages? Qu'importe que les riches foulent les pauvres et voient en eux une espèce étrangère; que les hommes soient assez lâches pour regarder l'oppression comme un droit et l'égalité comme une chimère, assez imbéciles pour se croire destinés à être esclaves dans leur virilité, parce qu'ils sont écrasés dès l'enfance? Qu'importe que les méchans puissent insulter à la vertu; que les événemens la fassent méconnaître? Qu'on la déshonore aujourd'hui par les mêmes noms, par les mêmes actions qui la faisaient autrefois diviniser à Rome? Que la malignité et la faiblesse confondent la licence, qui veut tout détruire, avec l'amour du bien, qui ne veut changer que le mal, qui ne demande que la liberté des lois qui l'assurent! Qu'importe que la calomnie, en passant, souille les gens de son venin et que les pleurs assidus de l'homme misérable ne puissent effacer en entier la tache de la calomnie qui ne répond jamais, qui jette son poison subtil, qui infecte et corrompt tout ce qu'elle touche? En vain, l'innocence, obligée de fuir pour n'être pas égorgée, atteste le crime des lois; en vain, les coupables sont plus nombreux et plus forts que les juges et les corrompent; en vain, l'astuce perfide et l'hypocrisie hideuse et l'ambition effrénée triomphent du patriotisme le plus pur, des meilleures intentions et des demandes les plus légi-

times; en vain, dans des siècles d'inertie, de corruption et d'esclavage, la servitude s'appelle la paix, l'oppression sagesse, l'amour de l'équité et de l'ordre révolte, et la modération duperie; en vain, les forts conspirent contre les faibles, s'enorgueillissent de leur propre lâcheté et se confédèrent pour bannir la liberté de la terre... encore une fois, qu'importe? N'avons-nous que cette patrie? Élançons-nous avec ardeur dans l'avenir! Dieu juge les justices humaines; Dieu nous voit; il nous entend, il nous pénètre. C'est assez pour notre sécurité. Heureux, nous devrions trouver sous son règne la suite de notre félicité. Infortunés, nous brûlons de la voir commencer, et pénétrés de cette infaillible espérance, nous nous croyons, en buvant la ciguë, plus heureux que les calomniateurs forcenés qui nous la présentent.

Mais si Dieu n'est pas notre rémunérateur souverain et incorruptible, si notre vie, usée par tant d'infertiles travaux, éprouvée par tant de revers, abreuvée de tant de larmes, n'est pas l'aurore nébuleuse d'un jour pur, d'un jour éternel; si ce voyage désastreux n'a pas pour terme un port inaccessible aux pièges de l'iniquité; si les infortunes que la vertu attire par sa propre énergie, par son inflexible droiture, par son incorruptible persévérance, ajoutée aux malheurs inévitables de l'humanité, ne sont pas l'illusion d'un instant, le rêve laborieux d'une nuit; si la prospérité des tyrans ou de ceux qui les flattent, qui les servent, qui les invoquent n'est pas un sommeil court et trompeur que la main du Grand Juge brisera par les tourmens du réveil... oh! qui nous dérobera à l'humiliation, à l'horreur de notre sort, aux agonies du désespoir; qui remplira le vide affreux que ce seul doute répand dans notre âme? Qui dissipera les nuages qui obscurcissent toutes les lumières de notre esprit et que nous servira d'être bons, si nous sommes inévitablement livrés aux méchans?

Ah! fuyons la société, l'odieuse société qui nous ôta les forces de l'état de nature pour nous livrer sans défense aux maux de l'état civil! La société, théâtre de tant d'iniquités atroces ou d'erreurs puériles et cruelles, où la bonne foi est perdue, où le serment a produit le parjure, où tout est sujet de soupçons et source de dangers; où des lois inégales, indigentes, trompeuses ou trompées, iniques et perfides ont recours à la violence, cèdent au fort et terrassent le faible! Fuyons les hommes qui les ont faites ces lois, contre lesquelles on ne peut pas même se plaindre, comme

ils ont forgé des armes auxquelles il est impossible de résister! Leur prétexte est leur défense, et leur motif est l'attaque. Fuyons ces hommes qui nous crient : « Eh! qu'importe que vous aimiez, que vous pratiquiez la vertu! Vous pleurez? Eh! que nous fait à nous d'être des méchans? Nous triomphons... » Fuyons cette politique sans frein qui pèse sur les deux mondes et les met en convulsion, qui, froide dans sa fureur et méthodique dans ses violences, calcule en combattant, évalue des hommes avec des monnaies et pèse le sang avec des marchandises! Fuyons-nous nous-même! Secouons le fardeau, l'intolérable fardeau de la vie!... ou plutôt, sophiste barbare, par humanité, reconstruis l'édifice de nos consolations et de nos espérances, de notre félicité! Rends à nos yeux le salutaire bandeau que ta main a déchiré! Persuade-moi, fais-moi croire à l'existence d'un premier Moteur que la nature entière m'atteste! Sans lui, j'allais croire que la vertu n'est qu'un nom, la conscience qu'un préjugé, la nature un fantôme! Non, la nature n'est pas un fantôme, et quelque défiguré que soit l'ouvrage de l'Être toujours le même, jamais homme vrai ne niera son authenticité. *Je pense, donc je suis.*

Qui donc peut échapper à ce raisonnement si simple, mais si invincible : « *Je suis, mais je ne me suis pas fait. Où est mon Auteur?* » Le genre humain et la nature entière n'offrent à cette question qu'une solution raisonnable : « *Je pense, donc je suis.* » Entre penser et exister, il n'y a pas de différence pour mon âme. Et cette âme, quel empire matériel peut la soumettre? Quelle puissance physique peut captiver ma pensée? Ah! ne consultons ni livres, ni sophistes, ni philosophes! N'étudions que nous-mêmes, mais étudions-nous avec droiture et candeur! Notre âme peut-elle être confondue avec notre corps périssable?

O vous qui avez le malheur de le croire, je ne vous accablerai pas des absurdités sans nombre qui découlent de votre système. Je ne vous demanderai pas comment l'incalculable activité de l'âme peut se concilier avec la force d'inertie qui est le partage de la matière? Comment un seul *mot* peut être composé d'un million d'idées? Comment un objet unique n'occupe pas toute l'étendue pensante? Ou comment le seul objet n'en occupant qu'une partie, le sujet d'une perception peut être à la fois pensant et non pensant?... Laissons ces discus-

sions aux savans qui attendront longtemps encore les réponses des incrédules. Je ne vous presserai pas même de m'apprendre ce que les partisans de l'âme matérielle pensent prouver par leur hypothèse. Si, quand rien ne meurt dans la nature, l'âme peut mourir? Et si la mort de tout être sensitif n'étant que la dissolution des parties, la pensée qui est une et qu'on ne peut se partager, peut se dissoudre et par conséquent périr?

Non, je négligerai toutes ces inductions métaphysiques. Je me renferme dans les preuves morales. Je rentre dans mon cœur, que le spectacle de l'injustice et les efforts de l'oppression n'ont rendu que plus sensible et plus tendre, et pour qui le besoin d'adorer un Être et d'aimer les autres est aussi essentiel que celui d'exister. Je l'interroge. Le sentiment, la voix de la raison, le cri de la nature m'inspirent et je dis :

Quel serait Dieu plus que le Dieu juste, ô Dieu paternel et tout-puissant! Quel serait l'asile de ces infortunés que la tyrannie opprime à force ouverte ou que l'ignorance condamne sous le voile de la justice, si tu n'existais pas pour les dérober aux fureurs de l'homme? Quel serait, aux yeux du commun des mortels, qui ne juge que sur des apparences d'ordre et de convenance, quel serait le prix de la vertu? Quel encouragement lui resterait-il, si le feu qui l'alimente et l'anime, devait un jour s'éteindre dans le cercueil des temps? S'il n'était entre le néant et le meilleur des hommes le plus humble, le plus sincère adorateur de l'Être suprême, le plus religieux observateur des lois qu'il nous a prescrites, que le point fugitif de l'existence qu'on nomme *la vie*, où tant de tyrans oppriment et tant de méchans persécutent avec impunité?... Loin de nous une doctrine qui n'est favorable qu'aux despotes et à la perversité des scélérats! Si l'âme était mortelle, la vertu qui gémit ici-bas, — et un seul individu non coupable, n'est-il pas en droit de se plaindre, — la vertu croirait pouvoir accuser avec justice l'Être des êtres qui se dresse à son insu et contre son intérêt. Si l'âme était mortelle, la Providence semblerait une chimère et Dieu le plus affreux des tyrans, comme le seul irrésistible, le seul qu'on ne saurait fuir?... Ah! loin de nous ces affreux blasphèmes! Voyez le peuple, c'est-à-dire l'espèce humaine presque entière, voyez le peuple sur la terre! Il n'existe que pour sentir son néant. Mais dans la tombe, mais aux yeux du grand Juge, mais au pied de son trône, le dernier

des hommes est égal au premier des Rois. Là seulement, l'égalité primitive est rétablie ; là, toutes les grandeurs de convention, tous les vains hochets de la vanité humaine disparaissent; là, le prix des actions morales est seul évalué. A ce Tribunal unique, tous les humains peuvent être cités pour être jugés selon leurs œuvres, et le cœur de l'indigent l'emporte sur tout l'or des riches qui l'oppriment.

Mais si ce Tribunal n'existait pas, justice des hommes! est-ce vous qu'il pourrait attester, cet infortuné que Dieu mit sur la terre comme une victime, Dieu qui lui doit le bonheur, puisqu'il le lui a rendu nécessaire! Il vous invoquerait, vous qui vendez l'équité nationale pour quelques formalités, vous qui vous irritez ou vous apaisez avec des paroles et des apparences, vous qui ne savez que soupçonner ou frapper le faible pour servir et flatter le puissant; vous qui découvrez le vrai coupable, quand l'innocent est mort, et qui ne daignez même pas gémir avec l'ombre de l'innocent que vous précipitâtes au tombeau?

Hommes de fer! Est-ce de vous qu'il attendra des consolations ou des menaces? De vous qui vomissez tant de dénonciations téméraires, qui présentez tant de témoins absurdes, tant de calomniateurs effrénés! De vous qui n'avez jamais laissé pénétrer jusqu'au fond de votre cœur les gémissemens de l'infortune? De vous à qui l'on n'ose citer les malheurs, quand le malheureux n'a ni nom ni crédit? De vous, pour qui les infortunés et les petits ne sont rien sur la terre, comme s'ils n'avaient pas de corps pour la douleur, de cœurs pour le désespoir, comme s'ils étaient d'une autre nature, comme s'ils étaient nés coupables!

Non, non, ce ne sont là ni ses dieux, ni ses asiles!... Religion sainte, religion pure, toi qui aimes tous les hommes et que tous les hommes doivent aimer; toi, dont le despotisme a voulu s'aider pour asservir les mortels et qui protèges tous les droits légitimes, toi qui puniras plus sévèrement les furieux qui abusent de ses lois que les infortunés qui les ignorent, ouvre-moi ton sein! Ouvre-moi les temples d'amour et de charité! Laisse-moi l'accès de tes autels où la débauche, la violence, l'injustice sont rejetées! Conduis-moi de ta main indulgente aux pieds de l'Éternel, du grand Rémunérateur, de l'infaillible Juge!... Puisque l'existence d'une âme innocente est pénible

sur la terre, elle cessera de l'être un jour; tes promesses ne sont point vaines; puisque le premier Principe est intelligent, mon âme est immortelle.

Les générations se succéderont, les mondes s'altéreront, les philosophes et leurs livres et leurs systèmes, les sophistes et leurs erreurs et leurs blasphèmes s'abîmeront dans la nuit éternelle, mais mon âme surnagera pour recevoir le prix dû à ses souillures ou à sa pureté! Mon âme surnagera, car elle est immortelle, puisque le juste vit obscur et que les grands criminels oppriment l'univers.

Mais, dans toutes les suppositions, dans celles mêmes qui seraient absurdes et coupables, l'homme juste devrait-il les envier? Devrait-il murmurer contre le grand Ordre qui régit l'univers, dans lequel il est aisé d'expliquer les maux qui attristent l'humanité? C'est, messieurs, ce qui me reste à examiner avec vous.

DEUXIÈME PARTIE

Ce n'est point un devoir de l'homme que de croire qu'il y a un Dieu. C'est une nécessité aussi grande pour celui qui a quelque logique que de croire à sa propre existence. Un homme sensé ne peut se dissimuler que tous les êtres doivent avoir une Cause et une Cause souverainement intelligente. Ce qui est de devoir, c'est de respecter le Moteur suprême, de se confier à lui, d'étudier les lois qu'il a données à la Nature, et, lorsqu'on ne trouve pas le nœud de quelque difficulté morale ou physique, de croire que l'Être plus que puissant et plus que juste a toujours fait pour le mieux, quoique nous ne puissions pas toujours comprendre la cause et le motif de tous ses décrets; parce que nous en comprenons assez pour être certains qu'il n'a rien fait sans raison ni avec injustice.

Et qui de nous oserait prononcer, en effet, que les révolutions dont nous croyons avoir le plus à gémir, ne sont pas nécessaires à l'harmonie de l'ensemble? A Dieu ne plaise, ô mes frères, que celui qui porte l'empreinte de vos plaies dans son cœur, ait formé la vaine entreprise d'anéantir dans ses discours le mal qui pèse sur la terre! Je connais, hélas! des hommes vertueux, aux yeux de qui la société a changé de face par l'iniquité de leurs frères. Errans, calomniés, proscrits pour avoir trop aimé leur pays et leurs concitoyens, la maison qu'ils

habitent leur paraît un cachot, leur lit un échafaud, leurs amis des traîtres. Sous les yeux des accusateurs ou des juges corrompus, ils disent : Le calme de mon visage sera pris pour l'insolence de la révolte, ou ma timidité pour lâcheté, pour remords...

Soit, et combien l'aggrave l'imagination, dont l'art est d'augmenter le bonheur des hommes heureux et le malheur des infortunés, l'imagination qui pour ceux-ci nie l'espérance et nourrit la crainte. Ah ! mes amis, je sens l'horrible poids de l'accusation dont on vous a souillés ! Moins vous le méritez, plus elle vous tourmente ! Le coupable s'y attend et est prêt à le supporter ; mais l'innocent en est foudroyé. L'injustice le déchire longtemps avant que le péril l'épouvante.

Non, non, je n'oserai pas même vous dire : *Applaudissez-vous de vos désastres, comme un guerrier généreux expirant sur le champ de bataille s'applaudirait des blessures qui l'ont couvert de gloire !* Je ne soutiendrai pas que le monde, où la vertu peut perdre et perd en effet souvent sa cause, est le meilleur des mondes.

Mais si le malheur des citoyens vertueux, qui succombent dans la plus juste des défenses, était nécessaire au grand succès de la liberté contre le despotisme également réprouvé de Dieu et odieux aux hommes de bien, — et qui ne le perdra jamais, qu'il n'ait mis le comble à ses excès, à ses attentats, à ses outrages, — ceux qui envisagent d'un œil ferme et serein une autre patrie, ne peuvent-ils pas se consoler de survivre à celle où la Nature ne leur avait destiné qu'un passage ? Les âmes pures qu'indigne le spectacle de l'anéantissement presque universel de tous principes et de toutes mœurs, ne peuvent-ils pas, en étendant leurs vues, apercevoir dans la dernière période de la corruption le moment décrété par la Providence pour la régénération des hommes et des empires ? Savaient-ils, quand ils formaient des vœux plus ardens qu'éclairés pour hâter cette régénération, savaient-ils si nous étions seulement préparés aux remèdes ? Avaient-ils calculé s'il est dans l'ordre des choses que la maladie soit guérie en ce moment ? Qui de nous peut, sans une témérité coupable, sonder les jugemens de Dieu et censurer ou même deviner les motifs, le pourquoi à jamais ignoré des choses que d'un signe il a prescrites ?

Quelqu'un a-t-il vu l'enchaînement puissant et nécessaire des êtres décroissans par gradations, depuis la perfection infinie

jusqu'au bord du néant, *abîme immense pour l'imagination étonnée.*

Omnia tempus habent et suis spatiis transeunt universa sub cœlo. (Eccl. ch. VIII, v. 1 et 37.)

La Nature a ses raisons, et nous exigerions que l'homme, que la politique, que les empires n'en eussent pas? Attendons tout et ne précipitons rien, mes frères! Quand l'ordre général est sage, les vœux particuliers ne le sont pas. Donnons donc à nos plaintes les bornes que nous donnons à nos espérances.

Eh quoi! ce sont des hommes trompés par le témoignage d'autrui et par leurs propres sens, dans les circonstances les plus communes de la vie, au point que ce qu'ils croient ne ressemble souvent à rien de ce qu'ils ont vu, ce sont eux qui voudraient régler l'univers et contrôler la Raison sublime qui préside à la Nature? Notre intelligence a-t-elle donc plus d'une forme, et les combinaisons des circonstances ne varient-elles pas à l'infini? Mesurons notre raison avant que de mesurer tout par elle. Alors, nous comprendrons que nos vains murmures sont autant de délires coupables d'un amour-propre exalté jusqu'à la démence, jusqu'à l'impiété. L'entendement humain, tout faible qu'il est, suffit ici pour nous convaincre.

— *N'admirons pas*, disent les hommes en parlant des apparences d'ordre et de convenance démenties par quelque conclusion fâcheuse, *n'admirons pas, car cela nous est nuisible;* ou dans une occasion différente, *admirons*, disent-ils, *car cela nous est utile*. Eh! mes amis, désintéressez-vous et admirez tout simplement parce que la chose est admirable. Vous avez une singulière présomption, atomes de deux jours! Vous vous croyez réellement les rois et le but de l'univers! C'est pour vous que la terre produit, que les animaux existent, que les astres tournent? Sirius fut fait, vous osez le croire, pour ajouter la valeur d'une bougie à notre illumination nocturne, et les innombrables étoiles de la voie lactée pour vous récréer la vue! Votre orgueilleuse imagination destine tout pour vous jusqu'au Dieu suprême qu'elle voudrait diriger à son gré.

Ne le croyez donc point si déraisonnable, — vous qu'il a rendus capables de raisonner, — que d'avoir ainsi prodigué les œuvres de sa toute-puissance uniquement pour un des plus faibles ouvrages sortis de ses mains! La position de votre globe, les bornes de vos facultés et de votre intelligence, les maux qui se

mêlent aux biens dont vous jouissez, tout vous dit que vous n'êtes pas les rois du monde, ni même les premiers favoris du grand Être. Vous n'avez nul droit de l'exiger. Ne vous enorgueillissez pas, mais ne vous avilissez pas non plus! Vous êtes des citoyens notables dans une des plus petites villes de l'immense empire qu'on appelle l'univers. Celui qui fixa votre place la fit bonne et meilleure pour des êtres de votre espèce qu'aucune autre de celles que vous pouvez connaître et concevoir. Vous lui devez beaucoup de reconnaissance, car il vous a donné plus de bien que de mal, infiniment plus de momens où vous êtes contens de vivre que de ceux où vous voudriez mourir. Mais cette bienfaisance qu'il a exercée envers vous et qui doit vous prosterner aux pieds de son trône, il ne l'a pas eue pour vous seuls. Il l'a répandue avec profusion sur tous les êtres qu'il a rendus capables de sentir; et nous ne savons pas où s'arrête dans la grande chaîne des créatures cette heureuse propriété. Nous la voyons dans les animaux toute semblable à la nôtre, à quelques degrés de perfection près.

Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum et æqua utriusque conditio : sicut moritur homo, sic et illa moriuntur. Si inutile spirant omnia et nihil habet homo jumento amplius. Cuncta subjacent vanitati et omnia pergunt ad unum locum. De terra facta sunt et in terram pariter revertuntur. (Eccl. ch. III, v. 19.)

Nous pouvons la deviner, cette bienfaisance, jusqu'à un certain point, dans les plantes auxquelles l'amour même ne fut pas refusé. Nous ignorons si elle s'étend plus loin; mais du moins parmi les êtres dont la sensibilité n'est pas équivoque, nous voyons que chacun sent par lui-même et que chacun doit à cette sensibilité mille plaisirs; que chacun est doué d'organes propres à sa conservation et d'une intelligence qui, ne pouvant bien juger que celles de son espèce, doit se croire d'un degré très relevé. Nous ne pouvons pas savoir à quel point les abeilles, les fourmis, les castors et peut-être d'autres animaux moins supérieurs, se croient fondés à nous mépriser. C'est une fable d'un grand sens que celle des Compagnons d'Ulysse qui, métamorphosés, ne voulaient plus redevenir hommes. C'en est une non moins sublime que celle d'un poète moderne qui, dans un de ses discours où divers animaux, l'homme et des intelligences supérieures, disent chacun en particulier que tout est fait pour eux, et Dieu leur répond : *J'ai tout fait pour moi seul!*

Il fallait ajouter seulement qu'en faisant tout pour lui, Dieu a tout fait aussi pour les autres, et ce n'est pas un des moindres dons de sa bonté que cette étrange illusion qui fait que non seulement chaque espèce s'estime préférable aux autres, mais que, même dans chaque espèce, nul individu ne voudrait se troquer en réalité contre un autre individu. Chacun est au fond content de soi et de sa position, quoique chacun cherche à améliorer celle-ci selon les moyens qui lui ont été donnés et dont personne n'est entièrement dépourvu.

J'oserai me servir d'une comparaison triviale, mais sensible, pour envisager notre situation sous son véritable aspect. Si au lieu de regarder le monde comme notre empire, où tout nous semble mal, lorsqu'il n'est pas à notre gré, nous voulions le voir tel qu'il est, un grand hospice où chacun trouve le nécessaire et même le commode en payant son écot, et où il y a des logemens à tout prix, parce que tout le monde doit y trouver place, depuis l'homme et au-dessus, jusqu'à l'huître et au-dessous, nous ne blâmerions pas le maître qui cherche à contenter également tous les hôtes et qui ne peut empêcher que dans la foule quelques-uns d'entre eux n'incommodent leurs voisins. Peut-être est-ce moins à l'homme à se plaindre qu'à quelque autre animal que ce soit; car, ayant plus de facultés, il tourmente plus qu'un autre ses confrères et tous les êtres doués de vie. Les hommes ont tué plus de serpens que les serpens n'ont tué d'hommes; encore le reptile ne blesse, le plus souvent, qu'en se défendant. L'homme, comme le tigre, tue pour son plaisir. Les serpens sifileraient donc les philosophes qui soutiennent que nous devons trouver mauvais et déplacé dans ce grand appareil de l'univers ce que nous ne connaissons que comme nuisible, ou peut-être diraient-ils qu'il faut ôter du monde des créatures animées, surtout les hommes qui ne laissent aucun autre animal en paix.

Mais l'avocat des serpens aurait tort, comme nous les philosophes. Le monde ne doit pas être jugé d'après l'intérêt d'aucun individu ni d'aucune espèce; toutes les espèces et tous les individus trouvent dans ses lois et leurs facultés les moyens de travailler efficacement à leur propre intérêt. Ce qui fait le bien de tous est la plus grande somme de bien possible. C'est une vérité qu'aucun homme de sens ne peut se dissimuler. On exagère, on peint les dangers qui nous environnent; on tait nos

plaisirs si multipliés; on parle de nos malheurs; on oublie nos félicités. On voit, nous dit-on, plus de vices, de crimes, de souffrances, que de biens et de vertus; cela n'est pas vrai, car le monde dure et les sociétés subsistent. Or, si nous avions plus de mal que de bien, nous serions bientôt anéantis. S'il n'y avait pas plus d'hommes qui respectent les droits d'autrui qu'il n'y en a qui les violent, plus de pères qui élèvent leurs enfans que ceux qui les exposent; plus d'époux qui se chérissent que de ceux qui se tourmentent; plus d'enfans qui soignent leurs pères et qui les respectent que de ceux qui les abandonnent; plus de citoyens qui secourent leurs semblables que de ceux qui les assassinent, nous nous entr'égorgerions tous et notre espèce n'aurait pas duré deux générations. Elle a duré, elle a multiplié; elle a même étendu son domaine aux dépens des autres espèces; elle multiplie encore. Il y a plus de bien que de mal surtout pour les hommes. Être serait une ingratitude bien honteuse aux mieux doués d'entre eux, à ceux qui ont le plus de génie, s'ils affectaient de méconnaître ce bien dont ils jouissent et s'ils ne prenaient pas soin de le faire remarquer aux autres et de leur montrer que le mal moral n'est pas plus que le mal physique une question insoluble.

Des moralistes ont prétendu que c'est pour nous donner l'occasion d'exercer la bienfaisance que Dieu a permis qu'il y eût des malheureux. Ainsi, selon eux, l'Auteur de tout a sacrifié une partie du monde à quelques créatures privilégiées, afin de leur donner l'occasion de faire du bien et de jouir du plaisir qui en résulte... Oh! combien cette préférence inique est indigne de la Majesté suprême, de l'incommensurable équité de l'Être des Êtres!

Il y a des malheureux, parce que Dieu ayant accordé aux hommes la liberté et l'intelligence et les ayant mis à portée d'étudier et de reconnaître les lois physiques qu'il a données à la Nature pour le succès des travaux et la production des richesses, il y a des hommes qui s'appliquent moins à l'étude de ces lois ou au travail qu'elles prescrivent, tirent moins du produit de ce travail. Il y a encore des malheureux, parce que la conséquence nécessaire des lois physiques faites pour le bonheur et l'ordre général entraînent quelquefois des accidens particuliers. Le feu est bon et sert à mille usages, mais il peut brûler les négligens et avec eux ceux qui les approchent. Le

bois et le fer sont très utiles pour nos travaux, mais ils peuvent blesser les maladroits, les étourdis ou ceux qui se trouvent à portée des imprudens. Les femmes sont fécondes, et c'est encore un bien qui perpétue les familles, mais elles peuvent avoir tant d'enfans que les pères seront embarrassés à les nourrir, et quand elles en auraient peu, la mort imprévue du père, qui est un accident naturel, peut encore les laisser dans l'infortune.

Il y a enfin des malheureux, parce qu'il y a des hommes ignorans ou méchans qui, n'usant pas ou abusant de leur intelligence, oppriment les autres et empiètent sur les droits de leurs semblables, ce qui, sans faire le bonheur des oppresseurs, fait le malheur des opprimés. Deux de ces sources de malheurs et de malheureux ont leur origine inévitable dans la nature des choses qui ne peuvent pas être en même temps d'une manière et d'une autre, ni réunir les propriétés opposées et incompatibles. L'homme est sensible. C'est un don suprême de la Divinité, mais il ne peut pas être sensible au plaisir sans l'être aussi à la douleur, et l'on ne pourrait le priver d'une de ces deux sensibilités sans lui ôter l'autre; elles tiennent inséparablement à la même nature et aux mêmes organes. C'est la même faculté différemment exercée.

Les deux premières espèces de malheureux le sont donc par des accidens attachés à la nature des lois physiques qui n'ont pas pu être autrement qu'elles ne sont; car Dieu, tout bon et tout-puissant, a certainement tout fait pour le mieux et réuni tous les biens qui n'étaient pas essentiellement incompatibles pour diminuer ces malheurs qui ne pouvaient être entièrement supprimés. Dieu attache à la bienfaisance un attrait naturel et doux, accompagné d'un plaisir très vif et très pur. Ainsi il n'a pas *permis les malheureux pour faire exercer la bienfaisance;* mais, au contraire, il a mis le principe et le charme de la bienfaisance dans le cœur de l'homme pour soulager les malheureux. C'est pour ceux-ci que les bienfaiteurs ont été faits et la bonté du Ciel a permis qu'ils trouvassent les plus délicieuses récompenses dans l'accomplissement même du devoir qu'elle leur a imposé de diminuer les maux de leurs semblables.

Quant à la troisième partie des malheureux qui ne sont pas certainement nécessaires, car l'ignorance peut être dissipée et la méchanceté réprimée, Dieu a pourvu à son soulagement et à sa diminution, d'où suivra quelque jour son extinction presque

totale en ajoutant au sentiment général de compassion que leur malheur inspire un mouvement d'indignation contre les méchans qui permettent de nuire à autrui. On ne se borne pas à désirer de secourir les opprimés; on veut les venger, et ce sentiment juste, à mesure qu'il s'éclairera, fera disparaître les oppresseurs de la surface de la terre, leur liera les bras et, après leur avoir ôté le pouvoir de nuire, leur en ôtera même la volonté. C'est encore pour arriver à ce but que Dieu a rendu très attrayantes les études qui manifestent les droits et les devoirs des hommes ou qui apprennent à soulager leurs maux. Les progrès dans ces études qui résultent du plaisir qu'on y trouve, étendent et étendront chaque jour le cercle de la bienfaisance, et diminueront sans cesse les maux de l'humanité.

Est-ce une chose difficile que de respecter les droits d'autrui, quand on s'est appliqué à les connaître? Ce respect si naturel pour les droits de tous est cependant ce qui constitue la Vertu, et la Vertu pourrait faire disparaître presque tout le mal moral d'entre les hommes. Nous voulons tous qu'on respecte nos propres droits. Un sentiment intérieur nous crie que nous ne pouvons pas l'exiger, si nous violons ceux des autres. Nous nous sentons portés à réprimer l'injustice que nous voyons faire à un tiers. Quoi de plus simple que d'en conclure que nos injustices feraient naître le même mouvement chez les autres? Il nous est donc manifeste que nous ne pouvons être injustes sans nous mettre en guerre avec tout le monde et que, seuls contre tous dans cette guerre, nous ne pourrions que succomber. Faut-il un grand effort pour préférer à cet état dangereux et pénible celui de la bienveillance universelle et de la paix intérieure?

Il suffit donc des intérêts purement terrestres pour y inviter les hommes. Sans doute, le dogme de l'immortalité de l'âme est consolant et conforme à la raison, comme à nos désirs. Sans doute, il a une certaine élévation jusqu'à l'homme, élévation qui lui fait chérir la prolongation de son existence, s'occuper de ce qui sera quand il ne sera plus lui-même et bénir son Auteur. Mais nous pouvons conclure sans témérité, mes chers frères, de tout ce que nous venons de dire et de l'observation impartiale des choses humaines qu'une raison saine absoudrait la Providence de tout reproche, quand l'immortalité de l'âme ne nous serait pas démontrée, puisqu'il n'est pas vrai que, dans aucune hypothèse, le sort des méchans puisse être préférable à celui des

hommes vertueux. Quand tout devrait mourir avec celui-ci, son état, même dans cette courte vie, serait le plus désirable de tous. Le préjugé contraire a sa source dans l'éclat qui éblouit les hommes et leur fait supposer que les grandeurs et les richesses, auxquelles il n'est pas sans exemple que les coupables soient parvenus, constituent le bonheur. Mais tous ceux qui ont essayé des unes et des autres, savent que les jouissances que donnent les richesses ou les grandeurs ne durent que quelques jours. L'habitude les rend bientôt insipides et ne laisse plus de sensibilité que pour les soins et les soucis qui accompagnent les grandes fortunes ou les positions élevées. Quand un célèbre millionnaire disait, au milieu de ses trésors que les chagrins ou les remords étaient venus corrompre : « *Les pauvres riches sont bien malheureux!* » il le disait du fond du cœur, et ce mot peint l'ennui profond dont il était dévoré.

Juger du bonheur des hommes par leur opulence ou par le rang qu'ils tiennent, est donc en juger en aveugles, et quand il serait vrai que les méchans parviennent plus aisément aux grandes places, à la haute fortune, à ce qu'on appelle les plaisirs, que les gens de bien, il n'en faudrait pas conclure qu'ils sont plus heureux ni que leur sort est préférable.

Mais il est faux que le crime soit un bon moyen pour arriver à la richesse ou à l'illustration. Pour un scélérat parvenu, il y en a des milliers qui pourrissent dans la fange du mépris, du déshonneur, de la misère. Quand ils ont eu les plus grands succès, un seul accident qui les démasque suffit pour leur faire tout perdre sans retour. Ils marchent toujours sur le bord glissant d'un précipice. Ils le savent, et l'inquiétude, la crainte, la terreur qui en naissent empoisonnent leur existence et les rendent les plus malheureux des mortels. Cromwell, cet homme audacieux qui, citoyen obscur, changea la face de sa patrie et presque du monde, n'osait quitter deux jours son lit et sa chambre et ne se faisait raser que par ses enfans (1). Thomas Koulikan, qui regorgeait d'or, de puissance, de succès, de victoires, ne laissait approcher de lui son meilleur ami qu'à dix pas. Le célèbre Anglais, vainqueur des Français dans l'Inde, conquérant du plus beau pays de l'univers, riche de 60 millions, triomphant des accusations qu'on avait élevées contre lui

(1) Denys d'Halicarnasse se faisait brûler la barbe avec l'aide de ses filles, de crainte d'être égorgé par son barbier. (Cf. *Tusculanes* de Cicéron.)

dans les tribunaux de sa patrie, croyait toujours voir deux nababs qu'il avait immolés dans l'Inde pour s'emparer de leurs trésors. Il portait partout l'image de ces deux princes expirans par ses ordres, et les remords lui rendirent la vie si insupportable que lui-même en termina le cours pour tâcher d'échapper à sa conscience qu'il n'avait su tromper comme la justice humaine (1). Oh ! qui de nous envierait le sort de ces illustres coupables? Qui de nous oserait soutenir qu'ils étaient heureux au milieu de leurs succès? N'ont-ils pas assez trahi, par leur trouble et par leur effroi, le fatal secret de leurs tourmens et de leur infortune?

Nul homme n'est complètement heureux. Le bonheur n'est pas compatible avec notre nature imparfaite, et Dieu, qui n'aurait pu nous rendre aussi parfaits que lui sans nous faire ses égaux, n'a pu réserver qu'à lui seul l'entière félicité qui est un attribut de l'entière perfection. Mais, selon les bornes de notre nature, il nous a départi beaucoup de biens, tous ceux même dont nous étions susceptibles, et il a tellement disposé ses lois que les meilleurs lots, la plus grande joie de l'esprit, le plus grand contentement de l'âme, les sensations les plus douces et les plus célestes si l'on peut parler ainsi, sont les plus dignes des hommes de bien et leur partage. C'est là ce qui constitue le vrai bonheur à la portée de l'homme sur la terre, et Dieu ne le refuse à aucun de ceux qui cherchent à s'approcher de lui par le cœur et mettent tous leurs efforts à se conformer à ses lois, dont la conscience et la raison sont les interprètes.

Quant à la grande fortune et aux places distinguées, qui ne sont à désirer qu'autant qu'on se sent le génie, les talens, et surtout l'activité nécessaires pour le travail immense d'administration qui y est attaché et les lumières indispensables pour employer, avec un juste discernement, au bonheur des autres hommes, ces grands moyens qui imposent de grands devoirs et exposent à de grandes punitions ceux qui ne remplissent pas ces devoirs, l'axiome de la justice divine et humaine : *Il sera beaucoup demandé à ceux auxquels il aura été beaucoup donné;* quant à ces postes éminens, à ces richesses que le vulgaire prend pour le bonheur, il est encore certain que, pour y parvenir, pour s'y maintenir ou pour s'y rétablir, lorsqu'on en a été privé par des

(1) Mirabeau fait allusion ici à Robert Clive, le créateur de la puissance anglaise aux Indes, célèbre par ses violences et ses exactions.

revers imprévus, le moyen le plus sûr, loin d'être le crime, comme le supposent ceux qui croient à la prospérité des méchans, est au contraire la pratique de la vertu, la réputation de probité, d'activité, d'exactitude à ses devoirs.

Si l'on veut se convaincre de cette vérité, chacun de nous n'a qu'à se consulter soi-même et se demander lequel il choisirait pour lui donner une place de confiance, pour avoir affaire à lui dans le commerce ou pour toute autre relation, de l'homme vertueux ou du malhonnête homme. Il n'est personne, sans doute, qui n'aimât mieux se fier à l'homme de bien, et les méchans même pensent ainsi pour les places dont ils disposent, car ils veulent être bien servis. De cette disposition générale, il résulte en faveur de l'homme estimable une sorte de bruit commun qui le porte aux emplois, qui lui attire les affaires avantageuses, qui lui prépare partout des amis et des protecteurs. L'homme, perdu de réputation, ne trouve rien de tout cela. Le méchant ne peut l'espérer qu'en affectant des vertus, car il faut au moins leur apparence pour réussir sans elles; mais des vertus qui ne sont qu'apparentes se démentent bientôt, et l'indignation ne s'en élève que plus évidente contre ceux qui ont trompé l'opinion publique. Ainsi, le méchant n'est-il jamais sans danger. L'homme de bien, au contraire, qui ne se masque pas et ne montre que des vertus réelles, ne craint point de perdre l'estime universelle, qui est la base de ses succès. Les plus grands revers ne le dérangent que peu; il lui reste toujours une foule de moyens pour se relever. La prospérité du méchant ne tient qu'à un fil, que le moindre accident peut couper, et qui ne se renoue jamais. Celle de l'homme vertueux est comme attachée à une barre de fer dentelée. Les événemens les plus contraires ne peuvent le faire reculer que d'un demi-cran. Le cran inférieur, qui est la bonne réputation, reste, jusqu'à ce qu'une impulsion nouvelle fasse regagner quelques nouveaux crans de fortune à celui qui a mérité que son nom le protégeât.

Convenez, ô mes frères, que, sous tous les aspects, et sans qu'il soit même besoin de la considération d'une autre vie, l'intérêt direct, visible, grossier même, des hommes, dans celle-ci, est de marcher d'un pied ferme dans le sentier de la Vertu, et qu'ainsi il est faux à tous égards que, dans ce monde, le sort des méchans soit préférable à celui des gens de bien. Eh! sans

doute, Dieu veut et peut ajouter d'autres bénédictions à celle dont il les a comblés dans ce monde, mais du moins ne doivent-ils pas méconnaître celle-ci. Ils doivent, au contraire, en jouir avec reconnaissance, et se garder, lorsqu'ils en invoquent d'autres pour un autre temps, de paraître murmurer contre leur position dans cette vie, qui est la plus avantageuse que Dieu ait pu donner sur cette terre aux êtres sortis de ses mains avec notre nature. Plus vous y réfléchirez, et plus vous verrez que l'homme vertueux doit à la Divinité des actions de grâces perpétuelles, et non des regrets, des prières, des vœux impatiens.

Tout est mal, étiez-vous tentés de dire, dans vos chagrins et dans vos revers, et vous alliez les mériter! Tout est mal, et le soleil vous éclaire, et, malgré les méchans, vous respirez l'air serein de la liberté! Et vous avez encore le pouvoir sublime de faire des heureux! Il y a du mal sans doute sur la terre, car il y a des méchans, et l'iniquité et les sophismes y introduisent la crainte et le désespoir; mais j'écouterai ma raison et je serai bien; la mort me placera dans le sein de la Divinité, et je serai mieux.

Elle-même a répondu d'une manière digne d'elle par la bouche du prophète Malachie aux objections qu'osaient lui adresser les vains murmures des hommes : « Vos paroles se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, et vous avez répondu : Quelles paroles avons-nous proférées contre vous?... — Vous avez dit : Celui qui sert Dieu se tourmente en vain. Quel bien nous est-il revenu d'avoir gardé ses commandemens et d'avoir marché tristement devant la face du Dieu des armées? Les hommes superbes, entreprenans, sont heureux, car ils se sont établis en vivant dans l'impiété, et ils ont tenté Dieu en songeant à se faire heureux malgré ses lois, et ils ont fait leurs affaires! »

Invaluerunt supra me verba vestra, dicet Dominus, et dixistis : Quid locuti sumus contra te? Dixistis : Vanus est qui servit Deo et quod emolumentum quia custodivimus precepta ejus et quia ambulavimus tristes coram Domino exercituum? Ergo nunc beatos dicimus arrogantes si quidem ædificati sunt sapientes iniquitatem et tentaverunt Deum et salvi facti sunt... (Malachie, ch. III, v. 13 et sq.)

Voilà l'objection des impies proposée dans toute sa force par

le Saint-Esprit. « A ces mots, poursuit le prophète, les gens de bien, étonnés, se sont parlé secrètement les uns aux autres. Le Seigneur a prêté l'oreille à ces choses et il les a ouïes. Il a fait un Livre où il écrit les noms de ceux qui le servent. « Et en ce jour où j'agis, dit le Seigneur des armées, c'est-à-dire en ce dernier jour où j'achève mes ouvrages, où je déploie mes miséricordes et ma justice, en ce jour, dit-il, les gens de bien seront ma possession particulière ; je les traiterai comme un bon père traite un fils obéissant. Alors, vous vous retournerez, impies; vous verrez de loin les félicités dont vous serez exclus pour jamais et vous verrez quelle différence il y a entre le juste et l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui méprise ses lois!

Tunc locuti sunt timentes Dominum unusquisque cum proximo suo; et attendit Dominus et audivit et scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum et cogitantibus nomen ejus; et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quia ego facio in peculium, et parcam eis, sicut parcit vir filio suo servienti sibi dolor, et convertemini et videbitis quid sit inter justum et impium et inter servientem Deo et non servientem ei. (Malachie, ch. III, v. 13.)

« C'est ainsi que Dieu répond aux objections des impies : » Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me servent puissent être heureux ; vous n'avez cru ni à mes paroles ni à l'expérience des autres. Votre expérience vous a convaincus. Vous les verrez heureux, et vous, vous serez misérables...

« C'est ce que dit le Seigneur et il faut l'en croire, car c'est lui-même qui le dit, c'est lui-même qui le fait et c'est ainsi qu'il fait taire les superbes et les incrédules. »

Oh! puissent-ils profiter de cet avis et prévenir sa colère! Puisse la déplorable fatalité qui égare la raison par ses propres règles, qui arme les mains de l'homme d'État, malgré ses résistances du cœur, puisse-t-elle cesser un jour! Puissent ceux qui disposent quelquefois de la vie des hommes et qui peuvent abréger encore l'existence de cet être admirable qui ne paraît qu'un instant dans le temps, puissent ceux qui jugent et qui gouvernent leurs semblables, rentrer en eux-mêmes à l'idée du grand Juge! Puissent-ils rendre aux hommes les droits que nous devons au Grand Être et qui sont seuls garans des droits de nos chefs! Puissent-ils craindre d'être traités comme les

idoles des nations, pour lesquelles ceux mêmes qui les avaient faites ont cessé d'avoir aucun égard (1).

Alors, ils repousseront leurs flatteurs qui les outragent, puisqu'ils leur tendent un piège et comptent sur leur faiblesse; qui les trompent plus que ceux qui les détrôneraient alors. Les oppresseurs, en pensant à ceux qu'ils ont opprimés, diront aux dénonciateurs téméraires, aux témoins absurdes, aux calomniateurs forcenés : « Vous avez accusé, vous avez poursuivi, vous avez perdu vos frères; regardez-vous et voyez qui vous êtes! Songez qu'ils étaient vos concitoyens, que leurs filles sont vos femmes, que vos fils devenaient leurs gendres, qu'ils ne faisaient qu'un peuple avec vous!

« Aujourd'hui, nous les avons chassés, parce que vous nous avez trompés et vous vous acharnez encore à leur perte! Que nous demandaient-ils? La paix et la justice. Ils ne nous demandaient qu'à subsister sans outrage, qu'à n'être pas traités comme de vils animaux qu'on frappe encore lorsqu'ils succombent sous le fardeau; et nous les avons rejetés de notre sein, et c'est votre trame, et c'est votre ouvrage! Dites, comment expierez-vous ce crime dont vous nous avez rendus complices? Par quelles lois voulez-vous être jugés? Par les lois de la nature ou par celles de nos institutions? Choisissez, et partant, tirez votre arrêt! Lisez la sentence dans vous-mêmes, car c'est en vain que vous vous débattez dans les chaînes de la conscience; fatigués de vos efforts, vous retomberez toujours sur vos remords!

« Conseillers perfides, nous vous y laisserons en proie; mais nous fuirons leur atteinte, nous réparerons les maux que nous avons faits, nous rendrons hommage à la vérité outragée... Vœux inutiles; trop décevante espérance! Vous n'êtes qu'illusion et mensonge! Vous nous abandonnez, hélas! Mais Dieu nous reste. Il nous offre ce royaume dont la vérité est la loi, dont la charité est le Roi, dont l'éternité est la durée (2).

C'est pourquoi, nous mettrons notre espoir dans la mort (3), et nous dirons à tous les événemens que l'injustice humaine

(1) *In idolis nationum non est respectus.* (*Sapientia*, ch. XIV, 2.)

(2) *Cujus lex veritas, cujus rex caritas, cujus modus æternitas.* (Saint Augustin, epist. ad Marcellinum, III, 17.)

(3) *Sperat autem justus in morte sua.* (Proverb., ch. XIV, v. 32). *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* (Psaumes CXXI, v. 1.)

ourdira : *Ce que l'on m'a annoncé m'a rempli d'allégresse : j'irai dans la maison du Seigneur !*

O Vous qui, par un décret des puissans, êtes bannis des lieux toujours aimables qui vous ont vu naître, qui ont allaité votre enfance, assuré votre jeunesse et qui semblaient ne demander le tribut de votre maturité que pour consoler votre vieillesse et prolonger sa durée, vous les fuyez, ces lieux chéris, ces lieux sacrés, vous êtes contraints d'abandonner vos maisons, vos familles et vos devoirs, mais le Seigneur vous ménage un asile. Invoquez-le dans la simplicité et la ferveur de votre âme et dites avec moi ces paroles de l'Ecclésiaste : « Ayez pitié de nous, ô mon Dieu, Seigneur de toutes choses; regardez-nous favorablement et faites-nous voir la lumière de vos miséricordes (1) ! Renouvelez vos prodiges; opérez des miracles qui n'aient point été vus ; glorifiez votre main et votre bras droit; pressez le temps, hâtez la fin pour que les hommes puissent publier vos merveilles; rassemblez toutes les tribus de Jacob, afin que les hommes connaissent qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous et qu'ils deviennent votre héritage, comme ils l'ont été dès le commencement ! Ayez pitié de votre peuple et d'Israël que vous avez traité comme votre fils ! Remplissez Sion de la vérité de vos paroles ineffables ! Rendez témoignage à ceux qui vous ont été fidèles et vérifiez les prédictions que les anciens prophètes ont prononcées en votre nom ! Récompensez ceux qui vous ont attendu longtemps ! Exaucez, ô mon Dieu, les prières de vos serviteurs.

Ainsi soit-il !

*
* *

En émettant ces hautes pensées qui ont dû frapper le lecteur et qui présentent, dans les temps actuels, un intérêt tout particulier, — car nul n'a plus justement mis en relief la précarité du bonheur des méchans, les remords des grands coupables, le châtiment fatal des tyrans et la vengeance des opprimés, — Mirabeau n'a pas fait simplement œuvre d'écrivain, comme Diderot qui, dans sa jeunesse, à la demande de quelques ecclésiastiques épris de son talent, avait composé des sermons pour accroître ses ressources pécuniaires.

(1) *Miserere nostri, Deus omnium et recipe nos et ostende nobis lucem miserationum tuarum...* (Eccl. ch. XXXVI, vers. 1 à 18.)

Je suis persuadé, après une lecture attentive du document inédit que je publie aujourd'hui, et après une longue étude des actes et du caractère de Mirabeau qui remonte à ma publication de la *Mission secrète à Berlin* (1), que le célèbre tribun avait réellement des convictions spiritualistes et croyait à l'existence de Dieu aussi bien qu'à une vie surnaturelle. J'ai déjà indiqué au début de ce travail les sentimens et les déclarations qui font de Mirabeau un déiste. Il avait reçu dans sa première éducation les conseils d'un pieux ecclésiastique, le P. Joubert, supérieur des Théatins, que le marquis de Mirabeau lui avait donné pour confesseur. Le P. Joubert ne niait pas que l'enfant n'eût un caractère rebelle et ne donnât, au point de vue religieux, que de médiocres espérances. Mais, doué d'une intelligence surprenante, épris d'un désir extraordinaire de savoir, écolier attentif, puis étudiant zélé, Mirabeau trouva, dans ses innombrables lectures et dans les notes immenses qu'il recueillit, non pas l'accroissement d'une foi juvénile, mais des idées profondes et sérieuses qui, en dépit de ses écarts de conduite, relevèrent son esprit et le soutinrent plus d'une fois, malgré ses défaillances.

Il le reconnaissait lui-même, et c'est ce qui explique son cri de douleur à La Marck : « Ah! que l'immoralité de ma vie fait de tort à la chose publique! »

Dans une lettre fameuse écrite à Frédéric-Guillaume II, lors de son avènement, il conclut ainsi : « Que l'Éternel, moteur des destinées humaines, veille sur vos jours! Qu'il vous les accorde doux et actifs, c'est-à-dire remplis par le travail consolateur qui élève et fortifie l'âme! » Et prêchant au monarque la tolérance, il ajoutait : « Donnez un démenti formel à ceux qui vous ont annoncé comme intolérant; montrez-leur que votre respect pour les opinions religieuses remonte à votre respect pour le Grand Être et que vous êtes loin de vouloir prescrire la manière de l'adorer; montrez que, quelles que soient vos opinions philosophiques ou religieuses, vous ne prétendrez jamais au droit absurde et tyrannique d'y ranger les autres mortels! » Spiritualiste et tolérant, tel nous apparaît Mirabeau. Dans un fragment inédit qui fait suite aux *Conseils donnés à un jeune prince*, j'ai trouvé la mention des vertus religieuses accolée à

(1) Librairie Plon, in-8°, 1900.

celle des vertus sociales et domestiques, et ces vertus sont appelées par lui : « obéissance, adoration, amour. »

On a cru que, parce qu'il était franc-maçon, il était naturellement athée. C'est là une erreur grossière. Il admettait, comme ses frères et compagnons, l'existence de la divinité signalée par le Δ grec dont on a fait plus tard un triangle, et le mémoire qu'il a écrit sur « l'Ordre des Francs-Maçons » pour le ramener à ses vrais principes et le faire tendre véritablement au bien de l'humanité, ne contient rien qui permette de lui supposer une absence réelle de sentimens spiritualistes ou religieux (1).

C'est au moment suprême, c'est-à-dire aux approches de la mort qu'il convient de juger les hommes et de voir de quelle façon ils ont affronté ce moment redoutable.

Ceux qui ont vu de près Mirabeau à son agonie, peuvent affirmer que ses sentimens, que ses pensées avaient pris alors une forme plus grave, plus étendue que d'ordinaire. C'était surtout, Cabanis son docteur, la marquise du Saillant, son excellente sœur, La Marck, Frochot, Pellenc, Lamourette et Comps qui recueillirent ses dernières pensées. Cabanis, qui se disait affranchi de toute opinion religieuse, reconnaît que Mirabeau devant l'inutilité de ses soins, pourtant assidus et minutieux, lui avait dit : « Tu es un grand médecin, mais il est un plus grand médecin que toi : l'Auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui pénètre et féconde tout, du feu qui vivifie ou décompose tout ! » Il est vrai que Cabanis rapporte d'autres paroles par lesquelles Mirabeau voulait pour ses dernières heures des fleurs, des parfums, de la musique pour entrer agréablement dans le sommeil éternel. Cette résignation païenne ne dura pas longtemps. Mirabeau avait demandé qu'on lui épargnât des douleurs inutiles, et il se fâcha et se lamenta lorsqu'on tarda à lui apporter l'opium qui aurait calmé ses douleurs. On lui a prêté des mots ridicules, comme ceux-ci : « Soutiens ma tête!

(1) Mirabeau n'était pas souvent semblable à lui-même et écrivit plus d'une fois des choses fort contradictoires. Aussi, après avoir lu l'ouvrage capital de son fils sur la *Monarchie prussienne*, le marquis de Mirabeau ne trouvait à y blâmer que « le philosophisme » de l'auteur. Il regrettait que ce défaut éloignât de lui les gens sages. « Il attaque partout la catholicité ; il fronde partout la religion de ses pères et de son pays, et il m'a dédié cela à moi! Or, il est à noter que, quand il a à dire une sottise, il abuse d'énergie et de ce qu'ils appellent éloquence. » Mais il faut reconnaitre, avec M. de Loménie, que deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1789, Mirabeau ne parlait pas du culte catholique sur le même ton.

disait-il à son valet de chambre. Je voudrais pouvoir te la léguer! », alors qu'il avait dit simplement : « Tu n'en porteras pas souvent une pareille! » On a répété cet autre mot qu'il aurait dit en entendant le canon : « Sont-ce déjà les funérailles d'Achille? » Si ce mot a été réellement prononcé, ce ne pourrait être que le résultat fatal de troubles cérébraux et du délire qui précédèrent la mort.

Tout ce qui a été écrit sur l'attitude théâtrale de Mirabeau, semblable au gladiateur romain qui meurt en artiste dans le cirque, a été inventé. Le vrai Mirabeau mourant, c'est celui qui crie sa douleur en ces termes : « J'ai encore pour un siècle de forces; je n'ai pas pour un instant de courage, » puis converse gravement avec Frochot et Lamarck et leur confie ses dernières volontés politiques; c'est celui qui remet à Talleyrand la copie du discours sur *l'inégalité des partages dans les successions en ligne directe*, dont Reybaz avait préparé le texte; c'est celui qui reçoit l'archevêque de Toulouse, puis l'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, qui lui servait de guide, lorsque venaient des discussions sur les matières religieuses. Avec ce dernier surtout, Mirabeau eut, avant de mourir, un assez long entretien particulier, et rien n'empêche de croire qu'il y eut de la part de l'agonisant, à ce moment suprême, des confidences ressemblant à une confession. Lamourette, en dehors de ses opinions politiques et du serment que les circonstances l'avaient amené à prêter, n'était point un prêtre suspect. Sans doute, il était sorti de la discipline ecclésiastique et de l'orthodoxie, en enfreignant les ordres du Saint-Siège, en entrant dans l'Église constitutionnelle. Mais il était demeuré un homme probe, discret et droit. Il rétracta d'ailleurs son serment le 7 janvier 1794 et mourut sur l'échafaud, victime de la frénésie révolutionnaire, sans se plaindre, et avec un grand courage. Les écrits religieux qu'il a laissés dénotent une piété sincère. S'il a été l'auteur de l'*Adresse aux Français sur la constitution civile du Clergé*, il a réparé ses erreurs par une fin intrépide. Tel était l'homme qui recueillit les dernières pensées de Mirabeau (1).

Il est vrai que lorsque le curé de Saint-Eustache, avec lequel il entretenait de bons rapports, se présenta chez lui, Mirabeau lui fit dire qu'il attendait l'évêque d'Autun et l'évêque de Lyon,

(1) *La Gazette universelle* a accusé Mirabeau « d'avoir fait le plongeon » dans ses derniers entretiens avec Lamourette.

ses amis; mais ce n'était point par dérision ou par démonstration antireligieuse. Il avait formellement stipulé que ses restes devraient être inhumés dans la chapelle de sa maison d'Argenteuil, où il désirait qu'on rapportât les cendres de son père et celles de sa grand'mère. On sait comment l'Assemblée nationale, sur la proposition du duc Alexandre de La Rochefoucauld, décréta qu'il serait porté à l'église Sainte-Geneviève, devenue Panthéon, et avec quelle pompe extraordinaire eut lieu cette translation.

Il est bon de constater que Cerutti fut chargé de prononcer en l'église Saint-Eustache l'éloge de Mirabeau; qu'une inscription élogieuse y fut placée en son nom par les soins de Palloy; que le curé de Saint-Eustache et une partie de son clergé précédèrent le corps de Mirabeau dans le cortège funèbre: qu'un service eut lieu dans l'église à huit heures du soir avec décharges de mousqueterie; que le cortège alla ensuite avec le même clergé à l'église Sainte-Geneviève et que le curé de Saint-Eustache, qui présenta le corps du défunt, reporta le cœur à sa propre église, où il resta jusqu'à un nouvel ordre de la famille.

En outre, diverses oraisons funèbres furent prononcées dans l'église Saint-Thomas d'Aquin par l'abbé Audouin; dans l'église des Carmes par Barbat-Duclosel; dans l'église Saint-Philippe du Roule par Jacques Carré; dans l'église Saint-Germain par l'abbé Leroi; dans l'église cathédrale de Rouen par Larcher et par un autre orateur dans l'église de Lormans en Loiret.

On voit que les honneurs religieux n'ont pas manqué à la mémoire de Mirabeau, et qu'après ces démonstrations, il est difficile de croire que tous ces honneurs étaient rendus à un incroyant avéré.

Il est cependant un éloge auquel des historiens de valeur ont ajouté foi et qui n'a été qu'une sorte de mystification. Buchez et Roux l'ont inséré dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, en disant que c'était un document précieux. C'est le prétendu mandement de l'évêque de Paris Gobel, qui parut au lendemain de la mort de Mirabeau et produisit une certaine sensation (1). Le contreseing de *Courte-Queue, secrétaire*, eût dû

(1) J. B. Gobel, chanoine de Porrentruy, évêque de Lydda en 1772 et suffragant de l'évêque de Bâle, pour la partie française de son diocèse, fut élu aux États généraux de 1789, et c'est lui qui fit voter dans la *Déclaration des Droits de l'homme*,

ouvrir les yeux même aux crédules, ainsi que des phrases de ce genre : « *Le cantique national. Ça ira! Ça ira!* qu'il nous eût été si doux de répéter avec vous, est remplacé par ce cri funèbre : *Il n'est plus! il n'est plus!* » L'évêque pleurait celui auquel il devait le bonheur « d'exercer canoniquement, disait-il, sur les bords fleuris de la Seine le ministère qu'il exerçait tristement et sans gloire dans les rochers et la neige éternelle de la Suisse! » Il affirmait que Mirabeau lui avait dit : « Que vous importe que les biens du clergé soient à la disposition de la Nation? Elle n'en disposera qu'en votre faveur. Que vous importe que le clergé soit ou ne soit pas propriétaire, pourvu que les individus possèdent les biens! Vous êtes les individus, et vous les possédez. » L'éloge inouï de Mirabeau comme bon époux, fils tendre et respectueux, humble, doué de toutes les vertus privées, exempt de toute intrigue, étranger à tout parti, vertueux législateur, etc., aurait dû frapper aussi les esprits. Enfin, l'envoi de ce mandement épiscopal aux départemens, aux sections, aux cantons, aux municipalités, aux tribunaux, aux juges de paix, aux corps de gardes nationaux, à chaque prêtre assermenté, avec ces mots :

A Mirabeau, père de notre Église :
Gobel reconnaissant.

prouvait bien que c'était là une audacieuse facétie. Cependant, on la prit au sérieux ; et de graves historiens l'ont considérée comme telle et en ont fait l'objet de leurs remarques attristées.

Mais ce qui fit vraiment contraste, ce fut l'appréciation haineuse de Marat dans *l'Ami du peuple*, qui remerciait « la Justice céleste » d'avoir achevé les jours d'un homme ennemi du peuple et victime de ses propres trahisons. Marat ne prévoyait pas qu'il serait lui-même frappé d'un coup de couteau vengeur et que sa dépouille infâme irait un jour remplacer celle de Mirabeau au Panthéon! Voilà de ces traits qui ne peuvent partir que de la

la motion suivante : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. » Après avoir fait preuve d'une réelle modération, il affecta des opinions avancées, accepta la Constitution civile du Clergé, fut élu évêque de Colmar, Langres et Paris. Il opta pour Paris et fut installé par Talleyrand, évêque d'Autun, en avril 1791. Il se lia avec les Jacobins, renonça le 17 brumaire an II à ses fonctions ecclésiastiques, et, compromis dans la faction Hébert et Chaumette, fut décapité le 24 germinal an II. Il avait, quelques jours auparavant, adressé à l'abbé Lothringer une rétractation formelle de ses erreurs.

main d'un Dieu et devant lesquels s'incline l'Histoire émue et étonnée.

Camille Desmoulins a été très dur pour Mirabeau, car il a écrit que tout ce qui s'était fait de mal à l'Assemblée nationale avait été fait par lui, et que la patrie avait plus à en craindre qu'à en espérer.

Celui qui avait excité à la fois tant de haine et tant d'amour, qui avait remué tout un peuple et mérité que ce même peuple suivît en pleurant ses obsèques nationales, fut, comme l'a dit Gœthe, « l'Hercule de la Révolution. » Tout était grand et presque démesuré chez lui. Mais, à côté de défauts et de vices énormes, se trouvaient des qualités puissantes. Mirabeau avait du cœur et estimait les vertus qu'il se sentait incapable de pratiquer. Il reconnaissait devant ses intimes que les erreurs et les fautes de sa jeunesse et de son âge mûr coûtaient bien cher à la patrie et qu'il les expiait cruellement. Malgré ses déportemens et toutes ses faiblesses, il manifesta plus d'une fois des sentimens tendres et respectueux pour sa famille et pour les siens, ainsi qu'un dévouement absolu à ses amis. La vérité, c'est qu'il avait des idées franchement spiritualistes, mais qu'elles sortaient rarement de ce domaine pour pénétrer dans celui de la religion. Lucas de Montigny n'a pas hésité à en faire lui-même la remarque. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, que nous admettions comme sa profession de foi à cet égard *la théorie désespérante et les blasphèmes horribles qui ont été interpolés ou aggravés (par Manuel) dans deux passages du Recueil de Vincennes (Lettres à Sophie)*. Nous trouvons au contraire dans cette correspondance ainsi que dans plusieurs lettres inédites, l'expression d'une conviction véritable sur l'immortalité de l'âme. » Et Lucas de Montigny cite le passage suivant comme le corollaire du sermon composé par Mirabeau : « Qu'elle est sublime cette idée, l'immortalité de l'âme! Sa source n'est pas dans un orgueil risible qui s'essouffle follement à percer un avenir que Dieu a couvert d'un impénétrable voile de ténèbres. Son principe est dans une simplicité de cœur, naïve et tendre. Celui qui, le premier, a deviné, ou plutôt senti, l'immortalité de l'âme, était sans doute une créature souffrante qui ne pouvait supporter la pensée qu'elle ne reverrait jamais ce qui lui avait été cher... *Jamais! perdu pour jamais!* Ces mots, en effet, brisent l'âme. Elle a besoin de les repousser par une conviction qu'elle reçoit sans la chercher et

que la raison la plus sévère et la plus captieuse peut ébranler parfois, mais non pas détruire... » Enfin, dans un moment où, malade à Vincennes, il se croyait menacé d'une fin prématurée, Mirabeau écrivait dans une lettre qui avait un caractère testamentaire : « Dieu! ô Dieu puissant, si j'ai nié ta Providence, c'était pour n'être pas tenté de te croire complice des méchans! Tu sais si j'étais de bonne foi? Ta créature n'a pu t'offenser. Pourrais-tu t'irriter contre elle et la punir de la faiblesse de son entendement! »

Je pourrais faire d'autres citations, mais celles-ci suffisent, je crois, pour démontrer que si Mirabeau n'avait en matière religieuse que des aperçus ou des sentimens vagues et superficiels, il n'en était pas moins un déiste convaincu. Il avait horreur du néant. Il confiait à l'avenir le soin de sa mémoire, ainsi que le prouve un de ses derniers écrits. Il aimait à citer la dédicace d'Eschyle : « *Au Temps,* » et il disait : « Je serai moissonné jeune et bientôt. Le Temps répondra pour moi, car j'écris et j'écrirai pour le Temps et non pour les partis. » Ces paroles semblent bien justifier le sermon qu'il a composé en 1782 sur « la nécessité d'une autre vie. »

HENRI WELSCHINGER.

REMBRANDT ET SPINOZA

I

Le 26 juillet 1656, Spinoza était exilé d'Amsterdam par un arrêt du Magistrat, à la demande des Rabbins qui l'avaient excommunié la veille. Le même jour, Rembrandt assistait, atterré, à la saisie de ses collections et de ses meubles, ordonnée, aussi dès la veille, par les mêmes autorités.

Si l'on rapproche de ces faits capitaux toutes les précisions secondaires qui, dans l'histoire des deux plus grands génies de la Hollande, peuvent les associer plus intimement, on est conduit à reconnaître qu'un lien étroit devait exister entre eux, avant cette journée fatale, qui demeurera l'opprobre du Magistrat d'Amsterdam.

De ce lien, bien des fils épars ont été retrouvés, puis rassemblés et renoués, et ils m'ont conduit devant une œuvre du Maître des *Syndics* et des *Pèlerins d'Emmaüs*, qui apparaît alors comme une protestation véhémente contre la persécution subie par Spinoza, et semble bien la mise au pilori de son dénonciateur.

Ce tableau de Rembrandt a pour titre *David et Saül*. Il est daté de 1657. Il figure au musée royal de La Haye à titre de prêt de son possesseur, l'éminent docteur Brédius, à qui les amateurs d'art sont redevables de tant d'heureuses trouvailles dans les archives du XVIIe siècle hollandais.

Le roi Saül, qui se voile à demi la face avec sa main gauche empoignant un rideau, s'apprête à frapper de sa lance le jeune David, touchant de la harpe à ses pieds. Le type olivâtre du jeune homme, aux cheveux noirs bouclés ; l'ovale allongé de son visage ; l'âge apparent de ce modèle extraordinaire pour un

David; son air souffreteux, tout surprend et force l'attention. A le regarder mieux, on lui trouve le type des juifs portugais du quartier de la Léproserie et du Houtgracht d'Amsterdam.

Chez le peintre de la Bible et des Évangiles, l'erreur apparaît volontaire, tant le choix de ce modèle est éloigné du type de l'adolescent David, — tel qu'il était consacré par la tradition, et si nettement établi par les textes du livre des Rois et des Paralipomènes.

La date, 1657, prend ainsi une signification singulière. Elle fait surgir des lointains de l'histoire tous les acteurs de ce drame oublié. Le portrait bien connu de Spinoza s'impose alors à l'esprit. Et voici que la figure de Baruch se superpose exactement au masque étroit de ce David étrange, dont la lèvre épaisse s'assombrit d'une petite moustache noire. Rembrandt n'a pas représenté, sans intentions, le viril éphèbe éphratéen sous les traits de ce jeune homme phtisique, de vingt ans passés, manifestement peint de souvenir, comme si le maître eût cherché à évoquer une ressemblance.

Certes, ce n'est pas un portrait rigoureux; la chose était d'ailleurs impossible, puisque, en 1657, Spinoza était exilé. Au surplus, Rembrandt n'a jamais été un portraitiste bien fidèle; l'eût-il été, ce n'était pas ici le cas d'appuyer lourdement sur une ressemblance qu'il suffisait d'évoquer. Car l'autre personnage du tableau est beaucoup plus typique, malgré l'adroit artifice du visage à demi masqué.

On avait déjà vu la figure étrange de ce roi Saül avec cette barbe noire, dans l'œuvre de Rembrandt, avant 1657. N'est-ce point dans l'eau-forte de 1648, la *Synagogue des Portugais?* n'est-il pas en effet le premier personnage à droite, ce Rabbin à l'air hautain et dur qui discute en marchant? On le retrouve au Louvre, dans ce portrait d'un *Juif au bonnet de fourrure* et dans une autre petite étude, aussi typique, du musée de Cassel. Ne serait-ce point alors ce *Saül* Lévi Morteira qui joua dans la vie de Spinoza et dans la « nouvelle Jérusalem » d'Amsterdam le rôle même du roi *Saül* dans l'histoire de David et de Sion naissante; celui-là même, qui, après avoir instruit Spinoza, prit ombrage de son génie naissant et chercha, à l'exemple du premier roi d'Israël, à abattre son jeune rival.

Cette hypothèse était séduisante, mais il fallait la vérifier. Il fallait surtout rechercher, dans la vie de Rembrandt et dans

l'histoire de Spinoza, les causes de l'attitude du peintre prenant audacieusement parti, en 1657, pour l'exilé contre son persécuteur, alors que lui-même était encore sous la menace d'une ruine complète, suspendue sur sa tête depuis cette fatale journée du 25 juillet 1656.

La commune infortune qui s'abattait *le même jour et des mêmes mains* sur eux, avec autant de rigueur que d'injustice, — et qui n'a jamais été signalée, que je sache, jusqu'ici, — eut-elle une cause identique?

C'est ce qu'il est encore impossible d'affirmer dans l'état de la question. Mais il suffira qu'elle soit signalée aux infatigables et très heureux fouilleurs des Archives néerlandaises, avec les nombreux à-côté qui l'éclairent, déjà d'un jour très suffisant, pour qu'elle soit bientôt résolue, d'une façon définitive.

II

Tout d'abord, il faut se rappeler que Rembrandt habita presque toujours la Breedestraat, durant tout le temps du séjour de Spinoza à Amsterdam. De 1639 à 1658, il posséda cette maison qu'on vénère aujourd'hui comme un sanctuaire et que des mains pieuses ont arrachée récemment à la trop longue profanation, pour lui restituer son aspect d'autrefois et l'animer par la pensée du Maître.

Une collection unique d'estampes et de dessins de Rembrandt y est même déjà réunie, parmi des œuvres de ses intimes, comme Hercules Seghers, Roghman, Lastman et Asselyn. Des meubles précieux du temps, conformes aux détails de son inventaire, des cartes et des plans de son pays, datés du début de ce XVIIe siècle qui fut le « Siècle d'or » des Hollandais, créent dans ce logis, — non pas remis à neuf, mais remis en l'état, — cette atmosphère propice où l'on verrait évoluer, sans surprise, le Maître des *Pèlerins d'Emmaüs*, attendant avec angoisse l'huissier et le notaire venant inventorier ses trésors, pour satisfaire à la rigueur d'un arrêt déplorable.

Voici le vestibule dallé de marbre, — comme tout le rez-de-chaussée, d'ailleurs, — avec, à main gauche, la porte de l'antichambre, sorte de salon d'attente, avant d'être introduit dans la salle, ou la grande chambre de réception, en arrière, éclairée par une cour assez étroite. C'est là que son fils Titus est né!

C'est là que Saskia, sa femme, est morte! Une petite pièce, entre les deux, contenait la presse à taille-douce d'où sont sorties tant de merveilles. Au-dessus de l'antichambre et du vestibule, une longue pièce assez basse : l'atelier. C'est ici qu'ont été conçus tous ces chefs-d'œuvre vénérables, *la Femme adultère*, *les Pèlerins d'Emmaüs*, *la Ronde de nuit*, *les Bethsabée*, *les Tobie*, *le Ménage du menuisier*, et tant d'autres; c'est là, devant l'une de ces quatre fenêtres, que furent gravées *la Pièce aux cent florins*, *Jan Six*, *le Triomphe de Mardochée*, *la Petite tombe*, *les Trois croix*, toutes les admirables pièces d'une œuvre inimitable!

Cette maison est la deuxième, à main droite, dans la Joden-Breedestraat, en venant de l'Écluse Saint-Antoine, et se trouvait presque adossée à celle où Baruch Spinoza ouvrit les yeux à la lumière, le 24 novembre 1632.

La maison des Spinoza donnait sur le Hout-Gracht, le canal qu'on a comblé pour en faire la Waterloo-Plaatz et qui continuait vers les remparts, au coin de la Léproserie, ce Ververs-Gracht, le canal des teinturiers, reflétant aujourd'hui, comme au XVIIe siècle, l'élégante tour de la Zuyderkerk, qui domine tout le quartier.

Dans la grande cité trépidante, c'était un coin tranquille, toute une petite vie provinciale et exotique, assez fermée, que ce quartier, près des remparts, construit à neuf sur les nouveaux agrandissemens de la ville. — Quarante mille Juifs y demeuraient, attirés d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal vers la « Nouvelle Jérusalem » que l'esprit tolérant, et plus pratique encore, du Magistrat d'Amsterdam leur avait permis d'édifier, en marge du grand État prospère.

Sous la férule rigoureuse de leurs « Parnassim, » responsables devant le Conseil de la ville, ils observaient rituellement les lois mosaïques ou le Talmud et se livraient à tous les commerces, sauf à l'exercice des métiers demeurés interdits.

Mais ce n'était pas un Ghetto à l'italienne, une cité fermée réservée aux seuls Juifs. De nombreux artistes y demeuraient, séduits par le pittoresque de cette foule singulière. Rembrandt y avait comme voisin immédiat le célèbre peintre Nicolaës Elias, dit Pickenoy, son aîné, qui jouissait d'une vogue énorme,

d'ailleurs très justifiée, et fut le maître de Van der Heltz.

Les « Marannes, » échappés d'Espagne ou de Portugal, croyaient y retrouver le temps de Salomon, parce qu'ils n'étaient plus astreints à aucune pratique infamante et qu'ils pouvaient vivre là, entre eux, sous leurs lois rituelles, sans porter dans leurs rues, ni dans les autres quartiers de la ville, ces rouelles de drap et ces bonnets jaunes qu'ils avaient subis si longtemps; ils retrouvaient en leurs « Parnassim » une autre Inquisition tout aussi tracassière, mais non pas sanguinaire, il est vrai, qui pour les moindres quasi-délits plus ou moins imaginaires, les imposaient d'amendes et de corvées, — comme au temps de Salomon, — et qu'ils acceptaient bénévolement en songeant aux géhennes de la péninsule ibérique.

Les « Parnassim » étaient alors le vieil Isaac Aboad da Fonseca, patriarche rigoriste et redouté, le grand prêtre des Synagogues; Orobio de Castro; Rabbi Saül Lévi Morteira, qui fut le maître de Spinoza; puis Ménassé-Ben-Israël. — Ce sont eux que Rembrandt a figurés dans son estampe de la Synagogue portugaise.

Dès 1636, alors qu'il habitait une autre maison de la Breedstraat, de l'autre côté de l'écluse, Rembrandt avait fait le portrait de Ménassé, puis cette eau-forte rapide et libre comme un témoignage d'amitié griffonné pendant une visite, où le médecin et le théologien portugais est représenté sous un grand chapeau à bords relevés, les yeux vifs, la moustache et la barbe noire avec un grand col de linge blanc, sur le costume hollandais de l'époque, où il semble un peu corpulent. — Ce Ménassé-ben-Israël était déjà une grande figure israélite, à cet âge de 32 ans, certifié par la date de cette estampe. Il venait de publier son premier livre, *De creatione problematica et de resurrectione mortuorum*. Sa grande science théologique, sa connaissance parfaite de l'hébreu, du latin, du hollandais et de l'espagnol l'avait fait nommer, à dix-sept ans, professeur à l'école judaïque, « la Keter-thora, » cette « Couronne de la Loi » qu'il devait diriger dès 1639, et où Spinoza fut élevé jusqu'en 1651. Il était de l'illustre famille des Abravanel et prétendait descendre du roi Psalmiste. Prédicateur éloquent, un peu illuminé, il prêchait l'union, la tolérance entre toutes les Églises issues du vieux mythe israélite : la révélation directe de Dieu au père de sa race, Abraham. Son esprit de haute tolérance, son inépuisable

bonté le rapprochaient des Mennonites du Waterland, qui le considéraient un peu comme l'un des leurs.

III

Ces Mennonites avaient alors comme prédicant le pasteur Renier Ansloo, que Rembrandt immortalisa par sa célèbre eau-forte et par le merveilleux portrait du musée de Berlin ; ce pasteur entra dans la vie du peintre au moment où le jeune Samuel Van Hoogstraten, de la secte des Mennonites, vint de Dordrecht à Amsterdam, demander à Rembrandt de le prendre comme élève à demeure, ou, plutôt, comme « compagnon. »

C'est, sans doute, grâce à ce jeune artiste, — qui fut un esprit fin et très distingué, et un écrivain d'art de valeur, — que les Mennonites peuvent s'enorgueillir de compter Rembrandt parmi leurs adeptes, à partir de la mort de Saskia. En effet, c'est peu de temps après l'arrivée de Van Hoogstraten, chez Rembrandt, que celui-ci fit les deux portraits du pasteur.

Un peintre danois, Bernard Kheil, — qui entra à son tour comme élève chez le peintre, un peu plus tard, en 1648, et qui demeura huit années avec lui, jusqu'à sa ruine en 1656, — a formellement certifié que son maître était mennonite et a raconté à son sujet des traits de mœurs et les coutumes de cette secte issue de la Réforme de Menno Simonz, remontant au début du XVIe siècle, et qui n'est qu'une variante de la secte des Anabaptistes, persécutés par Luther.

D'ailleurs, lorsque Hendrickje Stoffels fut citée, avec Rembrandt, en 1654, devant le Consistoire de la Oudekerk, pour répondre du scandale causé, dans la Communauté, par sa grossesse, Hendrickje, la servante, ne put se soustraire à son admonition, tandis que Rembrandt put décliner la compétence du Consistoire ; car, dans la deuxième sommation à comparaître, Hendrickje, seule, est appelée. Il faut y voir une preuve complémentaire que Rembrandt était déjà mennonite, et avait abandonné l'Église nationale pour se rapprocher de ces indépendans, dont la doctrine reposait sur le libre arbitre dans l'interprétation des textes sacrés, sans interpolations, ni commentaires. — « Pour le reste, ajoute Bernard Kheil, ils vivaient à leur guise et caprice. » Les deux « Testamens » semblent bien avoir été la seule littérature de chevet du grand artiste, qui sut en exprimer mieux

qu'aucun autre la puissante poésie humanitaire; l'éloquence profonde de ses commentaires inspirés le place au premier rang des prédicans par l'image, pour cette large interprétation familière des textes, qui fait éclater les dogmes et place le « fils du charpentier » au milieu des hommes de tous les temps.

Nous verrons, plus tard, Spinoza se rallier aux Mennonites du Waterland, lors de ses démêlés avec la Synagogue et trouver, parmi eux, un nouveau point de contact avec le maître des *Pèlerins d'Emmaüs*.

IV

Dès 1639, Rembrandt allait habiter presque en face de Menassé-ben-Israël, qui demeura jusqu'à sa mort dans une maison, au coin de la Breedestraat, où il avait installé une imprimerie, à la suite de revers de fortune qui avaient englouti tous les avoirs de ses parens.

C'est donc entre sa maison paternelle, située derrière celle de Rembrandt, et la maison de Menassé-ben-Israël, en face, que la jeune vie de Spinoza allait se développer dans une atmosphère quelque peu ardente; car, s'il recevait à la Keter-Thora, sur le Hout-gracht, les leçons de son maître direct, le Vénitien Saül Lévi Morteira, au « tempérament hautain et dominateur, » qui eût voulu pétrir cette jeune âme inquiète sur le modèle de la sienne et de toutes celles qu'il destinait au sacerdoce lévitique, il dut fréquemment confier ses troubles et ses doutes au docteur tolérant, au théologien moins étroit qui dirigeait, déjà, les destinées de cette école.

Si l'on tient compte des relations étroites de Rembrandt avec les Synagogues (car il y en avait trois qui furent un moment à la veille d'un schisme, que l'intervention de Ménassé put arrêter), si l'on dénombre dans l'œuvre du maître tous les portraits de leurs Rabbins, et si l'on étudie attentivement sa célèbre eau-forte, *la Synagogue des Portugais*, on est forcé d'admettre que le jeune Baruch, son voisin, devait être, pour Rembrandt, une figure familière. Mais, si l'on fait état que Spinoza dessinait très élégamment, et « qu'il faisait de fort belles esquisses à la plume rehaussées de sanguine, » puis, qu'après son exil d'Amsterdam, il rechercha surtout la société des peintres, — car à Wooburg ou à La Haye il prendra sa pension

chez Daniel Tydermann et Hendrick Van der Spïzck, deux artistes secondaires, — il faut bien reconnaître qu'à Amsterdam, il dut logiquement rechercher la société de Rembrandt, son voisin, l'ami de ses Rabbins, le familier du directeur de son école.

Ménassé était un cabbaliste militant. Rembrandt fut aussi convaincu d'avoir été séduit par les féeries de cette doctrine et d'avoir consacré bien des florins aux expérimentations décevantes d'Éphraïm Bonus. On a même prétendu que le peintre avait trouvé chez Éphraïm, le médecin juif portugais, — dit *le Juif à la rampe* dans l'œuvre gravé de Rembrandt, — une Salamandre plus corporelle que celles qui sont promises aux Sages initiés; et que la fille du docteur, devenue sa maîtresse, lui avait donné un fils, qui mourut peu de temps après. Mais rien ne vient confirmer cette légende, si ce n'est que, le 15 août 1652, un enfant de Rembrandt fut enterré et reconnu par son père. Ce n'était pas Titus, le fils survivant de Saskia, sa femme, et qui ne mourut qu'en 1668, quelques mois seulement avant lui; ni un premier-né d'Hendrickje Stoffels, car on comprendrait mal que le consistoire si rigoriste de la Oude Kerk n'eût pas traité cette dernière en récidiviste, si elle eût été enceinte, antérieurement. Ce n'était pas non plus un enfant de la nourrice de Titus, qui prétendit, en 1649, qu'elle avait été sa maîtresse, car elle n'eût pas manqué de s'en prévaloir dans le procès qu'elle lui intenta et dont on parlera plus loin.

L'eau-forte merveilleuse *le Docteur Faustus* indique aussi l'initiation de Rembrandt à la Cabbale. Le titre de cette gravure est certainement inexact; car il est inadmissible de voir ici le savant Faust, dans ce Juif coiffé du bonnet traditionnel et revêtu du thaleb rituel, ému malgré soi à l'apparition d'une figure fantomatique, derrière les formules flamboyantes du cercle magique. Le monogramme du Christ se lit au centre d'une double couronne de lumière, où les mots « ALGAR ✠ ALGASTNA ✠ AMRTET, » séparés par des signes, entourent les mots « ADAM ✠ TE ✠ DAGIRAM » semblablement ponctués. Rembrandt nous fait assister ici à une incantation cabbalistique, et non pas à l'apparition de Méphisto comme l'ont prétendu Claussin, Bartsch, puis Charles Blanc (1).

(1) Il n'eût pas manqué d'y faire figurer le chien « Prestigiarus » comme un

Or, dès qu'il fut jugé digne d'être initié, Spinoza fut aussi un adepte de la Cabbale, et il est inadmissible qu'il n'ait pas rencontré Rembrandt dans cet étroit cénacle, si fermé, qui organisait, peut-être chez Ménassé-ben-Israël, ou chez Ephraïm Bonus, ses séances mystérieuses.

Tout est si merveilleux dans cette doctrine séduisante, qu'il était bien difficile à un jeune lévite de ne pas s'y intéresser. Elle avait été révélée par Raziel, l'ange des mystères, à Adam lorsqu'il quitta le Paradis, puis elle fut confirmée à Moïse, lorsqu'il reçut la Loi sur le Sinaï. Elle promettait d'obtenir par incantation, ou par des procédés sublimatoires, des effets surnaturels et des « Kaméoth, » sortes d'amulettes souveraines qui préservaient de tout malheur. Elle indiquait encore à ses initiés la méthode à suivre pour renouer commerce avec ces « Créatures, » invisibles au vulgaire depuis le péché d'Adam, et qui, sous le nom d' « Ondines, » de « Sylphes » et de « Salamandres, » habitent les élémens, qu'ils dirigent à leur gré. *La Rôtisserie de la reine Pédauque* a montré tout le parti qu'un illustre écrivain a su tirer de ces rêveries panthéistes.

Mais il y a une autre conception et une autre doctrine cabbalistique qui consiste à lire la Bible et le Talmud, non pas seulement dans le sens vulgaire et littéral de leurs textes, mais à l'aide des trois opérations de « permutation » du « signe » et de « géométrie, » qui lui rendent ce sens ésotérique que les initiés peuvent être seuls à connaître. La première opération consiste à intervertir la dernière et la première lettre de chaque mot; ensuite chaque lettre est considérée séparément comme un signe; enfin on cherche le sens du mot en substituant aux lettres les nombres qu'elles représentent dans la numération hébraïque.

On conçoit qu'un pareil système permet bien des explications contradictoires, et qu'un esprit lucide, comme celui du jeune Spinoza, ait bien vite jugé l'enfantin merveilleux de cette doctrine d'empiriste. Il la rejeta donc avec ce dédain qu'il devait afficher bientôt pour le Talmud lui-même, que la doctrine spiritualiste de la Cabbale, telle que l'enseignait Ménassé, posait à la base même de son système de révélation ésotérique.

C'était cette doctrine qui permettait à Ménassé de prédire, à

élément pittoresque. Car il mit, bien souvent hors de propos, dans ses œuvres, des caniches ou des barbets, par amour des chiens qu'il se plaisait à caresser.

ses congénères, l'arrivée prochaine du Messie à l'aide de signes précurseurs qu'il voyait dans tous les grands événemens de son époque, et qui le menèrent auprès du Protecteur Cromwell dans l'été de 1656.

On verra combien cette « Révélation, » qui illumina Ménassé, fut funeste à ses deux amis, à Spinoza et à Rembrandt, tandis qu'il pèlerinait en Angleterre, auprès de ce nouveau Messie que les arcanes de la Cabbale lui avaient signalé.

Cette doctrine fut cependant utile au jeune lévite, car il est évident que Spinoza sut extraire, par une sublimation spirituelle, du lourd fatras de la Cabbale, la pure essence de sa conception panthéiste de Dieu ; mais, avant d'atteindre aux sommets de ces spéculations philosophiques, il dut tout d'abord descendre, avec ses professeurs, aux derniers degrés de l'aberration systématique, où ils croyaient de leur devoir de l'entraîner.

Le clairvoyant esprit du jeune homme sut bientôt discerner dans la profondeur des ténèbres talmudistes les vérités qu'elles révélaient; à l'exemple de Rembrandt qui savait extraire de l'ombre ardente tout ce qu'elle contenait de lumière latente, condensée sous son pinceau en un foyer étroit, et d'autant plus vibrant, qu'il exaltait non seulement des formes, mais aussi des expressions, sublimifiées par son génial esprit. Aussi, le jeune lévite fut-il très vite averti de l'erreur de ses maîtres ; mais lorsqu'il voulut la leur signaler en soulevant quelques objections de principe, il se heurta tout de suite à l'intransigeance hautaine de Saül Morteira et aux menaces d'anathème du vieil Isaac Aboad.

« Spinoza était d'un caractère bienveillant et doux, de goûts simples et de maintien modeste ; » pour ne pas heurter de front ses protecteurs, il prétexta l'obligation d'apprendre le latin, qu'on n'enseignait pas à l'école hébraïque, pour se détacher de la Synagogue et reprendre peu à peu sa liberté.

V

Il entra, au pair, comme second répétiteur de latin, chez un médecin français, se disant catholique, François Van der Ende, qui l'enseignait aux fils des notables bourgeois de la ville. Émigré en Hollande, à la suite d'on ne sait quelle aventure, cet esprit très distingué devait finir lamentablement sur un

gibet en France, où il fut convaincu d'avoir organisé un complot contre la vie du Dauphin. Mais, à Amsterdam, il jouissait d'une grande réputation, malgré le soupçon d'athéisme qui s'attachait à sa doctrine ; un biographe contemporain de Spinoza le traite même d' « impie et pernicieux. »

Sa fille, Claire-Marie, enseignait la musique de chambre et tenait, en outre, le rôle de première répétitrice de son père pour le latin. Elle était donc « une de ces filles de médecin » dont on disait alors « qu'il ne leur manquait que le masque » pour paraître « des demoiselles. » — Cependant « Claire-Marie n'était pas des plus belles ni des mieux faites; » mais elle avait « beaucoup d'esprit, de capacité et d'enjouement ; » elle en usa si bien que Spinoza devint amoureux d'elle.

Il demeura trois ans chez Van der Ende, sous le joug de cette Claire-Marie, dans une intimité très étroite, puisqu'il prenait ses repas avec elle et son père, et qu'il logeait chez eux.

Cette petite Française catholique, arrivée en Hollande avec tous les préjugés de son pays contre « le Juif » si décrié, dut tout d'abord accueillir fraîchement ce répétiteur israélite, portant tous les traits distinctifs de sa race, avec son teint semblable à l'olive et ses cheveux noirs bouclés. Mais la langueur orientale de ses yeux de jais noir et d'émail bleu, sous la lourde frange de ses cils, puis le charme de son esprit eurent bien vite apaisé ses révoltes instinctives. Claire-Marie agréait sa passion et semblait la partager ; mais elle posait comme condition qu'elle ne serait qu'à un catholique. On voit alors très bien le rôle de cette jeune fille intriguant pour amener Baruch, qui lui plaisait et qu'elle aimait, — sincèrement peut-être, — pour l'amener, de concession en concession, vers le christianisme primitif des Mennonites, avec l'espoir de l'entraîner plus loin encore.

C'est vraisemblablement dans ce milieu de Français cultivés que Spinoza connut la philosophie de Descartes. Celui-ci venait de mourir à Stockholm où il s'était rendu sur les instances de la reine Christine de Suède, après avoir passé près de trente ans dans les Pays-Bas. Sa doctrine avait soulevé bien des colères en Hollande, qu'il avait quittée en 1649, las des attaques de Voëtius, de Révius et Triglandius, qui l'accusèrent d'athéisme et demandèrent, sans succès, la destruction de ses écrits par la main du bourreau. Les biographes de Spinoza nous disent avec quelle avidité il s'abreuva à cette source nouvelle, et combien les

phrases fameuses du *Discours sur la Méthode* eurent d'action sur sa pensée. Ce fut, sans doute, comme une libération, comme une éruption véritable des forces vives de son esprit, comprimées sous l'amas des dogmes de la Synagogue.

Le jeune Baruch s'enthousiasma si fort pour la méthode cartésienne, qu'il ne put s'empêcher de le proclamer ouvertement.

Mais ce n'était pas sans imprudence, car si les pasteurs luthériens et calvinistes fulminaient, au prêche, contre la philosophie de Descartes, les Parnassim la condamnaient également, par principe, quoique le danger fût moins à craindre dans le milieu juif, où le latin et le français des livres cartésiens n'étaient compris que de très rares lettrés. Tout au plus comptait-on, parmi eux, les quelques jeunes Juifs qui s'étaient émancipés comme Spinoza, ses amis d'enfance, Louis Meyer, Simon d'Uriès, et Pierre Balling, qui devaient fonder ensemble un petit collège.

Les Mennonites au contraire étaient heureux de se rallier à cette philosophie, dont le premier précepte était « de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, qu'on ne connût évidemment être telle » et qui semblait les approuver en toutes choses, jusque dans le choix de leur pasteur, qu'ils élisaient eux-mêmes sans lui reconnaître d'autorité quelconque, mais seulement cette éloquence documentée et cette rectitude de jugement motivant leurs suffrages.

Or les Mennonites étaient en infime minorité ; non pas numériquement, car ils avaient érigé trois temples sur le Singel, mais ils n'avaient aucune puissance. Leur indépendance de caractère ne les désignait pas pour les emplois publics où l'on détient l'autorité, et qu'ils s'abstenaient de briguer.

Ils étaient de ceux qui ne pouvaient compter dans un État aussi militaire, puisqu'ils s'interdisaient le port des armes dans un temps où tout homme de condition portait l'épée et où il était de bon ton d'entrer dans les milices de la ville. Samuel Van Hoogstraten, l'élève mennonite de Rembrandt, fut même chassé de la communauté de Dordrecht, pour s'être affiché en compagnie d'une dame élégante, en portant ostensiblement une épée sous son manteau.

Mais les Mennonites devaient s'aimer sincèrement les uns les autres et se soutenir énergiquement en toute occasion.

Rembrandt, qui n'avait jamais pu tolérer de contrainte,

devait se plaire parmi ces indépendans. Il n'avait jamais accepté, en effet, de se faire inscrire aux Gildes de Saint-Luc, à Leyde ni à Amsterdam ; mais, s'il raillait cruellement la morgue des italianisans de la « Bent » retour de Rome, et les peintres d'allégorie, il était « assez large et libéral pour prêter à ses confrères les objets de ses collections dont ils pouvaient avoir besoin pour leurs travaux. » Bernard Keilh ajouta que Rembrandt « mérite pourtant une grande louange pour une certaine bonté extravagante » qui devait le porter à prendre position courageusement pour ses amis.

Or, si Spinoza, au dire de ses biographes contemporains, fréquentait assidûment les Mennonites, lorsque Rembrandt « professait en ce temps-là leur religion, » il est évident qu'il fortifia ainsi le lien commun, qui les avait unis déjà tous deux dans le milieu judaïque.

L'action de la jeune Française, de cette Claire-Marie qu'il aimait, eut donc, au moins, ce résultat de préparer, au jeune homme, un réconfort moral et des appuis effectifs, pour les jours de détresse.

Il allait en avoir besoin.

Spinoza avait un rival jaloux, un Allemand luthérien, du nom de Kerkering, qui, pour brusquer les choses, offrit à la jeune fille un collier de perles de deux à trois cents pistoles; puis il abjura le luthéranisme, pour se faire catholique romain, et Claire-Marie l'épousa.

Baruch en souffrit cruellement. Une grande douleur, une déception de cet ordre chez un esprit concentré et délicat, comme celui de Spinoza, en provoquant l'effondrement de ses illusions les plus chères, devaient fatalement amener aussi une révolution dans sa manière de raisonner et jeter un jour cruel sur bien d'autres illusions spéculatives qu'il admettait auparavant par déférence envers ses maîtres. « Pour atteindre à la vérité, il allait une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions qu'il avait reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances (1). »

« Il évita dès lors les docteurs juifs (2). »

Dans son désarroi moral, Baruch mit peut-être plus de virulence et d'amertume dans ses propos contre les

(1) Descartes...
(2) Colerus.

dogmes, et il se rapprocha ouvertement des Mennonites du Waterland.

C'est alors que les Parnassim exigèrent la rentrée de leur ancien élève à la Synagogue.

VI

Ces événemens se déroulèrent au cours de l'année 1655, au moment de la grande peste qui enleva, rien que dans Amsterdam, plus de dix-sept mille personnes.

On ne fait, d'ordinaire, jamais le moindre cas de ces calamités publiques, extrêmement fréquentes dans cette grande cité en gestation continuelle, et tous ceux qui ont étudié la vie de Spinoza, ou celle de Rembrandt, n'ont jamais fait attention à ces événemens, qui devaient cependant avoir sur l'impressionnabilité de ces foules disparates, ébranlées par les prédications des ministres de tant de sectes constamment en conflit d'opinions, une action, d'autant plus considérable, que la crédulité publique les rattachait toujours à quelque combinaison de chiffres, à quelque signe extérieur, — comme l'apparition d'une comète, — ou à quelque hérésie nouvelle dénoncée par les théologiens.

Longtemps à l'avance, les trois chiffres, 6, de l'an 1666 furent signalés comme devant amener des catastrophes effroyables; dans Amsterdam, les pasteurs annonçaient la chute de la papauté, ou l'embrasement de l'univers, bien avant que le grand incendie de Londres eût apporté une confirmation fortuite à leurs pronostics alarmans.

La peste était d'ailleurs endémique dans Amsterdam au XVIIe siècle; mais, certaines années, la grande Faucheuse prélevait un tel pourcentage sur ses habitans, que les Chroniqueurs crurent devoir le signaler. De 1617 à 1624 : 52 537 morts; en 1625, 6781; en 1635, 8177; en 1636, 17193; en 1655, 16727; enfin la grande peste de 1663-1664 enleva 34000 habitans, plus du cinquième de la population sédentaire de la ville.

Dans le quartier juif, qu'habitaient alors Rembrandt et Spinoza, au cours de l'année 1655, la mortalité dut être effroyable. Les Parnassim veillaient jalousement à l'observation rigoureuse de la purification rituelle des femmes, qui leur rapportait de très gros revenus. Il n'y avait qu'une seule piscine, très étroite,

où l'eau ne se renouvelait presque jamais; à tel point, qu'une riche juive étrangère, passant à Amsterdam, et obligée par les Parnassim à se baigner dans cette eau répugnante, demanda avant d'y entrer : « Mais lorsqu'on est purifiée, où se lave-t-on? »

L'immersion complète de toute la peau étant rigoureusement obligatoire, sous la surveillance de préposées fanatiques, on conçoit quel effroyable bouillon de cultures était cette unique piscine, pour les dix mille femmes qui devaient s'y polluer, sous prétexte de purification mensuelle.

L'épidémie devint bientôt si cruelle que, le 7 de septembre 1655, le Magistrat d'Amsterdam publiait cet arrêté pour ordonner des prières publiques : « Nous remarquons avec un sensible déplaisir et une expérience très funeste combien la maladie contagieuse va s'augmentant ici de jour en jour, et combien elle désole ce peuple; ne pouvant croire autre chose, sinon que ses charbons ardens sont allumés par la colère divine pour la punition de nos péchés, qui l'ont obligée à nous affliger de ce fléau, après celui des dernières guerres, afin de nous porter, par ces puissantes voyes à nous mettre en état de coupables contrits et humiliés devant la divine Majesté; ordonnons qu'on fasse tous les mercredis, au soir, en chaque grande église, un sermon et des prières pour tâcher d'arrêter le cours de cette horrible maladie. »

Peut-être bien que l'épidémie se serait arrêtée plus vite, si les braves « Seigneurs et Bourgmestres, » qui avaient tous signé ce document, avaient obligé les gens à rester chacun chez soi, au lieu de les forcer à se réunir en foule, une fois de plus par semaine, pour échanger les germes de la contagion. Mais c'était sur les instances des pasteurs et des prêtres qu'ils avaient pris cette délibération solennelle, et l'on sait que, dans les époques de calamité publique, la voix de ceux-ci s'élève toujours à un ton si prophétique, qu'il était bien difficile au gouvernement de ne pas couvrir sa responsabilité en ordonnant des prières communes.

Dans ces conditions particulières et durant cette effroyable peste qui ravageait particulièrement le quartier juif, les Rabbins, comme ailleurs les pasteurs et prêtres de tous rites, avaient la partie belle pour dénoncer les hérésiarques, les esprits forts qui, par leurs audaces de pensée, attiraient la colère céleste sur la communauté des fidèles.

Toutes les imprécations des Prophètes, toutes les fureurs d'Ezéchiel passaient par la bouche des Parnassim contre le lévite rebelle, contre ce Spinoza qui discutait la souveraineté des dogmes et qui vivait en marge de la « nouvelle Jérusalem » dans le commerce des Gentils.

Un premier avertissement lui fut donné, un soir, à la sortie du théâtre. Un fanatique le frappa d'un coup de poignard qui traversa son manteau sans lui faire de grave blessure. Mais Spinoza ne reprit pas sa place parmi les lévites de la Synagogue. Enfin, les Parnassim lui offrirent une pension de mille florins en le sommant de revenir sous leur autorité. Il faut voir dans cette manifestation, à demi conciliante, le dernier effort de Ménassé-ben-Israël pour conjurer la foudre qui allait frapper Spinoza.

VII

Le rabbi tolérant s'était embarqué, à l'automne de 1655, pour se rendre auprès du Protecteur d'Angleterre, qui le reçut vers le milieu de décembre. Il apportait les propositions de toutes les Juiveries d'Europe, dont il avait les pleins pouvoirs.

Il se présenta, non pas comme un suppliant, mais en ambassadeur traitant de peuple à peuple, de puissance à puissance, car il offrait l'appui de la fortune secrète de sa race à l'astucieux homme d'État qui couvrait de mobiles religieux toutes ses actions politiques, et il l'aborda en lui donnant l'assurance qu'il était ce Messie promis à son peuple, depuis de longs siècles, par les prophètes d'Israël; le « Messie Cromwell » qui lui avait été signalé par les Arcanes de la Cabbale (1)!

Il lui montra une immensité de Juifs vivant dans les Espagnes d'Amérique et n'attendant qu'un signal pour se libérer au bénéfice du Protecteur; il fit entrevoir aussi que la Surinam des Hollandais avait beaucoup de ses coreligionnaires. Enfin, il déposa un projet en sept articles, où il demanda que les Juifs pussent venir en foule s'établir dans la ville de Londres et dans tout le territoire de la République d'Angleterre, y compris ses

(1) Le rôle que lui prêta V. Hugo dans *Cromwell* est en contradiction formelle avec la vérité historique, mais il fallait au poète une figure de sous-Shylock; c'est pourquoi il donna cet aspect de vieillard sordide et cette âme ténébreuse à l'éminent rabbin, de 50 ans, qui correspondait avec tous les savans d'Europe.

colonies d'outre-mer; qu'ils y fussent traités « comme les naturels mêmes » et que, « pour leur sûreté, serment fût pris par les chefs et généraux des armées pour les défendre et les protéger; » qu'ils y eussent des synagogues et des cimetières, qu'ils pussent y trafiquer librement comme tous les autres marchands.

Les Juifs seraient recensés à leur arrivée et prêteraient serment de fidélité à « Son Altesse » et pour « qu'ils ne soient pas importuns aux juges du pays, le chef de la Synagogue et deux Rabbins les jugeraient suivant la loi mosaïque, sauf appel devant les tribunaux de l'État. »

Ce n'était donc plus une « nouvelle Jérusalem » qui avait surgi dans l'esprit illuminé de Ménassé-ben-Israël, mais une « Terre promise » qu'il avait entrevue pour son peuple dans cette île déjà puissante, mais déchirée par les factions, et qu'il allait essayer de conquérir par la vertu du Verbe, en endoctrinant le Protecteur.

Celui-ci l'accueillit favorablement tout d'abord, et soutint même sa requête devant le Parlement; puis, soit qu'il eût subi l'influence des Ambassadeurs de Hollande, qui étaient auprès de lui en même temps, soit qu'il eût senti quelque résistance au Parlement, il remit de semaine en semaine sa réponse, en prétextant qu'il lui fallait l'appui des théologiens.

Ceux-ci, qui ne pouvaient déjà s'entendre entre eux sur des nuances de dogme, commencèrent une « dispute en Sorbonne » interminable. Ménassé s'éternisait à Londres; et, tandis que « les marchands d'Amsterdam se préoccupaient grandement des nouvelles faveurs » que les Parnassim sollicitaient des Bourgmestres, en faisant entrevoir la possibilité d'un exode en Angleterre, si elles leur étaient refusées, Spinoza était en butte aux haines fanatiques, aux fureurs des autres Rabbins.

VIII

Maintenant que nous l'avons suivi jusqu'aux prémices de l'orage qui allait essayer de l'abattre, il convient de se rappeler ce que Rembrandt avait pu faire de son côté, pour s'attirer la colère du Magistrat.

Dès la mort de Saskia en 1642, Rembrandt avait changé d'allure. S'il avait, durant son mariage, gardé un certain

décorum et une tenue distinguée, pour être agréable à la fille noble qu'il avait épousée, il laissa bientôt paraître tous les dehors de sa nature indépendante. Bernard Keilh qui l'appelle un « *humoriste de première classe, se moquant de tout,* » Sandrart qui, l'ayant connu, le présente « comme un grand laborieux à l'esprit singulier, » sont d'accord, avec Samuel Van Hoogstraten, pour indiquer chez le maître une tendance à rompre avec bien des préjugés de son époque.

« Il est certain que s'il avait su s'arranger avec les gens et conduire ses affaires avec raison, il aurait accru considérablement ses ressources; car, quoiqu'il ne fût pas un dissipateur, il ne sut pas conserver sa fortune, ni sa condition, en ne fréquentant que des personnes d'extraction vulgaire; son talent s'en est ressenti. » Voici la déclaration assez malveillante de Sandrart que vient confirmer cependant un aveu de Rembrandt, en 1658. A cette date, après sa faillite, il déclara, qu'en 1647, les parens de Saskia, émus des bruits fâcheux qui couraient sur le peintre et pris d'inquiétudes pour l'avoir du petit Titus, l'avaient interrogé sur la succession de Saskia et qu'il avait, alors, dressé un inventaire. Sans doute, le peintre se livrait déjà à ses vastes opérations de négoce, signalées par Bernard Keilh, et qui lui faisaient donner des ordres dans les grandes villes de l'Europe, pour créer un cours forcé à la valeur de ses eaux-fortes.

Peut-être, même, dès cette époque, Rembrandt avait-il frété quelqu'un de ces navires chargés d'objets d'art que les Dunkerquois ou les Barbaresques lui confisquèrent, ou que la mer dut engloutir, si l'on s'en rapporte à la déclaration qu'il fit par écrit et de sa main devant la chambre des Insolvables, pour expliquer son impossibilité provisoire de faire face à tous ses engagemens vis-à-vis de ses créanciers. L'éminent docteur Brédius a récemment découvert cette pièce suggestive qui jette un jour si curieux sur les à-côté de la vie du peintre, et nous le montre entraîné par la folie du négoce, qui sévissait alors dans cette ville et qui a tant impressionné Descartes.

Puis il y eut, en 1649, un premier scandale public qui lui aliéna bien des sympathies. C'est une affaire graveleuse qui fut portée jusque devant les Bourgmestres et dut lui attirer bien des reproches des rigoristes protestans. La nourrice sèche du petit Titus, Geertghe Dircksz, veuve du trompette Abraham Claës,

mena tout un tapage depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'octobre 1649, pour se faire épouser par Rembrandt.

Elle avait testé l'année précédente en faveur de son nourrisson Titus et lui avait attribué tout ce qu'elle avait gagné chez le peintre : notamment un certain anneau de diamant, le « Rossring, » qui avait appartenu à Saskia et que la veuve montrait comme une bague de fiançailles octroyée par son maître. Après bien des tentatives d'arrangement par-devant notaire et, sans doute, bien des criailleries scandaleuses dans le quartier, Geertghe, qui avait accepté une pension de 150 florins pour quitter la maison, refusait de signer l'acte définitif et assignait Rembrandt devant la commission des mariages à l'Hôtel de Ville d'Amsterdam, en exigeant la réalisation d'une soi-disant promesse de mariage. Évidemment son esprit était déjà troublé, car elle devait bientôt mourir folle. Elle se prétendait la maîtresse du peintre et demandait une réparation légale.

Après trois sommations par huissier et des amendes, Rembrandt vint répondre en personne aux magistrats. Il nia tout rapport suspect avec sa servante et maintint son offre d'une pension qui fut portée par le Conseil à la somme de 200 florins. Cette affaire était déplorable ; d'autant plus qu'on y voit figurer, comme témoin, cette Hendrickje Stoffels qui semble bien être le prétexte des colères de la veuve jalouse, laquelle ne voulait pas quitter la maison pour lui céder la place. Après le jugement, les tempêtes et les clabaudages de Geertghe durent continuer, au dehors, jusqu'au jour où ses voisines la dénoncèrent comme folle et la conduisirent dans un asile, à Gouda, au milieu de 1650. La « bonté extravagante » de Rembrandt se montre ici sous un aspect sympathique ; c'est lui qui fit tous les frais du transfert et de la pension de la pauvre folle qui l'avait harcelé si longtemps.

On conçoit combien cette affaire fut scandaleuse parmi les bourgeois rigoristes du Magistrat d'Amsterdam qui réglementaient tout, jusqu'aux menus des repas de mariage, au nombre des convives, à l'heure de se mettre à table et d'en sortir, sous peine d'amende.

Si l'on se rappelle, en outre, qu'en 1654, Hendrickje Stoffels fut appelée devant le Consistoire de la Oude Kerk en même temps que Rembrandt qui déclina sa compétence, on comprend quelles rancunes il amassait contre lui.

IX

Son indépendance de caractère et son humeur frondeuse ne devaient pas être goûtées davantage. « Rembrandt, quand il travaillait, n'aurait pas donné audience au premier monarque du monde qui aurait eu besoin de revenir et revenir jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé au repos. » Seulement alors, il l'aurait reçu « en costume de travail, » et Bernard Keilh déclara que « c'était un vêtement abject et sale et qu'il nettoyait ses pinceaux sur sa blouse, et autres choses taillées à la même mesure. »

Vis-à-vis de certains cliens le peintre le prenait de très haut et s'attirait bien des colères. Un marchand portugais, Diégo Andrada, lui avait commandé un portrait de jeune fille, en lui versant 75 florins d'arrhes; il trouva le portrait peu ressemblant et s'en plaignit; puis il envoya un notaire chez Van Rijn, au début de 1654, pour le sommer d'avoir à retoucher le portrait. Rembrandt écouta, d'un air narquois, le tabellion; puis il répondit qu'il ne travaillerait plus au tableau, avant d'avoir reçu la somme entière. « Quant à la ressemblance, il s'en rapporterait aux Syndics de la corporation de Saint-Luc. » Or, on sait que le jeune artiste avait toujours refusé de se faire inscrire à cette Gilde!

Il vivait parmi les peintres, comme parmi la société d'Amsterdam, tout à fait en marge et à sa guise, lançant ses boutades sans ménagemens et jetant le trouble dans les ventes par des « enchères extravagantes » qui déroutaient tous les marchands. « Lorsqu'il passait en vente des peintures et des dessins de grands artistes à son gré, à la première offre, il élevait tellement les enchères qu'il ne se trouvait jamais d'autre acquéreur. Il s'en excusait en disant qu'il fallait donner du crédit à la profession. »

Cependant il était si recherché pour ses œuvres, sinon pour sa personne, « qu'il était surchargé de commandes et qu'il fallait le prier et encore le bien payer, pour avoir quelque chose de sa main. » En effet, le prix moyen de ses tableaux était de 500 florins et il en produisait un nombre considérable. On peut estimer que Rembrandt gagnait, entre 1640 et 1656, une moyenne de 10 à 12 000 florins par an, ce qui équivaut à plus

de 100 000 francs de notre monnaie d'aujourd'hui. C'était donc plus qu'une large aisance.

Malgré ses rentrées régulières et très importantes, on le voit toujours démuni d'argent. Il emprunte constamment, et néglige souvent de payer ses dettes ; en 1653, quatorze ans après l'achat de sa maison de la Breedestraat, il devait encore les deux tiers du prix de son acquisition.

Il faut donc bien croire qu'il spéculait et faisait des pertes très fréquentes ; car sa vie était, sinon correcte, du moins très simple et il ne dépensait que pour ses collections. Mais il spéculait en utopiste.

Bernard Keilh cita textuellement ce trait : « Comptant amasser de grandes richesses par ses eaux-fortes dont il savait la véritable valeur, il lui parut bientôt qu'elles ne se vendaient pas le prix qu'elles méritaient. Il pensa avoir trouvé le moyen d'en augmenter universellement le désir ; il caressa l'invraisemblable espoir de les faire demander dans toute l'Europe, alors qu'on ne pourrait en trouver à aucun prix ; et, pour y parvenir, il acheta lui-même, à Amsterdam, une épreuve de la « Résurrection de Lazare, » pour 50 écus, dans le temps qu'il avait encore le cuivre gravé entre les mains. Finalement, avec cette belle invention, il diminua son avoir. »

Cependant la situation de ses affaires, quoique embarrassée, n'était pas du tout mauvaise ; il possédait réellement de quoi désintéresser, très largement, tous ses créanciers, y compris le petit Titus au nom duquel les parens de Saskia menaient contre lui une campagne insidieuse.

Sa façon de comprendre les affaires était, d'ailleurs, très singulière. Comme vraisemblablement il avait hypothéqué plusieurs fois tous ses biens au delà des limites normales, il accepta, à la Noël de 1655, une de ces combinaisons bizarres d'usurier qui allait lui fournir, à la fois, quelque argent, et un nouvel objet d'hypothèques. Il acheta une autre maison dans la Hoogstraat qu'il devait payer 4 000 florins comptant, en empruntant toutefois cette somme ; puis donner au vendeur, D. Van Cattenburck, pour 3 000 florins de tableaux et de gravures à estimer par experts. Il devait recevoir, par contre, 500 florins en argent, tout de suite, et encore 500 florins, dans le cours de l'année, durant laquelle il devait livrer des tableaux et des gravures pour cette même somme. Enfin il devait graver un

portrait du frère de son vendeur, Otto Van Cattenburck, pour 400 florins « dans le genre du portrait de Joan Six. »

On voit donc le Maître se débattre au milieu d'embarras d'argent et de combinaisons d'usurier et, néanmoins, travaillant sans relâche, pour équilibrer les dépenses exigées par des spéculations si hasardeuses.

Hélas! au début de 1656 l'affaire de Geertghe Dirckz ressuscita dans un nouveau scandale. Un charpentier de la flotte, Pieter Dirckz, son frère, endoctriné (1) au retour d'un voyage, dut vraisemblablement faire de grossiers reproches à Rembrandt au sujet de sa sœur; celui-ci, outré de colère, lui réclama les avances qu'il avait faites à son propos et dont le frère était responsable, puisque c'était lui-même qui avait fait conduire sa sœur à l'hospice de Gouda.

Le peintre, mal inspiré, le fit arrêter pour dettes, au moment où le charpentier s'embarquait sur le vaisseau « Le Castor. » De là un nouveau procès en « dommages et indemnités pour les injures et affronts de Rembrandt, » lequel est cité devant la « Chambre privilégiée; mais s'il promet d'arranger l'affaire, il maintient cependant Pieter Dirckz en prison!

Certainement il n'était plus soutenu par ses amis au pouvoir; car Nicolaes Tulp, qui était alors bourgmestre, et son gendre Joan Six, qui était commissaire aux mariages, auraient pu facilement le tirer d'affaire. Comme le remarque finement Fromentin, le portrait de Six, peint précisément pendant cette période fiévreuse, n'est qu'une ébauche heureuse en son négligé; elle semble manifester l'état d'esprit du modèle et du peintre, celui-ci sollicitant un appui et des conseils, et l'autre ne se souciant pas de se compromettre et n'accordant qu'à regret les séances de pose. Le portrait, à coup sûr, est inachevé, car le corps est à peine construit sous la cape rouge à galons d'or. Il témoigne aussi bien d'une rupture entre le modèle et son peintre, qu'un document écrit. *Est-ce pour cela que Rembrandt l'a peint dans l'attitude de quelqu'un qui prend congé?*

D'ailleurs la situation des Magistrats était très délicate en cette année grosse de difficultés de toutes sortes. Malgré qu'ils

(1) Il est vraisemblable que dès son arrivée, le charpentier fut chapitré par Cornélis Witsen, le grand-maître de l'Amirauté, qui semble bien avoir été l'organisateur de la cabale contre Rembrandt.

eussent ordonné un grand jeûne d'actions de grâce, au début de janvier « parce que la contagion avait presque cessé, » ce qui eût dû mettre d'accord toutes les églises, ils étaient cependant sollicités de prendre parti entre toutes les sectes dont les pasteurs, s'étant fort échauffés, pendant l'épidémie. aux prônes extraordinaires du mercredi soir, s'accusaient encore, réciproquement, d'avoir attiré la colère céleste. Ils étaient, cependant, à peu près tous d'accord pour demander des mesures énergiques contre *l'hérésie cartésienne* et les États de Hollande prirent gravement des décisions sévères pour empêcher les gens de penser suivant la « Méthode » du philosophe français. Le résultat fut lamentable; car les Cartésiens firent des adeptes de tous côtés; et tels qui n'avaient jamais entendu parler de cette doctrine se précipitaient chez Louis Elzévier et Nicolaes Blau qui avaient imprimé Descartes et épuisaient leurs éditions.

L'historien Basnage s'étend longuement sur ces événemens de 1656 et sur la mise à l'index de cette doctrine.

« Non seulement, dit-il, les Maîtres de l'art de raisonner écrivirent avec chaleur et s'entre-noircirent par les accusations les plus odieuses; mais les Universités se partagèrent sur ce sujet. Les théologiens y firent intervenir la religion, comme si la nouvelle philosophie en sapait les fondemens. Les Synodes alarmés formèrent des plaintes et firent des Règlemens et des Statuts contre ceux qui l'enseignaient. Enfin les Puissances furent obligées d'y mettre la main. »

En effet le *25 juillet 1656*, les États de Hollande publièrent une décision en cinq chapitres où ils défendirent aux philosophes de soutenir la thèse du mouvement de la terre autour du soleil, etc., etc.; puis ils réglèrent *l'usage des termes* à employer dans leurs enseignemens; enfin ils opposèrent à la « Méthode » de Descartes une autre « Méthode » pour traiter des questions qui sont également du ressort de la Raison et de celui de la Foi. On défendit, notamment, aux philosophes d'expliquer l'existence de Dieu, et on leur ordonna d'étudier « les vérités naturelles conformément à l'Écriture Sainte, parce qu'on doit ce respect à la Divinité qui l'a dictée de ne s'éloigner jamais de ce qu'elle enseigne. »

Cette décision, longuement mûrie et motivée par les avis des Facultés et des Synodes, était déjà arrêtée depuis quelque temps.

La date du 25 juillet est celle de la mise en vigueur de l'arrêt des États de Hollande. Aussitôt, les théologiens, se sentant couverts par l'autorité suprême, se livrèrent à des exécutions préméditées, et *Spinoza fut excommunié le jour même.*

X

Or, Rembrandt avait eu, dès ses débuts à Leyde, comme admirateur et protecteur, le secrétaire des commandemens du Stathouder Frédéric-Henri de Nassau, M. de Zuylitchem, le lettré Constantin Huygens, l'ami personnel de Descartes et le correspondant de Pierre Corneille. C'est pour lui que le Père Mersenne envoya à Descartes les plans des grands jardins français; c'est l'un de ses fils, l'illustre physicien, qui s'exerçait en 1650 à copier en fac-similé des dessins de Rembrandt. C'est à Huygens que le jeune Maître dut ses commandes de tableaux pour le Stathouder en 1633-1640; c'est à lui qu'on est redevable des plus précieuses observations sur la jeunesse de Rembrandt.

M. de Zuylitchem était l'un des Cartésiens les plus enthousiastes, et il est vraisemblable qu'il dut initier le peintre à la « Méthode » qui correspondait si bien à sa façon de sentir et de raisonner. Certes, Rembrandt ne pouvait entendre tout le latin, ni le français, de René Descartes; mais il est manifeste qu'il fit, à son exemple, table rase de tout ce qu'on lui avait enseigné, pour se créer une méthode d'observation directe et personnelle qui lui valut tout d'abord de beaux triomphes, mais qui, poussée avec logique et progression, ne pouvait que l'éloigner de la compréhension moyenne des foules, représentées par leurs élus, et ameuter contre lui les mêmes esprits qui condamnaient la doctrine de Descartes.

Durant ce temps, une autre calamité collective accablait les marchands, en s'attaquant, cette fois, à leurs fortunes. Les corsaires d'Ostende et de Dunkerque pillaient tous ceux de leurs bateaux qui tentaient de passer le détroit entre Douvres et Calais; ils poussèrent même l'audace jusqu'à dépouiller complètement un ambassadeur d'Angleterre qui se rendait à Amsterdam, au moment même où il venait de quitter le navire de guerre qui l'avait amené en vue des côtes de Hollande. Ailleurs les pirates d'Alger, de Tunis et de Salé ruinaient entièrement

leur commerce de la Méditerranée. Les marchands d'Amsterdam, obligés de renoncer au trafic avec les Échelles du Levant accusaient leurs Magistrats de mollesse et de connivence; car la flotte de l'État était alors tout entière à Dantzig, inactive avec ses douze cents pièces de canon et ses quatre mille matelots de guerre, pour soutenir une alliance ruineuse et sans profit pour le commerce de la ville.

Rembrandt, qui avait frété quelques petits vaisseaux et les avait perdus, comme il le dit dans une lettre récemment découverte, dut élever la voix dans ce concert d'imprécations. Avec sa verve et ses boutades d' « humoriste de première classe, » il dut bien souvent frapper trop juste. Et comme, d'autre part, il soutenait la façon de voir des Mennonites qui s'étaient déclarés Cartésiens, on le voit en révolte ouverte contre l'autorité municipale, aux côtés de Spinoza qui, ayant tout perdu, sa foi, sa carrière et ses amours, dut aussi, désespérément, lui tenir tête avec toute la fougue de ses vingt-quatre ans.

XI

Nous voici arrivés au milieu de mai 1656, à l'heure où les ennemis de Rembrandt l'ont acculé à commettre ces fautes lamentables qui indiquent que, pour eux, l'hallali était sonné. Dans son affolement, le père infiniment tendre qu'il était pour son cher Titus ne vit plus qu'un moyen de lui conserver sa part de l'héritage de Saskia, sa mère.

Les parens de celle-ci étaient des Calvinistes rigoristes et très importans dans la Communauté, car ils avaient donné deux pasteurs à la grande ville (cependant Jean Cornélis Sylvius, l'oncle de Saskia, dont Rembrandt peignit et grava plusieurs fois le portrait, était un pasteur mennonite). Déjà, on l'a vu, en 1647, ils avaient tenté une première attaque contre le peintre. Mais aujourd'hui, qu'il s'affichait ouvertement parmi les doubles hérésiarques dénoncés par les gens bien pensans, il fallait « éteindre ce brandon de discorde, » « arracher cette ivraie, » enfin ruiner ce peintre, dont le génie insolent les éclipsait malgré tout.

Quoique Rembrandt n'eût aucun compte à leur rendre, ils prétextèrent qu'il avait reconnu, comme sa fille, la petite Cornélia, née d'Hendrickje sa servante, et ils s'immiscèrent dans

ses affaires en feignant de veiller aux intérêts du dernier enfant de Saskia. A cet effet, ils l'obligèrent à déclarer, à la Chambre des Orphelins, que la maison de la Breedestraat était l'héritage maternel de son fils Titus âgé de quinze ans, et qu'il transférait les hypothèques de cet immeuble sur la totalité de ses autres biens présens et futurs. Cette déclaration n'aurait, certes, pas été du goût de créanciers ordinaires ayant leur gage sur cette maison; mais il est inadmissible de croire que ce soient ces maladresses et ces compromissions qui aient pu motiver leur demande en faillite. Ils étaient puissamment riches; aucun d'eux n'avait un intérêt personnel sérieux à cette démarche qui devait ruiner le peintre, en pleine production abondante et recherchée. En jetant, brusquement, sur le marché toutes les œuvres de sa main qu'il conservait dans son atelier, et toutes ses collections précieuses, ils risquaient, au contraire, de ne pas rentrer dans leurs créances, en avilissant à la fois leur gage et les œuvres futures de Rembrandt, qui ne leur devait que 12000 florins.

La preuve formelle d'une coalition contre le peintre est bien nettement indiquée dans une série de documens notariés qui ne peuvent laisser aucun doute sur tout un ensemble de manœuvres tendant à le ruiner et à l'empêcher de se relever.

Vosmaër a cru que la mévente de ses collections et de son immeuble était due à la situation difficile des affaires en 1657. Il n'en est rien; puisque précisément cette année-là, et peu de mois avant la mise à l'encan de ses précieuses œuvres d'atelier, on vendit, chez Johannes de Rénialme, dix petits tableaux du maître, à des prix énormes pour l'époque : « la Femme adultère, » qui est aujourd'hui à la National Gallery, fut vendue 1500 florins; « Lazare ressuscité, » 600 florins; une descente de Croix, 400 florins, et « Esther et Assuérus » en fit 350. *Seulement ces tableaux n'étaient plus sa propriété!* A ce taux, la vente de Rembrandt aurait dû faire un total d'au moins 200000 florins, alors qu'elle n'atteignit, en deux fois, à de longs intervalles, pas même la somme de 5000 florins, comme *si on avait organisé la désertion des enchères autour de cette liquidation d'objets d'art annoncée depuis dix-huit mois* (1).

(1) Rembrandt vit notamment saisir, le 26 juillet 1656, 58 œuvres de sa main, un Michel-Ange, 3 Raphaël, 2 Palma le Vieux, un Giorgione, des Carrache, des Lucas de Leyde, un Van Eyck, plusieurs statues antiques, 18 bustes d'empereurs

Il est à remarquer que, durant les derniers mois, avant sa mise en faillite, Rembrandt était non seulement très actif, très en verve, mais très recherché. Il peignit en effet, pour la Gilde des Chirurgiens, cette *Leçon d'anatomie* du professeur Deyman, avec neuf personnages de grandeur naturelle, dont il ne reste plus qu'un merveilleux fragment au Rijskmuséum ; puis le portrait d'Arnold Tholinx, de nouveau réélu au titre d'Inspecteur du Collegium medicum d'Amsterdam et conseiller de la ville, depuis un an déjà. Trois autres portraits, marqués de cette date, sont aussi parvenus jusqu'à nous, sans compter les grandes compositions, comme « Jacob bénissant les fils de Joseph, » « Saint Jean-Baptiste prêchant » et « le Maître de la vigne ; » puis des eaux-fortes comme « Abraham et les anges » et le merveilleux « portrait de J. Lutma le vieux. »

Ses revenus du début de 1656 ne furent donc pas inférieurs à 10 000 florins.

Au contraire, on ne trouve que des portraits de lui-même pour l'année 1657, ou des études qui ne sont pas des portraits. Si l'artiste n'avait pas été abandonné de ses riches et puissans amis au pouvoir et boycotté systématiquement par la bourgeoisie d'Amsterdam, il aurait pu se libérer très vite ; car la première vente de ses biens n'ayant eu lieu que dix-huit mois après la déclaration judiciaire de son insolvabilité, il leur eût été bien facile de lui commander quelques toiles, ou d'organiser un petit consortium pour faire rapporter cette décision désastreuse.

Cette mesure apparaît ainsi, non plus comme un acte conservatoire en faveur de ses créanciers, *mais comme une décision, d'allure politique, prise sous le couvert d'une procédure civile et régulière.*

En effet, son principal créancier, Cornelis Witsen, qui lui avait prêté 4000 florins, lorsqu'il était bourgmestre en 1653, occupait alors l'une des plus hautes charges de l'État avec le titre de Président du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam (1). Certainement il dut se sentir particulièrement visé par les récriminations bruyantes et justifiées de ceux qui, avec Rembrandt,

et de personnages célèbres, un bouclier de Quintin Matsys et une énorme quantité d'estampes rarissimes de toutes les écoles.

(1) C'est lui qui figure comme capitaine de la garde civique dans le « banquet » de Van der Heltz et qui fut l'instigateur de la campagne en faveur de ce peintre contre Rembrandt. Comment celui-ci fut-il amené à lui emprunter cette somme? C'est ce qu'il serait intéressant d'élucider.

exigeaient le rappel de la flotte de guerre immobilisée devant Dantzig, alors qu'elle eût été si nécessaire pour protéger l'immense flotte de commerce impunément molestée par les Dunkerquois et les Barbaresques. Il était en outre l'une des hautes personnalités de ces États de Hollande qui voulurent brider les Cartésiens.

Il y avait bien, il est vrai, un autre créancier, le marchand Isaacq van Hersbecq, qui n'était rien dans les affaires publiques; on verra que son rôle est plutôt effacé; d'ailleurs sa créance fut annulée plus tard par les États, en 1665, en faveur de Titus.

Mais on voit manœuvrer un certain Geerbrandt Ornia, *qui n'est que l'homme de paille de Joan Six*, lequel lui avait tout récemment passé une créance de mille florins empruntés par l'artiste, trois ans auparavant, sous la caution de son ami Van Ludick. Il ne fait donc plus du tout figure de protecteur du Maître dans cette affaire, *bien au contraire;* car, non seulement il aurait dû lui conserver son crédit, mais avec son beau-père le riche médecin, chirurgien, apothicaire et armateur Nicolaës Tulp, alors bourgmestre, avec Arnold Tholinx et Isaac Francx, tous deux ses collègues aux Conseils du Stadhuis, il aurait pu non seulement arrêter ses embarras financiers, mais ruiner la coalition judiciaire organisée contre lui, en refusant d'y laisser entrer son recors, ce Geerbrandt Ornia, *qui dénonce aujourd'hui Joan Six, comme l'un des organisateurs de la ruine du Maître.*

Il se joignait d'ailleurs à Hiskia Van Uylenburch, la propre sœur de Saskia, à qui Rembrandt ne devait rien, mais qui réclamait des garanties pour une clause éventuelle du testament de la femme du peintre. Celui-ci aurait pu être tenu de lui verser une certaine somme, dans le cas où son fils Titus décéderait avant sa majorité! Enfin, il y avait ce charpentier de la flotte, Gerrit Pieter Dircks, qu'on avait lancé contre Rembrandt et qui lui réclamait maintenant des dommages énormes pour son arrestation.

Pourtant l'incarcération du charpentier n'avait pu être exécutée qu'en vertu d'un arrêt du Magistrat! Il apparaît donc un évident parti pris contre le maître, dans l'invraisemblable facilité avec laquelle la Chambre des Insolvables accueillit, comme bien fondées, les réclamations manifestement insoutenables d'Hiskia et du charpentier.

Les prétentions d'Hiskia sombrèrent devant un testament de Titus en faveur de son père; celles du charpentier devant sa mise en liberté et l'abandon de la créance de Rembrandt. Ces mesures pouvaient donc être prises facilement avant la déclaration de son insolvabilité; mais il fallait d'abord, en mettant tous ses biens sous séquestre, l'empêcher de se libérer en en vendant quelque partie.

Le chirurgien Daniel Francx lui avait prêté 3 000 florins; son frère le conseiller Isaac Francx lui avait aussi avancé 100 florins; son autre frère Abraham Francx, le marchand de tableaux de Rembrandt, aurait pu facilement arranger cette affaire en prenant en garantie, dans les collections ou les œuvres du peintre, un petit lot d'une valeur égale, ou supérieure, à ces faibles sommes. Mais Daniel Francx fut enrôlé, avec le Conseiller, parmi les demandeurs de la faillite !

Il y a mieux. Le nouvel Hôtel de Ville d'Amsterdam venait d'être inauguré; on le décorait alors d'un grand nombre de peintures. Il n'y avait donc qu'à confier à Rembrandt quelques-unes des grandes toiles historiques ou mythologiques, dont le programme singulier était arrêté par le Conseil, et qui furent, pour la plupart, données à ses élèves. Le Conseil ne pouvait méconnaître le génie du peintre, puisque la plupart de ses magistrats avaient défilé devant son pinceau. Ils avaient donc à leur portée un moyen facile de lui venir en aide sans bourse délier, pour la plus grande gloire et le profit de la Ville.

Ses créanciers du Conseil pouvaient ainsi assurer leurs débours qui leur eussent été remboursés directement par la Trésorerie de l'État. Mais on attendit la liquidation totale de ses biens pour l'autoriser, seulement en 1660, à transformer cette « *Conjuration de Claudius Civilis* » esquissée par G. Flinck son élève, dans les derniers mois de sa vie et dont le prix, mis sous séquestre, passa, presque en totalité, à éteindre les vieilles dettes qu'on n'avait pas voulu laisser rembourser par la vente de ses collections.

La coalition n'est donc pas niable. On voit très bien comment s'organisa le traquenard dans lequel Rembrandt devait fatalement tomber et comment les magistrats, sur lesquels il avait le droit de compter, et auxquels il dut confier le détail de ses affaires, l'y jetèrent délibérément, après l'avoir condamné en haut lieu.

La désertion des enchères, à la vente des biens de Rembrandt, devait être organisée de longue date, car le 1er août 1657, quatre mois avant la première vente à la « Couronne Impériale, » l'homme d'affaires de Joan Six envoyait un notaire pour exiger de Van Ludick, qui avait cautionné Rembrandt, le remboursement des mille florins de sa créance, *sachant*, dit-il, *qu'il n'a rien à espérer de la faillite ni de la vente de ces biens après information à la Chambre des Insolvables.* » Or, cette démarche était faite *un mois après la vente triomphale* des Rembrandt de J. de Renialme !

Une dernière preuve l'établirait. Sa maison de la Breedestraat, qu'il avait payée 13 000 florins et considérablement embellie, fut vendue seulement 6 700 florins en 1658, alors qu'elle avait pris une plus-value considérable du fait de l'éloignement de la Léproserie et des Lazarets, et des nouveaux agrandissemens de la ville.

La commune infortune qui s'abattit le même jour et des mêmes mains sur Rembrandt et Spinoza semble donc bien avoir une cause identique. Spinoza, quoique né à Amsterdam, demeurait un étranger dans l'État ; le décret d'exil qui le frappa était le plus simple et le plus commode expédient pour les magistrats qui voulaient se débarrasser de sa personnalité jugée dangereuse. Rembrandt était un bourgeois d'Amsterdam ; à ce titre, il ne pouvait être exilé pour un délit d'opinion, ou des allures scandaleuses. Mais on pouvait atteindre son crédit et sa dignité en jetant sur lui, dans ce milieu de négocians, la plus forte disqualification qui pouvait atteindre un « honnête homme. » On le déclara donc insolvable, tandis qu'il justifiait posséder plus de vingt fois la faible somme réclamée par ses créanciers.

Mais il n'était pas homme à renier ses convictions, ni à s'incliner devant un arrêt inique.

On le voit donc peindre, en 1657, ce tableau qui vaut un pamphlet, où, sous les traits du haineux Saül Lévi Morteira, il représente le roi Saül « tourmenté d'un malin esprit, » s'apprêtant à frapper de sa lance un David, non pas « roux et d'un bel aspect » suivant le texte biblique qui lui était si familier, et tel qu'il l'avait peint autrefois, — mais sous les dehors d'un jeune homme étonnamment racé, avec des cheveux noirs bouclés sur l'ovale allongé d'un visage évoquant Spinoza jusque dans la phtisie qui l'avait atteint, déjà, avant son exil d'Amsterdam.

Cette œuvre d'art, d'une exécution superbe et magistrale, peinte de verve avec des morceaux d'un brio étourdissant, serait donc inexplicable comme conception, si l'on écartait les enseignemens qu'elle nous fournit par sa date et que l'histoire d'Amsterdam, celles de Rembrandt et de Spinoza complètent heureusement, d'autre part, pour en constituer la preuve formelle et décisive d'un lien étroit entre les deux plus hauts génies de la Hollande.

Il existe un autre tableau de Rembrandt, de 1657, qui fortifie cette thèse. C'est un « *Pilate se lavant les mains;* » il représente vraisemblablement Lambert Reynst, le maire d'Amsterdam, qui aurait pu arrêter les poursuites et qui est représenté avec certains attributs officiels.

On voit donc Rembrandt tenir à Amsterdam le même rôle que Pascal jouait alors à Paris en publiant ses *Provinciales*.

Il est dans l'histoire des peuples longtemps en tutelle, parvenus brusquement à la liberté, des événemens singuliers qui sont comme ces vagues de fond chavirant des navires dans le calme apparent d'une mer sans rides. Amsterdam ne pouvait échapper à cette rançon de la pensée libre. Il est même curieux de voir Spinoza et Rembrandt frappés pour des délits d'opinion, dans une ville dont le premier célébrera dix ans plus tard le libéralisme en matière religieuse par ces paroles empreintes d'une sérénité singulière après le malheur qui l'avait frappé : « Dans une République libre il doit être permis d'avoir telle opinion que l'on veut et même de la dire. Je n'alléguerai pour exemple que la ville d'Amsterdam qui doit sa splendeur et son opulence, que toutes les nations admirent, à cette chère liberté; car il n'est point de nation si étrange, ni de secte si extraordinaire qui n'y vive paisiblement, et pour confier les biens à quelqu'un on n'est en peine que de savoir s'il a du bien, ou s'il n'en a pas, et s'il est un homme de bonne foi, ou accoutumé à tromper. On n'a nul égard, ni à la religion, ni à la secte pour rendre une cause bonne ou mauvaise. La querelle des Remontrans et de leurs adversaires prouve le danger qu'il y a à faire des lois touchant la religion et pour décider des controverses qui ne font qu'irriter l'esprit (1). »

Il aurait pu ajouter que son expérience personnelle l'avait

(1) « Des superstitions des juifs. » (Spinoza.)

instruit sur l'inutilité de légiférer contre les cartésiens ; mais il semble faire remonter à la seule Synagogue les responsabilités de son exil.

Par un juste retour des choses, les « très hautes et très illustres autorités » d'Amsterdam qui se détournèrent de Rembrandt en 1656 et qui organisèrent sa ruine, ou la laissèrent consommer en s'y associant plus ou moins ouvertement, ne doivent aujourd'hui leur notoriété qu'au rayonnement de la gloire du Maître qui les éclaire d'un jour assez peu flatteur.

Une légende, habilement accréditée, a même fait de Nicolaes Tulp et de Joan Six d'ardens et constans protecteurs de Rembrandt ; le premier le fut sans doute au début de sa carrière, mais il ne sut pas le demeurer dans son adversité.

Seule la figure de Ménassé-ben-Israël, qui fut le fidèle ami de Spinoza et de Rembrandt, demeure sympathique et comme illuminée par son rêve d'union, de tolérance et de foi.

Que pèseraient aujourd'hui devant l'histoire le bourgmestre, le conseiller d'État, le plénipotentiaire Nicolaes Tulp, le poète et bourgmestre Joan Six, Cornélis Vitsen, le chef de l'Amirauté, qui ne pouvaient se compromettre avec Rembrandt dont ils organisèrent la débâcle et la légende?

Que seraient les figures d'Aboad et de Saül Lévi Morteira, si ces fougueux rabbins n'avaient gravité dans l'orbe d'un obscur tailleur de verres d'optique, dont le génie passa inaperçu durant sa vie en Hollande et qui s'égala aux plus hauts penseurs de tous les temps?

André-Charles Coppier.

LES AMBITIONS COLONIALES

DE L'ALLEMAGNE

Chaque semaine, depuis quelques mois, nous apprend de nouveaux succès des héroïques petites troupes anglaises, belges ou françaises, qui luttent pied à pied sur le continent noir pour briser le rêve terrible d'hégémonie mondiale dont les pangermanistes avaient empoisonné l'Allemagne. Ici même, leurs premiers exploits ont été retracés éloquemment. Tour à tour tombe sous nos coups la résistance de ces domaines variés que Bismarck avait accepté de revendiquer comme allemands par une sorte de concession politique à des ambitions nationales désapprouvées par lui, mais que bientôt ces ambitions démesurément accrues ne devaient plus considérer que comme les pierres d'attente d'un immense édifice à construire. Du prince de Bismarck à M. de Bethmann-Hollweg cette évolution des aspirations germaniques vers une plus grande Allemagne, non plus européenne mais mondiale, a été si complète et si profonde dans l'esprit public d'outre-Rhin, que la guerre de 1914 a pu être présentée à l'opinion allemande comme une émancipation nécessaire de la tutelle franco-anglaise, qui entravait insupportablement, en Orient comme en Afrique, les destinées merveilleuses de l'Empire. Au même titre, et souvent plus encore que les déclamations sur le péril slave et la fragilité anormale des frontières de l'Ouest, les exposés tendancieux et souvent de

mauvaise foi se sont multipliés dans ces dernières années sous la plume des apôtres du pangermanisme, pour surexciter le patriotisme allemand contre la grande injustice internationale dont l'Allemagne aurait été la victime dans le partage du monde. N'était-il pas incontestable que la *Kultur* et la natalité germaniques n'avaient arraché au consentement des diplomates que des champs d'action déplorablement inférieurs, comme surface et richesse, aux immenses pays dévolus à la civilisation anglaise, à l'espagnole, à la française ou à la russe?

Il ne fallut pas moins d'un quart de siècle pour faire pénétrer cette idée dans les masses, mais, grâce à l'esprit de méthode, à la ténacité et, il faut bien le dire, au patriotisme aussi dévoué qu'agressif des organisations pangermaniques, cette conviction s'est enracinée peu à peu très profondément dans le cœur des Allemands, même les plus éloignés des choses coloniales : très sincèrement, la plupart d'entre eux ont cru et croient encore à la réalité de cette injustice et à la nécessité vitale pour leur pays de rompre par le fer et par le feu le cercle magique, où des rivalités déloyales s'efforçaient d'étouffer la libre expansion de leur nationalité.

Même après plus d'un an de guerre, alors que des torrens de sang allemand ont coulé, sans même assurer à l'Empire la sécurité de ses lendemains en Europe, l'opinion publique allemande demeure en grande partie attachée à quelques-uns de ses beaux rêves d'hier ; bien plus, par là même qu'elle sent lui échapper l'hégémonie européenne à laquelle elle aspirait de toutes ses forces, elle semble se raccrocher désespérément à l'idée que ses premières victoires et les gages qu'elles lui ont permis jusqu'ici de conserver encore entre ses mains, lui permettront de réaliser les articles essentiels de son programme d'expansion outre-mer et de trouver du moins, dans des colonies nouvelles, la place qu'elle croit devoir lui revenir dans l'équilibre du monde de demain.

Il ne paraît donc pas inutile de rappeler ici à grands traits quelles furent les idées maîtresses de ce programme pangermanique d'expansion de la puissance allemande outre-mer et de les comparer avec celles qu'émettent encore à l'heure présente des esprits distingués et pondérés de l'Allemagne. Les milieux éclairés des deux mondes ne sauraient trop méditer ces projets du pangermanisme, que nous avons trop souvent considérés

naguère comme des fantaisies sans portée. La guerre actuelle nous a permis sur bien des points de retrouver, non seulement dans les actes des subalternes, mais même dans les déclarations et les décisions des hommes d'État de l'Allemagne, ces mêmes conceptions qui faisaient sourire ou hausser les épaules, lorsque nous les signalaient les quelques hommes au courant, chez nous, des choses d'outre-Rhin. Il n'y a plus guère de doute possible désormais sur l'identité qui s'est établie depuis quelque temps entre les idées directrices des gouvernans de l'Allemagne et celles qui sont la raison d'être du *Alldeutscher Verband*. Dans le grand bouleversement d'où doit sortir un monde entièrement renouvelé, il importe donc de bien connaître toutes les ambitions de l'Allemagne, pour être en mesure de discuter un jour avec fruit les problèmes complexes que la guerre n'aura pas tous tranchés définitivement.

Une fois réalisée par trois guerres heureuses l'unité nationale qui devait concentrer toutes ses forces, l'Allemagne allait être bientôt poussée par le cours naturel des choses à diriger vers l'extérieur son activité démesurément accrue. Mais, au lendemain des triomphales réalisations de 1871, il s'en fallait encore de beaucoup que cette concentration nationale eût acquis une intensité suffisante pour justifier immédiatement un vaste programme d'expansion économique et politique. L'unité impériale était trop récente, les blessures, inséparables des plus belles victoires, trop peu cicatrisées, pour qu'il ne fût pas nécessaire tout d'abord de porter tous les efforts publics et privés à la grande tâche qui s'imposait d'une réorganisation générale et parfois même d'une organisation nouvelle des vieux États fondus dans le jeune Empire. Il s'agissait non seulement d'harmoniser des législations disparates, mais encore et surtout peut-être de coordonner, pour les développer, des forces économiques souvent opposées, parfois latentes, et qui ne trouveraient leur libre jeu et leur pleine efficacité qu'avec l'appui d'un régime puissant, pacifique et conscient des besoins immédiats du pays. Les cinq milliards d'indemnité versés par la France devaient permettre au gouvernement impérial d'aborder sans retard un vaste programme d'outillage intellectuel, économique et social de la nouvelle Allemagne. La diffusion remar-

quable de l'enseignement technique et professionnel dans toutes les parties de l'Empire, le développement méthodique de voies de communication à grand rendement, notamment entre les régions productrices de matières premières et les centres de transformation ou d'exportation, l'extension des grandes villes industrielles, grâce à un ensemble de mesures administratives intelligemment libérales, enfin l'étude et la réalisation d'une série de lois et règlemens pratiques, tendant à améliorer les conditions matérielles et morales de la vie du travailleur et notamment des familles nombreuses, telles furent les principales tâches de la génération qui suivit en Allemagne les victoires de 1871 ; et le merveilleux essor dont nous avons pu être les témoins inquiets atteste à lui seul le succès qu'elle y remporta.

Cette lente et puissante élaboration devait sans doute aboutir à rendre un jour plus irrésistible le besoin d'expansion de la vitalité allemande. Mais elle devait en même temps fournir à cette vitalité de nouveaux champs d'action, sans sortir des bornes de l'Empire et, par une action réflexe, retarder ainsi le mouvement qu'elle semblait devoir stimuler. En développant le sentiment national, la confiance dans l'avenir et l'énergie morale qui en résulte, et en perfectionnant parallèlement les conditions de la vie populaire, notamment pour les ménagemens dus à la maternité et les soins entourant la première enfance, la nouvelle société allemande stimulait la natalité déjà naturellement puissante des populations de l'Empire et diminuait le taux de la mortalité infantile : de là une surabondance de bras et d'intelligences mis à la disposition de l'industrie, du commerce, bref, de toutes les formes de la productivité nationale. D'autre part, le perfectionnement progressif de l'outillage intellectuel et technique de la nation devait offrir à ces jeunes activités toujours plus nombreuses des débouchés indéfiniment multipliés.

Il s'en fallut toutefois et de beaucoup que les deux mouvemens fussent parallèles, et, si formidable qu'ait été l'accroissement de l'activité économique de l'Allemagne dans le dernier demi-siècle, la croissance de sa population fut sensiblement plus rapide, notamment dans la première moitié de cette période. Il s'ensuivit qu'après 1870 l'Empire allemand se trouva bientôt et pour quelque temps hors d'état d'utiliser sur place

la totalité de ces énergies humaines disponibles : un violent courant d'émigration se dessina dès lors, qui emporta des millions de jeunes Allemands vers des terres lointaines, jusqu'au jour où, inversement, le développement croissant de l'industrie allemande, considérablement perfectionnée, mit le pays en état, non seulement de retenir tous les travailleurs que lui fournissait annuellement sa natalité puissante, mais encore, sur certains points, de faire appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est de 1881 à 1890 que cette émigration allemande fut la plus considérable; pendant cette période décennale, elle aurait comporté un total officiel d'au moins 1 350 000 personnes (1) ; ce total tombe à 520 000 pour la période 1891-1900 (2). A partir de 1900, on voit cette émigration diminuer encore, jusqu'au chiffre restreiut de 18 545 en 1912 ! tandis que les étrangers résidant en Allemagne au 1er décembre 1910 n'étaient pas moins de 1 259 873 individus.

Si donc l'Empire d'Allemagne s'est trouvé disposer des deux principaux élémens qui justifient généralement une politique coloniale, savoir : un excédent de natalité et le besoin de grands débouchés commerciaux, il ne faut pas perdre de vue que ces deux conditions ne se sont pas réalisées pour la même génération d'hommes, de manière à pouvoir justifier à la rigueur l'une de ces poussées *(Drang)* irrésistibles d'opinion publique qui s'imposent aux gouvernemens les plus sages. Il y a là un point capital dans l'évolution de l'Allemagne contemporaine, car les auteurs pangermanistes n'ont pas manqué de jeter sur ce point dans les esprits une confusion, sans doute favorable à leurs théories, mais à coup sûr contraire à la réalité des faits.

Celle-ci justifie d'ailleurs pleinement les hésitations des grands hommes d'État de l'Allemagne à lancer leur pays prématurément dans une politique d'aventures coloniales auxquelles il ne leur semblait pas suffisamment préparé. Il ne s'agit pas ici de discuter si l'Allemand de nos jours possède plus ou moins

(1) Les chiffres fournis par l'Almanach de Gotha ne donnent que 1 086 000 émigrans, mais il s'agit seulement de ceux qui sont sortis par des ports allemands : or, Anvers, Rotterdam, ainsi que les ports français et belges, en ont également reçu un grand nombre. C'est surtout de 1881 à 1885 que l'émigration aurait été la plus forte; le seul port de Brême avait alors, en cinq ans, reçu plus de 410 000 émigrans allemands.

(2) Et même 429 875 seulement, si l'on en croit l'Almanach de Gotha.

que le Français ou l'Anglais les qualités nécessaires pour être un bon colonisateur, soit dans des terres désertes, soit auprès de populations indigènes qu'il convient d'apprivoiser. Peut-être bien qu'après quelques années d'essais plus ou moins fâcheux et en y appliquant leur esprit de méthode et de persévérance, les Allemands auraient pu à la longue se former un corps d'administrateurs coloniaux ayant l'expérience et les qualités désirables ; peut-être que leurs colons, nombreux et prospères au Brésil, auraient fini par s'acclimater dans les terres au moins aussi salubres de l'Afrique allemande. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que ni la masse de l'opinion publique allemande, ni le gouvernement lui-même ne se sont réellement préoccupés de ces questions, à l'époque où l'Empire envoyait précisément au dehors des centaines de milliers d'émigrans, qui auraient pu lui faire désirer posséder quelques colonies, propres au peuplement européen. Bien loin de considérer alors, comme les pangermanistes d'aujourd'hui, que là où vivent des sujets allemands, là doit flotter le drapeau de l'Empire, les hommes du temps de Bismarck et Bismarck lui-même pensaient que le vrai moyen de fournir à l'Allemagne industrielle la clientèle extérieure nécessaire à la vente de ses produits, c'était de disséminer par le monde, et sous n'importe quel pavillon, des sujets allemands, représentans ou consommateurs de marchandises allemandes.

Sans discuter non plus le plus ou moins bien fondé de ce principe, ni reprendre les séculaires discussions entre partisans ou adversaires de tout système colonial, bornons-nous à constater ici que les voies suivies en la matière par cette politique allemande semblent avoir effectivement stimulé d'une manière remarquable l'essor économique du pays. Il n'est pas du tout certain que l'Allemagne eût trouvé dans des colonies nouvelles, c'est-à-dire dans des sociétés naissantes et nécessairement débiles, le rapide accroissement d'influence politique et commerciale que lui a certainement valu la diffusion de tant de milliers de ses nationaux parmi presque toutes les sociétés organisess du monde moderne. Si ces colons, intelligens, actifs et prolifiques, avaient méthodiquement peuplé des terres vierges, domaines de l'Empire allemand, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent, au bout de deux ou trois générations, pu constituer pour cet Empire de magnifiques colonies ou protectorats,

à leur tour facteurs de puissance et de richesse. Mais il eût fallu pour cela de longues immobilisations du capital national, dont précisément, au lendemain de 1870, l'Allemagne avait besoin chez elle, et ne pouvait guère distraire d'importantes fractions au dehors. Au contraire, en allant s'installer dans des pays organisés, mais encore en croissance, ces familles allemandes étaient pour leur mère patrie non pas une charge, mais une clientèle morale et commerciale. Le développement financier des jeunes sociétés auxquelles elles allaient porter leur travail n'était-il pas assuré par des capitaux non allemands et, chose au moins piquante, parfois même par des capitaux français? D'ailleurs, par leur caractère laborieux et tenace, ainsi que par leur instruction générale et technique, supérieure à celle de la moyenne des autres émigrans, ces colons allemands parvenaient peu à peu à des situations importantes, non seulement par la richesse personnelle qu'ils avaient créée, mais encore par l'influence qu'ils arrivaient à prendre dans les affaires publiques de leur nouveau pays.

De nombreuses publications de polémique nous ont révélé depuis la guerre l'importance qu'avaient acquise ces influences en France même et en Angleterre. L'*Histoire de l'Allemagne*, publiée en 1914 par les pangermanistes sous le pseudonyme de Einhart, comptait respectivement 500 000 Allemands en France et 120 000 en Angleterre et, pour exagérés que soient sans doute ces chiffres, ils n'en donnent pas moins à penser! Qui ne sait que les Germano-Américains, c'est-à-dire les descendans des émigrés allemands aux États-Unis, sont actuellement plus de 12 millions? Il n'y en aurait pas moins de 400 000 au Canada, 450 000 au Brésil, 40 000 en Argentine et une trentaine de mille dans le reste de l'Amérique du Sud. Les pangermanistes comptent de même comme des leurs 50 000 résidens en Roumanie, 20 000 en Turquie et une dizaine de milliers dans les autres États balkaniques. Ils soulignent l'importance de leur apport au peuplement de certaines colonies anglaises, telles que l'Afrique du Sud et l'Australie. Quant à l'Empire russe, Einhart et ses émules ne manquent pas une occasion d'insister sur les centaines de milliers d'Allemands qui y constituent les « avant-postes de l'Empire. » C'est ainsi qu'ils affectent évidemment de considérer les provinces balkaniques (Esthonie, Livonie, Courlande) comme un pays historiquement allemand,

puisque tout au moins les classes dirigeantes y sont encore en grande partie de langue allemande ; mais ils relèvent en outre avec soin les colonies germaniques, attirées par les souverains mêmes du pays, à diverses époques, en Volhynie, Podolie, Bessarabie, Kherson, Tauride et sur les bords de la Volga, ce qui les amène à conclure qu'en dehors de quelque 80 000 colons germaniques disséminés dans la Russie d'Asie, « il vit dans la Russie d'Europe, outre environ 150 000 sujets de l'Empire d'Allemagne, plus de deux millions d'Allemands » d'origine et de situation diverses.

A qui voudra se rendre compte des immenses services rendus par ces 15 millions d'âmes de « l'Allemagne *irredenta* » à la cause du germanisme dans le monde, il suffira de se reporter aux statistiques commerciales de l'Empire. Encore ne révèlent-elles qu'une partie du bénéfice que les affaires allemandes ont tiré de cette situation. Il convient, en effet, de repasser, avec cette meilleure connaissance de l'âme allemande qu'ont donnée aux moins avertis les derniers événemens, l'histoire diplomatique du dernier quart de siècle : on n'aura pas de peine à y trouver la trace des influences plus ou moins occultes qu'a exercées, sur les relations de l'Allemagne avec les divers pays du monde, la présence dans ces derniers de ces milliers de gens d'affaires, professeurs, ingénieurs, journalistes, officiers même, et de ces millions de commerçans ou d'artisans, également insinuans, laborieux et tenaces, et tous, tantôt ouvertement, tantôt en secret, mais toujonrs fidèlement et avant tout patriotes allemands.

M. de Bismarck n'avait donc pas tout à fait tort de considérer que les groupemens d'émigrés allemands dans les pays étrangers valaient mieux pour l'Allemagne que la meilleure des colonies en ce qu'ils ne lui coûtaient rien. Mais cette opinion ne devait pas tarder à être violemment combattue par ceux-là mêmes pour lesquels aujourd'hui Bismarck est devenu comme une sorte de symbole et d'idole, ces pangermanistes ou apôtres de la plus grande Allemagne, qui prétendent tirer des exemples et des paroles du grand homme les principes de leur mégalomanie funeste. L'embarras de ces singuliers exégètes pour concilier les actes et les enseignemens du père de l'Allemagne moderne avec les pires rodomontades de leurs revendications actuelles ne manque pas d'une certaine saveur et il n'est

pas jusqu'à l'habile et fin diplomate qu'est le prince de Bülow qui ne se sente un peu gêné pour accorder les traditions du Chancelier de Fer avec son programme d'une politique mondiale. « A l'origine, dit-il, on entendit des voix critiquer ces tendances nouvelles comme une déviation hors des routes sûres de la politique continentale de Bismarck. C'était ne pas comprendre que Bismarck nous avait précisément montré ces voies nouvelles en parcourant les anciennes jusqu'à leur terme... Si, dans nos nouvelles directions de politique mondiale, nous nous écartons de la politique européenne du premier chancelier, il n'en reste pas moins avéré que les entreprises de politique mondiale au xxe siècle sont la suite logique des entreprises de politique continentale qu'il a menées à bien. »

Du vivant même du prince de Bismarck les aspirations de certains groupes vers une politique résolue d'expansion coloniale méthodique s'étaient déjà fait jour sous diverses formes. Henri von Treitschke articulait nettement dès 1892 : « Il est véritablement épouvantable d'entendre comment aujourd'hui l'on parle en haut lieu de ces choses profondément sérieuses. On chante sur le vieil air une chanson nouvelle : Ma patrie doit être plus petite! c'est simplement le monde à l'envers. Nous devons et voulons prendre part à la domination par la race blanche. Nous avons ici infiniment à apprendre de l'Angleterre, et une certaine presse qui cherche à écarter ces graves sujets par quelque mauvaise plaisanterie montre qu'elle n'a aucun soupçon de la sainteté de notre tâche civilisatrice. C'est un phénomène sain et normal de voir un peuple civilisé prévenir les dangers de la surpopulation par une colonisation de grande envergure, » etc.

A ces nobles déclarations de principes se mêlait, il faut bien le dire, une jalousie croissante pour les initiatives hardies qui étaient en train de constituer à la France un empire colonial au moins équivalent à celui qu'elle avait perdu un siècle plus tôt. La jalousie à l'égard des Français a souvent été un stimulant fort efficace pour les vrais Allemands : elle est le fond même de la haine qu'inspire à un trop grand nombre d'entre eux l'incapacité où ils se sentent de nous égaler dans certains domaines, mais il n'est que juste de constater qu'elle a parfois produit les résultats plus pratiques d'une émulation féconde, en suscitant chez eux des efforts dont ils n'auraient pas eu l'idée

première. Les découvertes françaises en Afrique, les premières campagnes du Tonkin et de Madagascar avaient eu dans le public allemand un contre-coup sensible et, alors que Bismarck s'accordait avec lord Salisbury pour « laisser le coq gaulois gratter dans les sables du Sahara » et pensait que toutes les acquisitions coloniales « ne valaient pas les os d'un grenadier poméranien, » des susceptibilités ombrageuses s'inquiétaient de voir le drapeau français flotter sur de nouveaux et immenses domaines, alors que presque nulle part le pavillon du nouvel empire allemand ne semblait solidement établi.

On sait comment, pour donner satisfaction à ce nouvel impérialisme, Bismarck avait, dès 1885, fait reconnaître par la Conférence de Berlin la souveraineté de l'Allemagne sur l'Hinterland de quelques côtes africaines, plus ou moins sérieusement explorées par des sujets allemands. Il y avait là dans l'Afrique équatoriale, de part et d'autre du bassin du Niger, deux amorces de colonies pouvant permettre de fructueuses exploitations des produits tropicaux. Il y avait surtout, au Nord-Ouest de la colonie du Cap et dans cet Est africain dont les grands massifs montagneux avaient rempli d'admiration les explorateurs, de vastes régions de hauts plateaux, propres à l'élevage et où, l'altitude compensant la rigueur de la latitude, il semblait possible de prévoir un peuplement européen relativement dense. Si l'Allemagne avait donc laissé prendre de l'avance aux entreprises françaises, elle ne s'en assurait pas moins une part fort respectable dans le partage de l'Afrique, et cela sans coup férir, presque sans autre effort méritoire que des négociations diplomatiques bien conduites.

La France s'était prêtée de bonne grâce à tous les arrangemens et l'Angleterre avait même semblé voir avec quelque satisfaction une puissance coloniale allemande compenser quelque peu la renaissance d'un empire colonial français.

En même temps, la marine allemande s'assurait dans l'océan Pacifique la possession du Nord-Est de la grande île des Papous, connue sous le nom de Nouvelle-Guinée; elle rebaptisait Archipel de Bismarck les îles de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande; elle occupait les îles de l'Amirauté, ainsi que les îles Bougainville, Choiseul, Isabelle, etc. Après avoir un peu plus tard racheté à l'Espagne les îles Carolines et Mariannes, il

semblait que l'Allemagne dût pacifiquement se faire sans peine dans le monde une place à côté des grandes nations colonisatrices d'hier et d'aujourd'hui.

Mais c'est là précisément qu'apparaissent dans la politique allemande les conséquences de cette divergence constatée plus haut entre l'essor démographique et l'essor économique de la nation. Les acquisitions coloniales de Bismarck coïncidaient bien avec cette période où la natalité allemande pouvait permettre à l'Empire de déverser sur des terres nouvelles des flots innombrables d'émigrans; mais ni le monde politique, ni le monde des affaires n'avait alors en Allemagne soit les ressources, soit l'expérience nécessaires pour utiliser convenablement ces énergies disponibles dans des colonies qu'il eût d'abord fallu savoir outiller complètement.

Faute de cet outillage préalable en hommes et en matériel, toute colonisation y était pour longtemps impossible et, pour aborder la rude tâche de cet outillage, ce n'était pas seulement les hommes d'expérience coloniale qui manquaient à l'Allemagne, mais encore et surtout peut-être des capitaux suffisamment puissans et désintéressés pour pouvoir attendre longuement leur rémunération.

Les finances privées de l'Allemagne bismarckienne étaient loin d'avoir créé les réserves que lui ont constituées naguère quarante années d'activité prodigieuse et de crédits illimités et, quant aux finances publiques, le Reichstag devait se refuser longtemps encore à leur demander l'effort nécessaire pour faire, des colonies d'empire, non pas un coûteux lieu d'exil pour les fonctionnaires, mais un véritable placement d'avenir. Sans doute, lorsque, au XVIIe siècle, des travailleurs français allaient chercher fortune aux Iles, ils n'y étaient précédés d'aucuns travaux publics, ni entourés d'aucune précaution d'hygiène ni de ravitaillement, et pourtant, malgré une forte mortalité causée par le rude défrichement de la terre dans un climat équatorial, ces pauvres colons abandonnés n'en ont pas moins constitué des sociétés bien vivantes, qui n'ont été gâtées qu'au bout d'un demi-siècle et plus par l'exagération du système de l'esclavage nègre. Mais il ne semble pas, malgré leur esprit d'entreprise, que les Allemands du temps de Bismarck se soient senti l'énergie morale et la résistance physique de nos « engagés » et de nos « boucaniers » du temps de Richelieu;

du moins le peuplement européen des colonies allemandes a-t-il abouti à un échec d'autant plus remarquable qu'il contraste singulièrement, tant avec les résultats de l'émigration allemande dans les autres pays, qu'avec la prospérité croissante des colonies anglaises ou françaises, leurs contemporaines et leurs voisines.

On ne saurait en effet trop méditer les chiffres officiels qui établissent, d'après l'Almanach de Gotha lui-même, cette incapacité des Allemands à mettre depuis trente ans leur empire colonial en valeur. Sur une superficie totale de près de 3 millions de kilomètres carrés, avec près de 12 millions et demi d'indigènes, cet empire ne comportait, suivant les dernières statistiques, qu'une population européenne de 28 859 habitans! Le Sud-Ouest africain allemand, vaste pays plus étendu que l'Empire d'Allemagne lui-même, porte à lui seul plus de la moitié de cette population blanche, soit à peine 15 000 Allemands, qui n'arrivent pas à combler les vides énormes faits, dans la population indigène déjà clairsemée, par l'impitoyable répression pratiquée lors de ses dernières révoltes. Or, les provinces de Rhodésie et du Bechuanaland, tout à fait comparables comme sol et climat, mais appartenant à l'Union Sud-Africaine britannique, ont déjà, bien que colonisées plus tard, plus de 30 000 habitans blancs, tandis que la colonie du Cap, le Natal, le Transwaal et l'Orange, également voisins, sont des sociétés déjà anciennes qui comptent environ 1 300 000 habitans d'origine européenne. Au Nord de la Rhodésie, sur les hauts plateaux de l'Afrique orientale allemande, qui nourrissent une population indigène évaluée à plus de 7 millions et demi de sujets, l'on ne compte guère que 5 336 colons, tant les communications sont encore insuffisantes et les conditions de vie trop précaires pour des familles allemandes. Et pourtant, dans ce même espace de trente années écoulées depuis la reconnaissance officielle de ces possessions à l'Allemagne, les Français, malgré leur faible natalité, objet des risées pangermanistes, essaimaient vers leurs colonies des noyaux de population énergique et active. La Tunisie compte ainsi près de 50 000 Français, l'Indo-Chine, malgré son climat tropical, 22 000, et ces colonies sont pourtant contemporaines des allemandes. Madagascar, celle de nos possessions qui est la plus comparable aux colonies allemandes de l'Afrique, comptait dès 1910 plus de 13 000 Français,

bien que sa colonisation ne remontât guère alors qu'à quinze ans, et le Maroc, à peine partiellement pacifié, voit s'accroître rapidement l'immigration française qui, au 1er janvier 1914, y avait installé déjà 26085 civils, sans préjudice de plus de 22000 étrangers, dont seulement 433 Allemands!

L'échec du peuplement allemand dans les colonies de l'Empire est donc indubitable, et n'a pas manqué de frapper l'opinion publique d'autant plus défavorablement que les émigrés allemands des deux Amériques, et notamment de l'Amérique du Sud, se créaient plus facilement un foyer dans des terres pourtant à peine moins vierges. On peut se demander dès lors quelles peuvent être les raisons singulières qui poussent les pangermanistes, après de si pénibles expériences, à réclamer encore pour l'Allemagne des domaines nouveaux pour accroître son empire d'outre-mer. Il y a sans doute à cette « boulimie de territoires » *(Quadratkilometerfresserei)* des raisons simplement psychologiques : telle est la vieille jalousie pour la France, qui est, comme nous l'avons dit, une des formes essentielles du patriotisme germanique et qu'exaspère cette fois la constatation des succès réels remportés par notre politique coloniale ; telle est aussi la vieille tradition prussienne d'extension territoriale qui n'est, en somme, que l'instinct paysan de possession de la terre, maintenue dans les idées pangermanistes par l'influence prépondérante du *Junkertum*, c'est-à-dire les hobereaux de la vieille Prusse, avant tout propriétaires fonciers. Mais il y a encore des raisons économiques plus sérieuses et qui tiennent à l'évolution même de l'Allemagne ainsi que des sociétés extra-européennes vers lesquelles se sont portées ses émigrations. A mesure, en effet, que cette émigration diminuait par suite du développement foudroyant de son industrie, l'Allemagne devenait un pays exportateur non plus d'hommes, mais de marchandises fabriquées, auxquelles il fallait des débouchés toujours plus grands et bientôt peut-être des débouchés privilégiés. Mais en même temps, les États-Unis d'Amérique, avec leurs 12 millions d'Allemands, bien loin de rester pour l'Allemagne une clientèle, avaient développé leur propre industrie au point de devenir pour le commerce allemand le plus terrible des concurrens, même dans les sociétés qui, comme en Amérique

du Sud, étaient largement pourvues de colons germaniques plus consommateurs que producteurs.

Ce double phénomène, joint à la richesse croissante qui s'accumulait maintenant d'année en année entre les mains des financiers allemands, créait pour l'Empire des conditions toutes nouvelles, qui pouvaient mettre d'accord cette fois les revendications des pangermanistes avec les intérêts du monde des affaires. Pour les premiers, il y avait une question de prestige à ne pas laisser se développer sous un pavillon étranger des sociétés qui pourraient, un jour venant, devenir de nouvelles concurrentes pour l'Allemagne. L'exemple des États-Unis, « tombeau de germanisme, » était trop concluant pour que les patriotes allemands ne s'effrayassent pas à l'idée de voir se reproduire ailleurs, même en plus petit, des éventualités semblables.

Quant au monde des affaires, il percevait fort bien les exigences financières que pourrait avoir un vaste empire colonial à exploiter; mais ses conceptions s'étaient à ce point élargies qu'il était de plus en plus favorable à l'idée d'un vaste programme de mise en valeur de l'Afrique centrale tout entière, par exemple, avec toutes les créations de ports, chemins de fer, villes, etc., que comportait un pareil projet. Ces grands travaux publics n'étaient-ils pas de ceux qui assureraient directement à l'industrie allemande les plus importantes fournitures, notamment au point de vue de la métallurgie et de l'équipement électrique?

Et, d'autre part, les besoins croissans de cette même industrie en matières premières ne lui faisaient-ils pas un devoir de s'assurer dans le monde entier l'exclusivité de pays producteurs dont le trafic rémunérerait à son tour les voies et moyens de communication créés à grands frais dans ce dessein? Si donc les conceptions un peu simplistes des pangermanistes en était restées à des ambitions régaliennes, c'est-à-dire au désir traditionnel de réunir à l'Empire allemand le plus possible de territoires, peuplés ou à peupler par des sujets de langue allemande, celles du monde des affaires tendaient plutôt à la constitution d'un vaste ensemble de colonies d'exploitation, où le pavillon allemand ne devait flotter que parce que la marchandise suit de préférence son pavillon.

Toutes ces conceptions pouvaient d'ailleurs facilement s'orga-

niser en une politique adroite et méthodique, qui aurait peu à peu étendu ses « sphères d'influence » sur divers domaines, en usant tour à tour de sa puissance capitaliste et de l'intimidation politique. Il ne pouvait être question d'acquérir d'un seul coup à l'Allemagne moderne des pays déjà colonisés par d'autres nations européennes ou jouissant d'une indépendance universellement respectée. Mais de ce que la France et l'Angleterre avaient su prendre l'avance et s'assurer en Afrique les pays les plus propres à la vie européenne; de ce que l'ancien empire colonial de l'Espagne s'était dès longtemps fractionné en États indépendans, il ne s'ensuivait pas que l'Allemagne dût à jamais renoncer à jouer pour son compte de ces fictions diplomatiques qui, sous les formules aimables de « nation la plus favorisée, » d' « intérêts spéciaux, » voire d'alliance ou de protectorats, concilient la notion idéale d'indépendance avec les avantages les plus tangibles d'une véritable colonisation. Parmi les nations autonomes, il en était beaucoup de si faibles financièrement et militairement, parmi les pays colonisateurs, il en était pour qui ces colonies apparaissaient tellement comme des charges excessives, que l'Allemagne pouvait espérer trouver sur la surface du globe bien de bonnes occasions à réaliser. Les Carolines avaient été la première; quelques années plus tard, les troubles dits des Boxers, en Chine, allaient permettre à l'Empire de « prendre à bail, » autour de Kiao-Tchéou, un territoire riche et peuplé qui lui assurait une solide base économique et maritime en Extrême-Orient; mais ce n'étaient là, dans la pensées des pangermanistes, que des manœuvres d'essai dans l'attente de réalisations plus grandioses.

Germanus animal scribax, disent volontiers les Allemands eux-mêmes, et, de fait, il n'est guère d'arrière-pensée, de plan secret de la politique allemande dont on ne puisse trouver l'exposé dans l'une quelconque des innombrables manifestations, livres sérieux ou écrits de circonstance, qui s'accumulent outre-Rhin, en paix comme en guerre, sur toutes les questions à l'ordre du jour. Les promoteurs de la « plus grande Allemagne » n'ont donc pas manqué de nous exposer sous toutes leurs faces, depuis quinze ans, les possibilités pour l'Empire de réparer le temps perdu et de se tailler dans le monde « sa place au soleil. »

Sans entrer dans le détail de ces publications, bornons-nous à

constater qu'elles reflétaient dans l'ensemble les deux impérialismes germaniques : le politique, avide de territoires allemands, et l'économique, recherchant surtout les domaines d'exploitation.

Au premier, les colons allemands établis en si grand nombre dans l'Amérique du Sud semblaient devoir créer des droits, ou tout au moins des possibilités d'intervention sur ce continent ; puis, le développement des intérêts allemands en Turquie parut de nature à faire présager une mainmise plus facile et plus immédiatement utile sur les parties jadis riches et aujourd'hui presque abandonnées de ce vieil Empire.

Au second, les colonies hollandaises de l'Insulinde et le Congo, devenu colonie belge, paraissaient « disproportionnés aux ressources de ces deux petits pays » (Pays-Bas et Belgique), qui seraient sans doute heureux de s'en débarrasser au profit de l'Allemagne. Il faut avouer que l'exemple du raid Jameson et de la guerre anglo-boer qui s'ensuivit avait produit une forte impression sur l'esprit brutalement réaliste de certains milieux prussiens, trop disposés à préconiser de pareilles méthodes, tout en étant parfaitement incapables de jamais les faire oublier, comme l'ont fait les Anglais, par le large libéralisme de leur gouvernement. La situation, trop souvent anarchique alors, de certaines républiques sud-américaines, semblait devoir fournir de nombreuses occasions d'y intervenir au nom d'intérêts allemands menacés et, de 1900 à 1905 notamment, la plupart des auteurs pangermanistes ne manquèrent pas d'insister énergiquement pour une politique de ce genre.

La guerre russo-japonaise vint modifier quelque peu, semble-t-il, ces conceptions, tant en bouleversant l'équilibre du monde, qu'en mettant une fois de plus en lumière les difficultés militaires formidables que comportait, même pour la meilleure armée, une campagne à des milliers de kilomètres de ses bases. L'Espagne n'avait jamais pu dompter ses colonies révoltées ; la guerre du Mexique avait été fatale à la France ; et l'Angleterre même, qui n'avait pu recouvrer jadis ses colonies d'Amérique, n'avait réussi à vaincre le petit Transwaal qu'en y appliquant toutes les forces de la plus puissante marine du monde. Aussi bien pouvait-on trouver sans doute des occasions moins lointaines et plus sûres, maintenant que l'affaiblissement de la Russie et un certain relâchement dans l'esprit et les insti-

tutions militaires de la France donnaient à penser qu'il n'y aurait guère de Puissance en Europe capable de s'opposer aux désirs de l'Allemagne, « si celle-ci parlait une bonne fois haut et clair. » On pourrait par exemple préparer les voies à la réalisation de ce grand empire africain qui unirait les possessions allemandes de l'Ouest et de l'Est. Sans doute, c'était là un bien vaste programme pour être réalisé dès cette époque, mais il y avait « quelque chose à faire, » d'autant que la France semblait vouloir agir au Maroc et qu'on pouvait à la rigueur mettre en avant ce prétexte pour engager la conversation.

On sait comment cette singulière conversation fut menée par l'Allemagne de 1905 à 1911 ! Tanger, Algésiras, Casablanca, Agadir, sont encore dans toutes les mémoires et il n'y a pas lieu de refaire ici cette histoire de la question marocaine, qui est en somme celle des déceptions coloniales de l'Allemagne. Mais si les à-coups, les hésitations, les volte-face du gouvernement allemand pendant cette période justifient pleinement ces échecs et les véhémens reproches d'inconstance que ne lui a pas ménagés l'opinion germanique, il s'en faut de beaucoup cependant que les résultats positifs acquis par l'Allemagne au point de vue colonial aient été si négligeables que ces pangermanistes ont bien voulu le dire. Sans doute, le général de Bernhardi considérait-il comme un leurre la clause de la porte ouverte au Maroc, et Frymann, dans son pamphlet célèbre *Si j'étais l'Empereur*, n'hésitait pas à considérer que le Maroc, tant à cause de ses richesses minières et agricoles que comme pays de peuplement, aurait dû être l'objectif essentiel de la politique coloniale allemande. Mais ce même Frymann disait ailleurs fort justement que « toute colonisation en dehors de l'Empire ne devrait naturellement être envisagée qu'une fois achevée au préalable notre colonisation intérieure, » et il entendait celle-ci dans le sens large, puisqu'il insistait sur la nécessité de renforcer le peuplement allemand dans les parties peu populeuses de l'empire austro-hongrois. Il était donc plus juste de penser avec l'économiste Paul Rohrbach que la politique allemande avait eu raison de ne considérer l'affaire du Maroc que comme un moyen de pression sur le gouvernement français, pour obtenir ailleurs des avantages appréciables : il ne fallait pas, d'après lui, mettre en balance l'ensemble du Maroc et les enclaves obtenues de la France au Congo, mais bien les droits

problématiques que l'Allemagne pouvait invoquer sur le Maroc avec les avantages immédiats et surtout les riches perspectives d'avenir qu'elle s'était fait octroyer à l'Est du Kameroun.

« Le but véritable, dit-il dans une brochure récente, le but que nous poursuivions dans l'acquisition du nouveau Kameroun ne pouvait guère être dévoilé que très discrètement avant la guerre. Maintenant, il en va tout autrement : il n'y a pas de censure à observer sur tout ce qui a précédé la guerre et nous pouvons donc en parler ouvertement. Des négociations relatives à ce nouveau Kameroun, vous vous rappelez que deux singulières protubérances ou cornes s'étendaient de nos nouveaux domaines jusqu'au territoire du Congo belge. Ces protubérances jouent un grand rôle dans toute l'affaire d'échange, car c'est par elles que nous pouvions atteindre le réseau navigable du Congo et prendre directement contact avec le Congo belge. La France possédait de tout temps un droit de préemption sur l'ancien État indépendant du Congo, devenu plus tard colonie belge. Dans le traité Maroc-Congo, elle a renoncé à ce droit d'une manière sinon explicite, du moins pratiquement efficace.

« Ce point de l'accord a été beaucoup trop peu pris en considération à l'époque ; or, c'était précisément une chose capitale que la France renonçât à son droit de préemption et permît aux frontières du Kameroun allemand d'atteindre sur deux points le Congo proprement dit. » Et M. Rohrbach rappelle l'opposition témoignée à plusieurs reprises en Belgique à l'annexion de l'État du Congo, les avances plus ou moins dissimulées faites par l'Allemagne pour le rachat de cette colonie, ainsi que les négociations beaucoup plus avancées engagées pour l'acquisition de l'Angola au Portugal. Si, pour l'achat du Congo, l'on en était resté à des « ballons d'essai » dans la presse, il paraîtrait que pour l'Angola les négociations avaient été poussées beaucoup plus avant, tant avec l'Angleterre qu'avec le Portugal lui-même : « Peu avant la guerre, on s'était mis d'accord ; il ne s'agissait plus guère que des signatures et, tant du côté allemand que du côté anglais, il n'y avait pas de doute que ces signatures ne dussent être échangées à bref délai... Ce n'était plus dès lors qu'une question de temps de décider ensuite le Portugal, toujours à court d'argent, et paralysé par ses troubles politiques... *On ne projetait naturellement pas d'enlever l'Angola aux Portugais, mais l'on se serait contenté d'y posséder certains*

droits économiques et de colonisation. Peu de mois avant la guerre, une expédition technique allemande, assistée de quelques hauts fonctionnaires portugais, était partie pour le Sud de l'Angola, afin d'étudier un tracé de chemin de fer reliant les réseaux de l'Angola et du Sud-Ouest africain allemand. »

Voilà qui est instructif à plus d'un titre : ainsi, de l'aveu même de l'un des plus persévérans apôtres de l'idée coloniale en Allemagne, le traité franco-allemand de 1911, ainsi que les négociations postérieures avec l'Angleterre, ouvrait aux affaires allemandes les plus belles perspectives dans l'Afrique centrale. Les milieux économiques et politiques de l'Empire allemand avaient compris les leçons de l'expérience : ils avaient appris à user des formules diplomatiques, aussi pratiques que courtoises, créées par le XIXe siècle à son déclin, pour concilier les principes et les intérêts en apparence inconciliables ; ils abordaient dès lors résolument un programme de réalisations pacifiques, qui pouvaient assurer au commerce allemand un champ d'action privilégié de la plus haute valeur. La prospérité des affaires anglaises dans cette Égypte, où subsistaient à la fois le principe de la porte ouverte et la suzeraineté idéale du Sultan, permettait aux Allemands d'escompter, soit dans l'Angola, soit au Congo belge, des succès analogues, au moyen de ces « ententes » qui sauvegarderaient respectivement la souveraineté de plus en plus nominale de la République portugaise ou du roi Albert. Il suffisait de prendre position tout d'abord le plus solidement possible dans le monde financier des deux petites métropoles, de s'assurer le « contrôle » de leurs principales affaires coloniales, de peupler celles-ci d'ingénieurs et d'agens allemands et d'exercer, un jour venant, sur les milieux politiques, toute la pression morale du prestige de l'Allemagne comme grande Puissance, si quelque mouvement chauviniste venait par hasard entraver les « intérêts spéciaux » qu'on se serait ainsi ménagés. On sait à quel point les Allemands avaient su déjà s'insinuer dans le monde des affaires à Bruxelles et surtout à Anvers. Ils n'avaient pas agi différemment en Hollande, où ils exercent, notamment à Rotterdam, une influence considérable au point de vue commercial et financier. Peut-être avaient-ils quelque arrière-pensée d'accaparement de ce riche marché, ainsi que des magnifiques colonies d'Extrême-Orient qui l'alimentent? Est-il besoin de

dire que, sur la voie de ces conquêtes pacifiques, ils n'auraient guère trouvé de canons ni de baïonnettes franco-anglaises?

On ne saurait donc expliquer par un mécontentement du monde des affaires en Allemagne, durement contrecarré dans ses visées d'exploitation coloniale par la France et l'Angleterre, la crise violente qui déchaîna la guerre mondiale. Si ces visées, de l'aveu même des Allemands bien informés, étaient en voie de réalisation pacifique sur le continent noir, on peut également affirmer que, bien loin d'entraver systématiquement les ambitions pangermanistes, la France s'était préoccupée d'elle-même de leur trouver un dérivatif. Il était à craindre, en effet, que la mainmise plus ou moins déguisée des financiers allemands sur des colonies étrangères, d'ailleurs plutôt propres à l'exploitation qu'au peuplement proprement dit, ne parût pas une satisfaction suffisante aux impérialistes enragés de la « plus grande Allemagne. » Confiant dans ses propres intentions pacifiques et satisfait des arrangemens qui lui permettaient de compléter au Maroc son œuvre civilisatrice de l'Afrique du Nord, le gouvernement français s'alarmait à juste titre du ressentiment profond que suscitait en Allemagne, après de retentissans échecs diplomatiques, l'ardente renaissance du slavisme, victorieux dans les Balkans. Depuis certain théâtral voyage que le kaiser Guillaume II avait fait aux Lieux Saints, la politique impériale ne dissimulait pas de larges visées du côté de l'Empire ottoman. L'idée d'une alliance germano-turque, aboutissant à une sorte de protectorat économique de la Turquie au profit de l'Allemagne, faisait peu à peu son chemin dans les cercles dirigeans de Berlin et semblait tout à fait de nature à donner satisfaction aux avancés qui réclamaient, désormais à tort, pour la natalité allemande, des domaines de peuplement où la race germanique pût prospérer. L'Anatolie, berceau des plus antiques civilisations du monde ancien, répondait bien, semble-t-il, à ces desiderata et le chemin de fer de Bagdad, construit par l'industrie allemande, devait constituer pour le germanisme une nouvelle voie d'expansion pacifique et féconde.

On sait comment, malgré une assez vive opposition, le gouvernement français avait prêté les mains à cette expansion germanique en s'efforçant de trouver définitivement avec l'Allemagne une satisfaction aux légitimes désirs respectifs des deux Puissances dans le Levant. C'est dès le mois de novembre

1912 que la France avait pris l'initiative de cette conversation, et elle y mit quelque insistance, car la Chancellerie impériale, assez nerveuse du mauvais accueil fait par l'opinion allemande à l'accord colonial franco-allemand de 1911, inquiète, d'autre part, des événemens balkaniques, semblait redouter, à l'intérieur plus encore qu'au dehors, une nouvelle perte de prestige. Mais la France avait précisément le plus grand intérêt à calmer, par des concessions adroites, et l'opinion publique allemande, et la méfiance des dirigeans ; d'où vint que l'année 1913 tout entière se passa en pourparlers de plus en plus précis, au courant desquels furent mises peu à peu l'Angleterre, l'Italie et la Russie. Et c'est seulement le 15 février 1914, que fut signé à Berlin l'accord définissant les zones d'influence économique que les Puissances intéressées s'interdisaient respectivement de se disputer dans les domaines asiatiques de l'Empire ottoman. De ce côté, il était donc vrai de dire encore qu'à la veille de la guerre, l'entente des grandes Puissances européennes était parfaite, pour assurer pacifiquement à l'Allemagne le plus bel essor que pussent rêver raisonnablement ses « coloniaux » les plus avides.

Par quelle singulière aberration le gouvernement allemand crut-il devoir compromettre, dans la plus formidable et par conséquent la plus hasardeuse des guerres, les résultats tangibles qui lui étaient désormais acquis ? Pourquoi, au lieu de laisser l'opinion publique s'égarer à la suite des folles déclamations pangermanistes, ne crut-il pas devoir l'instruire au contraire largement des fruits sûrement récoltés par sa politique et se faire une gloire d'avantages dont il avait lieu d'être fier ? Il y a là une de ces énigmes historiques que la sagesse antique a tranchées par la maxime célèbre : *Quos vult perdere Jupiter dementat !* L'auteur anonyme du célèbre livre *J'accuse !* bien qu'incomplètement informé des larges concessions faites aux ambitions coloniales allemandes dans le Levant par le consentement des grandes Puissances, adresse à ce sujet aux maîtres des destinées de l'Empire des critiques si fortes et si serrées qu'aucune plume française n'en saurait trouver de plus terribles. Il semble difficile en effet de ne pas voir, dans ce qu'il appelle « la préparation du crime, » un réel guet-apens tendu à la paix européenne, au profit, non du peuple allemand, mais d'une sorte de coterie de fonctionnaires, de hobereaux et

d'officiers, grisés par les sophismes pangermaniques, dont ils avaient longtemps joué et profité, mais dont ils finissaient par être eux-mêmes les dupes, en attendant d'en être pris un jour pour les responsables et les victimes expiatoires!

Les ambitions coloniales de l'Allemagne avaient donc, en 1911, atteint ceux de leurs objets qui devaient profiter le plus immédiatement au développement de l'Empire et cela, non seulement sans coup férir, mais même en accord parfait avec la France, l'Angleterre et la Russie. Ces grandes Puissances, les seules qui pussent réellement faire obstacle à une expansion de l'Allemagne à travers le monde, lui avaient reconnu tout au contraire dans la Turquie d'Asie une sphère d'influence économique qui, de l'Anatolie à la Mésopotamie, lui assurait, non seulement un vaste domaine d'exploitation et même de peuplement, mais encore la possibilité de créer, de Hambourg au golfe Persique, une voie commerciale directe et d'une incalculable importance. En Afrique, elles ne s'opposaient pas à ce que l'Allemagne se mît d'accord avec la Belgique et le Portugal, pour étendre à travers leurs possessions un réseau de voies ferrées ou fluviales, qui n'auraient pas manqué de mettre peu à peu tout le commerce de l'Afrique centrale entre les mains du plus grand, du plus riche et du plus industriel des États coloniaux de ces régions. L'Allemagne trouvait là encore toutes les facilités nécessaires pour développer son industrie nationale à l'aide des minerais, des caoutchoucs, des bois et autres matières premières dont elle eût, en fait, au bout de quelques années, à peu près monopolisé sous son pavillon l'exportation de la côte d'Afrique vers ses ports. Et ainsi se fût réalisé peu à peu le rêve pangermaniste d'une Afrique centrale tout entière allemande, sinon par l'administration, du moins par le commerce et, partant, par l'ensemble des influences que peut se créer sur un pays neuf la Puissance qui contribue le plus à son développement.

Nous n'oserions affirmer qu'en matière de politique mondiale la majorité de l'opinion allemande en soit encore aux conceptions un peu simplistes du programme pangermaniste de 1911, exposé alors dans le livre publié sous le titre de *Gross-Deutschland* et le pseudonyme de Tannenberg. Là, on faisait

assurément reluire aux yeux des enthousiastes de bien belles perspectives : les Républiques de l'Amérique du Sud dominées par leurs colons germaniques seraient devenues un vaste *dominium* allemand; l'Empire allemand d'Afrique aurait, outre les colonies portugaises et belge, englobé le Maroc et le Soudan français, en ne nous laissant que l'Algérie et en abandonnant la Tunisie aux Italiens; l'Insulinde hollandaise s'annexait à l'Empire germanique, comme les Pays-Bas eux-mêmes et la Belgique; enfin, de la base de Kiao-Tchéou, une politique énergique aurait su étendre le protectorat de l'Allemagne sur toute la Chine proprement dite, laissant la Mandchourie aux Japonais. Les fâcheuses surprises qu'a subies l'opinion allemande du chef des interventions anglaise, japonaise, italienne, au nombre des alliés de la France, non moins que par suite de la bataille de la Marne, de la résistance russe et de quelques autres mécomptes, ont sans doute assagi quelque peu, sinon les pangermanistes, du moins beaucoup des grands « mangeurs de territoires » d'autrefois. Mais les coloniaux allemands n'ont pas pour si peu abandonné leurs projets de conquêtes et, chose curieuse, ce qu'ils revendiquent aujourd'hui est à peine plus considérable que ce qu'ils pouvaient presque obtenir hier d'un peu plus de douceur, de tact et d'habileté! S'ils font leur deuil d'une expansion d'influence politique dans l'Amérique du Sud, ce qui leur créerait des difficultés avec les États-Unis, eux-mêmes fortement germanisés, ils n'ont point abandonné l'idée de prendre au développement économique de la Chine une part prépondérante, sous prétexte que le Japon ne saurait suffire à l'outillage de ce vaste empire. Il va de soi, pour eux, que le protectorat sur l'Empire ottoman leur est acquis, puisqu'en fait ils ont réussi à en galvaniser toutes les forces pour une guerre impie contre la France! Quant à l'Afrique et au reste de leurs colonies, capturées par les Anglo-Français, ils pratiquent volontiers un raisonnement qu'il faut retenir : « Alors même, dit Rohrbach, que nous n'obtiendrions sur tous les théâtres de la guerre que des résultats partiellement insuffisans, il me paraîtrait malgré tout vraisemblable que nous ferons des acquisitions en Afrique, *car nous avons en tout cas entre les mains dans l'Ouest des gages importans*, et il ne sera même pas nécessaire de lâcher complètement ces gages (je n'ai pas besoin de les nommer) : il devrait suffire que nous nous retirions çà et là

d'un pas, pour amener nos adversaires à nous donner, rien que pour cela, en Afrique, les compensations nécessaires. »

Il se pourrait que là encore M. Paul Rohrbach et ses lecteurs se réservassent de cruelles désillusions ! Ce n'est pas d'hier que l'idée d'offrir à la Belgique sa liberté, en échange du Congo, et à la France l'évacuation de son territoire, contre des cessions coloniales plus ou moins larges, a fait l'objet d'échanges de vues entre neutres bien intentionnés ou, comme dit Rohrbach, de « ballons d'essai. » Mais la France, qui naguère avait consenti, bien qu'à contre-cœur, à faire à la cause de la paix universelle le sacrifice d'une partie de ce Congo français, sacré par le sang de ses fils et l'héroïsme de ses explorateurs, la France a trop confiance dans la justice de sa cause et la vaillance de son armée pour prêter l'oreille un seul instant à des propos qui lui apparaîtraient comme un chantage sacrilège. En 1914, elle était prête à débattre avec l'Allemagne de leurs intérêts respectifs, sur le pied d'une égalité courtoise et d'une bienveillante dignité. Elle ne saurait plus marchander maintenant qu'après la victoire et sait gré tout entière au gouvernement de la République d'avoir à plusieurs reprises su répondre par des paroles historiques à ceux qui avaient cru pouvoir en douter. Le « crime » de la guerre mondiale est de ceux que ne saurait châtier qu'une déchéance mondiale. L'aigle germanique devra se contenter désormais du vol du chapon, et le prince de Bülow, dans la nouvelle édition qu'il prépare sans doute de son livre célèbre sur *La Politique Allemande*, fera bien d'ajouter quelques commentaires inédits à l'exposé des habiletés que les derniers chanceliers de l'Empire ont cru devoir ajouter aux traditions du prince de Bismarck.

JACQUES DE DAMPIERRE.

REVUE LITTÉRAIRE

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY (1)

Méticuleux et romanesque, Gilbert Augustin-Thierry, qui vient de mourir, était doué des qualités le plus rarement réunies et les plus difficiles à réunir : les unes auraient fait de lui le plus patient des érudits et, les autres, le plus aventureux des conteurs. Il pouvait, pour se contenter deux fois, écrire et des livres d'histoire et des livres d'imagination. Mais, étant d'âme ardente, il n'eût pas toléré de laisser inactive ou sa curiosité savante, ou sa puissance inventive. Il ne travaillait que de toute son âme ; et son art est la synthèse extrêmement originale de plusieurs contrariétés, dont la solution devait aboutir à une philosophie.

Son premier essai parut ici même, et voici près d'un demi-siècle, en 1867, — (il était le plus ancien collaborateur de la *Revue*), — sous ce titre : *l'Anglo-catholicisme*. Il étudiait, d'après l'*Eirenicon* de Pusey, tout récent, un épisode du grand mouvement religieux qu'a décrit plus tard, avec une admirable justesse de méditation, Paul Thureau-Dangin, dans les trois tomes de *La Renaissance catholique en Angleterre*. Gilbert Augustin-Thierry ne présentait à son lecteur qu'une esquisse, mais attentive, intelligente et claire. En quelques pages, il résumait beaucoup de lectures. Il avait assemblé un grand nombre de documens et il les utilisait bien. Sans doute aussi, eut-il

(1) *L'Aventure d'une âme en peine* (Librairie académique Didier); *Marfa, la Tresse blonde, la Savelli, la Bien-aimée, le Masque, le Stigmate. le Complot des libelles* (Colin, éditeur) ; *le Capitaine Sans-Façon* (Charavay, éditeur) ; *la Mystérieuse affaire Donnadieu, la Fresque de Pompéi* et *la Madone qui pleure* (Librairie Plon).

dès ce moment, l'occasion de voir que les documens ne suffisent pas; qu'ils ne livrent que des faits, non les âmes; que les faits ne sont pas le signe évident des âmes, qu'ils en seraient plutôt le rébus et que, pour déchiffrer ce rébus, il faut deviner autant que traduire. Il examinait une réalité contemporaine, mais étrangère; et la différence d'un pays à un autre est la même que d'un siècle à un autre. Puis il examinait un phénomène de la pensée religieuse et, bref, de la conscience la plus intime et secrète. N'est-ce point alors qu'il sentit que l'histoire la plus érudite réclame les secours de l'imagination?

Je crois qu'il avait, à cette époque, le projet de compléter son esquisse et d'achever le tableau des nouvelles idées religieuses en Angleterre. Il modifia son projet; plus exactement, il eut à le déplacer, pour divers motifs. Ce qui le tentait, c'était moins de connaître la religion de la Grande-Bretagne, que de trouver la véritable formule d'un art où se peuvent joindre la science positive et l'intuition, qui toutes deux excitaient sa ferveur. Au bout de sept ans d'un labeur subtil et opiniâtre, il publia *L'aventure d'une âme en peine*, roman, mais un roman tout plein d'histoire. Vingt-cinq pages de « notes et pièces justificatives, » à la fin du volume, indiquent les sources manuscrites ou imprimées, citent Cajétan, Salmeron, Suarès, Hurtado de Mendoza, les démonographes del Rio, Lancre et Loyer, les Mémoires de la Ligue, les procédures contre Barrière, Châtel et Ravaillac, citent du français, du latin, les Commentaires théologiques de Grégoire de Valence, les Aphorismes d'Emmanuel Sa, le Discours des Sorciers de Boguet, la quantité des vieux livres qui nous aident à ressusciter et la folie et la raison du XVIIe siècle, ses passions, ses vertus, ses chimères, et qui ne sont que du fatras si vous ne les éclairez pas de vous-même. Eh bien! voilà, sans plus de périphrases, genre qui n'est pas neuf, le roman historique? C'est lui. Mais notre auteur le traite à sa manière. Dans la préface de son *Aventure*, il déplore le discrédit où est tombée cette « forme du grand art, » maintenant une « littérature de carrefour, » bonne pour les illettrés, lesquels (remarque-t-il) foisonnent parmi les deshérités de la fortune et ses privilégiés : cette « plèbe » a ses « amuseurs » qui ne craignent pas de chaparder à l'histoire leurs mascarades. L'auteur de *l'Aventure* se plaint aussi des romantiques, et de ceux qu'il admire par ailleurs, et de Victor Hugo : quoi! ce Claude Frollo, qui rougit d'aimer une bohémienne, un prêtre du XVe siècle? et Triboulet, bouffon de François Ier, désespéré de ce que sa fille soit gentille au roi? et Didier qui injurie Marion la courtisane, le galant Didier, presque le

contemporain de la d'Entragues ?... Non, répond l'auteur de *l'Aventure :* ce sont là « fous des jours nouveaux, qu'eussent bafoués les sages des anciens jours. » Il nous invite à considérer que, d'un temps à l'autre, la moralité subit des variations importantes ; à quelques années d'intervalle, le père et l'enfant n'ont pas la même conscience, n'ont pas la même notion de la justice et de l'injustice, le même sentiment de l'honneur et de l'infamie. Ce qu'il reproche aux romantiques et à Victor Hugo, ce n'est pas tel anachronisme dans le détail des incidens relatés : c'est une erreur plus générale et de pire conséquence, si elle a pour effet de fausser la vérité des âmes anciennes. Tant pis! répliquera-t-on ; ces romantiques font tourner l'erreur à notre plaisir et la futilité de leur histoire est notre divertissement. Gilbert Augustin-Thierry se fâche et nous prie de chercher nos gaietés autre part. Il revendique, pour le roman d'histoire, le noble rôle que voici : « mettre l'homme d'aujourd'hui face à face avec l'homme d'autrefois. » C'est le rôle de l'histoire? Et du roman d'histoire! Entre celui-ci et celle-là, Gilbert Augustin-Thierry n'établit pas, on le verra, une différence du tout au tout. Mais l'histoire évoque principalement les grands morts et, son roman, les inconnus, « ces millions d'êtres sans nom qui furent nos pères. » L'histoire nous ramène Auguste, Charlemagne, Napoléon ; le roman d'histoire, Pierre le manœuvre, Jacques le paysan, Jean le soldat : voyez-les et jugez-les.

Si l'on dit que c'est accabler d'une grave mission ce genre de littérature assez légère, le roman, Gilbert Augustin-Thierry ne consent pas que le roman soit un badinage. Il fonde sur lui de magnifiques espérances. Dans la préface de son plus beau livre, *Le Stigmate*, il éconduit les « timorés » qui le chicaner aient d'avoir écrit, sur la métaphysique et sur les mystères de la croyance, cette petite chose : un roman ; ne valait-il pas mieux laisser au philosophe et au prêtre l'analyse de la foi? Mais il réclame, pour le roman, le droit et il lui impose le devoir de tout comprendre et de tout révéler, car le roman, dit-il, « est, à présent, une science. » Il prétend même que le roman soit désormais une morale ; et il ajoute : « le temps, d'ailleurs, est proche où la morale elle-même sera formulée par la science. » De telles illusions avaient cours à l'époque où Gilbert Augustin-Thierry constituait le système de ses idées. Le merveilleux progrès de toutes les sciences, dû en majeure partie à de bonnes méthodes, fit envie à quiconque était occupé de pensée. On crut, avec un bel entrain, que les divers objets de la pensée allaient devenir objets de science. La littérature ne serait-elle pas scientifique? Le roman, frivole hier, fut chargé de

mener à bien, selon les procédés scientifiques, une enquête sur l'homme. Ses deux moyens : l'observation, la psychologie.

C'est alors qu'intervient Gilbert Augustin-Thierry. Et il dit aux romanciers : — Vous avez tort, « explorateurs de l'immensité de l'âme humaine, » de limiter votre enquête à l'homme contemporain. Vous regardez le présent; vous négligez le passé. Mais le présent tient au passé; l'homme contemporain dérive du vieil homme. Cherchez dans le passé les origines des jours nouveaux et le principe de leur explication. Comme le présent n'est qu'un épisode de la durée, le roman contemporain n'est qu'un chapitre de votre enquête. Vous vous trompez en n'accordant au roman d'histoire que la petite place qui convient à une variété du roman : le roman doit être surtout historique.

Voilà, pour Gilbert Augustin-Thierry, la théorie d'un genre où il a très joliment excellé. Du reste, il en est de cette théorie de même que de toutes celles qu'ont jamais énoncées les écrivains : on y reconnaît les préférences particulières d'un écrivain, ses goûts, ses aptitudes; les doctrines sont, pour la plupart, des passions une fois rédigées. Le méticuleux et romanesque Gilbert Augustin-Thierry trouvait, dans cette ingénieuse conception du roman historique, le meilleur emploi de ses qualités érudites et imaginatives. Notons aussi que les théories ont leur avantage et leur conséquence. On les dédaigne volontiers et l'on dit : — Voyons l'œuvre, plutôt! — Généralement, elles n'ont pas été inutiles : leurs grandes ambitions, ne fussent-elles pas toutes comblées, ont laissé dans l'œuvre ou lui ont communiqué un peu de leur grandeur. Quoi qu'il en soit de la *Franciade* et si nous sommes plus touchés des *Sonnets à Hélène*, la poésie amoureuse de Ronsard n'aurait ni le même accent ni la même beauté, si Ronsard ne s'était, en outre, avisé d'être un poète épique. Je ne sais si *l'Aventure d'une âme en peine*, *le Capitaine Sans-Façon*, *la Savelli* mettent « l'homme d'aujourd'hui face à face avec l'homme d'autrefois : » ce sont des livres qui ont, avec beaucoup d'attrait, de la dignité. Lentement élaborés, avec soin, pittoresques, et pittoresques sans artifice, mais par l'authentique réalité de ce qu'ils peignent, puis traités avec une prestesse heureuse, — il y a, dans *l'Aventure d'une âme en peine*, un peu d'encombrement ; il n'y en a plus dans *le Capitaine Sans-Façon*, ni dans *la Savelli*, — ce sont bien des romans, très pathétiques et dont la péripétie se déroule à merveille jusqu'à de rudes catastrophes. C'est de l'histoire : Gilbert Augustin-Thierry veut que son roman soit « équitable ; » s'il nous présente et nous

donne à juger « l'homme d'autrefois, » il ne l'a point déguisé. Pour atteindre à la vérité, il ne ménage ni son temps ni sa peine. Il est scrupuleux et ne touche point au passé sans respect, sans inquiétude et sans émoi. Que d'éloges il mérite, pour avoir ainsi réagi contre la désinvolture étonnante de tant d'autres conteurs qui, dans l'histoire, sont chez eux ou en territoire conquis : les gaillards ne se gênent pas et bouleversent tout, saccagent tout ! Au gré de leurs opinions républicaines ou réactionnaires, ils enlaidissent ou embellissent allégrement les siècles morts ; et, plus souvent, au gré de leur fantaisie hasardeuse, ignorante, ils vous brossent des images quasi absurdes. Hélas ! maints Français ont, de l'histoire de France, une drôle d'idée, pour tenir tout ce qu'ils en savent de fameux romans historiques.

Dans sa recherche érudite, Gilbert Augustin-Thierry n'a qu'un désir : la vérité, qu'elle soit charmante ou non. Ce qu'il demande aux vieux livres et aux papiers d'archives, c'est tout uniment « notre grand-père, » et tel qu'était ce grand-père, avec ses passions, sa pensée intime, sa figure, son costume, son langage. Altérera-t-il aucunement la vérité pour que son roman profite de quelque machination plus extraordinaire? Il sait que l'histoire est « le plus romanesque des romans, » et qu'on n'oserait pas inventer ce qu'elle vous procure en fait d'accidens et de personnages. La vérité suffit ; voire, elle dépasse vos imaginations. C'est au point qu'après avoir écrit des romans historiques, l'auteur de *la Savelli* en vint à écrire de l'histoire. *Le Complot des libelles* et *la Mystérieuse affaire Donnadieu* ne sont plus des romans. Gilbert Augustin-Thierry désigne ces deux ouvrages sous le nom d' « études historiques. » Mais alors, classant les divers élémens de son œuvre, il n'hésite plus à ranger parmi ses « études historiques » *le Capitaine Sans-Façon*, qui est une anecdote de la Chouannerie, et que nous comptions parmi ses romans historiques, et qui est de l'histoire, en somme.

Cette confusion de l'histoire et du roman, peut-être voudra-t-on la reprocher à Gilbert Augustin-Thierry. Je ne dis pas qu'elle n'ait nul inconvénient et que jamais on n'éprouve en le lisant, nul embarras à ne savoir s'il relate ou l'évidence ou la probabilité, à ne savoir quel est son document. Je ne crois pas que cette objection l'eût gêné : car il avait ses documens et il avait sa bonne foi ; il avait aussi, — et il l'aimait infiniment, — cette idée, que l'histoire est une hypothèse. Tant vaut l'historien, tant vaut l'hypothèse. L'imprudent historien ne vous offre que de vaines conjectures ; mais l'hypothèse de l'historien le mieux averti, le plus sage et le plus intelligent, c'est toute la vérité

possible. Or, aujourd'hui, certains historiens ont si grand'peur d'une méprise qu'ils refusent de rien risquer et, tremblans de précaution, publient des « textes. » Il y a quelques années, Gabriel Monod, qui fut l'un des maîtres de la méthode, écrivait, avec une admiration frémissante : « Le plus scrupuleux des critiques, M. Ch.-V. Langlois, a fait un portrait de saint Louis ! » Faire un portrait de saint Louis est une audace. Mais, au bout du compte, il faut se lancer à cette audace : une petite faute dans le portrait de saint Louis serait moins fâcheuse que l'excessive pusillanimité des historiens, laquelle aurait pour dernier résultat de mener l'histoire au néant, de laisser mourir le passé. Il ne vit plus qu'en notre pensée. A force de refuser toute incertitude, nous priverons-nous de toute croyance? Il est assez remarquable qu'entre les sciences les unes, celles qui sont le moins naturellement des sciences, montrent le plus vif désir de mériter ce titre et, pour l'acquérir, l'austérité la plus sévère. Les sciences véritables ont une liberté meilleure et ne craignent pas l'hypothèse : l'histoire, qui est une science à peine, craint l'hypothèse et, quelquefois, n'évite pas toute espèce de pharisaïsme. L'histoire ne serait-elle pas simplement l'opinion que se fait du passé le lecteur attentif des documens, le plus habile à y démêler les signes de la réalité importante, le plus adroit à suppléer aux manques de l'information, le plus érudit et le plus imaginatif ensemble, de telle sorte qu'il imagine (les documens étant toujours incomplets) suivant les lignes de vérité que tracent déjà les documens. L'histoire est une science, au dire de nos érudits les plus farouches. L'auteur de *la Mystérieuse affaire Donnadieu* n'en disconvient pas ; mais il veut aussi que le roman soit une science. Et enfin son idée de l'histoire, très originale et séduisante, se place à quelque distance de l'érudition toute pure et à quelque distance de la fantaisie. Elle n'est pas immobile dans cet intervalle ; et elle y bouge, allant aux approches d'une extrémité ou de l'autre, non pas jusqu'à l'une ou l'autre, et tantôt plus proche de la fantaisie, avec *la Savelli*, tantôt plus proche de l'érudition, avec *le Complot des libelles*. Gilbert Augustin-Thierry ne renonce jamais à rendre son hypothèse vivante : — il a raison, si ce que nous savons de plus clair, touchant le passé, c'est que le passé vivait ; — jamais non plus il ne renonce à la rendre conforme au peu que nous savons certainement. Tel fut son art : et le roman, plutôt qu'une science, est un art ; l'histoire en est un.

Dès la préface de *l'Aventure*, en 1874, Gilbert Augustin-Thierry tenait son idée : il n'avait plus qu'à travailler. « Les hommes qui

furent nos pères, écrira-t-il, ne sont pas morts tout entiers ; leur vie palpite encore dans les archives et le *Debout, Lazare!* sera toujours la plus noble devise de l'historien. » Ressusciter nos pères et les arrière-grands-pères de nos grands-pères, c'est la tâche qu'il assume. L'histoire, vaste et minutieuse, ne va pas lui manquer. Dans *l'Aventure*, il ressuscite les premières années du XVIIe siècle; dans *le Complot des libelles* et *la Mystérieuse affaire Donnadieu*, il réveille et il ranime les conspirateurs et gens de police du Consulat; puis, dans *le Capitaine Sans-Façon*, la chouannerie de 1813 et, dans *la Savelli*, les intrigues politiques et amoureuses du second Empire. Chacun de ces ouvrages lui demanda beaucoup de temps : je suppose que, maître de ses documens, il écrivait assez vite (et fort bien), sans doute avec cet élan de pensée qui donne à ses récits leur bel entrain; mais il avait longuement cherché, trouvé enfin, le détail authentique de son roman. D'autres époques, cependant, l'eussent tenté à connaître et d'autres pères à ressusciter, si tout à coup sa méditation n'avait subi une étrange péripétie, et qui faillit le détourner de ses projets : le spiritisme l'enchanta.

Le spiritisme avait bien l'air d'être une science ; et que de merveilles il révélait! De ces deux façons, il devait séduire une intelligence à la fois positiviste et curieuse de mystère. Le spiritisme, ce fut, pour Gilbert Augustin-Thierry, du romantisme, et qui semblait avoir l'estampille des savans. Peut-être aussi le goût qu'il eut pour les industrieuses manigances des esprits est-il le même qui lui faisait tant aimer, dans l'histoire, le subtil tracas des conspirateurs. Les uns et les autres accomplissent une besogne ténébreuse et perfide ; on suit à la piste, l'on perd et l'on rattrape ces agens de l'Occulte. Quand on cesse de les voir, on sent leur présence cachée; quand on a découvert une de leurs machinations et qu'on va les saisir, ils s'échappent à la faveur d'un nouveau stratagème. Esprits et conspirateurs sont admirables pour multiplier et pour exciter sans cesse l'intérêt d'une destinée; dociles à leurs volontés ambitieuses ou malicieuses, ils composent, avec une fabuleuse abondance de ressources, du drame et du roman.

Les expériences de Charcot relatives à la suggestion persuadèrent Gilbert Augustin-Thierry d'écrire *Marfa ou le Palimpseste*, son premier « récit de l'Occulte. » C'est l'histoire d'un vicomte Lucien de Hurecourt, qui aime à la folie la jeune femme d'un vieux seigneur russe, le prince Volkine. Et il tue ce bonhomme. Il le tue, pour ainsi parler, dans les meilleures conditions de secret, de sécurité. Seulement,

à l'instant de mourir, le bonhomme dit au meurtrier : « Tu n'épouseras point Marfa. Le jour de vos noces, toi-même, tu raconteras tout aux juges de ton pays. Je veux! » Il veut; et il meurt: les loups dévorent son cadavre. Sa volonté lui survit ; sa volonté, quand il est mort, gouverne Lucien, lequel, au jour d'épouser Marfa, sans motif que la volonté du défunt, se dénonce et réclame son châtiment. Remarquons-le, Volkine, grand liseur de grimoires et pourvu d'influences magiques, est en outre affilié aux sectes nihilistes, mêlé à leurs entreprises redoutables : occulte deux fois, précieux héros d'un roman riche en terreur et perplexité.

L'Occulte avait bien réussi à l'auteur de *Marfa*. Et l'auteur de *Marfa* se vit en possession d'un excellent ingrédient littéraire. Mais il n'estimait pas que la littérature ne dût être qu'un jeu ; il la voulait véridique : et il accordait à l'Occulte sa créance. Il publia, sous la forme d'une adresse au lecteur de *la Bien-aimée*, sa « profession de foi. » Le naturalisme a vécu, disait-il. Et c'était au moment où se produisait, dans la poésie et la prose françaises, une réaction très vive contre le positivisme littéraire, contre le roman d'observation pure et simple et contre la poésie d'analyse un peu sèche. Les symbolistes tâchaient d'ajouter à la réalité les idées. Leur tentative parut vague et parut vaine à Gilbert Augustin-Thierry; et, ce qu'il désirait, ce n'était pas l'indécision : c'était une certitude qui s'étendît plus loin que les timidités positivistes... « Un irrésistible mouvement nous emporte vers ces mystérieux horizons, ces nuées aux ténèbres pourtant lumineuses, où semble se complaire le Grand Inconnu... » Il supplie qu'on interroge l'Au-delà; et il résume ainsi son évangile : « *Credo quia absurdum!* fut l'arrogant défi jeté à la face des sages par ces fous, les messagers de la Bonne Nouvelle ; et l'absurdité même de ce qu'ils annonçaient fit tomber à genoux le vieux monde païen, torturé par le scepticisme. Nous aussi, le doute nous désespère ; mensonge ou vérité, nos cœurs ont besoin de croire, ils souffrent de ne pouvoir plus s'absorber, s'anéantir dans la foi. Eh bien ! l'Occulte est là, prêt à nous accueillir en ses fascinans abîmes. *Credo quia absurdum !* Pourquoi donc l'antique et audacieuse devise ne serait-elle pas aujourd'hui la nôtre? » Il y aurait à discuter cet argument, qui serait périlleux, s'il servait à recommander également toute absurdité : ce n'est pas mon propos. Et l'on peut voir, dans cette déclaration passionnée, plutôt qu'un argument, un défi ou l'honnête rodomontade de la crédulité. Notons une adhésion très nette, et hardie, à la science des Spirites et Occultistes, à leurs assurances et à leurs présomptions.

Gilbert Augustin-Thierry, nanti de ces confiances, écrivit plusieurs romans et nouvelles qu'on aime plus ou moins selon que l'idéologie des Spirites et Occultistes vous agrée ou non. La nouvelle science ne s'est pas rendue incontestable; elle ne s'impose pas : elle invite la sympathie et elle peut déplaire. Les « récits de l'Occulte » ont leur sort lié ainsi, en quelque mesure, à celui des doctrines dont ils sont inspirés. Mais le talent du conteur y est souvent délicieux. On dirait que Gilbert Augustin-Thierry, délivré de l'histoire et de la servitude où le souci de ne l'offenser point vous range, s'amuse de sa liberté. Ses personnages ne sont pas libres : ils dépendent de l'Occulte ; seulement, et malgré qu'on en ait, l'Occulte dépend du conteur. Alors le conteur profite de son autorité souveraine. Il a beaucoup plus d'entregent que le romancier réaliste, lequel soumet à la réalité sa copie, et que le psychologue, lequel soumet aux lois rigoureuses de la pensée et du sentiment ses fictions d'âmes. Nulle invraisemblance n'est défendue au romancier de l'Occulte, si l'Occulte a évidemment tous ses caprices garantis par son mystère. Alors, l'imagination de Gilbert Augustin-Thierry prodigue les incidens bizarres, les rencontres fortuites, les émouvantes facéties d'un hasard qui n'est jamais à court d'invention. *Le Masque* porte en épigraphe cette maxime pascalienne: « Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. » Les hommes sont fous, c'est-à-dire, pour l'auteur de ce « conte milésien, » qu'ils sont les jouets innocens de l'Occulte. Or, la raison, tout empêtrée de ses dialectiques, est lente : la déraison ne l'est pas. Substituer à la logique des événemens et à la logique du cœur les soudainetés de l'Occulte, que de temps gagné, que de facilité acquise! Dans ses meilleurs récits, Gilbert Augustin-Thierry atteint quelquefois à la perfection rapide d'un Mérimée.

Je ne sais s'il a conservé intacte perpétuellement la crédulité que la préface de *la Bien-aimée* proclame avec tant de fougue. Il y a, dans son roman si attachant de *la Tresse blonde*, un spirite et ses coopérateurs ou complices, qui vous ont une allure assez ignoble et des façons d'imposteurs. Le thaumaturge Elias n'est-il pas un ingénieux charlatan? Mais il mène toute l'aventure : et conséquemment ne lisons-nous pas une histoire de fourberie insigne plutôt que le roman des phénomènes occultes ? Peu importe : quoi qu'il en soit du thaumaturge Elias et de ses pratiques dérisoires, si le jeune René de Mauréac subit les prestiges de ce fantoche, il n'en est pas moins dirigé par lui. Les mensonges d'Élias créent de la réalité dans une autre âme. Seulement

alors, nous avons à examiner tout bonnement des phénomènes de psychologie un peu morbide. Peu importe! répondra une nouvelle fois Gilbert Augustin-Thierry; appelez phénomènes psychologiques les faits que le spiritisme signale, vous ne les démentez pas pour cela. Eh! il ne s'agit pas de les démentir : il s'agirait plutôt de les contrôler avec soin. Mais tout change si lesdits phénomènes sont rangés avec d'autres parmi les diverses manifestations de notre vie mentale, et non plus traités à part, attribués à des interventions suprasensibles, rapportés à l'œuvre du Grand-Inconnu, de l'Éternel-Maintenant, de l'Occulte. Or, il me semble que peu à peu Gilbert Augustin-Thierry se détacha de la métaphysique et inclina vers la psychologie ou, en d'autres termes, admit que les dogmes de l'occultisme fussent traduits modestement. Qu'on lise, à cet égard, les deux préfaces qu'il a écrites, à dix ans d'intervalle, pour deux éditions de *la Tresse blonde*. « La Déité, un Tout vivant et personnel, nous environne et nous enlace, nous qui vivons en lui. » dit-il d'abord; et il « se hausse vers l'Occulte, » il aborde l'Absolu : c'est l'Absolu, l'Occulte, le Tout vivant et personnel, la Déité, le Sphinx, qui veille à tourmenter l'univers et à organiser les châtimens de l'humanité, d'un temps sur l'autre, par-dessus la distance de l'espace et des siècles. Le héros de *la Tresse blonde* expie le crime de son père : décret de l'Occulte, dit la préface de 1888. Et la préface de 1898 : « L'enfant porte le poids des méfaits accomplis par ses parens; il perpétue l'ancêtre, il est donc solidaire de ses aïeux. » C'est, en deux langages, la même idée. Cependant, la différence des mots indique une différence de l'idée. Pour le moins, nous avons éconduit le thaumaturge Elias.

Le spiritisme de Gilbert Augustin-Thierry se dépouille de son costume trop baroque. Il devient de plus en plus sage ou, si l'on veut, plus scientifique. La thaumaturgie s'apaise et l'occultisme montre quelque abnégation. Le merveilleux continue à se manifester; mais il redoute l'extravagance et, dans les cas très inquiétans, consulterait volontiers le médecin : le tragique héros de *la Fresque de Pompéi* est un garçon qu'un rude coup de soleil a frappé, qui souffre de cruelles hallucinations et qui cède à leur duperie.

Le spiritisme, l'occultisme et l'étrangeté de Gilbert Augustin-Thierry aboutissent, en fin de compte, à une croyance tout ensemble mystique et scientifique au fait et au dogme du péché originel. Solidaire de ses aïeux, l'homme contient en lui, dans sa chair, dans sa pensée et dans sa destinée, l'immense aventure antérieure de sa race; il la traîne avec lui, l'amène au jour et la suscite à nouveau. Péché

originel, dit la religion ; atavisme, dit la science, et lois inéluctables de l'hérédité : « L'histoire aussi nous apporte son témoignage. Valois, Bourbons ou Bonapartes, nos dynasties royales ont dû subir dans leur descendance la formidable nécessité de l'expiation. Expiateur du despotisme enfin puni d'un Louis XIV, des abominations justiciées d'un Louis XV, le pauvre petit Capet en sa prison du Temple ! Et dans les brousses du Zululand, un expiateur aussi, le misérable enfant impérial, cet héritier de tant d'impitoyables gloires ! » Il y aurait, à mon avis, plus d'une erreur à corriger dans ce jugement ; et il me semble que, parmi les lois scientifiques, les lois dites de l'atavisme ou de l'hérédité sont de celles qui n'ont pas encore trouvé leur formule exacte et bien décisive. Gilbert Augustin-Thierry les accepte comme on les lui donne ; son imagination les lui embellit de poésie singulière et, romantique impénitent, il aime en elles un nouveau symbole de l'implacable Fatalité.

Il leur doit le thème de son chef-d'œuvre, *le Stigmate*, roman d'histoire et de libre invention, roman dont les personnages, censément nos contemporains, ont été par Gilbert Augustin-Thierry créés mais non de toutes pièces, car ils continuent, dans leur existence d'effroi, de scrupule et d'absurdité, leur lignée : ils descendent de Claudine-Armande, marquise de Montmesnil, demoiselle de très bonne maison, la fille de M. Séverin de Pâris, conseiller en la Grand'-Chambre, et la cousine du diacre Pâris. Il y a dans leur sang le sang de cette famille qui fut tout affolée par les hérésies ; et il y a dans leur souvenir, dans leur incessante hantise, les convulsionnaires du charnier Saint-Médard. Ce sont des gens de maintenant, des gens que nous aurions pu rencontrer dans les rues ; et ils ont l'air de vivre maintenant : mais ils vivent, pour ainsi parler, il y a deux siècles, au milieu des épouvantes qu'a répandues la doctrine exaspérée de la Grâce. Ils recommencent une ancienne frénésie. Leur calamité vient de Pascal et des Jansénistes. Et ni les Jansénistes, ni Pascal ne sont responsables, en vérité, de leur toquade et du martyre saugrenu qu'ils endurent. La religion des ancêtres s'est propagée en eux, s'est avilie en eux, jusqu'à devenir une contagion de démence. Mais leur démence a, très loin, son origine dans la plus noble et haute pensée religieuse et leur démence garde on ne sait quoi de sublime dans la pire abjection mentale. Ainsi tournent les doctrines ; et elles tournent mal. Tout se passe comme si elles enfermaient un germe de corruption qui se développe et qui les gâte. Parmi les descendans des convulsionnaires et miraculés du charnier Saint-Médard, une jeune fille est charmante,

Monique, si gentiment raisonnable, si résolue à ne pas chavirer dans le délire de ses entours, si saine, — et pourtant marquée du stigmate ; — elle se débat contre la maladie : elle succombera. Elle est, dans une tempête qui souffle, une petite fleur, de couleur claire ; elle lutte : elle sera brisée. Sa force résiste un peu de temps, et puis l'abandonne : elle tombe, fanée, tuée. Monique, la victime de deux siècles de fatalité vigilante ! Monique, si jeune, et qui aurait voulu vivre, aimer ; Monique au désespoir, et désespérante !

Le Stigmate est le chef-d'œuvre de Gilbert Augustin-Thierry et, peut-être, un chef-d'œuvre. Il a mis dans ce roman de jadis et d'hier sa méditation la plus profonde et la plus originale, ses idées d'historien, de philosophe, son habileté d'artiste ingénu et malin, très audacieux, cette fois plus attentif que jamais à ne point dépasser l'audace utile. Quelques-unes de ses chimères ont ici leur expression la plus séduisante ; sa pensée la meilleure y domine. Et son chagrin ! Je ne crois pas que nul écrivain, parmi ceux d'aujourd'hui, ait vu sous un aspect plus sombre le sort de l'humanité, l'histoire, le passé qui survit dans le présent et la conjecture de l'avenir. Tous ses écrits ont quelque chose de farouche ; et *Le Stigmate* est plus farouche que le reste, en dépit de Monique, si touchante que, dans les ténèbres où elle apparaît, je la veux comparer à la petite Galeswinthe des temps mérovingiens : «... Jeune femme qu'une sorte de révélation intérieure semblait avertir du sort qui lui était réservé, figure mélancolique et douce qui traversa la barbarie mérovingienne, comme une apparition d'un autre siècle... On disait qu'une lampe de cristal suspendue près du tombeau de Galeswinthe, le jour de ses funérailles, s'était détachée sans que personne y portât la main et qu'elle était tombée sur le pavé de marbre sans se briser et sans s'éteindre... » Monique, avertie de son malheur, ressemble à Galeswinthe ; et Monique, marquée du stigmate, ressemble à l'humanité telle que Gilbert Augustin-Thierry nous la montre, sans cesse innocente et chargée des fautes anciennes, malheureuse et digne de pitié, digne de la lampe de cristal qu'allume à perpétuité l'intelligence triste sur sa tombe continuelle.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'événement le plus heureux de la quinzaine qui vient de finir est le succès de l'emprunt que la voix populaire avait qualifié d'avance d'emprunt de la Victoire. Ce succès n'avait jamais fait doute pour nous ; nous savions notre état financier solide et la confiance qu'il inspire très ferme ; mais encore fallait-il voir dans quelle mesure nos espérances seraient confirmées par l'événement. Il y a quelques jours, M. Helfferich a prononcé devant le Reichstag un discours qui était un dithyrambe en l'honneur des finances allemandes. Dès le lendemain, le *mark* éprouvait une forte baisse dans tous les pays neutres, et la situation financière de l'Allemagne apparaissait dans toute sa gravité. Bien que nous n'eussions rien de pareil à craindre, il était impossible de se dissimuler que les conditions générales dans lesquelles notre emprunt se faisait n'étaient pas les meilleures possibles. Les événemens des Balkans avaient mis quelque trouble dans les esprits, ou du moins quelque incertitude. Mais, s'il y avait quelque hardiesse à faire l'emprunt dans les circonstances actuelles, il n'aurait pas été sans inconvénient de le retarder. La presse allemande annonçait déjà son ajournement et en prenait prétexte pour jeter par avance le discrédit sur lui et sur nous. L'emprunt a été fait ; il n'a été ni avancé, ni retardé ; les incidens du jour n'ont en aucune prise sur lui et il a été réalisé dans les conditions les meilleures. C'est la réponse de la France au discours de M. Helfferich.

On sait que par une innovation qui n'était pas sans précédent, — l'Angleterre nous en avait donné un récent exemple, — le chiffre de l'emprunt n'avait pas été fixé d'avance. Quand un État emprunte, il indique habituellement combien de milliards il demande, et comme cette quantité est presque toujours dépassée et qu'on s'attend par avance à ce qu'elle le soit, les souscripteurs forcent la note : prévoyant que leur souscription sera réduite, ils en exagèrent le montant. On dit

alors que l'emprunt a été couvert un nombre de fois plus ou moins considérable. Mais il y a là une part de fiction : certains souscripteurs seraient embarrassés si on leur demandait le versement complet de leur souscription. Aujourd'hui, rien de pareil. Chaque souscription était sincère et réelle. Personne ne s'engageait au delà de ses disponibilités immédiates. La spéculation n'avait aucun jeu. On a vu alors trois millions de souscripteurs se presser autour des guichets qui leur étaient ouverts. Spectacle réconfortant : ce n'étaient pas seulement les grandes maisons de crédit qui souscrivaient pour des sommes considérables : sur toute la surface du territoire, petits propriétaires ou rentiers, ouvriers, paysans ont apporté leurs économies. Quelques-uns ne versaient que des sommes très faibles, dont la rente était presque insignifiante, mais ils avaient le sentiment de se conduire en bons citoyens et le denier de la veuve avait là tout son prix. On sentait que ces foules avaient un idéal, le plus noble de tous, puisqu'il se compose des idées de patrie, de justice, de droit, de civilisation. C'est ce qui a donné à cet emprunt son caractère particulier. Quant au chiffre total, il s'est élevé à 14 milliards et demi. Tout a marché, tout a grandi, nous sommes loin des chiffres qui semblaient énormes en 1871, et on peut mesurer par là les progrès de la richesse publique. Comment se décomposent les sommes souscrites ? « Nous ne connaissons pas encore exactement, a dit M. le ministre des Finances au Sénat, la somme recueillie en numéraire, mais elle dépassera 5 milliards et atteindra probablement 5 milliards et demi. Les bons ont donné au moins 2 milliards, probablenent 2 milliards et demi, et ces bons équivalent à de l'argent. C'est là un résultat considérable, que j'enregistre avec satisfaction. » Cette satisfaction, si légitimement éprouvée par M. Ribot, a été partagée par le Sénat qui l'écoutait, l'applaudissait et finalement a ordonné l'affichage de son discours. La confiance générale qu'il inspire est pour M. Ribot la juste récompense de l'immense travail auquel il se livre depuis seize mois, ou plutôt sa récompense est dans le sentiment du devoir patriotique qu'il a si pleinement accompli.

Et ce n'est pas seulement en France que l'emprunt a réussi : au dehors, les pays alliés ou neutres ont tenu à en prendre leur part. L'Angleterre a, elle aussi, de grandes charges : cependant 602 millions y ont été souscrits par 22 000 personnes. « Dans tous les pays, a dit M. Ribot, en Suisse où nous avons recueilli plus de 100 millions, en Italie, en Espagne, en Hollande, dans les pays scandinaves, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud, en Australie, partout

on nous a donné à cette occasion de grandes marques de confiance. » Il faut ajouter de sympathie. Ceux qui, dans ces pays si divers, ont souscrit à notre emprunt n'ont pas montré seulement qu'ils croyaient à notre victoire : ils ont voulu y contribuer. Et c'est pourquoi le succès de notre emprunt n'a pas seulement, tant s'en faut, un caractère financier, il a encore une signification de solidarité morale et politique. Comment cette confiance générale n'augmenterait-elle pas la nôtre ? Quelque bon témoignage que notre conscience nous rende de nous-mêmes, nous sommes heureux de le voir confirmer dans les pays civilisés et restés indépendans.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, si nos ressources sont grandes, si quelques-unes sont encore intactes et si nous jouissons dans le monde d'un crédit qui vient de se manifester avec éclat, nous avons besoin de tout cela pour faire face à des besoins qui vont sans cesse en croissant. M. le ministre des Finances n'a jamais manqué de prêcher l'économie : il l'a conseillée aux Chambres, il l'a recommandée à ses collègues, il a été médiocrement écouté. Tout le monde peut citer des exemples de gaspillage. On a promis d'y remédier, on n'en a rien fait, et nous nous demandons d'ailleurs si, dans l'état de nos mœurs administratives et politiques, on aurait pu le faire. Mais il aurait été bon de le tenter. Quoi qu'il en soit, nos dépenses actuelles s'élèvent à 2 milliards 500 millions par mois et même à 2 milliards 800 millions si on ajoute, comme il faut bien le faire, les avances que nous consentons à des Puissances amies. Ce sont là des chiffres formidables ! Laissons pour le moment la pensée de ce qui arrivera après la guerre et des charges nouvelles auxquelles il faudra pourvoir par des mesures permanentes : à chaque jour suffit sa peine et celle du jour présent est assez lourde pour absorber nos préoccupations. Comme l'a dit M. Ribot, il ne faut pas songer actuellement à l'impôt pour couvrir nos dépenses : il ne pourrait le faire que dans des proportions infimes. Nous sommes condamnés à l'emprunt. Cependant la Chambre veille et naturellement elle s'agite : toutes sortes de propositions s'y font jour, quelques-unes bonnes, le plus grand nombre inconsidérées. Il était inévitable qu'on parlât d'augmenter dès maintenant les impôts. Il faudra évidemment le faire plus tard, quand on sera revenu à des conditions plus normales et qu'on pourra en discuter avec une plus grande liberté d'esprit. L'atmosphère actuelle n'est pas bonne pour légiférer sur de pareils sujets.

On a, il est vrai, l'exemple de l'Angleterre ; il a été naturellement

invoqué. L'Angleterre a doublé ses impôts, ou peu s'en faut. Mais sa situation ne peut en aucune manière être comparée à la nôtre D'abord la charge fiscale a pesé jusqu'ici moins lourdement sur le contribuable anglais que sur le contribuable français: doubler les impôts de l'un et de l'autre produirait, sur celui-ci et sur celui-là, des effets très différens. De plus, l'Angleterre n'a pas été envahie comme la France. Quand on songe que huit de nos plus riches départemens sont occupés par les troupes allemandes, on sent de quelles ressources fiscales nous sommes privés : les Anglais, au contraire, jouissent de toutes les leurs. Et ce n'est pas tout : la production anglaise n'a pas été sensiblement diminuée par la guerre ; l'Angleterre continue de vendre sur tous les marchés du monde comme d'acheter ; nous sommes réduits à la seconde de ces opérations. Ce sont là, au point de vue des possibilités fiscales, de si profondes différences entre les deux pays qu'il serait imprudent que de vouloir procéder de l'un à l'autre par analogie. L'analogie pourrait être dans les mots, elle ne serait pas dans les choses. Enfin, il y a en Angleterre un impôt qui y existe et y fonctionne depuis longtemps, et qui n'est chez nous que sur le papier, l'impôt sur le revenu. Les Anglais ont l'instrument, nous ne l'avons pas encore, et nous n'avons même pas, en temps de guerre, la possibilité de le mettre en état de fonctionner. C'est ce que M. le ministre des Finances a exposé dans une lettre lumineuse qu'il a adressée à la Commission du budget de la Chambre, et dans un discours qu'il a prononcé à la tribune. Déjà, l'année dernière, la Chambre, tenant compte des circonstances, avait ajourné l'application de la loi au 1er janvier 1916. La situation est exactement la même qu'il y a un an, elle a même sensiblement empiré : il semblerait donc sensé de procéder à un nouvel ajournement. En dépit de la grande autorité qu'il a sur la Chambre, M. Ribot n'a pas réussi à le lui faire comprendre, ou plutôt à le lui faire admettre. Il est vrai que le Gouvernement, après lui avoir donné son avis, l'a laissée libre de voter comme elle voudrait. Elle a donc décidé que l'impôt sur le revenu serait perçu en 1916, et tout ce qu'elle a concédé est qu'il ne le serait pas nécessairement dès le 1er janvier, pourvu que le recouvrement en fût assuré avant le 31 décembre. Quand on a porté devant lui cette décision de la Chambre, le Sénat a protesté et M. le ministre des Finances, qui prêchait la conciliation, presque l'union sacrée entre les deux Chambres, y a perdu sa peine. Le Sénat a décidé que l'impôt sur le revenu ne serait appliqué qu'à partir du 1er janvier 1917, et il a voté en plus une mo-

tion d'ordre plus général pour en renvoyer l'application après la fin de la guerre. C'est le bon sens même, mais au moment où nous écrivons, la Commission du budget de la Chambre cherche un texte qui paraisse faire une concession au Sénat tout en maintenant sa décision première. Comme toujours, le Sénat cédera et nous aurons à payer l'impôt sur le revenu dès l'année où nous entrons. Le paiera du moins qui voudra : de l'aveu du Gouvernement, l'administration des contributions directes, dont le personnel est en partie mobilisé, n'est nullement outillée pour le percevoir. Les partisans les plus intelligens de la loi savent bien qu'on la compromet par une application intempestive; mais les autres, les plus nombreux, ne veulent pas attendre davantage. Au fond, ils tiennent surtout à faire une manifestation qu'ils croient agréable à leurs électeurs, en quoi ils pourraient bien se tromper.

Si la loi est appliquée seulement pour la forme, comme c'est probable, elle ne produira rien ; si on fait effort pour l'appliquer réellement, le pays sera troublé, agité, dans un moment où il serait d'une sage politique de lui permettre de jouir au moins de la paix intérieure. Et ce n'est pas seulement la sagesse politique qui le conseille, c'est aussi la sagesse, la prévoyance financières. L'emprunt que nous venons de faire ne sera certainement pas le dernier. Qui sait si son succès n'a pas été en partie déterminé par la tranquillité qu'on a laissée au pays ? Pourquoi ne pas la lui laisser encore? Le moment est mal choisi pour des expériences fiscales, et c'est, plus que jamais, le cas d'appliquer le vieil axiome : *quieta non movere*. Mais alors la Chambre se demande à quoi elle servirait.

Nous n'avons pas pu parler, dans notre dernière chronique, du discours que M. de Bethmann-Hollweg a prononcé au Reichstag pendant que nous écrivions, et bien qu'il soit un peu vieux aujourd'hui, il est trop intéressant pour que nous puissions n'en rien dire. Il aurait pu assurément l'être encore davantage, et même on s'attendait à ce qu'il le fût; il a été, à quelques égards, une déception; mais, tel qu'il est, il témoigne d'intentions qui méritent d'être relevées, bien que l'expression en soit restée assez obscure.

On s'attendait, disons-nous, à autre chose, et en effet depuis plusieurs jours le bruit avait couru qu'on traiterait au Reischtag des conditions de la paix. Le gouvernement avait refusé, jusqu'alors, non seulement d'en parler lui-même, mais d'en laisser parler : cette consigne allait-elle être levée? On a pu le croire un moment. Les

socialistes devaient interpeller : après quelques jours pendant lesquels on est resté dans l'ignorance de ses intentions, le chancelier avait fait savoir qu'il répondrait. Et, en somme, pourquoi ne l'aurait-il pas fait? On entretient l'opinion, en Allemagne, dans la pensée que la victoire est acquise et qu'elle est définitive. L'Allemagne n'occupe-t-elle pas huit départemens français, la Belgique, la Pologne, une partie de la Russie, la Serbie, la Macédoine ? le moment de conclure n'est-il donc pas venu ? Beaucoup le croyaient : aussi la séance du Reichstag avait-elle excité une grande curiosité ; la salle était au complet et les tribunes étaient combles ; les journalistes tenaient leurs plumes prêtes à recueillir des paroles importantes. Mais le chancelier n'a nullement fait connaître les conditions de la paix. — C'est aux Alliés, a-t-il déclaré, à faire des propositions ; l'Allemagne se diminuerait, si elle en faisait. — Pourquoi? Il nous semble que c'est au vainqueur à dicter ses conditions : les choses se sont toujours passées ainsi. Les Alliés sont bien assurés d'être vainqueurs un jour, mais ils n'ont pas la prétention de l'être dès maintenant : dès lors, ils se taisent. L'Allemagne, au contraire, a la prétention d'être victorieuse : alors, que ne parle-t-elle? Son silence donne à croire qu'elle n'est pas aussi sûre de la victoire qu'elle veut bien le dire, et c'est bien ce que nous pensons nous-mêmes. Elle a eu des succès, sans doute, elle a obtenu des avantages très appréciables, mais rien de tout cela n'est décisif, la campagne continue : voilà pourquoi l'Allemagne officielle se tait. Mais alors, pourquoi une séance qui devait être aussi vide a-t-elle été annoncée avec tant de fracas ? Est-ce seulement pour que le chancelier nous dise que plus la paix sera tardive, plus elle coûtera cher au vaincu? Cela va de soi, et nous le pensons bien aussi de notre côté.

Il semble, en y regardant de près, que la séance du 9 décembre a appartenu beaucoup plus aux divers partis qu'au gouvernement, car si celui-ci n'a rien dit, ceux-là ont tous parlé, et peut être a-t-on voulu seulement leur donner l'occasion de le faire. Rarement séance avait été mieux préparée. Chaque parti a été représenté par un ou plusieurs orateurs, chargés de faire une déclaration au sujet de la paix. Les socialistes ont eu M. Schiedemann, M. Haase et M. Landsberg. Comment ne nous auraient-ils pas intéressés ? Ils ont surtout traité de l'Alsace-Lorraine, et toute la question a été pour eux de savoir s'il fallait, ou non, nous la restituer. La réponse négative a prévalu. » Nous repoussons, a déclaré M. Schiedemann, la pensée d'un retour de l'Alsace-Lorraine à la France sous quelque forme que ce soit. »

Voilà qui est clair et d'autant plus significatif que M. Schiedemann a tout l'air d'être un de ces socialistes qui évoluent vers le pouvoir. Il y a eu autrefois, chez nous, des radicaux qu'on a appelés radicaux de gouvernement : M. Schiedemann est un socialiste de gouvernement. Il a été le principal interpellateur, et tout fait croire que M. de Bethmann-Hollweg savait fort bien d'avance ce qu'il allait dire. Passons à M. Landsberg. « La politique allemande, a dit celui-ci, devra veiller à anéantir définitivement en France certaines espérances d'une reprise de l'Alsace-Lorraine. Celui qui prendra un couteau pour tailler dans la chair vive de l'Allemagne, trouvera toujours tout le peuple allemand uni contre lui. » Cette métaphore ne nous déplaît pas : on a pris autrefois un couteau pour tailler dans la chair vive de la France et depuis lors toute la France est unie contre le bourreau. Les positions respectives sont donc nettes : elles ne peuvent être changées que par notre victoire, et c'est pourquoi nous poursuivons la lutte. Mais une autre question se présente : on ne rendra rien, soit, mais ne prendra-t-on pas quelque chose? Si la première question a trouvé le parti socialiste uni, il n'en est pas de même de la seconde. « Pour ma part, a dit M. Haase, — et je crois, a-t-il ajouté, que j'ai avec moi la majorité du peuple, — je repousse de toutes mes forces un programme d'annexions : nous voulons une paix qui exclue toute conquête. » Les journaux disent qu'une partie des socialistes ont applaudi vivement M. Haase : les autres sont restés immobiles et muets jusqu'au moment où M. Landsberg, ayant repris la parole, a déclaré qu'il fallait, par des moyens efficaces, « s'assurer contre le retour d'attaques inconsidérées. On pourra, a-t-il ajouté, discuter sur le détail de cette question, quand les négociations auront commencé. » Tout le monde a compris ce que cela signifiait : qui n'a vu des cartes de géographie où l'Allemagne, pour garantir ses frontières contre des attaques inconsidérées, les porte à l'Ouest jusqu'à Anvers et à Calais, et à l'Est, jusqu'au milieu de la Russie? Alors les socialistes qui n'avaient pas applaudi M. Haase ont applaudi M. Landsberg. M. Schiedemann s'est tu, et tout le monde a remarqué son silence que chacun a interprété dans le sens de ses désirs. On le voit, les socialistes, parfaitement d'accord sur la question de l'Alsace-Lorraine, ne le sont plus sur celle des annexions. Il est toutefois probable que ceux qui en veulent ne vont pas aussi loin que M. Spahn, l'orateur du centre catholique, qui s'est exprimé ainsi : « Nous attendons avec confiance l'heure qui rendra possible l'ouverture des négociations de paix. Dans ces négociations, on devra protéger les intérêts militaires, écono-

miques, financiers et politiques de l'Allemagne dans leur totalité et par tous les moyens, y compris les annexions nécessaires à cette protection. » Tous les partis dits bourgeois ont applaudi à outrance le discours de M. Spahn : il faudra bientôt appeler le parti catholique le parti de l'Empire.

Ces discours ne sont pas exempts de quelque obscurité, en ce sens que chaque orateur, sauf M. Haase et M. Spahn, n'a dit que la moitié de sa pensée et en a plutôt indiqué la tendance qu'il n'en a fixé le but. Mais c'est quelque chose de dire la moitié de sa pensée et d'en indiquer la tendance : le chancelier impérial n'a fait rien de tel. Quelle que soit l'importance de M. Haase, de M. Landsberg et de M. Spahn, leur opinion sur la question d'Alsace-Lorraine n'a pour nous qu'un intérêt relatif : combien celle de M. de Bethmann-Hollweg nous aurait touché davantage! Il n'en a rien dit, il ne s'est pas engagé, il est resté libre : on ne peut que lui en donner acte. Pour le reste, il s'est contenté de refaire à sa manière l'histoire de la guerre depuis ses origines jusqu'au jour présent, en accablant l'Angleterre des plus lourdes responsabilités, exercice oratoire auquel il s'est déjà livré si souvent qu'il ne peut plus le faire utilement aujourd'hui. Ce n'est plus désormais du côté du passé qu'on regarde, mais du côté de l'avenir et, puisque M. de Bethmann-Hollweg ne nous a rien dit de la paix telle qu'il la conçoit, son discours est négligeable. « Nous ne nous laisserons pas ébranler par des mots, » s'est-il écrié. Nous le croyons de lui, mais il doit aussi le croire des autres : ce ne sont pas des menaces vaines et vagues qui les détourneront de leur chemin : il faudra encore des actes, il faudra encore des faits. Il semble avoir admis que l'Allemagne pourrait manquer d'hommes, car, à l'observation qui en avait été faite, il a répondu avec un air de négligence que les hommes n'étaient pas tout, ce qui est une grande vérité, mais ce qui, en de certains cas, peut passer pour un aveu. Les hommes donc deviennent rares, mais tout le reste est en abondance, notamment les objets alimentaires ; l'Allemagne en regorge ; l'Allemagne n'éprouve aucune souffrance. M. de Bethmann-Hollweg l'a affirmé, mais, de même que le discours de von Helfferich sur la puissance financière de l'Allemagne a été tout aussitôt démenti par la baisse du *mark*, de même le discours du chancelier l'a été par les manifestations de Berlin. La foule, qui comprenait un grand nombre de femmes, — les hommes sont au front, — s'est ruée jusqu'à la porte du Reichstag en demandant la paix et du pain. Elle a été violemment, brutalement repoussée par la police. Le

désordre s'est étendu à d'autres quartiers de la ville où l'on sent toujours une fermentation dangereuse. Des manifestations du même genre ont eu lieu sur plusieurs points du pays.

Sans doute, ce n'est pas de là que viendra la solution : que peuvent des manifestans sans armes contre une police fortement organisée et armée ? Il n'y en a pas moins dans ces commencemens de troubles populaires des symptômes dignes d'être recueillis. L'éloquence officielle ne réussit pas à convaincre le peuple qu'il ne souffre pas quand il a faim : il sait mieux que personne à quoi s'en tenir à ce sujet.

En Orient, les événemens suivent une marche logique. A peine est-il besoin de parler des élections grecques : elles ont été ce qu'elles pouvaient, ce qu'elles devaient être dans les conditions où elles ont eu lieu, c'est-à-dire qu'elles ont supprimé la dernière Chambre sans en créer vraiment une nouvelle. Une Chambre n'a, en effet, de valeur morale que si elle peut être considérée comme la représentation du pays, et ce n'est certes pas le caractère de celle qui vient d'être élue. Un tiers tout au plus du pays s'est prêté à une comédie électorale que personne n'a pu prendre au sérieux, ni en Grèce, ni ailleurs. On sait que M. Venizelos avait demandé à ses amis de s'abstenir, c'est-à-dire de ne pas poser de candidature et de ne pas voter. Le mot d'ordre a été suivi : la grève électorale a été complète. On a pu se demander si M. Venizelos avait adopté la meilleure attitude possible ; il est toujours dangereux de s'abstenir et, en politique comme ailleurs, le plus souvent les absens ont tort. Rien de plus illégal, de plus inconstitutionnel que tout ce qui se passe en Grèce, mais la question est de savoir s'il ne faut pas y entrer pour le mieux combattre. Nous ne la résolvons pas. M. Venizelos a donné trop de preuves, non seulement de fermeté, mais d'habileté, pour que nous nous permettions de critiquer sa manœuvre à la distance où nous en sommes et avec des élémens d'information insuffisans. La suite montrera ce qu'il en est. Au surplus, la dictature du Roi était entière la veille des élections ; elle ne pouvait guère devenir plus forte le lendemain ; mais, quoique le Roi se gênât fort peu avec la dernière Chambre, il aura à se gêner encore moins avec la nouvelle. En réalité, il est le maître et, puisque l'opinion hellénique ne s'est pas soulevée contre cette violation audacieuse de toutes les lois constitutionnelles, il n'y a plus pour nous qu'à attendre les événemens. M. Venizelos reste à nos yeux le plus grand citoyen de la

Grèce, l'homme qui a vu le plus juste et qui a montré la meilleure direction à suivre; mais il est provisoirement mis de côté et, en attendant des revanches certaines, on est bien obligé de s'accommoder de la situation telle qu'elle est. Nous sommes à Salonique; nous y sommes dans une situation, à certains égards, délicate, à d'autres, dangereuse; nous n'avons aucune intention de porter atteinte à l'indépendance de la Grèce, même lorsqu'elle y renonce elle-même, ni de faire violence à ses résolutions, même lorsqu'elle se montre incapable d'en prendre une. Mais nous avons le droit et le devoir de veiller pratiquement à nos intérêts.

La situation s'est modifiée ces derniers jours. A quelques unités près, la malheureuse armée serbe a été refoulée du côté du Montenegro et de l'Albanie. Elle paraît s'être divisée en deux fractions de grandeur inégale, dont l'une, la plus petite, a marché du côté de Vallona et l'autre, la plus grande, du côté de Scutari. C'est celle-ci qui a le plus souffert, et il faut même remonter très haut dans l'histoire pour trouver un autre exemple d'une aussi lamentable et tragique épreuve imposée à une armée qui s'est battue héroïquement. Nous avons espéré, nous continuons de croire que l'Italie secourra les Serbes, les ravitaillera, les nourrira, car tout leur manque en ce moment. Elle s'est engagée solennellement à le faire et, à en juger par la satisfaction qu'en ont manifestée ses journaux, elle a déjà envoyé à Vallona un important corps de troupes. Des précautions habilement combinées ont été prises contre les vaisseaux et les sous-marins autrichiens dans l'Adriatique, et tout s'est bien passé. Il n'y a là toutefois qu'un commencement, et ce n'est d'ailleurs pas du côté de Vallona qu'est le gros de l'armée serbe. Seuls les Italiens sont à même d'accomplir l'œuvre de salut. Leurs alliés peuvent les y aider, mais c'est à eux que revient la tâche principale et ils tiennent à honneur de l'accomplir : qu'ils l'accomplissent donc.

Quant aux Anglais et à nous, notre tâche est ailleurs en ce moment. Nous avons dit un mot, il y a quinze jours, des hésitations qui avaient mis quelques divergences entre nos alliés et nous ; s'il en est résulté des lenteurs regrettables, on affirme que l'accord est aujourd'hui complet. Nous sommes allés à Salonique pour un double but. Le premier, le plus important et, en tout cas, le plus urgent à atteindre était de rejoindre l'armée serbe et de la dégager : il a été manqué. L'autre était de combattre, dans la mesure de nos forces, l'action des Austro-Allemands dans les Balkans et sur la route de Constantinople et, si les circonstances actuelles ne permettent pas de faire

davantage, d'occuper une position de défense qui pourra devenir plus tard une position d'attaque, et de nous tenir prêts à tout. C'est pour cela que nous nous sommes rabattus sur Salonique et que nous sommes actuellement occupés à nous y fortifier. La retraite de nos troupes s'est fort bien faite : elle fait honneur au général Sarrail, qui s'est retrouvé sur le Vardar ce qu'il avait été sur la Marne. Le général anglais, Munro, a manœuvré de son côté dans des conditions qui se sont trouvées plus difficiles, mais dont il s'est bien tiré. Quoi qu'en disent les communiqués allemands, ses pertes ont été légères. Aujourd'hui, les Anglais et nous sommes concentrés à Salonique. Une surprise nous y était réservée : nous nous attendions à y être immédiatement suivis et attaqués par les troupes bulgares et nous ne l'avons pas été. Les Bulgares se sont arrêtés à la frontière grecque, comme s'ils avaient été pris d'un subit respect pour le territoire que ne défend pas le roi Constantin. Avons-nous besoin de dire que nous ne croyons nullement à un pareil sentiment de leur part? Il ne serait ni dans leur caractère ni dans leurs habitudes. Il y a autre chose et les journaux du monde entier ont imaginé, pendant quelques jours, des hypothèses diverses dont aucune n'était tout à fait invraisemblable sans qu'aucune parût sûrement vraie : aussi passait-on de l'une à l'autre sans s'arrêter à celle-ci plutôt qu'à celle-là. La plus probable est que les Bulgares n'étaient pas prêts, et les Austro-Allemands non plus. On ne s'attendait pas à notre résistance, on n'y était pas préparé. Nous avons dit les belles promesses de dévouement et de protection jusqu'à la mort que le gouvernement hellénique nous a prodiguées pour le cas où nous voudrions bien nous rembarquer. Il se portait garant de notre sécurité et nous croyons qu'il l'aurait assurée, en effet, de très grand cœur, avec la complicité des Austro-Allemands et des Bulgares : mais nous n'avons pas voulu nous rembarquer.

Le gouvernement grec aurait été enchanté de se débarrasser de nous; il en aurait éprouvé un grand soulagement. Il craint en effet, si les Bulgares ou les Turcs, envahissent le territoire hellénique, de voir les fusils grecs partir tout seuls. Ce danger n'est nullement imaginaire. Déjà, Grecs et Bulgares s'étant rencontrés sur un point de l'Épire, on n'a pas pu les retenir, ils en sont venus aux mains. Dans ce pays où nous avons bien vu que tout était possible, il n'est pas impossible que les Grecs, quelle que soit leur ferme volonté de ne pas se battre, soient obligés, un jour, de le faire. En attendant, assurons la défense de Salonique. Quel que soit le motif du

répit qui nous est accordé, profitons-en. Les diplomates et les journaux font des systèmes : que les soldats fassent des tranchées. Nul ne peut prévoir avec certitude quelles chances l'avenir nous réserve. On dit une grande vérité quand on assure, que notre préoccupation principale, — et de beaucoup ! — doit être pour notre frontière du Nord-Est et que nous devons la tenir toujours en bon état; mais quand on ajoute que la guerre y trouvera nécessairement sa décision, on affirme une chose dont personne ne peut être sûr.

La décision de la guerre sera là où l'Allemagne éprouvera pour la première fois un échec caractérisé, que ce soit sur notre front, ou sur le front russe, ou dans les Balkans, ou en Syrie, ou en Égypte. Napoléon, lui aussi, avait déjà étendu démesurément sa ligne d'opération lorsqu'un de ses lieutenans a été obligé de capituler à Baylen : on a vu alors que le colosse n'était pas inébranlable. Qui aurait pu se douter la veille de l'événement que cette immense chute devait commencer dans ce coin perdu de l'Espagne? Depuis, Wellington a arrêté le flot de la Grande Armée, devant les lignes de Torrès-Védras. Le gouvernement anglais lui criait que sa résistance était inutile, insensée, et lui conseillait de s'embarquer au plus vite sans attendre d'être jeté à la mer. Il a tenu bon et il est parti de là pour suivre Napoléon jusqu'à Waterloo où il l'a finalement abattu. Qui aurait pu annoncer, dans ces jours incertains, où était, où serait la véritable décision d'une guerre qui, comme aujourd'hui, couvrait toute l'Europe? Nous ne cesserons pas de répéter, avec sir Edward Grey dans un de ses bons jours, que tous les champs de bataille sont solidaires les uns des autres, ce qui veut dire que, tout en munissant chacun d'eux, suivant son degré d'importance probable, il ne faut en négliger aucun. Aussi avons-nous appris avec satisfaction que le général de Castelnau avait été envoyé en mission à Salonique, pour voir ce qui s'y passait, ce qu'on pouvait y faire, le degré de sécurité que nous pouvions y trouver en attendant mieux. Le résultat de son enquête nous est encore inconnu ; mais l'envoi de sa personne à Salonique, le lendemain même du jour où il avait été particulièrement chargé de veiller sur notre frontière de l'Est, montre, par l'intérêt nouveau qu'on lui porte, l'importance qu'on a reconnue à notre situation à Salonique. Depuis le jour où le général Joffre a été investi du commandement suprême de toutes les armées de la République, son horizon s'est étendu avec sa responsabilité. On l'aurait peut-être bien étonné lui-même, si on lui avait prédit il y a quelques semaines qu'il se séparerait pendant quelques jours du premier de ses collaborateurs, pour l'envoyer reconnaître le parti

qu'on pouvait tirer de Salonique. Et quand bien même on ne pourrait en tirer aucun, encore fallait-il s'en assurer.

Que de pensées diverses se pressent en ce moment dans nos esprits! Voilà dix-sept mois que nous sommes en guerre, sans que personne puisse dire pendant combien de mois nous y serons encore. Si le gouvernement allemand a voulu que le mot de paix retentît à la tribune du Reichstag dans l'espoir qu'il trouverait de l'écho ailleurs, il s'est trompé du tout au tout. Le mot n'a pas porté, parce que la chose était prématurée. Une grande incertitude, non pas sur le dénouement, mais sur les péripéties et sur la durée de la guerre, continue de peser sur nous, et les préoccupations qu'elle fait naître augmentent encore au seuil de cette année nouvelle, où nous ne pouvons même pas nous arrêter un jour pour nous y recueillir, car rien ne s'arrête dans le tourbillon qui nous entraîne et la mesure habituelle du temps n'a plus de rapport avec celle des choses au milieu desquelles nous vivons et nous mourons. Le 1er janvier ne saurait être une halte, encore moins un repos : ce n'est qu'une date. Mais comment cette date, où il y a tant de mystère, n'évoquerait-elle pas chez nous des réflexions empreintes d'une gravité particulière? Il est à croire que l'année 1916 verra de très grands événemens, décisifs sans doute : puisse-t-elle finir mieux qu'elle ne commence! En tout cas, elle laissera dans l'histoire du monde une trace que plusieurs siècles n'effaceront pas. Et c'est pourquoi nous en saluons l'aurore, malheureusement sanglante, avec une profonde émotion.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

ait

os
ue
re.
à
no
é,
as
la
ait
us
ir,
re
au
ne
e.
lle
e?
ns,
ce!
ue
ons